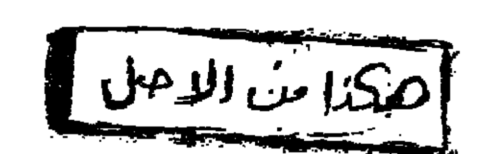


Le Monde des livres : la Shoah

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15265 7 F

VENDREDI 25 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que les députés ont voté l'amnistie des putschistes

Boris Eltsine accepte de reconsidérer certaines réformes économiques

Boris Eltsine s'est adressé, jeudi 24 février, aux députés de l'Assemblée fédérale. Dans un discours retransmis en direct à la télévision, le président russe a assuré qu'il n'y aurait « aucun recul de la stratégie des réformes ». Pour M. Eltsine cependant, il est temps d'établir une régulation de la vie économique par l'État, compatible avec les réformes allant vers une économie de marché. La Douma, dominée par les conservateurs, s'était prononcée mercredi pour une amnistie des « putschistes » emprisonnés, une initiative vivement critiquée par les partisans de Boris Eltsine (lire nos informations page 4).

Nouvel affrontement

A Moscou, le calme apparent n'est toujours qu'éphémère. Celui qui régnait en Russie depuis les élections de décembre a été rompu avec fracas mercredi 23 février à la veille de l'adresse de Boris Eltsine à l'Assemblée fédérale sur son programme de réformes. Si ce dernier peut se prévaloir du « succès » de sa diplomatie en Bosnie, il est, à Moscou, poussé à un affrontement avec le Parlement, dont la Chambre basse, la Douma, a voté l'amnistie des « putschistes » d'octobre dernier, et de ceux d'août 1991.

Une décision qui profite à des douzaines de ses ennemis, qu'ils soient ou non emprisonnés, et au premier chef à Alexandre Routskoï, l'ancien vice-président, qui jouit d'une popularité propre à doter l'opposition de la figure de proue qui lui manque, depuis que Vladimir Jirinovski s'est déconsidéré par ses excès.

L'ENJEU est donc de taille, et les accents adoptés par certains proches de Boris Eltsine pour condamner ce vote rappellent ceux dont ils usaient à la veille des affrontements d'octobre. On reparle de « menace de guerre civile » et on prévient que les députés « auront à supporter toutes les conséquences » de leur acte...

Les anciens communistes et les nationalistes, plus nombreux encore à la Douma que dans l'ancien Parlement, ont très vite trouvé, à l'instigation du parti de M. Jirinovski, la faille dans la nouvelle Constitution, qui leur ôte pourtant pratiquement tout pouvoir, au profit du président ou du premier ministre. Si les lois votées par la Douma peuvent être facilement bloquées, aucune limitation n'est prévue par la Constitution à son droit d'amnistier.

LE porte-parole du président a pourtant prévenu dès jeudi qu'il n'est pas question pour Boris Eltsine de laisser sortir de prison Alexandre Routskoï et les autres putschistes « avant des semaines ou des mois ». Il a estimé qu'une nouvelle guerre des interprétations légales a commencé, mais les ambitions de l'opposition, elles, vont plus loin. Le chef du groupe communiste au Parlement, Guennadi Ziouganov, a déjà demandé la démission de Boris Eltsine et de ce qui reste de réformateurs au pouvoir comme mesure de « compromis » ...

Boris Eltsine devra donc ignorer la Constitution dont il s'est doté et dont il a encore souligné jeudi qu'elle était la clé de voûte de la stabilité du pays. L'Occident sera d'autant plus tenté de continuer à ignorer les écarts anti-démocratiques du « président des réformes » en Russie, même si celles-ci prennent aujourd'hui, il est vrai, un tout autre cours, dépassées par l'explosion des pratiques illégales, le racket et la fuite des capitaux.

M 0147 - 0225 - 7,00 F



Entre deux chaises

C'est un peu à quitte ou double que va jouer Boris Eltsine dans le message qu'il a adressé, jeudi 24 février, aux deux chambres du Parlement. Repoussée d'une semaine, cette rencontre, d'abord prévue pour le 18 février, a été l'occasion pour le président russe de s'expliquer, notamment sur les grandes lignes de sa politique économique et budgétaire.

Une politique qui suscite bien des interrogations depuis le départ, il y a un peu plus d'un mois, de presque tous les réformateurs participant au gouvernement. Le moins qu'on puisse dire est que la démission en janvier d'Egor Gaïdar, premier vice-premier ministre, et de Boris Fiodorov, ministre des finances, n'a pas fait bonne impression. Ni sur les opinions publiques occidentales, qui ont vu là le signe d'une défaite des forces œuvrant à la modernisation de la Russie; ni sur les gouvernements des grands pays industrialisés, inquiets de l'utilisation des crédits accordés à Moscou; ni enfin sur les grandes organisations internationales, dont l'aide financière – chichement distribuée – continue de dépendre du respect d'un certain nombre de disciplines budgétaires et monétaires.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 17

Tout en recommandant des relations moins crispées avec l'OTAN

Le Livre blanc prône le statu quo sur la politique de défense

Le Livre blanc sur la défense, rendu public mercredi 23 février par Edouard Balladur, maintient le statu quo dans la doctrine et l'organisation des forces armées, notamment la suspension des essais nucléaires et le recours à un service national. Il infléchit plus spécialement la stratégie sur trois points, en prônant des relations moins crispées avec l'OTAN, en mettant l'accent sur des forces classiques plus mobiles et en invitant la France à s'adresser plus souvent à ses alliés européens pour ses armements. A sa façon, ce texte, qui n'a pas force de loi, préserve l'avenir et l'après-cohabitation.

Le souhaitable et le possible

SANS grand enthousiasme, François Mitterrand a lâché, lors du conseil de défense convoqué pour avaliser le Livre blanc sur la défense, un *« cela me convient »* qui, dit sur un ton un peu désabusé, traduit bien le sentiment que beaucoup des lecteurs de ce texte gouvernemental auront, après en avoir tourné les cent soixante pages.

Ce n'est pas la bible de la défense tant attendue, sinon promise il y a quelque neuf mois. C'est un travail honnête, parfois redondant, souvent ennuyeux, qui a l'ambition d'être exhaustif, qui consacre le *statu quo* et qui, du même coup, ne soulève ni critiques excessives, ni emballement extrême sauf de ceux qui voudront en faire un objet controversé par opportunisme de politique intérieure. Un Livre blanc n'est certes pas appelé à être couronné par le prix Goncourt. Il ne devrait pas davantage être un simple répertoire de géopolitique, voire un catalogue de La Redoute qui, de surcroît, n'oserait pas afficher ses prix.

Il y a une vingtaine d'années, lorsque Michel Debré innova en présentant son Livre blanc, la France, avait dit le ministre de la défense de l'époque, a dix ans de paix devant elle pour bâtir sa sécurité : elle peut prendre le temps de la réflexion. Le résultat fut à la hauteur de ce propos.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 8

Plus de onze millions de « disqualifiés » sociaux

Selon une enquête du CERC, publiée jeudi 24 février, près de la moitié de la population active française serait en situation de *« fragilité économique et sociale »*.

Sur les 11,7 millions de personnes concernées, près de 7 millions bénéficient d'un emploi stable mais seraient mal armées, si elles venaient à perdre leur travail. Les autres sont d'ores et déjà happées dans cet engrenage de *« disqualification sociale »*. page 15

Légère baisse des taux d'intérêt français

La Banque de France a abaissé, jeudi 24 février, de 6,20 % à 6,10 % le taux de ses appels d'offres. C'est la première fois qu'elle réduit ce taux depuis décembre 1993. Il y a une semaine, la Bundesbank avait abaissé d'un demi-point son taux d'escompte.

Elle réduisait aussi de 5,75 à 5,25 % le taux de ses reprises de liquidités à trois jours, ce qui a légèrement fait baisser le loyer de l'argent à Francfort et motivé la décision de la Banque de France.

Accord de cessez-le-feu entre Croates et Musulmans

Croates et Musulmans ont conclu, mercredi 23 février, un accord de cessez-le-feu, applicable vendredi à 12 heures, en Bosnie-Herzégovine.

Le texte, signé à Zagreb par le commandant des forces croates bosniaques, Ante Roso, et le chef de l'armée fidèle au président Alija Izetbegovic, Rasim Delic, prévoit le retrait ou la mise sous contrôle des « casques bleus » de l'armement lourd concentré autour des lignes de front.

Boris Eltsine a proposé à ses homologues américain, allemand, britannique et français la tenue d'une conférence internationale à cinq pour signer un document *« historique »* mettant un terme au conflit. Toutefois, les Occidentaux sont restés prudents, à l'image de la Maison Blanche, qui a affirmé, mercredi, qu'elle étudiait l'initiative russe. La France s'est montrée sceptique ; Londres a parlé d' *« idée intéressante »*. Seule, l'Allemagne est *« d'accord sur le principe »*.

page 3

Dans « le Monde des livres »

La parole contre l'extermination

Pris entre les droits qu'il se reconnaît et les devoirs qu'il s'impose, le témoignage des rescapés de la Shoah est un objet littéraire complexe.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les témoins ont été écartelés entre le besoin de parler et celui d'oublier, la nécessité de raconter et la difficulté à trouver les mots justes, le désir de transmettre – rendu plus aigu par l'offensive négationniste – et la peur d'« ennuyer ». De toute façon, ils ont dérangé, voire lassé.

Aujourd'hui, l'accumulation des travaux historiques sur la Shoah trouble parfois les rescapés, qui craignent que leur parole ne soit enfouie sous les textes scientifiques.

Les témoignages sont pourtant seuls à pouvoir prévenir l'élaboration d'une Histoire désincarnée, même lorsqu'ils tentent de se rapprocher d'une précision qui pourrait les légitimer comme outil historique. Suivant le même genre d'évolution que l'historiographie actuelle de la Shoah – le nouveau livre d'un de ses maîtres, l'Américain Raul Hilberg, paraît ces jours-ci en France sous le titre *Exécuteurs, victimes, témoins. La Catastrophe juive (1933-1945)* –, les témoignages ont tendance à se spécialiser, à serrer au plus près les expériences individuelles ou les aspects particuliers de la vie concentrationnaire.

L'Histoire se tisse à partir des récits ou documents d'époque et de l'analyse des comportements des bourreaux, comme le montre le livre de Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*. L'historien américain a suivi l'itinéraire sanglant du 101e bataillon de réserve de la police allemande chargé d'appliquer les directives antijuives du régime hitlérien dans le district polonais occupé de Lublin, de l'été 1942 à l'automne 1943.

R. R.

Lire dans « le Monde des livres » une enquête sur les témoignages, et un entretien avec Raul Hilberg : La communauté juive voulait « limiter les pertes ».

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉVELOPPEMENT

La culture, clé du XXIe siècle

La troisième réunion de la Commission mondiale de la culture et du développement se tient à San-José, au Costa-Rica, jusqu'au 26 février à l'invitation du gouvernement de ce pays. Ses travaux sont en partie consacrés à une consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes à laquelle participent une vingtaine de personnalités et d'experts de renom.

Créée conjointement par l'UNESCO et les Nations unies à la fin de 1992, la commission Perez de Cuellar, du nom de l'ancien secrétaire général de l'ONU qui la dirige, est un organisme indépendant composé de personnalités éminentes, parmi lesquelles quatre Prix Nobel et un ancien chef d'Etat. Elle a pour mission de préparer le premier rapport mondial jamais consacré aux liens entre la culture et le développement. L'entreprise suscite d'ores et déjà un vif soutien de la communauté internationale. Dans l'article qui suit, le président de la commission, M. Javier Perez de Cuellar, évoque sa vision des relations entre culture et développement.

par Javier Perez de Cuellar

LA création de la Commission mondiale de la culture et du développement répond à une exigence fondamentale, de nature globale : si nous ne voulons pas entrer dans le troisième millénaire à reculons, il nous faut repenser le développement. Il nous faut repenser la notion même de culture. Il nous faut approfondir – puisque cela n'a jamais été fait à l'échelon mondial – les relations entre culture et développement. Il nous faut surtout proposer des solutions neuves, et allumer des phares pour l'action.

Le développement, dans son sens originaire, signifie deploiement, extension, essor, projection au-delà du cycle des travaux et des jours. Le développement, c'est le devenir à partir de l'être, c'est devenir ce que l'on est. Autrement dit, le développement ne saurait se réduire à un simple accroissement des ressources matérielles. Plus que jamais, il a besoin d'un « supplément d'âme ». Certes, pour ceux qui n'ont rien, avoir plus reste l'objectif premier. Mais, pour tous, il s'agit aussi désormais de vivre mieux, et de vivre mieux ensemble. Il faut donc choisir la qualité. Parier sur le partage, la solidarité.

Je pense que la communauté internationale devrait se donner un objectif commun : lancer, à l'approche du XXIe siècle, une initiative mondiale de croissance durable, qui ne pourra s'affirmer que sur la base du développement culturel.

Pourquoi ne pas imaginer une sorte de plan Marshall à l'échelon planétaire pour la culture et le développement ? Les moyens existent pour la prise de telles décisions. M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, les a d'ailleurs énumérés au sommet de Rio. Les solutions passent par la réduction des dépenses improductives, notamment militaires, dans tous les pays ; par la recherche de l'optimisation des dépenses publiques ; par la mise en œuvre de nouvelles politiques des prix, qui intègrent les coûts non économiques, environnementaux, culturels ; par l'introduction de nouvelles politiques fiscales et par la négociation de nouvelles politiques commerciales ; par l'allocation de ressources plus importantes au développement humain et culturel, à l'éducation donc, mais aussi à la culture ; par l'accroissement de l'aide publique au développement, et une meilleure allocation de cette aide.

N'est-il pas temps enfin que les pays industrialisés engagés dans l'aide publique au développement consacrent, pour ceux qui n'ont ni dépassé ni atteint cet objectif déterminé en commun par la communauté internationale, 0,7 % de leur produit national brut à la solidarité internationale ?

La maîtrise de la maîtrise

Lutter contre la misère et la pauvreté est bien sûr la première priorité. Le rapport mondial sur le développement humain, publié par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), souligne que près de 83 % du revenu mondial sont aujourd'hui aux mains des 20 % les plus riches. Pour les 20 % les plus pauvres, il reste 1,4 %. Dans les années 60, la part des plus riches était de 70 %, celle des plus pauvres de 2,3 %. Certes, on ne comblera pas un tel gouffre, on ne vaincra pas l'exclusion qui, au Sud comme au Nord, coupe nos sociétés en deux, par une simple injection de capitaux, d'équipements, de technologie ou d'expertise. Le bonheur « clés en main » a fait faillite. Aujourd'hui, ce sont moins de 10 % de la population mondiale qui participent pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Notre commission doit donc s'assigner trois objectifs, étroitement solidaires : promouvoir de nouveaux modèles de développement, conjugués à de nouvelles politiques culturelles ; promouvoir la diversité culturelle ; promouvoir une nouvelle dynamique culturelle de changement social. Nous sommes convaincus que, loin d'être un simple legs, la culture, aujourd'hui menacée, est notre seule ligne d'horizon commune. Nous ne pouvons plus l'ignorer : nos modes de développement, axés sur l'expansion continue de la consommation matérielle, ne sont ni viables ni extensibles à l'infini. Non seulement ils déchirent le tissu des cultures, mais ils menacent la biosphère, et donc la survie de l'humanité.

La transition vers le développement durable implique une modification radicale des styles de développement au Nord et au Sud. Elle ne peut réussir que si s'affirment de nouveaux modèles de développement et de nouvelles politiques culturelles suivant des trajectoires plurielles, respectueuses de la biodiversité, enracinées dans la diversité culturelle, appuyées sur les acquis de la science et des techniques modernes. Les modèles de développement devraient donc à l'avenir être centrés sur les populations et favoriser l'épanouissement des valeurs culturelles, au lieu de leur porter atteinte.

Face à l'environnement naturel comme face à l'environnement culturel, le problème aujourd'hui est déjà moins celui de la maîtrise, que celui de la maîtrise de la maîtrise.

La conclusion d'un contrat social et moral authentique, voire du « contrat naturel » esquissé à Rio, exige un nouveau pacte entre les hommes : le contrat culturel. Si nous voulons vraiment préparer le XXIe siècle, si nous voulons donner sa chance au développement durable, humain et solidaire que j'ai évoqué, il va nous falloir modifier radicalement, et vite, nos comportements. Il nous faudra recréer, dans le respect de l'identité de chacun, un fonds commun de valeurs partagées.

Certains diront : utopie ! Je leur répondrai que la transformation sociale et historique la plus importante de l'époque contemporaine, avec la décolonisation, c'est sans doute le changement de la situation de la femme et de son rôle dans la société. Loin d'être achevée, cette mutation culturelle n'était pourtant au programme d'aucun parti politique : elle s'est imposée à eux. Ce bouleversement s'est accompli de manière collective, anonyme et quotidienne. Il a été et sera le fait des femmes elles-mêmes, comme d'ailleurs c'est le cas pour la transition démographique en cours.

La croissance sans emploi

Les cartes du XXIe siècle sont en train d'être battues sous nos yeux. Qu'il me suffise d'évoquer la révolution scientifique et technologique, l'irruption de la société de communication généralisée, la mondialisation de l'économie, les bouleversements politiques, la tension actuelle entre l'intégration du monde et la désintégration des nations. Notre univers est lourd de périls et d'incertitudes, et pourtant riche de potentialités inédites.

Ainsi, la révolution technologique et économique remet en cause l'un des fondements cardinaux de la société industrielle : le travail. L'usage massif des technologies de l'information et la hausse de la productivité qui caractérisent les sociétés contemporaines sont porteurs de bouleversements sans précédent, qui exigent une révision radicale des politiques classiques du développement, de la culture, de l'éducation et de la formation.

La croissance sans création d'emploi, phénomène mondial sur lequel le PNUD vient d'attirer l'attention, en est l'une des expressions les plus inquiétantes. Ce phénomène, inauguré voici près de vingt ans mais qui s'accélère chaque année, ne concerne pas seulement le Nord, mais aussi le Sud et l'Amérique latine, alors qu'elle est déjà touchée gravement par l'exclusion culturelle, par le dualisme, par le chômage et la marginalisation. La paix et la démocratie constituent un autre défi mondial, dès lors qu'en même temps s'aiguisent les conflits interculturels et s'étendent les libertés politiques. La culture de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme constitue un tout évidemment indivisible, comme le sont les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels. Si le thème de la démocratie devient aujourd'hui un thème central, c'est parce que c'est seulement à travers le dialogue démocratique que des synthèses originales et diverses entre la modernité et les cultures peuvent s'opérer pour aboutir à de nouveaux modèles de développement et à de nouvelles politiques culturelles. A cette fin, nous devons combiner, et aussi nous réapproprier, la multiplicité des expériences et des itinéraires culturels à travers un débat politique ouvert. Car la culture, c'est aussi pour chacun le moyen de choisir, de refuser tout asservissement, de préférer la réflexion au réflexe.

La richesse de l'expérience humaine

Il faut réconcilier le voyant et le décideur, la vision et la prévision, le créateur et l'économiste. Ainsi serons-nous en mesure de jeter les bases d'un agenda pour la culture et le développement, qui permettra de compléter l'Agenda 21 adopté à Rio. Un tel agenda, inclus dans notre rapport, comportera non seulement le plan d'action concret, pragmatique et réalisable que nous avons prévu dans notre mandat, mais aussi des propositions de réforme, et des recommandations sur les mécanismes de suivi, de financement et de mise en œuvre.

A cette fin, notre commission a associé à ses travaux, dans une logique de dialogue, tous les partenaires concernés : personnalités éminentes, créateurs, intellectuels, experts. Elle a cependant besoin du concours de tous, puisque ses travaux sont financés, à l'instar de ceux des commissions Brundtland, Brandt ou Sud, par des contributions financières volontaires. La Norvège, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse, et plus récemment la Suède, le Danemark, la Finlande, le Costa-Rica et le PNUD, ont pris des engagements fermes en ce sens, pour un montant de 2,4 millions de dollars, ce qui correspond, avec la contribution de l'UNESCO, à la moitié du budget adopté par la commission (5,8 millions de dollars). A tous ces contributeurs, je souhaiterais adresser mes remerciements chaleureux. Il est nécessaire cependant que d'autres se joignent à présent à l'entreprise commune conformément à l'invitation que les gouvernements rassemblés à la conférence générale de l'UNESCO ont adressée aux Etats membres, aux institutions internationales, aux organismes d'aide au développement, ainsi qu'aux fondations et entreprises privées, en leur demandant d'apporter un concours financier et en nature aux activités de la commission.

Le monde de la culture, selon André Malraux, *« n'est pas celui de l'immortalité, c'est celui de la métamorphose »*. Loin d'être un obstacle à la modernisation, la culture est donc la clé et l'horizon du développement – dès lors que ce dernier embrasse dans sa visée toute la richesse de l'expérience humaine. Emerson disait : *« Accroche ta charrue à une étoile. »* Quel meilleur symbole pour notre commission ? Si la culture devient l'étoile qui guide le développement, si elle accède au premier rang des priorités de l'agenda national et international, alors nous aurons préservé le seul patrimoine encore intact de l'humanité : la terre vierge du futur !

► Javier Perez de Cuellar est président de la Commission mondiale de la culture et du développement, ancien secrétaire général des Nations unies.



MAROC

Pour que justice soit rendue

Les enfants de l'ancien ministre de l'intérieur du Maroc, le général Mohamed Oufkir, qui se serait suicidé, en août 1972, au lendemain de l'attaque de l'avion royal, ont, aujourd'hui, recouvré leur liberté. Mais ils réclament le droit de mener une vie normale, et notamment le droit, passeport en main, d'aller et venir. A l'occasion du troisième anniversaire de leur libération, ils nous ont adressé cet appel.

C'EST pour la seconde fois, à bout d'espoir, que nous lançons cet appel pour recouvrer toute notre liberté et le droit à une vie la plus normale possible, pour autant que cela garde un sens après dix-neuf années de « disparition », de détention, pour le seul crime de porter le nom de notre père.

En 1987, ayant réussi à creuser un tunnel, c'était pour échapper à la mort dans l'oubli général et rompre ce mur de silence que quatre d'entre nous s'évadèrent du camp de Bir-Jdid, au sud de Casablanca, laissant derrière les murailles, les miradors et les barbelés. Après trois jours d'errance à travers notre pays, c'est de Tanger que nous parvînmes à lancer un « appel au secours », et dire notre incompréhension la plus totale face à ce qui nous arrivait.

Car, en 1972, lors de notre « éloignement », la plus âgée d'entre nous avait dix-huit ans et le plus jeune deux ans et demi. Dans le désarroi le plus total, nous avons sangloté et déclaré : *« Nous sommes innocents... Croyez-vous que des enfants puissent être responsables de quoi que ce soit ? Nous vous implorons pour que justice nous soit rendue... »*

Vite repris à Tanger, nous ne sommes pas restés dans le camp de Bir-Jdid. Nous avons été installés dans une ferme des environs de Marrakech où, pendant quatre ans et demi, nous avons vécu en résidence étroitement surveillée, avec tout le confort voulu mais sans jamais sortir. Quatre ans et demi qui vinrent s'ajouter à quinze longues années de souffrance. Alors que le monde entier savait, comme nous ne cessions de le dire dans notre désespoir, que notre unique vœu était de *« retrouver notre liberté, nos droits, et de pouvoir exister avec notre identité que nous avons payée de nos larmes, de notre sang et de nos plus belles années »*.

Le droit d'exister

Ce n'est que le 26 février 1991, il y a trois ans, que nous avons été emmenés à Rabat pour y être libérés. Etrange liberté, que nous avions oubliée ou, pour les plus jeunes d'entre nous, jamais connue. Toujours accompagnés, dans un premier temps, nous avons fait des pas hésitants pour trouver, ou retrouver, la vie : les rues animées, chatoyantes, la clameur opulente des marchés, les odeurs, la belle lumière de notre magnifique pays et le sourire des gens.

Entre l'enfermement et la liberté, nous avons vécu – et vivons encore – une situation sans statut précis, avec l'impression qu'après dix-neuf ans de détention on nous laisse à la rue, sans se soucier de nos corps fourbus, de nos cœurs meurtris ou de nos existences saccagées : sans nous donner le droit, la liberté et les moyens de rebâtir nos vies.

Nous nous sommes tus, nous avons cru à une solution sans nouveau traumatisme, sans affrontement et sans discrédit pour notre pays. Nous l'avons ardemment souhaité et, tout ce qui était en notre pouvoir, nous l'avons entrepris : des démarches aussi nombreuses qu'incessantes, officielles, discrètes, par l'intermédiaire de responsables que nous avons suppliés ou d'amis qui, sur notre demande, sont intervenus, et jusqu'à Leurs Altesses Royales les princes et les princesses qui ne nous ont jamais tourné le dos ou refusé de nous écouter, avec simplicité et compassion. Nous leur en rendons hommage ici.

Cependant, nous vivons toujours une situation étrange, pesante : « *libres* » mais sans pouvoir voyager, découvrir le monde, sans que ce qui reste de nos biens ne nous soit restitué, sans dédommagement aussi pour les séquelles irréversibles qu'ont engendrées dix-neuf ans de captivité. Or notre seul espoir est d'obtenir enfin le droit d'exister, sans plus être injustement assimilés à un passé dramatique pour tout le monde, et dans lequel nous n'avons été qu'un élément du décor et non les auteurs.

Nous souhaiterions participer, ici ou ailleurs, selon le choix de chacun, à la vie et au développement de notre pays dans tous les domaines sans restrictions, ni *a priori*, ni préjugés, ni ségrégation, ni « *statut spécial* ». Car nous aimons notre pays d'un amour profond, et si notre malheur avait pu contribuer, si peu soit-il, à son bonheur, alors nous n'aurions pas l'amertume d'avoir souffert en vain.

Nous souhaiterions pouvoir aller et venir à partir du Maroc, comme notre Constitution le garantit à tous les citoyens, et pouvoir créer et entreprendre avec la même égalité de chances que toute cette dynamique génération qui ne rêve que de faire triompher le Maroc dans le concert des nations modernes.

L'innocence des enfants

Aujourd'hui, à de très rares exceptions près, que nos autorités disent en voie de règlement, tous les Marocains ont un passeport. Mais seul le dossier de l'une d'entre nous a été enregistré. C'était il y a quinze mois, alors que le délai normal d'obtention est de trente jours, et nous sommes sans réponse.

Voltaire disait : *« Nous sommes tous impliqués lorsque l'innocence est persécutée. »* Qu'aurait écrit le grand homme au sujet de l'innocence des enfants ? Ce n'est pas pour revenir en arrière, ni pour nous apesantir sur notre sort que nous lançons cet appel. Mais c'est par désespoir et avec pudeur que nous le faisons, sachant bien toutes les horreurs qui déchirent le monde et qui requièrent une absolue priorité.

Nous n'aspirons qu'à une seule chose : tourner définitivement cette page traumatisante pour tous de l'histoire du Maroc. En espérant simplement que l'humanisme, la justice, la morale et le bon droit inspireront enfin un geste sincère qui puisse, quel que soit l'implacable destin qui nous ait frappé, nous aider à croire en un avenir de sérénité.

Aujourd'hui, il n'en va plus de notre survie, mais de notre vie. Nous implorons que nous soit donnée la liberté et les moyens, pour chacun de nous, de prendre en main son existence. Est-ce mal de réclamer le droit de vivre, d'exister dans son propre pays ou ailleurs ? Est-ce mal d'aspirer à une égalité de chances et de traitement ? Est-ce mal, après ce que nous avons injustement subi, de demander les moyens de vivre dignement ?

Au nom de quelle malédiction devrions-nous continuer de vivre comme des ombres hantées par le passé ? Quand nous donnera-t-on le droit d'exister en tant qu'individu et non en tant qu'« *affaire* » ? Quand sera définitivement levé ce sort terrible et injuste qui nous accable, meurtrissant nos âmes et nos vies, et que rien ni personne ne peut justifier ?

Nous implorons ici pour que justice nous soit enfin rendue.

Malika, Myriem, Raouf, Maria-Inan, Soukaïna et Abdelatif Oufkir.

Pour que justice soit rendue

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les Occidentaux sont réservés sur la proposition russe de sommet à cinq

Les Occidentaux se sont montrés, mercredi 23 février, très réservés sur la proposition russe d'une conférence internationale à cinq sur l'ex-Yougoslavie. Le président Boris Eltsine, cherchant à mettre à profit le retour de la diplomatie russe dans le conflit bosniaque, a proposé, mercredi, à ses homologues américain, allemand, britannique et français la tenue d'un sommet pour signer un document *« historique »* mettant un terme au conflit. Cette conférence durerait un jour et aurait lieu à Moscou ou à Genève, selon la proposition du Kremlin.

Toutefois, les Occidentaux sont restés prudents, à l'image de la Maison Blanche, qui a affirmé, mercredi, qu'elle étudiait l'initiative de Boris Eltsine et se refusait dans l'immédiat à tout commentaire. *« Nous sommes au courant de cette proposition et nous l'examinons »*, a déclaré Dee Dee Myers, porte-parole du président Bill Clinton.

La France s'est également montrée sceptique, affirmant qu'il fallait d'abord *« développer une approche commune entre Européens, Américains et Russes à partir du plan de paix européen »*, selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

« Une idéologie de guerre froide »

Avant que ne fût connue l'initiative de M. Eltsine, le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, avait déjà exprimé sa *« réticence »* devant la convocation d'une conférence internationale et avait insisté sur la nécessité préalable d'un accord entre *« les Américains, les Russes, et nous* [Européens] *sur les bases du règlement global »*.

L'Allemagne, en revanche, s'est dite *« d'accord sur le principe »* d'un sommet à cinq, mais souhaite qu'il soit *« préparé avec beaucoup de précautions »*, a-t-on indiqué de source gouvernementale. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a indiqué qu'un sommet *« pouvait devenir nécessaire »* mais qu'*« il devait être préparé »*. *« Nous sommes pour le moment dans la phase préparatoire. Il y a encore plusieurs choses à régler pour lesquelles les Russes doivent avoir leur rôle à jouer »*, a précisé M. Kinkel.

De son côté, un porte-parole du premier ministre britannique, John Major, a qualifié la proposition russe *« d'idée intéressante »*, tout en soulignant que Londres n'avait encore reçu *« aucune invitation formelle »*. Quant à la Belgique, elle a souhaité que l'Union européenne soit représentée à un éventuel sommet sur la Bosnie, en raison du rôle joué par les Douze dans la recherche d'un règlement de paix dans l'ex-Yougoslavie.

Pour sa part, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a souligné, mercredi, qu'*« il ne fallait pas maintenant perdre l'élan créé par l'initiative du président Eltsine »* sur la Bosnie et a prôné *« des actions énergiques et nécessairement communs »* auquels pourront contribuer les pays occidentaux *« y compris l'OTAN »*.

Mais un autre son de cloche est venu de Moscou, où le porte-parole du président Eltsine a estimé que l'OTAN *« malgré une rhétorique pacifique, se trouve encore prisonnière d'une idéologie de guerre froide »*. Viatcheslav Kostikov a regretté que *« des déclarations se font entendre à l'OTAN et chez une série de diplomates de haut rang, dans lesquelles c'est tout juste si ne perce pas une déception que l'OTAN n'ait pas pu mettre ses frappes aériennes en action »*. *« De plus*, déplore M. Kostikov, *on avance l'idée de la nécessité d'utiliser un ultimatum de l'OTAN pour mettre de l'ordre en d'autres points du conflit »* bosniaque. – *(AFP.)*

A l'incitation de Washington

Croates et Musulmans s'accordent pour mettre fin à leurs affrontements en Bosnie

L'affaire était engagée depuis quelque temps déjà, mais il a fallu un dernier coup de pouce – venu, en l'occurrence, de Washington – pour qu'elle débouche sur un résultat concret : une trêve croato-musulmane devant déboucher sur une réconciliation entre les deux alliés d'hier – Croates et Musulmans – qui s'affrontent depuis le printemps 1993 pour le contrôle de régions bosniaques à peuplement mixte.

Mercredi 23 février dans la soirée, les chefs militaires des Croates bosniaques et des forces fidèles au président Alija Izetbegovic, les généraux Ante Roso et Rasim Delic, ont signé un accord de cessez-le-feu général devant entrer en vigueur vendredi 25 février à midi. Outre *« la cessation totale des hostilités »*, l'accord prévoit que les deux parties placeront *« sous contrôle de la FORPRONU, avant le 7 mars à 12 heures, toutes les armes lourdes d'un calibre supérieur à 12,7 mm ou* [retireront] *ces armes à une distance minimum de la ligne de contact de 10 km pour les mortiers et de 20 km pour les chars et l'artillerie »*. Les « casques bleus » prendront position *« dans les zones sensibles et sur les sites-clés afin de s'assurer du respect du cessez-le-feu »*, indique encore le texte signé à l'issue d'une rencontre de cinq heures à Zagreb entre les deux officiers, en présence des principaux responsables de la FORPRONU, les généraux Jean Cot et Michaël Rose ainsi que Yasushi Akashi. Les dispositions du texte rappellent, d'ailleurs, l'accord serbo-musulman conclu le 9 février à Sarajevo sous l'égide de la FORPRONU.

L'accord croato-musulman inclut *« la cessation de toute forme de propagande par une partie contre l'autre »* et porte création d'une commission mixte, présidée par la FORPRONU et comptant des représentants des deux belligérants. Elle sera chargée notamment d'assurer l'ouverture des routes pour l'acheminement de l'aide humanitaire, le passage des convois de l'ONU, le trafic commercial et la circulation des civils. L'accord prévoit aussi la libération des prisonniers et l'échange des corps des victimes des deux parties, avec l'assistance d'organisations telles que le Comité international de la Croix-Rouge. La Commission veillera enfin à la *« distribution sans entraves et équitable »* de l'aide humanitaire et à la remise en état des ouvrages d'infrastructure, afin de permettre à la population un *« retour à la vie normale »*.

Parallèlement, le nouveau « numéro un » des Croates de Bosnie-Herzégovine, Kresmir Zubak, s'est dit prêt à envisager une *« union »* croato-musulmane. *« Nous sommes convenus qu'il était possible, voire même préférable (...) dans l'intérêt des deux peuples, d'organiser la Bosnie-Herzégovine sous la forme d'une union des peuples croate et musulman »*, a déclaré Kresmir Zubak, cité par la radio croate de Bosnie.

Reprise en main

Cette percée sur la voie d'un règlement en Bosnie-Herzégovine intervient après de nombreuses – et laborieuses – séances de négociations entre Croates et Bosniaques fidèles à Sarajevo, menées depuis des semaines, à Zagreb comme dans d'autres capitales européennes, parallèlement à des pourparlers serbo-croates. Plusieurs éléments ont, visiblement, été déterminants dans ce nouveau retournement d'alliance – Croates et Musulmans se battent pour le contrôle de régions, notamment en Bosnie centrale et à Mostar, à populations croates et musulmanes étroitement imbriquées, après avoir, un temps, fait cause commune contre les Serbes.

D'une part, les Croates sont dans une position toujours plus précaire, les forces musulmanes ayant accumulé les succès militaire depuis le printemps dernier grâce à une infanterie plus efficace – car plus nombreuse et souvent plus motivée. En deuxième lieu, les pressions internationales n'ont cessé de se préciser contre la Croatie, accusée d'aider directement les forces croates bosniaques, elles-mêmes créditées d'un certain nombre d'exactions. Revers militaires et menaces d'embargo ont poussé le gouvernement du président Franjo Tudjman à une « reprise en main » de la direction croate de Bosnie, où elle a fait le ménage, tant sur le plan politique que militaire.

Ainsi Mate Boban fut-il écarté de la direction politique. Considéré comme l'un des principaux responsables de la rupture avec les Musulmans et accusé par certains, à Zagreb même, d'avoir « couvert » nombre d'exactions de ses troupes, Mate Boban était devenu un poids de plus en plus lourd pour la Croatie et extrêmement encombrant dans les négociations – à Genève notamment. Devant les échecs enregistrés sur le terrain par le HVO (Conseil de défense croate), Zagreb a, en outre, remanié l'état-major des forces croates bosniaques, y nommant l'un de ses officiers les plus efficaces, Ante Roso. Ancien membre de la Légion étrangère, responsable des forces spéciales croates, le général Roso a, l'automne dernier, consacré son temps à la réorganisation du HVO pour en faire une force plus *« professionnelle »* et plus disciplinée. Le rapport des forces entre Croates et Musulmans n'en était pas moins devenu tel qu'aucune des deux parties ne pouvait, apparemment, remporter une victoire définitive sur l'autre, les Croates alignant un matériel consistant face à une infanterie musulmane plus nombreuse.

Restait l'incitation finale, propre à déboucher sur un accord. Elle est apparemment venue de Washington, qui remporte là un succès important. Lundi, l'émissaire spécial du président Clinton, Charles Redman, était encore à Zagreb, où il s'est entretenu avec Franjo Tudjman. A cette occasion, le quotidien croate *Vecernji list*, proche du pouvoir, a fait état de *« pressions »* américaines sur la Croatie pour qu'elle signe la paix avec les Musulmans. L'équipe Clinton pousserait Croates et Musulmans à renouer une alliance (*le Monde* du mercredi 23 février) et, éventuellement, à former une confédération – un projet déjà évoqué à plusieurs reprises, notamment par les Croates eux-mêmes.

YVES HELLER

Radovan Karadzic souhaite un « traité international » pour entériner le découpage de la Bosnie

BELGRADE

de notre correspondante

Le responsable politique des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, dont les forces contrôlent 72 % du territoire de Bosnie-Herzégovine, a appelé la communauté internationale à mettre fin à la guerre par un *« traité »* qui imposerait de nouvelles frontières à cette République plongée depuis près de deux ans dans un conflit sanglant.

Dans un entretien publié jeudi 24 février par le quotidien belgradois *Vecernje Novosti*, Radovan Karadzic estime que, pour stopper la guerre, la communauté internationale doit entériner le partage ethnique de la Bosnie-Herzégovine par un traité *« comme ceux de Versailles ou de Saint-Germain »*, qui garantirait la légalité *« des nouvelles frontières »*. *« Je pense que cette guerre doit se finir par un traité international, et non par un simple accord entre les parties au conflit. Celles-ci devront convenir du partage de la Bosnie, mais les nouvelles frontières qui seront tracées doivent être garanties par un traité international. Dans ces conditions, personne n'aura à craindre que la guerre se poursuive pendant encore vingt ans »*, a expliqué le chef des Serbes de Bosnie. Prônant la reprise des négociations, il a encore souligné que *« les Musulmans ne doivent pas obtenir plus de 25 % des territoires »*.

Lorsque le gouvernement bosniaque a rejeté, en septembre, le plan de paix élaboré par les médiateurs internationaux, MM. Owen (pour la CEE) et Stoltenberg (pour l'ONU), qui lui octroyait un tiers de la Bosnie-Herzégovine, les Serbes ont retiré leurs concessions et décidé de conserver au moins 64 % du territoire bosniaque. Dans cette interview, enfin, M. Karadzic affirme : *« Les Serbes, dans les Balkans, sont un peuple supérieur. Qui pourra donc se battre aussi longtemps contre eux ? »*

FLORENCE HARTMANN

« L'ours est sorti de sa cage »

L'arrivée de « casques bleus » russes fait craindre aux Bosniaques un partage de Sarajevo à l'image de ce que fut Berlin

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Berlin ici ? *« Jamais. Jamais nous n'accepterons. L'armée bosniaque peut repousser les Serbes, les Russes et vous aussi, les Français, s'il le faut. »* Dans la partie loyaliste de Grbavica, quartier de Sarajevo coupé en deux, ce soldat bosniaque rejette, comme son gouvernement, toute division de la ville.

La France vient d'annoncer qu'elle allait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre la capitale bosniaque sous l'administration des Nations unies. Le gouvernement bosniaque, qui ne veut pas entendre parler d'une division ethnique de la ville, refuse une telle solution sans règlement global du conflit. Il craint, sans l'avouer ouvertement, un exode massif s'il n'obtient pas d'abord une *« paix juste »* : un Etat bosniaque viable. Et le spectre de Berlin a commencé à hanter les habitants, surtout depuis l'arrivée de quatre soldats russes dans ce que certains appellent déjà, pour plaisanter, le *« secteur est »* (serbe). Pour sa part, le commandant de la Force de protection des Nations unies, le général Jean Cot, tout en reconnaissant que le danger existe, fait le *« pari »* que la division n'arrivera pas.

Dans la partie de Grbavica contrôlée par les Serbes, les « casques bleus » russes devraient se déployer pour empêcher l'infanterie bosniaque d'avancer, après le retrait ou la mise sous contrôle de l'ONU des armes lourdes serbes qui combardaient la ville. *« Il faut construire un mur ; il faut faire Berlin ici »*, déclare Biljana, une Serbe de vingt-huit ans qui habite la zone serbe de Grbavica. *« Nous ne pouvons pas vivre avec les Musulmans de l'autre côté. La présence des Russes peut être une garantie à cet égard »*, a déclaré à des journalistes un responsable de l'armée serbe, se présentant sous le nom de guerre de « commandant Micha ». *« Ce n'est pas à la FORPRONU de nous donner des ordres, comme de partir d'ici. Nous, on obéit à Moscou. Toute la compagnie a voté pour Jirinovski »*, a déclaré un chauffeur de l'unité russe.

« Un nouveau Yalta »

« Sarajevo ne sera jamais divisée. Dix mille de nos concitoyens sont morts pour éviter cela. Il n'y a pas de ligne bleue, mais des lignes de front », a réagi le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, considérant le déploiement de Russes dans cette zone comme *« une provocation »*. Le raisonnement du vice-président du *« gouvernement légal de la Bosnie-Herzégovine »*, souligne-t-il, est simple : *« Généralement, c'est la communauté internationale qui divise les villes. Or les Nations unies ont garanti que Sarajevo ne serait pas divisée. »* Donc, les Bosniaques seront en droit de l'empêcher. Et, assure le vice-président, *« nous avons assez de forces pour prévenir cette division »*.

Les habitants de Sarajevo sont plus pessimistes. Le déploiement de « casques bleus », notamment français, russes et britanniques, en interposition entre les forces serbes et bosniaques *« entérine le partage de la ville, crée un nouveau mur de Berlin »*, estime un intellectuel. Gojko Beric, éditorialiste au quotidien de Sarajevo, *Oslobodenje*, va plus loin. Il pense que *« nous sommes à la veille d'un nouveau Yalta, d'un pacte russo-américain qui passera par un partage de la Bosnie »*. *« La communauté internationale offre un peu de calme à Sarajevo en échange du partage ethnique de la Bosnie-Herzégovine, à commencer par sa capitale »*, juge Zlatko Dizdarevic, un autre éditorialiste d'*Oslobodenje*. *« Toutes les positions vont être gelées et vont entraîner le partage »*, craint un étudiant, alors que la communauté internationale propose d'étendre « l'exemple » de Sarajevo au reste de la Bosnie.

« L'ours russe est venu dans les Balkans. Il est sorti de sa cage, et je ne pense pas qu'il y retournera de sitôt », estime un intellectuel bosniaque. Pour l'instant, la Russie semble être la seule à vouloir envoyer des renforts à la FORPRONU, dont les premiers éléments sont arrivés en faisant, parfois, le signe de ralliement – à trois doigts – des nationalistes serbes...

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les Serbes auraient conservé un tiers de leur armement lourd autour de Sarajevo

Trois jours après l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN aux Serbes leur enjoignant de retirer leur armement lourd des abords de Sarajevo, la situation restait, mercredi 23 février, quelque peu confuse quant au respect des termes de cet ultimatum. Le « numéro deux » de l'armée fidèle au gouvernement bosniaque, le général Jovan Divjak, a assuré que les sécessionnistes serbes avaient gardé un tiers, au moins, de leurs armements à l'intérieur du périmètre de 20 kilomètres érigé en zone d'exclusion.

« La FORPRONU a joué un tour au gouvernement et à l'armée bosniaques », a affirmé le général Divjak. *« Même jusqu'à maintenant, les Serbes bosniaques n'ont par retiré toutes leurs armes »*, a ajouté le général. Selon Jovan Divjak, la moitié des canons qui étaient pointés sur Sarajevo ont été déplacés sur d'autres fronts, notamment à Olovo, à 30 km au nord de Sarajevo, et à Bihac dans le nord-ouest de la Bosnie. D'autre part, l'état-major de la FORPRONU a indiqué n'avoir pas prévu d'ouvrir l'aéroport de Tuzla (nord de la Bosnie) avant le 18 mars, contrairement à ce qui a été annoncé dimanche par l'ONU à New-York. Un officier de cet état-major a précisé que *« la date du 7 mars* [avancée par New-York] *ne correspond, dans la planification que nous avons faite, qu'à l'arrivée des premiers éléments du bataillon nordique sur l'aéroport. La prise de contrôle par les « casques bleus » n'est pas prévue avant le 17 mars, pour un premier vol au plus tôt le 18 »*. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Un air meurtrier

L'AIR DE LA GUERRE
de Jean Hatzfeld.
Editions de l'Olivier.
345 pages. 130 F.

Cri de douleur et de tendresse. De douleur devant le désastre, de tendresse pour les victimes du drame : *l'Air de la guerre*, c'est ce mélange de sentiments, auxquels il faut ajouter la révolte devant la bêtise et le cynisme des principaux acteurs de la tragédie qui se déroule devant nos yeux.

Jean Hatzfeld a passé des mois à regarder les êtres humains se haïr, s'écharper, tuer et se faire tuer dans cette ex-Yougoslavie qu'il a parcourue en tous sens pendant deux ans, avant qu'une rafale de fusil d'assaut ne lui broie une jambe, alors qu'il effectuait sa mission de journaliste. Devenu lui-même victime de la rage destructrice qui a, une fois de plus, embrasé les Balkans, il n'a pas renoncé à son rôle de témoin pour raconter, à travers son propre cheminement, cet « air de la guerre » que les Européens ont laissé se développer à leur porte.

En vivant au cœur du conflit, en partageant les épreuves de gens plongés, du jour au lendemain, dans l'absurdité, Jean Hatzfeld ne se contente pas de rapporter les faits ; il fait ressentir mieux que quiconque cet « air » meurtrier. *« L'homme et sa moto, l'un contre l'autre, la main inerte frôlant le guidon, comme s'ils avaient décidé de faire ensemble la route de la mort. Une étrange tendresse, que semblent amener les eaux proches du fleuve, enveloppe ces cadavres découverts. »* Mais, à côté des morts, il y a, surtout, ces survivants qui, pris dans la tourmente, tentent de continuer à exister contre obus et balles, et dont Jean Hatzfeld nous parle avec émotion.

L'Air de la guerre, c'est aussi l'inaction criminelle d'une communauté internationale qui a laissé s'étendre le feu et se trouve aujourd'hui aux prises avec une situation qu'elle est bien incapable de contrôler. *« Il en est de cette guerre comme d'un incendie allumé par des mômes rageurs : une couverture aurait suffi pour l'éteindre le premier été, quelques Canadair auraient suffi quelques mois plus tard ; désormais, il faudra attendre que les dernières poutres se consument pour s'apercevoir que les haines ethniques n'étaient pas plus vives ici que dans les pays voisins. »*

Loin de pleurer sur lui-même ou de récriminer contre le sort qui l'a frappé, c'est avec une pudeur remarquable et une grande passion pour l'être humain que Jean Hatzfeld raconte la guerre à travers toutes ses facettes, des plus dramatiques aux plus déconcertantes.

YVES HELLER



EUROPE

RUSSIE

L'amnistie des putschistes par la Douma est un défi à Boris Eltsine

La Douma (chambre basse de l'Assemblée fédérale de Russie), a amnistié à une large majorité, mercredi 23 février, les instigateurs des coups d'Etat et rébellions qui ont secoué Moscou ces trois dernières années.

MOSCOU

de notre correspondant

Dans un bel élan magnanime, les députés de la chambre basse ont voté une amnistie qui s'étend aussi bien aux responsables de la tentative de coup d'Etat d'août 1991 qu'aux « insurgés » d'octobre dernier et aux organisateurs de la manifestation anti-gouvernementale du 1er mai 1993 qui avait fait un mort et plus de cinq cents blessés.

Si l'amnistie des putschistes d'août 1991, dont le procès s'enlise depuis près d'un an, ne devrait pas provoquer d'émotion particulière, le « pardon » accordé aux meneurs de l'insurrection parlementaire d'octobre soulève déjà de très vives protestations. Peut-on passer si vite sur ces images – largement diffusées par les médias – de l'ex-vice-président Routskoï, mitraillette en bandoulière, ordonnant à ses partisans de prendre d'assaut la télévision centrale et le Kremlin ?

Les tenants de l'amnistie la présentent bien sûr comme une *« chance de réconciliation civique »* pour reprendre les termes d'Ivan Rybkine, le président de la Douma. Une opinion que ne partagent pas l'entourage de Boris Eltsine et la poignée de députés réformateurs qui se sont opposés à cette décision. Egor Gaïdar, l'ancien numéro deux du gouvernement y voit *« un pas important vers la déstabilisation du pays »*, car, selon lui, les personnes amnistiées *« organiseront de nouvelles provocations et seront un jour à la tête de formations armées dans les rues de Moscou »*. Quant à Viatcheslav Kostikov, le porte-parole de la présidence russe, il estime pour sa part que les députés n'ont tiré aucune leçon du passé et que leur décision hypothèque la coopération future entre le législatif et l'exécutif.

Coïncidence fortuite ou délibérée, c'est à la veille de la première intervention de Boris Eltsine devant les deux chambres réunies du Parlement, que les députés ont voté cette amnistie contre laquelle le Kremlin s'était pourtant très fermement élevé mardi dans un communiqué aux termes alarmistes puisqu'il agitait le spectre d'une *« reprise de la guerre civile en Russie »*.

Etat d'urgence contre « le crime » ?

Depuis l'élection du nouveau Parlement, c'est le différend le plus sérieux entre le Kremlin et les députés, dont les relations certes empreintes de méfiance étaient restées relativement courtoises jusqu'à présent. La Constitution russe, malgré les pouvoirs étendus qu'elle accorde au président, ne lui permet pas de trouver de parade : le droit de déclarer une amnistie est en effet l'une des rares prérogatives accordées à la Douma. Mais il n'est pas encore certain pour autant que MM. Routskoï et Khasboulatov quittent dans les prochaines heures la prison de Lefortovo.

Le Kremlin pourrait en effet jouer sur les ambiguïtés juridiques de la décision parlementaire. Ainsi, une amnistie n'est généralement applicable qu'à des personnes jugées et condamnées. Or, ce n'est pas le cas des putschistes d'août 1991 ni – *a fortiori* – celui des responsables de la rébellion parlementaire qui n'ont toujours pas été inculpés.

Par ailleurs, Vladimir Choumeïko, le président du Conseil de la Fédération (la chambre haute du Parlement), a estimé que la Douma n'avait pas le droit de prononcer une telle amnistie qui équivaut, selon lui, à une ingérence dans des affaires relevant uniquement du pouvoir judiciaire. Et, jeudi matin, la radio Echo de Moscou annonçait une possible demande d'instauration de l'état d'urgence en matière de criminalité de la part du Conseil de la Fédération : une intention qui doit être confirmée mais qui pourrait permettre à Boris Eltsine de durcir le ton envers la Douma.

Hier cependant, les députés de la chambre basse, malgré leur désaveu à l'égard de Boris Eltsine, ont fait une petite concession en renonçant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les événements d'octobre dernier. Une telle commission – souhaitée par les communistes et les ultra-nationalistes – aurait pu être embarrassante pour le Kremlin, tant l'assaut de la « Maison Blanche » et les événements qui l'ont précédé restent, aujourd'hui encore, nimbés du plus grand flou. A commencer par le nombre réel des victimes, le chiffre officiel de 140 morts étant unanimement contesté.

La « journée de l'amnistie » s'est achevée par de magnifiques feux d'artifice aux quatre coins de Moscou, non pas en l'honneur des *« divers putschistes »* à qui la Douma venait de faire une généreuse révérence, mais pour la fête de l'Armée rouge célébrée traditionnellement le 23 février. Ce fut l'occasion pour quelques milliers de communistes et d'ultranationalistes – la première manifestation de cette importance depuis la prise d'assaut du Parlement – de se rassembler dans le centre de la capitale et de ressasser leurs slogans et leurs imprécations obsessionnelles.

Selon un rituel désormais bien rodé, ils ont entonné l'hymne soviétique, voué aux gémonies Boris Eltsine qui *« ruine le pays »* et félicité la Douma pour l'amnistie des *« prisonniers politiques »*. – *(Intérim.)*

M. Kozyrev qualifie d'« incident » l'affaire de la « taupe » russe de la CIA

Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, de passage à Cracovie, a qualifié, mercredi 23 février d'*« incident »* l'affaire de la « taupe » russe de la CIA révélée lundi à Washington (*le Monde* du 24 février). *« Le retour à la psychologie de la guerre froide, à la méfiance et à l'espionnite sont en contradiction avec les idées du partenariat pour la paix »*, a déclaré, de son côté, Viacheslav Kostikov, porte-parole de Boris Eltsine.

Le président Bill Clinton s'est dit favorable, mercredi, au maintien de l'aide économique des Etats-Unis à la Russie malgré cette affaire. *« Je pense toujours que c'est dans l'intérêt des Etats-Unis de soutenir la démocratie et le mouvement vers la réforme économique »* en Russie, a déclaré M. Clinton à la presse à la Maison Blanche. *« Il faut être prudent avant de prendre des décisions précises sur l'assistance »* financière à Moscou, a-t-il ajouté. M. Clinton faisait allusion à une proposition du sénateur démocrate de l'Arizona, Dennis De Concini, qui a demandé un gel temporaire de soixante jours de l'aide américaine à Moscou en représailles après l'arrestation d'Aldrich Ames, un haut fonctionnaire de la CIA, accusé d'avoir d'avoir travaillé au profit de l'URSS puis de la Russie. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

La multiplication des attentats alourdit le climat politique

Alors que s'ouvre la campagne pour les élections municipales du 27 mars, la multiplication des attentats dans les grandes villes pèse sur le climat politique de la Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

A grand renfort de fanions, les partis politiques ont entamé leur campagne à l'approche des élections municipales qui auront lieu dans toute la Turquie. Mais en marge de la campagne officielle, plusieurs organisations illégales ont choisi la violence pour se faire entendre, semant la confusion dans le pays. Des explosions ont lieu presque quotidiennement dans les grandes villes. Deux de ces attentats à la bombe ont marqué l'opinion publique par leur bilan meurtrier.

Le 12 février, l'explosion d'une bombe placée à la gare de Tuzla, dans la banlieue d'Istanbul, causait la mort de cinq soldats. Cet attentat a été revendiqué par les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui, selon le quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem*, est l'auteur d'au moins vingt-quatre attaques à Istanbul depuis le début de l'année. Peu après l'attaque, Hatip Dicle, le dirigeant radical du Parti de la démocratie (DEP, pro-kurde) souvent jugé trop proche du PKK, alimentait la tension en jugeant *« normal »* l'attentat de Tuzla, compte tenu du conflit qui se poursuit dans le Sud-Est. Plusieurs candidats du DEP ont été arrêtés récemment et une commission parlementaire a recommandé la levée de l'immunité de trois de ses députés, ainsi que d'un député islamiste. Une semaine plus tard, une bombe de forte puissance détruisait le quartier général du DEP, tuant une personne et blessant une vingtaine d'autres. Perçue comme une riposte sanglante à l'attaque de Tuzla, l'explosion a été revendiquée par le Jihad islamique.

Rumeurs de coup d'Etat

Ces attentats vont cependant bien au-delà du conflit meurtrier qui oppose les séparatistes kurdes et les forces gouvernementales depuis dix ans. Pour les Turcs, qui ont vécu trois coups d'Etat depuis le début des années 60, le climat de violence, combiné avec le désarroi d'un gouvernement en pleine crise économique et politique, donne une impression de « déjà vu ». Les rumeurs sur une possible intervention de l'armée sont d'ailleurs alimentées aux plus hauts échelons de la classe politique. *« Il est clair que quelqu'un se prépare à interrompre à nouveau la démocratie en Turquie, »* a déclaré mardi le vice-premier ministre, Murat Karayalçin. Le quotidien *Turkish Daily News*, de son côté, faisait part des inquiétudes du président de la République, Suleyman Demirel, renversé à deux reprises par les militaires. *« Si le pays perd son calme démocratique, les gens chercheront le calme par le biais du poing »*, aurait déclaré le chef de l'Etat lors d'une réunion lundi.

L'évolution et l'ouverture de la société turque, au cours des dernières années, rendraient difficile une véritable intervention militaire même si, dans les faits, le Sud-Est anatolien est déjà largement tenu d'une main de fer par les forces armées. Mais ces rumeurs de coup d'Etat, qui ont causé de vives réactions dans la presse, soulignent, une fois de plus, la nécessité pour la Turquie de mettre fin démocratiquement au climat de flottement politique, qui ne bénéficie qu'aux extrémistes de tous bords.

NICOLE POPE

DIPLOMATIE

La visite du premier ministre hongrois en France

Sensible amélioration des relations entre Paris et Budapest

Quelques semaines après sa victoire aux élections libres de 1990, le premier ministre hongrois, Jozsef Antall, avait réservé son premier voyage à l'étranger à l'Allemagne et à la France. C'était une façon symbolique de marquer le « retour à l'Europe » de ce pays encore officiellement membre du COMECON et du moribond pacte de Varsovie. Quatre ans plus tard, les soldats soviétiques sont partis, la Hongrie est un membre associé de l'Union européenne et Budapest réalise désormais près de deux tiers de ses échanges avec les pays de l'OCDE.

Aujourd'hui, pour son dernier voyage à l'étranger avant les prochaines élections législatives de mai, le nouveau premier ministre, Peter Boross, investi après le décès de M. Antall en décembre, a refait, mercredi 23 février, le voyage de Paris et de Bonn, où il se rendra la semaine prochaine. C'était également une façon symbolique de « boucler » ce premier chapitre historique de l'ère post-communiste de la Hongrie.

Même si au cours de cette période les « retrouvailles européennes » n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes des pays d'Europe centrale, les autorités françaises ont néanmoins déployé le tapis rouge pour M. Boross, qui s'est entretenu pendant la journée avec le président de la République, le chef du gouvernement et quatre ministres. Là encore, c'était une façon d'illustrer la sensible amélioration des relations franco-hongroises, notamment dans le domaine économique, ainsi qu'une certaine « normalisation » des contacts entre Paris et Budapest, quasiment inexistants jusqu'à la chute du régime communiste.

L'occasion était donc plutôt solennelle et peu propice à l'examen de dossiers spécifiques sur lesquels persistent des divergences, notamment à propos de l'adhésion à l'Union européenne pour laquelle la Hongrie, à l'instar des autres membres du « groupe de Visegrad » (République tchèque, Pologne et Slovaquie), demande la mise en place de critères et d'un calendrier précis. Evoquant avec Edouard Balladur le projet français de pacte de stabilité en Europe, M. Boross a toutefois estimé qu'il serait *« naïf »* de penser que la Hongrie puisse conclure d'ici à la fin de l'année, comme le prévoit cette initiative de diplomatie préventive, des traités bilatéraux avec la Slovaquie et la Roumanie, en raison du lourd contentieux concernant le traitement des importantes minorités magyares dans ces deux pays voisins.

YVES-MICHEL RIOLS

REPÈRES

AFGHANISTAN

L'ambassade du Pakistan à Kaboul a été mise à sac

L'ambassade du Pakistan à Kaboul a été mise à sac, mercredi 23 février. Une foule a escaladé les sacs de sable protégeant l'édifice contre les tirs de roquettes, fait irruption dans les locaux, saccageant tout sur son passage et traînant dehors deux employés pakistanais, qui ont été battus. Un autre a été blessé à l'intérieur de l'édifice. Un drapeau pakistanais a été brûlé.

Les participants ont présenté cette action comme une *« revanche »* contre l'opération d'un commando pakistanais qui, lundi, avait pris d'assaut la légation afghane à Islamabad, avec le consentement de l'ambassadeur, pour mettre fin à une prise d'otages où figuraient six enfants. Les trois ravisseurs avaient été tués. Ils avaient assuré appartenir à un groupe formé pour aider la population de la capitale afghane, soumise à un blocus par le premier ministre Hekmatyar. La mise à sac coïncide avec la visite du ministre pakistanais des affaires étrangères, Ahmed Assef Ali, qui voudrait mener une médiation entre les factions qui se disputent le pouvoir depuis le 1er janvier. – *(AFP.)*

KOWEÏT

Amnesty International dénonce des centaines de détentions arbitraires

Amnesty International a demandé, dans un rapport rendu public jeudi 24 février à Londres, au gouvernement koweïtien de mettre fin aux *« graves violations »* des droits de l'homme qui ont lieu dans l'Emirat depuis la fin de l'occupation irakienne, en février 1991. A cet égard, elle met en cause les forces armées et la police. Des centaines de personnes accusées de *« collaboration »* avec les forces irakiennes ont été arrêtées arbitrairement, affirme l'organisation humanitaire.

La torture est une pratique courante et des personnes arrêtées ont été exécutées sans jugement ou ont *« disparu »*, ajoute Amnesty. *« Des dizaines de « collaborateurs », arrêtés depuis 1991*, écrit-elle, *continuent d'être condamnés à des peines de prison après des procès manifestement injustes. »* – *(AFP.)*

LETTONIE

M. Walesa demande la citoyenneté lettone pour la minorité polonaise

Le président polonais Lech Walesa, qui effectue son premier voyage officiel dans les pays baltes par une visite de deux jours en Lettonie, a demandé, mercredi 23 février, à son homologue, Guntis Ulmanis, d'accorder la citoyenneté lettone à l'ensemble de la minorité polonaise, estimée à soixante mille personnes (environ 2 % de la population).

Le Parlement de Riga avait adopté en novembre dernier en première lecture une loi sur les étrangers qui limite l'accès à la citoyenneté, notamment pour les russophones qui constituent 30 % de la population du pays (2,6 millions d'habitants) mais aussi pour les vingt-quatre mille Polonais qui s'étaient établis sur ce territoire après 1940. – *(AFP.)*

MACÉDOINE

Skopje prône la « poursuite du dialogue » avec Athènes

La Macédoine a fait savoir, mercredi 23 février, qu'elle était prête à discuter sans condition avec la Grèce des questions épineuses de son nom et de son drapeau, contestés par Athènes depuis l'indépendance de l'ex-République yougoslave. Dans un message adressé au premier ministre grec Andréas Papandréou, le président macédonien Kiro Gligorov déclare : *« Nous sommes prêts à poursuivre le dialogue entre nos pays sans conditions préalables sur des questions tels que notre nom et nos symboles. »* Ce message devait être remis à M. Papandréou par le commissaire européen aux affaires européennes, Hans Van den Broek, qui a entrepris une mission de bons offices entre les deux pays. – *(Reuter.)*

EN BREF

ALLEMAGNE : clôture du congrès de l'Union chrétienne-démocrate. – Le congrès de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) s'est terminé, mercredi 23 février, avec l'adoption à l'unanimité moins une abstention du programme intitulé « Liberté et responsabilité ». Ce texte reprend des propositions déjà connues de la CDU sur la création d'emplois grâce à des facilités accordées aux entreprises, la réduction des coûts de production et des dépenses sociales et l'aide aux industries de pointe. Son opposition interne n'a pas causé de difficultés à M. Kohl, qui a convaincu la CDU qu'il était *« le seul espoir pour* [que le parti] *demeure au pouvoir »* (*le Monde* du 23 février). – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : les députés rejettent la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien numéro deux du PSI. – Par 249 voix contre 175, la Chambre des députés italienne a voté, mercredi 23 février, contre la levée de l'immunité parlementaire d'un de ses membres, Giulio Di Donato, ancien numéro deux du Parti socialiste, accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de 500 millions de lires (environ 1,7 million de francs) d'une compagnie à qui avait été accordé un contrat d'enlèvement des ordures ménagères à Naples. La demande de levée de l'immunité de M. Donato avait été approuvée par la commission parlementaire *ad hoc* le 9 février. – *(AFP.)*

HONGRIE : suicide d'un ancien dirigeant communiste. – L'ancien vice-premier ministre communiste Janos Pap, âgé de soixante-neuf ans, s'est suicidé dans son appartement de Budapest, mardi 22 février, après avoir tué sa femme, a annoncé mercredi le quotidien *Pesti Hirlap*. Selon le journal, l'enquête judiciaire lancée par le gouvernement conservateur contre les anciens responsables de la répression du soulèvement hongrois de 1956 contre le pouvoir communiste pourrait être à l'origine de ce suicide. Sept personnes ont déjà été arrêtées au cours des deux derniers mois et vingt-sept autres font l'objet d'une information judiciaire. Toutefois, Janos Pap, ministre de l'intérieur de 1961 à 1963 et vice-premier ministre de Janos Kadar jusqu'en 1965, n'avait pas été inculpé. – *(AFP, AP.)*

UNION EUROPÉENNE : le droit de vote aux municipales pour les Européens dès 1996. – Afin de mettre en pratique une clause du traité de Maastricht, la Commission de Bruxelles a proposé mercredi 23 février que les ressortissants de l'Union européenne habitant dans un pays des Douze autre que le leur puissent voter et être élus aux élections municipales de leur commune de résidence dès 1996. Ils ne pourront toutefois pas devenir maire ni adjoint au maire. Cinq millions d'Européens sont concernés, dont deux millions de Portugais et d'Italiens. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Six touristes étrangers blessés dans un attentat contre un train

Un attentat à l'explosif a fait onze blessés dont six touristes étrangers – deux Allemands, deux Australiens et deux Néo-Zélandais –, mercredi 23 février, à bord du train Le Caire-Louxor. L'attentat a eu lieu au moment où le train entrait en gare d'Abou Tig, une bourgade agricole située à une vingtaine de kilomètres au sud d'Assiout, considéré comme un bastion intégriste. Selon le ministère de l'intérieur, un engin à retardement avait été déposé dans le compartiment à bagages d'un wagon de première classe, où les touristes étrangers prennent généralement place.

Cet attentat est la quatrième attaque commise contre des étrangers, depuis le début de février, et revendiquée par le Mouvement islamiste, la Djamaa Islamiya. Samedi dernier, une Polonaise et une Taïwanaise avaient été blessées lors d'un attentat perpétré contre un train reliant Le Caire à Assouan.

D'autre part, une bombe a explosé en plein centre du Caire, devant une succursale de l'Egyptian-American Bank, située dans le quartier résidentiel de Garden-City. La banque était vide au moment de l'attentat, qui n'a pas fait de victime. Cette action terroriste coïncide avec l'expiration du délai de quinze jours accordé par la Djamaa Islamiya aux Egyptiens afin qu'ils retirent leur argent des banques qui *«pratiquent l'usure»*. – *(AFP, Reuter.)*

YÉMEN

Les combats ont repris entre nordistes et sudistes

Des unités rivales de l'armée yéménite ont transformé la province d'Abian, dans le sud du pays, en champ de bataille, ont déclaré, jeudi 24 février, des responsables militaires et politiques.

Les troupes fidèles au président (nordiste) Ali Abdallah Saleh et celles qui soutiennent le vice-président (sudiste) Ali Salem El-Bid, chef du Parti socialiste yéménite (PSY), s'affrontent depuis dimanche dernier, jour de la signature, à Amman, d'un accord de réconciliation entre les deux hommes. Ces combats opposent la brigade nordiste d'Amalikah, basée dans le sud depuis la réunification des deux Yémens, en 1990, et la brigade sudiste de Wehda. Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir attaqué les populations civiles.

Dans un communiqué rendu public, mercredi 23 février, à Sanaa, les trois membres nordistes du Conseil présidentiel ont rejeté sur les responsables sudistes *«l'entière responsabilité de la grave situation actuelle»*. Ils leur ont ainsi reproché leur *«entêtement à accentuer la crise et à exacerber la tension»*, leur refus de regagner Sanaa, après la signature de l'accord d'Amman, ainsi que leurs contacts à l'étranger.

Sur le chemin du retour vers Aden, M. El Bid s'était, en effet, rendu en Arabie saoudite et à Oman, et son adjoint, Salem Saleh Mohammed, au Koweït et dans les Emirats arabes unis. Le chef (nordiste) de la diplomatie yéménite, qui avait souhaité que les pays arabes *«ne s'alignent pas sur la position d'une quelconque partie»*, a qualifié ces déplacements de M. El Bid, d'*«initiative personnelle, témoignant d'une tendance sécessionniste»*. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK : Paris dément la venue du gendre de Saddam Hussein. – La France a démenti, mercredi 23 février, que le gendre de Saddam Hussein, le général Hussein Kamel Hassan Al Madjid, soit venu récemment subir un traitement médical à Paris après une opération pour une tumeur au cerveau, le 12 février, à Amman. *«Je confirme, de la manière la plus formelle, que cette personne n'est pas venue en France, puisqu'aucun visa ne lui a été délivré»*, a déclaré Rochard Duqué, porte-parole du Quai d'Orsay. – *(Reuter.)*

ASIE

CHINE

Les ambitions régionales de Pékin inquiètent certains de ses voisins

PÉKIN

de notre correspondant

Une situation paradoxale est en train d'émerger dans les rapports du monde chinois avec la communauté internationale : ce sont désormais les nations les plus puissantes qui font preuve de frilosité envers la Chine populaire, alors que celle-ci est perçue de plus en plus comme menaçante dans la région, et perd des points auprès de pays qui avaient pris l'habitude de céder à ses exigences.

Une manifestation de cette évolution a été le récent voyage du chef de l'Etat taïwanais aux Philippines, en Indonésie et en Thaïlande, en dépit des efforts de Pékin pour faire annuler cet exercice de diplomatie officieuse. Lee Teng-hui y a été reçu en visiteur «privé», ce qui ne l'a pas empêché de rencontrer, sur des terrains de golf et en d'autres circonstances évoquant des vacances, les chefs d'Etat. La plus spectaculaire entrevue a eu lieu à Bangkok avec le roi Bhumibol, qui a désavoué son premier ministre en accordant une audience à celui que Pékin considère comme le dirigeant d'un régime séditieux.

De retour le 16 février à Taïpeh, M. Lee a diplomatiquement souligné, afin de ne pas embarrasser ses hôtes, qu'il avait uniquement discuté avec eux d'économie, dans le but de *«créer une prospérité mutuelle dans la région»*. Ce voyage intervient cependant après une virée tout aussi «touristique», et politiquement fructueuse, du premier ministre de Taïwan, Lien Chan, à Singapour et en Malaisie.

Pékin considère avec agacement ces progrès accomplis par la diplomatie de Taïwan pour sortir l'île de son état juridique de paria sur la scène internationale. Pour les pays de la région, qui reconnaissent tous le gouvernement de Pékin, ces gestes constituent une prise en compte de la réalité économique qu'incarne Taiwan ainsi qu'un signal d'inquiétude envers le continent qui affirme de plus en plus vigoureusement la prééminence régionale à laquelle il aspire. Aussi le Vietnam n'est-il pas le seul à déplorer (*le Monde* du 3 février) les explorations pétrolières opérées unilatéralement par les Chinois dans les archipels de mer de Chine méridionale, objet de contentieux entre la plupart des pays d'Asie du Sud-Est et Pékin.

Par contraste, Pékin semble bénéficier d'une sorte d'absolution compréhensive des gouvernements occidentaux qui avaient amorcé une politique de fermeté nouvelle en réaction à la crise de Tiananmen en 1989. Ainsi, Paris n'a pas inclus, dans la négociation de sa normalisation avec Pékin, les droits de l'homme autrement que sous la forme d'un rappel de principe, sans l'assortir d'une liste de prisonniers politiques sur le sort desquels il aurait fallu se pencher.

Les fanfares de Washington

Ainsi encore, Pékin a-t-il remporté une petite victoire diplomatique en parvenant à faire annuler par Bonn la visite que devait effectuer le dalaï-lama à Francfort, à l'occasion du 1 200e anniversaire de la ville, en même temps que le maire de Canton, jumelée à l'agglomération allemande. La Grande-Bretagne, isolée en Europe dans sa querelle avec la Chine à propos de Hongkong, n'est guère en mesure d'imposer la fermeté sur d'autres contentieux avec Pékin. Restent les Etats-Unis qui, tout en adoptant des poses exigeantes envers Pékin sur un certain nombre de grands dossiers (droits de l'homme, prolifération de technologie sensible, différends commerciaux), cherchent à faire apparaître toute concession sans grande portée comme un succès majeur, de manière à justifier leurs rapports économiques avec la Chine.

On en veut pour preuve les fanfares entonnées par les Américains quand Pékin s'est récemment contentée, dans une feinte classique, d'accéder à leur requête d'ouvrir ses prisons à des inspecteurs chargés de vérifier qu'elles ne produisent pas de marchandises destinées à l'exportation.

La Chine avait conclu deux ans auparavant avec l'administration Bush un accord identique, resté lettre morte. Le délai lui aura donné le temps de rendre certains centres de détention plus acceptables aux inspecteurs américains, estime un homme qui connaît bien le système de l'intérieur : Harry Wu, prisonnier pendant dix-neuf ans du «goulag» chinois (1).

Dans son contentieux avec l'Occident, Pékin semble avoir misé, à bon escient, sur la lassitude des opinions, exploitée par des milieux d'affaires hypnotisés par les mirages du «marché du siècle». Par leur refus de profiter des bouleversements intervenus à travers la planète pour redéfinir leurs relations avec le monde chinois (continent, Taïwan et périphérie), les gouvernements des pays démocratiques industrialisés risquent de donner à Pékin un blanc-seing implicite pour édifier une puissance économique non soumise aux règles internationales, gouvernée par une junte qui estime n'avoir de compte à rendre ni à l'étranger ni à sa population.

Alors, les petits progrès récemment obtenus par la seule portion de la population chinoise qui se gouverne de manière proche des règles de la démocratie occidentale – Taïwan – pour obtenir sa reconnaissance n'occuperaient plus qu'une note en bas de page de l'Histoire. Ce risque pourrait être porteur de graves dangers pour l'Asie – et le monde – du XXIe siècle.

FRANCIS DERON

(1) *International Herald Tribune* du 7 février.

HONGKONG

La Chine dénonce l'adoption de réformes politiques proposées par les Britanniques

Le Conseil législatif de Hongkong (Legco) a approuvé, mercredi 23 février, la première partie des réformes politiques présentées par le gouverneur de la colonie britannique, Chris Patten. Ces changements prévoient entre autres l'abaissement de l'âge de vote de vingt et un à dix-huit ans, l'élection des conseils locaux et municipaux, ainsi que celle, au suffrage direct, de vingt des soixante membres du Legco. M. Patten devait présenter au Legco vendredi la seconde partie de son programme, annoncé en octobre 1992 et sur lequel Britanniques et Chinois ont discuté sans succès pendant dix-sept sessions de négociations.

Le débat a été long et très animé, les partisans de Pékin s'opposant vigoureusement à ces réformes, dénoncées par la Chine populaire. Cette dernière a immédiatement répondu au vote du Legco en rejetant toute nouvelle négociation et en menaçant à la fois Hongkong et Londres. Cette dernière *«a décidé unilatéralement* (...) *de soumettre un projet électoral au Legco, fermant ainsi définitivement la porte à de nouvelles négociations»*, a indiqué l'agence officielle Chine nouvelle. Un porte-parole du Bureau (chinois) des affaires de Hongkong et de Macao a déclaré que *«le Legco sera définitivement dissous avec la fin de l'administration britannique sur Hongkong»*, le 30 juin 1997. *«La partie britannique doit être tenue pour entièrement responsable de l'échec des discussions»*. Quant au porte-parole du gouvernement, Wu Jianmin, il a annoncé que *«les relations sino-britanniques en seront gravement affectées, notamment la coopération économique et commerciale»*. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE DU NORD

Ultime délai à Pyongyang pour l'inspection de ses sites nucléaires

Le conseil spécial des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a accordé, mercredi 23 février, un ultime délai jusqu'à la fin du mois à la Corée du Nord pour fixer la date des inspections de sept de ses sites nucléaires civils, comme elle s'y était engagée le 15 février. Exprimant sa profonde préoccupation, l'AIEA a menacé de convoquer une réunion extraordinaire de son conseil pour envisager de recommander au Conseil de sécurité des Nations unies d'adopter des sanctions économiques contre Pyongyang. Peu avant, Pyongyang avait indiqué qu'il était prêt à accorder des visas aux inspecteurs de l'AIEA le 1er mars, mais sous conditions.

Pyongyang s'en est pris à l'attitude de la France dans le conflit qui l'oppose à l'AIEA. Dans une dépêche du 22 février, l'agence officielle KCNA a dénoncé la *«mauvaise conduite»*, les *«activités criminelles»* et le *«défi intolérable»* de Paris, qui exige des *«inspections spéciales de ses sites nucléaires»*. Pyongyang voit dans cette attitude *«la recherche d'un prétexte par la France pour reprendre ses essais nucléaires»*. Si elle persiste dans cette attitude, *«elle boira le calice jusqu'à la lie»*, prévient KCNA, qui a également condamné *le Monde* pour sa *«propagande pernicieuse»* anti-nord-coréenne.

EN BREF

CAMEROUN : une cinquantaine de morts dans l'extrême nord du pays. – Une source bien informée a indiqué, mercredi 23 février à Yaoundé, qu'au moins cinquante personnes ont trouvé la mort dans un village de la province de l'extrême nord, le 17 février, quand des militaires ont ouvert le feu sur la population puis incendié les habitations. Cette opération, menée contre le village de Karena, peuplé d'Arabes Choa, faisait suite à un affrontement entre les forces de sécurité et des «coupeurs de route», venus rançonner les habitants. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : début des délibérations du jury lors du procès du World Trade Center. – Après vingt-trois semaines de débats, le jury chargé de juger les auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center a commencé ses délibérations mercredi 23 février à New-York. Le juge Kevin Duffy a demandé aux jurés de dire si les quatre suspects présents dans le box des accusés étaient responsables de l'attentat du 26 février 1993 dans les deux plus hauts gratte-ciel de New-York. Les inculpés sont Mohammed Salameh, vingt-cinq ans, présenté par l'accusation comme l'exécutant du complot, Nidal Ayyad, vingt-cinq ans, qui serait le chimiste de la bande, Mahmoud Abou Halima, le cerveau, et Mohammad Ahmad Ajaj, vingt-sept ans, un des conjurés. L'attentat avait fait six morts, un millier de blessés et 550 millions de dollars de dégâts. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – Dans notre article de Washington consacré à l'arrestation de l'espion Aldrich Ames, paru dans nos éditions datées du 24 février, nous avons écrit par erreur que le dernier grand transfuge de la CIA, Edward Lee Howard, avait gagné Moscou en 1983. Il a en réalité fait défection en 1985, année à laquelle le KGB a recruté Aldrich Ames.

INDE : manifestation anti-musulmane. – Une manifestation dirigée contre les musulmans a eu lieu, mercredi 23 février, à Jammu, capitale d'hiver de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, peu après qu'une bombe y eut explosé, faisant trois morts et environ trente blessés. Des hindous, attribuant la responsabilité de l'attentat à des zélateurs de l'islam, sont descendus dans la rue et ont tenté de s'en prendre à eux. Dans le nord de l'Etat, par ailleurs, dix personnes, dont trois soldats indiens, ont été tuées en vingt-quatre heures, lors de plusieurs incidents liés à l'insurrection séparatiste qui a débuté en janvier 1990. – *(AFP.)*

MAROC : report de la grève générale. – A l'issue d'une réunion exceptionnelle de son bureau exécutif, la Confédération démocratique du travail (CDT), affiliée à l'Union socialiste des forces populaires (USFP), l'un des principaux partis d'opposition, a décidé, jeudi 24 février, de reporter la grève générale de 24 heures qu'elle avait prévue pour vendredi (*le Monde* du 24 février). Son secrétaire général, Noubir Amaoui, avait affirmé que la décision gouvernementale d'interdire cette grève était *«illégale et anticonstitutionnelle»*. – (*Reuter.*)

MAURITANIE : mise au point de la Fédération internationale des droits de l'homme. – Après la publication, dans *le Monde* du 10 février, des réflexions d'André Barthélémy, président de l'association Agir ensemble, de retour d'une mission au Sénégal et en en Mauritanie, en compagnie de représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), le président de celle-ci, Daniel Jacoby, nous précise que *«le rapport des représentants de la FIDH n'a pas encore été publié et que les réflexions de M. Barthélémy n'engagent que lui, et en aucune manière la FIDH»*.

MOZAMBIQUE : le processus de démobilisation est à nouveau retardé. – Le gouvernement mozambicain a annoncé, mercredi 23 février, le report du processus de démobilisation des forces armées rivales. Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré le même jour préoccupé par certains retards, notamment ce report, et il a autorisé le déploiement au Mozambique de 1 144 policiers internationaux, pour contrôler le respect des libertés civiles jusqu'aux élections d'octobre. – *(AFP.)*

NIGER : nouvelle attaque de la rébellion touarègue. – Un groupe de rebelles a attaqué, mercredi 23 février, les locaux de la Compagnie minière d'Akokan (COMINAK), près d'Arlit, à 800 kilomètres au nord-est de Niamey, et a tué deux militaires, selon la radio nationale. Cette attaque est la première depuis la rencontre, la semaine dernière, à Ouagadougou, entre des représentants du gouvernement et de la Coordination de la résistance armée (CRA), qui regroupe quatre mouvements de la rébellion touarègue. – *(AFP.)*

TOGO : la Cour suprême devra trancher le différend électoral. – La Commission électorale nationale a transmis, mercredi 23 février, les résultats du second tour des élections législatives de dimanche, en s'abstenant de les rendre publics dans leur intégralité. Conjugués à ceux du premier tour, ces résultats attribuent 38 sièges (sur 81) à l'opposition, 37 aux partis de la sensibilité présidentielle et un au premier ministre, Joseph Koffigoh. *«Les résultats* [complets] *vont être transmis à la Cour suprême pour appréciation en vue de la suite à donner»*, a indiqué le président de la Commission. – *(AFP.)*

VENEZUELA : amnistie pour un des dirigeants de la rébellion de février 1992. – Le lieutenant-colonel Arias Cardenas, un des dirigeants de la rébellion militaire de février 1992 au Venezuela, a été amnistié, mercredi 23 février, par le président Rafael Caldera. Les actions en justice contre quatre capitaines, trois lieutenants et deux sous-officiers ont par ailleurs été abandonnées. Au total, six officiers impliqués dans la tentative de coup d'Etat de février 1992 et quatre impliqués dans celle de novembre 1992 ont été libérés. Vingt officiers demeurent en prison, dont le lieutenant-colonel Hugo Chavez, chef de la rébellion. – *(AFP.)*

AFRIQUE

GABON

Plusieurs morts à Libreville où les troubles se poursuivent

Plusieurs quartiers populaires de Libreville étaient en proie à la violence, mercredi 23 février, trois jours après le début de troubles qui ont fait au moins cinq morts dans la capitale gabonaise. Le bilan des affrontements entre les forces de l'ordre et des petits groupes de manifestants, qui ont érigé des barricades, pourrait cependant être beaucoup plus lourd.

Ces violences ont commencé lundi, à la suite d'une grève générale illimitée lancée par la Confédération gabonaise des syndicats libres (CGSL) afin de demander des augmentations de salaires après la dévaluation du franc CFA. Lundi soir, l'état de mise en garde, qui interdit tout rassemblement et impose un couvre-feu, avait été instauré. Les forces de sécurité ont pris position autour des quartiers populaires et ont entrepris de dégager les barrages de pierres et de morceaux de bois. *«On est maintenant loin de la dévaluation ou de la politique, c'est la loi de la jungle qui s'installe* [dans certains quartiers populaires]*»*, soulignait un observateur.

Des magasins ont été pillés et des maisons incendiées, alors que certains «éléments incontrôlés» s'attaquaient à des étrangers, immigrés ouest-africains essentiellement. Une ressortissante béninoise a été grièvement brûlée après avoir été jetée dans une maison en flammes. Le quotidien gouvernemental *l'Union* a fait état du recours au supplice du collier, pratiqué en Afrique du Sud, qui consiste à passer un pneu au cou de la victime et à y mettre le feu.

Toujours selon *l'Union*, un responsable local du Parti démocratique gabonais (PDG, ex-parti unique majoritaire au Parlement) Jean Kamga-Komo, a été brûlé vif par des manifestants à son domicile, mardi, après la destruction par les forces de sécurité de Radio-Liberté, la station du Rassemblement national des bûcherons (RNB, principal parti d'opposition), commise *«à titre de représailles»*, selon le gouvernement, pour avoir appelé à l'émeute avant le début de la grève. Deux dirigeants du RNB, Jules Mba Bekale et André Eyeghe, ont été interpellés, selon l'Agence gabonaise de presse, ainsi que *«trente délinquants»*, selon l'état-major. – *(AFP.)*

« Le potentiel de crises et la réapparition des guerres en Europe

■ UNE CERTAINE SOLENNITÉ. Dans une salle du Sénat, Edouard Balladur a présenté, mercredi 23 février, le « Livre blanc sur la défense 1994 » aux sénateurs de la commission des affaires étrangères et de la défense et aux députés de la commission de la défense. Ce texte, dont il a pris l'initiative en mai 1993 et dont il avait confié la rédaction à une commission présidée par Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a été examiné en conseil de défense, mercredi 16 février, sous la présidence de François Mitterrand. En convoquant les élus des deux Assemblées, le premier ministre a donné une certaine solennité à cette réunion qu'il avait prévu d'organiser, à l'origine, dans les locaux de l'Ecole militaire.

■ L'ELYSÉE ASSOCIÉ. Le gouvernement renoue avec une pratique inaugurée par Michel Debré, il y a une vingtaine d'années, du temps où il fut ministre d'Etat chargé de la défense nationale. A partir d'une réflexion collective de vingt-cinq experts choisis par l'exécutif, le nouveau *Livre blanc sur la défense 1994* a été revu et remanié au ministère de la défense, notamment par la délégation aux affaires stratégiques, pour en faire un document d'inspiration gouvernementale. La présidence de la République y a été associée lors de l'étape finale. Mais elle ne disposait pas de représentant à la commission.

■ LES APPORTS DE M. MITTERRAND. En conseil de défense, M. Mitterrand a notamment rappelé que la France maintenait son moratoire sur les expériences nucléaires et qu'il ne pouvait y avoir de participation (au cas par cas) du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées à des instances de l'OTAN que sur autorisation du président de la République et du premier ministre, nommément désignés, et non pas seulement *« des plus hautes instances de l'Etat »*, comme il était dit dans la version initiale. M. Mitterrand a voulu marquer, jusqu'en 1995, les charges de sa fonction présidentielle dans des secteurs qui relèvent du secteur « réservé » (l'accord préalable du chef de l'Etat à chaque essai nucléaire depuis le général de Gaulle) ou du secteur « partagé » (les implications de défense dans les relations internationales de la France).

■ EXTRAITS. Le « Livre blanc sur la défense 1994 » est illustré de neuf planches (cartes, tableaux ou graphiques). Nous publions de larges extraits du document.

Première partie : le contexte stratégique

Chapitre 1 : perspectives internationales, évolution des risques et des menaces

« La France ne connaît plus de menace militaire directe à proximité de ses frontières (...). Après la disparition de l'antagonisme bipolaire (...), l'opposition entre richesse et pauvreté non seulement garde toute sa pertinence, mais menace de prendre un tour de plus en plus aigu. L'évolution des Etats-Unis d'Amérique (...) suscite des interrogations (...). Les Américains s'attachent avec vigueur à renforcer les fondements intérieurs de leur sécurité (...). L'Allemagne et le Japon sont désormais de plus en plus sollicités pour prendre leur part dans le maintien de la sécurité internationale (...). A moyen terme, l'Allemagne développera des forces et un équipement correspondant à ses responsabilités retrouvées de grande puissance (...). Le Japon s'est déjà doté d'un outil militaire nouveau (...). La politique de puissance de la Chine suscite des interrogations (...). Il n'existe pas un « Sud » mais des « Sud » où les Etats obéissent à des logiques très différentes, souvent opposées (...). Le risque existe d'une déstructuration et d'une division du monde de plus en plus forte entre pays riches, zones-tampons et zones misérables (...).

» L'Europe centrale et orientale est en proie à une instabilité dangereuse (...). Le potentiel de crises et la réapparition des guerres en Europe constituent une préoccupation prioritaire pour notre politique de défense.

» Le niveau d'équipement militaire de nombreuses puissances régionales devrait s'élever dans le domaine des armements classiques, mais aussi, du fait des pratiques de prolifération, dans celui des armes de destruction massive, y compris nucléaires, au début du siècle. Des menaces non strictement militaires pèseront sur la sécurité nationale (...), celles du terrorisme et des activités mafieuses. »

Chapitre 2 : les objectifs de la politique de défense

» Aux intérêts vitaux est attachée la survie de la nation. De ce fait le premier objectif de notre politique de défense demeure d'être en mesure d'assurer, seul si nécessaire, la défense ultime de nos intérêts vitaux contre toute menace quelle qu'en soit l'origine. L'intégrité du territoire national, comprenant la métropole et les départements et territoires d'outre-mer, de ses approches aériennes et maritimes, le libre exercice de notre souveraineté et la protection de la population en constituent le cœur aujourd'hui (...). La frontière entre les intérêts vitaux et les intérêts stratégiques de la France n'a pas à être précisée par avance (...). Cependant, nos intérêts stratégiques résident pour l'essentiel : d'une part, dans le maintien de la paix sur le continent européen et dans les zones qui le bordent à l'est et au sud, l'importance stratégique du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient étant particulière ; d'autre part, dans les espaces essentiels à l'activité économique du pays et à la liberté des échanges et des communications (...). Au-delà de ces intérêts qui répondent directement à une logique de sécurité, la France a des intérêts qui correspondent à ses responsabilités internationales et à son rang dans le monde.

» Notre politique privilégiera d'une part le développement progressif d'une capacité européenne propre en matière de défense, d'autre part notre participation à la constitution d'un espace de sécurité s'étendant à tout le continent. Cette fin de siècle est marquée par une vulnérabilité accrue des sociétés démocratiques (...). Une conception globale de la défense associe à la défense militaire une dimension civile et économique, mais aussi sociale ou culturelle ».

Chapitre 3 : le cadre de référence international de notre politique de défense

» L'OTAN demeure la principale organisation de défense, mais l'engagement américain, s'il est réaffirmé avec constance, revêtira des formes souples et moins massives que lors de la confrontation avec le pacte de Varsovie (...). Sur la base d'un effort national qui demeure la condition de la liberté de ses choix, la France se donne ainsi trois buts principaux : 1) Affirmer une ambition européenne en matière de défense. Le traité de l'Union européenne en définit le cadre. Ce choix conduit à écarter deux options extrêmes : celle qui s'en remettrait uniquement à des coalitions de circonstance et celle qui viserait à construire, dans un cadre européen de type fédéral, une organisation militaire intégrée ; 2) Rénover le lien transatlantique, en poursuivant l'adaptation de l'Alliance au futur contexte stratégique et à ses nouvelles missions, afin d'assurer la nécessaire permanence de l'engagement américain en faveur de la sécurité et de la stabilité de l'Europe ; 3) Éviter la reconstitution de blocs militaires antagonistes, en établissant un cadre de sécurité incluant la Russie et en tenant compte du processus d'élargissement progressif de l'Union européenne.

» La France développera la relation privilégiée qu'elle entretient déjà avec l'Allemagne (...). Avec la Grande-Bretagne, le niveau de notre coopération doit être sensiblement rehaussé. Nos deux pays partagent un statut de puissance nucléaire qui donne déjà lieu à une réflexion commune (...). Des relations spécifiques doivent être aussi développées avec nos autres partenaires. Il s'agit, en particulier, de l'Italie et de l'Espagne (...). Cette politique est indissociable de l'effort particulier qui doit être conduit par les Européens dans les domaines-clés pour la gestion des crises, que sont le renseignement, les systèmes de commandement et de communication, et les transports.

» L'affirmation de l'identité européenne de défense à travers l'UEO sera facilitée par le recours à des moyens existants de l'OTAN (...). Ce principe s'applique déjà à certaines forces alliées qui ont reçu ou recevront dans un proche avenir une double affectation à l'OTAN et à l'UEO (...). La France continuera de favoriser un renforcement de l'UEO complémentaire du rôle de l'OTAN (...). L'Alliance atlantique doit devenir un lieu où puisse s'affirmer aussi l'identité européenne de défense et de sécurité (...). Il convient en particulier de prévoir les moyens et l'organisation spécifiques à mettre en œuvre pour les missions autres que celles découlant de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord (1) et pour lesquelles il serait fait appel à des forces de pays n'appartenant pas à la structure militaire intégrée, comme la France et l'Espagne, ou même n'appartenant pas à l'Alliance, comme par exemple les nouvelles démocraties d'Europe centrale ou les pays nordiques (...).

» Il est en conséquence logique d'assurer la participation de la France aux réunions des instances de décision de l'OTAN, dès lors que l'engagement des forces françaises et nos intérêts sont en cause. La présence du ministre de la défense au Conseil atlantique, outre celle du ministre des affaires étrangères et celle du chef d'état-major des armées au Comité militaire, sont désormais décidées au cas par cas par le président de la République et le premier ministre.

» L'élargissement à terme de l'Union européenne justifie une action spécifique de l'UEO en direction des Etats qui ont vocation à y adhérer. La définition d'un statut particulier d'association va dans ce sens (...). On ne voit pas comment, à long terme, l'espace économique de l'Union européenne et l'espace concerné par une politique de sécurité et de défense commune pourraient ne pas se recouvrir (...). Conformément à sa double vocation de composante de défense de l'Union européenne et d'instrument de renforcement du pilier européen de l'Alliance, l'UEO devra également favoriser l'harmonisation entre ces rapprochements et l'évolution de l'Alliance.

» La politique de la France envers l'Organisation des Nations unies conjugue trois orientations : 1) Assurer l'autorité politique du Conseil de sécurité sur les missions placées sous l'égide de l'ONU et promouvoir une meilleure articulation des responsabilités entre l'échelon politique en charge des opérations de maintien de la paix et celui qui assure leur mise en œuvre par des moyens militaires ; 2) Renforcer l'expertise militaire mise à la disposition du Conseil de sécurité ; 3) Subordonner la participation d'unités françaises à des opérations des Nations Unies à des conditions politiques et d'organisation précises (...). Le Conseil de sécurité peut être amené à confier la gestion de certaines crises à des organisations régionales telles que la CSCE en Europe et l'OUA en Afrique, ou à des organisations politiques comme l'Union européenne. Il peut encore recourir aux moyens d'organisations à vocation militaire, telles l'OTAN ou l'UEO ».

» Il convient de réaffirmer le caractère permanent de notre intérêt pour le continent africain (...). La sensibilisation des armées africaines au respect de l'Etat de droit, leur déflation souvent nécessaire, la constitution ou la reconstitution de forces de sécurité garantes de l'ordre public sont des priorités. Cette action est essentielle pour permettre l'évolution vers la démocratie et le développement.

Deuxième partie : stratégie et capacités

Chapitre 4 : la stratégie de défense

» Nos moyens de défense auront à faire face à des scénarios beaucoup plus divers que dans le passé (...). Une telle évolution conduit à tirer deux séries de conséquences : 1) Notre autonomie stratégique sera de plus en plus tributaire de notre aptitude à maîtriser quelques fonctions-clés, hors nucléaire proprement dit : intelligence des situations, notamment par le renseignement (...) ; maîtrise des situations complexes ; mobilité stratégique.

» 2) L'articulation entre les moyens nucléaires et les moyens conventionnels est appelée à évoluer (...). Les systèmes nucléaires doivent garantir la crédibilité de la dissuasion dans des circonstances plus diversifiées que naguère et les moyens conventionnels sont appelés à jouer, dans certains cas, un rôle stratégique propre. Dès lors que les intérêts vitaux de la France ne sont plus menacés de façon immédiate, mais qu'en revanche ceux de la communauté internationale dont dépend notre sécurité le sont, il n'est pas anormal que les forces conventionnelles engagées au service de la sécurité collective tendent à occuper une place centrale (...). Il n'y a pas de rupture dans la stratégie, mais évolution des rôles respectifs des moyens nucléaires et des moyens conventionnels en fonction des scénarios. L'association de la dissuasion et de l'action dans notre stratégie de défense semble ainsi évoluer vers un nouvel équilibre.

» La stratégie nucléaire française est une stratégie de dissuasion, rejetant toute confusion entre dissuasion et emploi (...). Le concept français continuera de se définir par la volonté et la capacité de faire redouter à un adversaire, quel qu'il soit et quels que soient ses moyens, des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu d'un conflit, s'il cherche à s'en prendre à nos intérêts vitaux (...). En contrepartie de cette incertitude, nous devons disposer d'une capacité de marquer, le moment venu, dans des situations diverses, la limite de ces intérêts vitaux et de rappeler sans ambiguïté notre détermination : c'est le rôle de l'ultime avertissement (...). L'autorité politique française doit disposer à tout moment des moyens nécessaires et suffisants, à la fois sûrs et adaptés aux diverses situations auxquelles elle peut avoir à faire face (...). Dans ce cadre, le programme de simulation des essais constitue une priorité, déjà mise en œuvre dans le budget de 1994, et qui devra être renforcée.

Une majorité divisée sur les essais nucléaires

La mémoire courte de M. Chirac

Le président du RPR, Jacques Chirac, a reproché, mardi 22 février, au gouvernement et, plus particulièrement, à son ministre (UDF-PR) de la défense, François Léotard, d'avoir en quelque sorte manqué de courage en s'étant rallié, sans autre forme de résistance, à la décision de François Mitterrand de suspendre les essais nucléaires de la France (*le Monde* du 24 février).

A en croire l'ancien premier ministre, M. Léotard a, par son acceptation, contribué à affaiblir la crédibilité de la dissuasion et à retarder la modernisation d'un arsenal qui est d'autant plus nécessaire que la menace n'a pas disparu. A travers M. Léotard, c'était Edouard Balladur qui était visé.

Sur un plan militaire, on explique volontiers la « sortie » de M. Chirac par la crainte de certains de ses experts de voir apparaître ou se renforcer, notamment en Asie-Pacifique, des puissances nucléaires qui ne jouent pas le jeu de la doctrine – admise par les autres – du non-emploi des armes dites de destruction massive. Au premier rang, la Chine, mais aussi la Corée du Nord. Pour contrer ce risque, qui, en réalité, est loin d'être négligeable, les partisans de M. Chirac sont des adeptes convaincus du missile M.5, un projet de missile à longue portée (8 000 kilomètres) embarqué par les sous-marins de la nouvelle génération et prêt, le cas échéant, en 2005.

Le piège du missile M.5

Le moins qu'on puisse dire est que les conseillers actuels du gouvernement ne sont pas convaincus de l'absolue urgence du programme M.5 qui, par ces temps de « vaches maigres » pour le budget militaire, représente un engagement financier de 40 milliards de francs pour trois lots de seize missiles chacun. En revanche, le chef de l'Etat est aujourd'hui le plus ferme partisan du M.5, dont il entreverrait même une version dérivée, dite S.5, être aussi entreposée dans les silos du plateau d'Albion à la place des actuels missiles terrestres S.3D (*le Monde* du 11 janvier). La question de l'arrêt des expériences nucléaires, qui ne permettrait pas de mettre au point la tête TN-100 prévue si le moratoire était prolongé, n'en est pas une pour M. Mitterrand.

Il lui est déjà arrivé, dit-on, de spéculer, devant certains de ses interlocuteurs, sur la perspective d'installer sur le missile M.5 la charge explosive TN-75, qui arme actuellement le missile M.45 des sous-marins, pour n'avoir pas besoin de nouveaux essais.

M. Chirac, en s'en prenant à M. Léotard et, du même coup, à M. Balladur, doute visiblement des intentions réelles du président de la République. D'autres que lui, mais pas pour les mêmes raisons, comme René Galy-Dejean, un proche du premier ministre, parle du *« piège »* que M. Mitterrand aurait tendu à la majorité au pouvoir (*le Monde* du 18 février).

Autorité de la fonction

Le président du RPR est-il, sans le vouloir, tombé dans ce piège puisque l'effet de sa diatribe est, en fin de compte, d'accuser davantage les dissensions à l'intérieur même de la majorité ? Car, reprocher au gouvernement de *n'avoir* pas osé se dresser, quand il le fallait, contre les choix nucléaires du chef de l'Etat est, venant de M. Chirac, une attitude pour le moins surprenante.

D'abord, c'est oublier que la tradition de la Vᵉ République, depuis le général de Gaulle, confie au président, chef des armées, la mission d'avoir à autoriser lui-même chaque expérience nucléaire pour des motifs évidents de « retombées » diplomatiques éventuelles.

Depuis février 1960, c'est l'usage et nul chef de gouvernement ne l'a contesté. Pas même M. Chirac lorsqu'il a été premier ministre durant les septennats de Valéry Giscard d'Estaing et de M. Mitterrand. Mais surtout, ceux qui n'ont pas la mémoire courte se souviennent que M. Chirac, premier ministre du temps de la première « cohabitation », entre 1986 et 1988, s'est fait lui aussi « moucher » par le président de la République à propos du programme de « missiles à roulettes », comme on avait baptisé, à l'époque, un projet de missile stratégique qui, quand il n'était pas stocké sur des bases en période de paix, se serait déplacé à bord de camions banalisés dès une alerte de crise.

Face à son premier ministre, qui voyait dans la mobilité du système une garantie de moindre vulnérabilité, M. Mitterrand avait fait valoir son opposition radicale et définitive à ce qui lui paraissait être le meilleur moyen pour affoler les populations à un moment où, précisément, tout le monde avait besoin de garder son sang-froid. Le ton avait monté entre les deux hommes, le chef de l'Etat suspectant son premier ministre de chercher à empiéter sur ses prérogatives.

L'affaire avait publiquement éclaté, en octobre 1986, lorsque M. Mitterrand, assistant à un exercice au camp du Caylus (Tarn-et-Garonne), avait solennellement rappelé qu'il engageait l'autorité de sa fonction sur ce sujet. M. Chirac s'était retiré sur la pointe des pieds. Le « missile à roulettes » n'a jamais vu le jour.

J. I.

CLÉS/ *Repères*

■ 1972. – Le Livre blanc précédent date de 1972, durant le septennat de Georges Pompidou. Il avait été écrit sous la responsabilité quasi exclusive de Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale dans le gouvernement dirigé par Jacques Chaban-Delmas. Il se présentait en deux tomes, dont le premier évoquait l'environnement international et le second traitait de l'organisation et de l'équipement des armées.

■ 1993. – Vingt et un ans après, en mai 1993, Edouard Balladur a pris l'initiative de mettre en chantier un nouveau Livre blanc dont il a confié la conception à une commission de vingt-cinq membres (civils et militaires), animée par Marceau Long, vice-président du conseil d'Etat et ancien secrétaire général pour l'administration des armées (1967-1973).

■ A l'étranger. – Plusieurs pays ont, plus régulièrement que la France, recours à la rédaction d'un Livre blanc censé expliquer leur politique de défense. C'est le cas, par exemple, du Royaume-Uni ou de l'Allemagne.

■ Parlement. – L'étape suivante sera la présentation au Parlement, avant la fin de la session du printemps 1994, d'un projet de loi de programmation militaire. A la différence du Livre blanc, qui n'a pas de valeur législative, ce texte sera un engagement gouvernemental, assorti d'un échéancier financier, sur les réformes éventuelles dans l'organisation des armées, sur les effectifs militaires et, surtout, sur l'équipement nucléaire, spatial et classique. Cette loi couvrira les années 1995-2000.

constituent une préoccupation prioritaire »

» Les moyens conventionnels sont dorénavant définis d'abord par leur aptitude propre à contribuer à la prévention, à la limitation ou au règlement par la force, si nécessaire, de crises ou de conflits régionaux ne présentant pas le risque d'escalade aux extrêmes (...). *Dans tous ces cas, la stratégie française met l'accent sur la capacité des forces armées à arrêter la guerre, à limiter un conflit, et non à soutenir des guerres conventionnelles longues, incertaines et coûteuses.* »

Le Livre blanc énumère six scénarios d'emploi des armées et de la gendarmerie, dont *« les probabilités d'occurrence sont extrêmement différentes »* : 1) un *« conflit régional ne mettant pas en cause nos intérêts vitaux »*, avec un degré de probabilité élevé à court et moyen terme; 2) un *« conflit régional pouvant mettre en cause nos intérêts vitaux »*, considéré comme plausible à moyen terme; 3) une *« atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole »*, avec une probabilité relativement faible aujourd'hui, mais qui peut s'accroître au fil du temps; 4) la *« mise en œuvre des accords de défense bilatéraux »*, avec une probabilité très élevée et pouvant survenir sans délai; 5) des *« opérations en faveur de la paix et du droit international »*, un scénario qui peut évoluer *« vers un enlisement de plus en plus exigeant en moyens »*; 6) la *« résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale »*, un scénario *« très peu vraisemblable aujourd'hui, peu probable à l'horizon considéré, mais qui ne peut cependant pas être écarté, car il présente un risque mortel »* pour la France.

Quatre grandes catégories de missions sont assignées aux armées : 1) Préserver les intérêts vitaux de la France contre toute forme d'agression; 2) Contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen, dans la perspective d'une politique de défense européenne commune; 3) Contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international; 4) Assurer les tâches de service public, en renforçant les moyens et les organisations normalement chargées de la défense civile du territoire ».

Chapitre 5 : capacités des forces armées

Le Livre blanc évoque des *« capacités prioritaires »*, comme le renseignement (*« voir, écouter, comprendre, communiquer et évaluer les informations recueillies »*), les moyens du commandement-communication-contrôle (*« le système nerveux permanent des forces, de l'échelon central aux unités déployées sur la zone de crise »*) et *« la projection »* ou *« la mobilité stratégique »* (pour pouvoir intervenir à distance).

A propos de la dissuasion, le Livre blanc prescrit : *« La composante sous-marine est la mieux adaptée à une frappe en second. »* Il faut, d'autre part, *disposer d'armements répondant aux spécifications suivantes : 1) Apporter une diversification au regard des capacités de frappe en second et des vulnérabilités propres à chaque système d'armes, notamment vis-à-vis des défenses susceptibles de s'opposer à leur pénétration; 2) Posséder des caractéristiques techniques, la portée, la précision permettant de lui assigner, face à un adversaire menaçant nos intérêts vitaux, des objectifs adaptés à un ultime avertissement. »*

A propos du format global des armées, le Livre blanc fixe des *« objectifs pour la période des quinze ans à venir »*. La gendarmerie doit comprendre 95 000 à 100 000 hommes. L'armée de terre *« doit accentuer le développement de son aptitude à projeter des forces plus lourdes que par le passé »* : 120 000 à 130 000 hommes *« représentant huit à neuf divisions avec leurs soutiens »*. La marine devra comprendre une centaine de bâtiments *« incluant la capacité aéronavale proprement dite et une composante sous-marine, avec soixante-cinq à soixante-dix bâtiments de haute mer, dont une cinquantaine de combat, des flottilles d'avions de patrouille maritime et d'hélicoptères »*. L'armée de l'air devra représenter *« la valeur d'une vingtaine d'escadrons de combat* (2), *dont un réservoir de douze escadrons permettant en permanence la projection et la relève de six à neuf d'entre eux, auxquels il convient d'ajouter les moyens de la défense aérienne du territoire et les escadrons nucléaires. En outre, une vingtaine d'avions-ravitailleurs et une centaine d'appareils de transport tactique et logistique permettront d'assurer les capacités requises ».*

Troisième partie : les ressources

Chapitre 6 : les ressources humaines

« Longtemps élément de cohésion géographique, sociale et culturelle, le service national demeure le mode de recrutement le plus adapté au cadre et au contexte de la stratégie, des objectifs et de la politique de défense de la France, comme aux moyens qu'on peut y consacrer. Il se traduit par le choix d'un système mixte, associant professionnels et appelés (...). *Doivent lui être associées une professionnalisation accrue des armées et une universalité véritable du service national.*

» L'armée de métier ne permettrait pas de répondre à l'ensemble des missions déjà évoquées, sauf à imaginer des dépenses budgétaires et un flux d'engagements qui paraissent déraisonnables, voire hors de portée (...). *Le maintien du service national suppose que le plus grand nombre continue à l'effectuer. Pour être accepté, ce devoir doit demeurer universel. La dispense de service pour les jeunes filles n'apparaît pas comme une atteinte à ce principe et un service national féminin obligatoire n'a jamais paru nécessaire. »*

Le Livre blanc préconise une réforme des réserves, avec 450 000 à 500 000 hommes, soit *« une réserve plus réduite, plus disponible, mieux instruite, accordant la priorité aux cadres volontaires, véritables professionnels à temps partiel »*.

De même, le Livre blanc fait état de la nécessité d'augmenter la part relative des cadres d'active (officiers et sous-officiers) au sein des effectifs et d'intensifier l'effort de formation (accroissement de la part du recrutement externe, développement de la culture générale et de l'esprit interarmés, ouverture vers les armées étrangères et sur le secteur civil, droit des militaires à une seconde carrière). Enfin, il est dit qu'*« il convient de limiter les effets du cantonnement juridique, auquel sont astreints les militaires, aux seules situations justifiées par les caractéristiques et les risques de la mission. Rien ne doit être imposé aux militaires, notamment quant à leur liberté d'expression, qui les distinguerait des fonctionnaires sans nécessité reconnue. »*

Chapitre 7 : politique d'armement et stratégie industrielle

» La politique d'armement s'insère dans la politique industrielle du pays. Sa compétitivité est fondamentale (...). *De 1960 à 1985, cette industrie a été présente sur tous les créneaux d'équipement. Une telle situation n'est plus possible aujourd'hui et elle le sera encore moins à l'avenir* (...).

» La France doit rester pleinement compétente pour tout ce qui a trait au nucléaire et à son environnement (...). *Pour d'autres secteurs stratégiques, la France peut engager des coopérations, mais doit conserver les compétences et la capacité à développer et à fabriquer seule si nécessaire. »*

Pour le reste, *« il n'est pas de domaine qui ne puisse, à terme, dans le cadre d'objectifs communs et suivant les procédures à définir, être partagé avec d'autres pays européens* (...). *Aucun programme d'armement conventionnel majeur futur ne semble pouvoir échapper à la logique de la coopération* (...). *Cette politique implique que les Etats européens manifestent leur solidarité à travers une préférence européenne* (...). *L'objectif de toute stratégie de restructuration devrait être d'arriver, au niveau européen, à constituer, dans chaque secteur, des sociétés de taille mondiale. Les entreprises sont les premières responsables de ces alliances. Celles-ci doivent néanmoins être encouragées et accompagnées par les Etats* (...). *L'Etat ne pourra plus, comme par le passé, soutenir son industrie d'armement dans tous les domaines* (...). *L'ouverture du capital de certaines entreprises publiques leur donnera une plus grande mobilité stratégique et industrielle. Elle leur permettra de nouer des alliances porteuses de synergies* (...). *L'Etat doit, pour des raisons de compétitivité, inciter les entreprises à éliminer les surcapacités* (...). *Il est indispensable de diminuer le coût des programmes d'armement* (...). *La comparaison avec les prix pratiqués sur le marché international doit être recherchée chaque fois qu'il est possible et constituer un critère de choix* (...). *La France maintiendra son effort à l'exportation, à la mesure des besoins économiques qui le motivent et des objectifs politiques qu'elle poursuit* (...). *Elle conçoit sa politique d'exportation comme un élément de sa souveraineté ».*

Chapitre 8 : l'effort de défense

Le Livre blanc rappelle que la France consacre aujourd'hui 3,38 % de son produit intérieur brut à la défense. *« La mutation stratégique dans laquelle nous sommes entrés a un coût inéluctable* (...). *Dans ces conditions, la France maintiendra son effort sur l'ensemble de la période considérée* (...). *On peut estimer à au moins 3 % la croissance annuelle en volume nécessaire pour financer l'ensemble des programmes en cours* (...). *S'il est illusoire d'envisager un accroissement des ressources consacrées à la défense dans les prochaines années, leur maintien est une ambition qui implique de ne pas utiliser les crédits nécessaires comme un élément d'ajustement de l'équilibre budgétaire. Donnée pour le moyen terme, cette ambition se heurte cependant à une difficulté de court terme »*, en raison de la détérioration des finances publiques et de la dette (200 milliards de francs en 1993). *« Dans ce cadre, la stabilisation de l'effort de défense à son niveau actuel durant les quinze prochaines années nécessitera des choix. »*

Quatrième partie : défense et société

Chapitre 9 : l'armée et la nation

Le Livre blanc préconise la création de *« centres de recherche et de réflexion »*. Il évoque *« les critiques nées d'un développement insuffisamment maîtrisé »* des formes civiles du service national, qui occupent 27 000 appelés, soit 10 % du contingent. A propos de la défense civile, il souligne *« le caractère exceptionnel de l'intervention des armées »* dans le cas du maintien de l'ordre public – pour lequel les forces militaires actuelles ne sont pas formées – et il suggère que soient *« identifiées les unités des forces armées qui seront capables d'intervenir rapidement en tout point du pays »* pour *« des concours mesurés »* ou pour des missions d'appui et de soutien censées *« maintenir la continuité du service public »*.

(1) L'article 5 du traité de l'Atlantique nord fait obligation à tous les membres de l'Alliance atlantique de venir au secours de l'un des leurs qui aurait été agressé.

(2) Un escadron rassemble quelque vingt avions de combat.

Les deux artisans du document

Sous la présidence de Marceau Long, deux hommes – un civil et un militaire – ont été les principaux artisans du Livre blanc : Jean-Claude Mallet et le général de brigade Eric Pougin de La Maisonneuve, nommés secrétaires de la commission de vingt-cinq membres chargée de la réflexion qui a préparé la rédaction finale du document gouvernemental. Il n'y avait pas officiellement de représentant de l'Elysée à la commission.

Agé de trente-neuf ans, Jean-Claude Mallet, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA, agrégé de lettres modernes, est maître des requêtes au conseil d'Etat. Grand, souriant, l'œil vif et un peu moqueur, le corps toujours en mouvement, c'est un passionné, non dépourvu d'une certaine habileté, et c'est aussi *« une belle mécanique »*, comme on dit d'un haut fonctionnaire ayant le sens de l'Etat, efficace, travailleur et d'une intelligence très aiguisée. Il a servi au ministère des affaires étrangères, plus spécialement au centre d'analyse et de prévision, et au ministère de l'intérieur, comme délégué aux relations internationales auprès de Pierre Joxe, qu'il suit, en 1991, au ministère de la défense.

D'abord, il y est conseiller technique pour les affaires internationales et stratégiques. Puis il crée, en juin 1992, la délégation aux affaires stratégiques (DAS), forte d'une cinquantaine de personnes et comparable à ce qu'on appelle, au Pentagone, la direction des affaires politiques et militaires de la défense. François Léotard l'a, depuis, maintenu à cette direction.

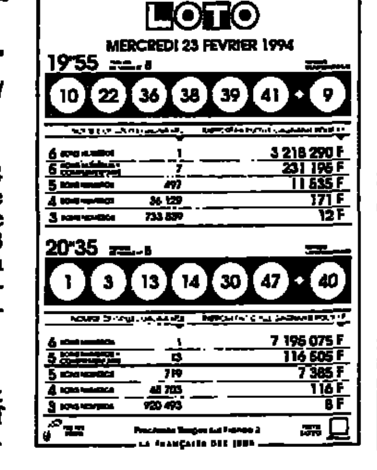
Agé de cinquante-cinq ans, Eric Pougin de La Maisonneuve, saint-cyrien, est un général atypique. Il a servi comme officier de la Légion étrangère, en Algérie, puis au Sahara, avant d'entrer dans l'arme blindée et la cavalerie. Mais, aujourd'hui, ce « cavalier », à la différence de ses pairs plus corporatistes, n'est pas un fanatique défenseur du char Leclerc. Il a servi au SIRPA, où il s'est attaché à développer les relations de l'armée avec les citoyens. Il passe deux ans, en 1981-1983, à Kinshasa où il forme la brigade blindée zaïroise. Puis il commandera le 6e régiment de cuirassiers à Olivet (Loiret).

Depuis 1990, il est secrétaire du conseil de défense présidé par le chef de l'Etat. Ce général est du vif-argent, connu pour ses écrits et ses propos souvent peu orthodoxes, sinon un brin provocateurs. Mais il a eu, en de nombreuses circonstances, plus d'une idée d'avance sur ses homologues, qui en règle générale n'apprécient pas beaucoup le déviant. Il vient d'être porté à la direction de la Fondation pour les études de défense (FED) présidée par Thierry de Montbrial.

J. I.

Une édition de poche

Le Livre blanc sur la défense 1994 sera publié en édition, au format de poche, vendredi 4 mars. L'ouvrage devrait comporter 320 pages. Il sortira aux éditions 10/18 et son prix devrait être de 37 francs.



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 février 1994

UN DÉCRET

– nº 94-159 du 23 février 1994 pris pour l'application de l'article 62 de la loi quinquennale nº 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, relatif au contrat d'insertion professionnelle.

UN ARRÊTÉ

– du 16 février 1994 modifiant l'arrêté du 27 juillet 1988 relatif aux manifestations commerciales.

Satisfaction prudente dans la majorité et dans l'opposition de gauche

A l'exception du Front national, la satisfaction prudente domine les réactions de la plupart des responsables politiques de la majorité comme de l'opposition après la présentation, mercredi 23 février, du Livre blanc sur la défense.

C'est le cas au RPR : pour Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise et conseiller de Jacques Chirac pour les problèmes de défense, *« ce Livre blanc est un exercice courageux et salutaire pour le pays »*. *« Courageux*, a-t-il expliqué, *car le gouvernement va ouvrir un débat et court donc le risque d'être critiqué. Salutaire, car la France a besoin d'un grand débat sur ce thème quatre ans après la chute du mur de Berlin. »*

Quant au débat sur les essais nucléaires, qui a suscité, le 22 février, de vifs échanges lors du déjeuner hebdomadaire de la majorité (*le Monde* du 24 février), M. Lellouche a ajouté : *« Le président de la République actuel s'oppose à la reprise des essais nucléaires. Nous sommes des républicains. Nous respectons la Constitution. Il n'y aura donc pas d'essais d'ici à la prochaine élection présidentielle. Cette décision reviendra au prochain président de la République. »*

Son collègue Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine et vice-président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a déclaré, lui aussi, qu'il s'agit d'un *« acte courageux et nécessaire du gouvernement après dix ans d'incohérence et d'affaiblissement de notre appareil de défense »*.

Toutefois, a-t-il ajouté, faisant notamment référence au projet de loi de programmation militaire qui sera examiné par le Parlement à la session de printemps, *« le problème est de savoir s'il y a une volonté pour permettre de tenir les ambitions affirmées ». « Comment multiplier les missions de nos armées quand l'état désastreux de nos finances ne permet pas de leur donner tous les moyens nécessaires ? »*, demande le maire de Rueil-Malmaison.

« Pas de problèmes de doctrine »

A l'UDF, Pierre-André Wiltzer, député de l'Essonne, estime que le Livre blanc est *« un exercice réussi (...), qui présente une analyse sérieuse des contraintes et des enjeux à l'horizon des années 2000 à 2015 ». « Il définit un certain nombre d'objectifs cohérents, autour desquels pourra désormais s'organiser notre politique de défense »*, a ajouté M. Wiltzer, qui se réjouit de la *« confirmation de la stratégie de dissuasion nucléaire »* et de la *« prise en considération de la perspective européenne »*.

Il déplore, en revanche, que la question de la reprise des essais nucléaires ne soit pas évoquée et y voit *« une conséquence de la situation politique actuelle au sein du pouvoir exécutif »*.

Au Parti socialiste, Jean-Michel Boucheron, député d'Ille-et-Vilaine, estime que *« le Livre blanc, tel qu'il se présente aujourd'hui, ne pose pas de problèmes de doctrine sur le plan des choses essentielles ». « Je pense, notamment, à la doctrine de dissuasion*, a précisé l'ancien président de la commission de la défense. *Le refus (...) de l'utilisation de l'arme atomique comme arme de champ de bataille est un point essentiel, de même le fait qu'il ne prévoit pas la reprise des essais nucléaires »*.

Les communistes, par la voix de Paul Mercieca, député du Val-de-Marne, se sont également dits *« satisfaits qu'il ait été indiqué que les essais nucléaires ne sont pas nécessaires pour la sécurité de la France »*.

En revanche, Bruno Mégret, délégué général du Front national, juge que le Livre blanc révèle *« une inquiétante dérive, visant à déconnecter les forces armées des seuls impératifs de la défense nationale ». « Le refus de reprendre les essais nucléaires, la volonté de se réengager dans les structures de l'OTAN et de donner à l'ONU des moyens militaires renforcés montrent que le gouvernement s'inscrit de plus en plus dans un schéma mondialiste, subordonnant les intérêts et les initiatives de la France à des décisions prises dans des enceintes internationales »*, a ajouté le responsable de l'extrême droite, pour lequel *« la logique de ce Livre blanc est de faire de l'armée française un instrument du nouvel ordre mondial »*.

Le souhaitable et le possible

Suite de la première page

En 1994, le Livre blanc, dont Edouard Balladur et François Léotard revendiquent la paternité, observe gravement, au contraire : *« La guerre est aujourd'hui revenue dans notre quotidien »* et *« la France est un des pays à responsabilités mondiales »*. Ce double constat, qui sera partagé par de nombreux spécialistes, justifiait à coup sûr une réflexion encore plus audacieuse.

Comment, dans ces conditions, le texte gouvernemental peut-il laisser au vestiaire les idées sinon révolutionnaires, du moins anticipatrices ou prospectives qu'on était en droit d'espérer – et peut-être d'exiger – d'un aréopage d'experts convoqué pour mettre en forme des réflexions qui devront tenir la route jusqu'en 2010-2015 ? Sans doute la difficulté tient-elle par essence à l'imprévisibilité des situations de demain, tant les cartes du jeu ont tendance à se brouiller ?

Mais redécouvrir le mérite et le bien-fondé de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur la globalité de la défense, continuer à maintenir dans un halo d'ambiguïtés la définition des *« intérêts vitaux »*, des *« intérêts stratégiques »* et des intérêts *« de rang »* de puissance (nouveau concept) de la France sous prétexte que les préciser revient à trop s'exposer, s'effrayer de ses propres témérités intellectuelles, parce que *« la résurgence d'une menace majeure* [de l'Est] *contre l'Europe occidentale »* a cessé d'être le scénario le plus probable, ne constituent pas la preuve d'un aggiornamento de la doctrine.

Pourtant, on distingue ici ou là quelques avancées nouvelles ou plus exactement la confirmation de thèses développées avant la parution du Livre blanc. On en prendra trois exemples.

Sur le nucléaire, d'abord. L'idée est entérinée d'une dissociation (on parle parfois de découplage ou encore de déconnexion) entre la stratégie nucléaire, qui a ses règles d'autonomie bien à elle, et les forces classiques, qui sont invitées à placer – davantage que par le passé – leur souplesse d'emploi au service de la « gestion » des crises.

Sur les alliances, ensuite. La France pourra désormais mieux tenir son rang à l'OTAN, dans des missions collectives de maintien de la paix, une fois que le feu vert lui en aura été donné par le chef de l'Etat et le premier ministre, étant répété que l'Union de l'Europe occidentale (UEO) reste, par excellence, l'instance communautaire de sécurité.

Sur l'industrie de défense et à l'intention des responsables de l'armement, enfin. Après les observations du Commissariat général du Plan en ce sens, le Livre blanc réaffirme que l'Etat ne peut plus tout se payer, que le coût des matériels est prohibitif faute d'un effort suffisant de productivité et que, au-delà de la *« préférence européenne »* qui doit devenir un réflexe, il faut savoir acheter à l'étranger puisque la France ne peut plus prétendre à tout produire par elle seule.

Un enfant de la cohabitation

Ce Livre blanc, en dépit de ses imperfections, était sûrement une nécessité. L'était-il si vite et si tôt, à un an *grosso modo* de l'élection présidentielle, c'est-à-dire d'un scrutin qui doit permettre aux Français de désigner celui d'entre eux qui sera le chef des armées et qui, donc, a sa conception de la défense du pays ? En d'autres termes, quelles peuvent être la longévité et la légitimité de ce contrat passé entre les forces armées et les citoyens qu'elles protègent ? Ce n'est pas une interrogation totalement dépourvue de sens.

D'aucuns, qui ne sont pas des opposants systématiques, disent que ce Livre blanc a en quelque sorte la dégaine d'*« un bâtard de la cohabitation »*, qui se serait contenté d'élever au rang de doctrine le plus petit commun dénominateur. Le propos est rude. D'autres préfèrent s'en tenir à l'expression d'*« enfant de transition »*, avec une année 1995 fertile en inconnues politiques pour la France et une fin de siècle qui risque d'amener des bouleversements radicaux dans son environnement géostratégique, sur ses atterrages européens.

Les difficultés se corseront davantage lorsque MM. Balladur et Léotard présenteront, dans la foulée du Livre blanc, une loi de programmation militaire, avant l'été, au Parlement.

Ce document sera autrement plus astreignant, puisqu'il a force de loi. Il est avant tout un engagement de dépenses pour la période 1995-2000. Nul n'ignore déjà qu'il donne du fil à retordre à ses auteurs, comme on a pu le constater au conseil de défense où, faute d'avoir été « bouclé » dans les temps, le texte de loi a été renvoyé à un examen ultérieur. Or, le Livre blanc prédit qu'il faudra choisir entre les différents projets d'armement au train où va le budget de la défense. Les armées buteront sur ces dures réalités. Il y a fort à parier, alors, que ne manqueront pas d'éclater, dès ce printemps, les incohérences entre le souhaitable du Livre blanc et le possible (l'impossible, surtout !) de la loi de programmation.

JACQUES ISNARD

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse a diffusé un communiqué du premier ministre, dont voici des extraits :

• La politique d'intégration
Les plus défavorisés.

3. – Le projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la diversité biologique sera soumis au Parlement lors de la session de printemps.

4. – La France joue un rôle important dans la négociation d'une convention sur la lutte contre la désertification. La dernière session des négociations se tiendra dans notre pays.

Le ministre de l'environnement organisera en juin prochain une deuxième conférence nationale de l'environnement, consacrée à la mise en œuvre des décisions du sommet de Rio.

• « Marées noires »

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de protocoles signés le 27 novembre 1992 et modifiant les conventions du 29 novembre 1969 et du 18 décembre 1971 relatives, respectivement, à la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et à la création d'un fonds international d'indemnisation de ces dommages (...).

• Langue française

(Lire page 14.)

• « Autoroutes » de l'information

(le Monde du 23 février.)

• Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Cheptainville (Essonne).

Les rapports entre MM. Chirac et Balladur

Le RPR cherche à calmer le jeu

La volonté d'apaisement semble avoir repris le dessus dans la majorité, après l'exacerbation de la rivalité entre Jacques Chirac et Edouard Balladur manifestée, mardi 22 février, à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de Matignon (*le Monde* du 24 février) qui réunit, autour du premier ministre, les dirigeants du RPR et de l'UDF.

Plusieurs personnalités de l'UDF et du RPR formations se sont exprimées, mercredi, pour prôner l'unité au sein de la majorité, après les vifs échanges qui avaient marqué le déjeuner de la veille à l'Hôtel Matignon. M. Chirac lui-même, vingt-quatre heures après avoir sévèrement mis en cause la la politique de défense du gouvernement, a affirmé que *« le succès de l'action de redressement conduite par le gouvernement impose une absolue unité au sein de la majorité »*.

Cette union est *« un élément essentiel du redressement indispensable pour la France »*, a ajouté le président du RPR, venu soutenir, mercredi soir, le maire de Nice, Jean-Paul Barety, candidat à l'élection législative partielle destinée à remplacer l'ancien député Christian Estrosi, sanctionné par le Conseil constitutionnel.

Simultanément, le RPR a publié un communiqué déclarant *« profondément choquante la manière dont les propos qui sont tenus dans les déjeuners de la majorité sont systématiquement rapportés à l'extérieur ». « Il n'est pas sain de dresser ainsi, les uns contre les autres, les responsables de la majorité »*, estime le RPR qui trouve anormal que *« ces derniers ne puissent avoir des débats de fond sans que leurs propos ne soient immédiatement colportés »*. Cette formule confirme, s'il en était besoin, la réalité de l'opposition entre MM. Balladur et Chirac, mais cela n'empêche pas le RPR de conclure que le mouvement *« et son chef continueront à suivre la voie qu'ils se sont fixée depuis onze mois, c'est-à-dire soutenir en toute clarté l'action du gouvernement »* car, affirme le communiqué, *« la majorité a plus que jamais besoin de cohésion »*.

Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, avait été le premier à entonner cette antienne, dès la sortie du conseil des ministres, mercredi, en déclarant que la majorité *« n'avait pas les moyens de se payer le luxe d'une division »*, ce qui valait aussi confirmation des informations relatives au déjeuner de la veille. La volonté d'apaisement manifestée au sein du RPR impose, d'ailleurs, quelques numéros d'équilibriste à certains de ses membres.

« Loyauté » et « fidélité »

Ainsi en est-il pour Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, qui, interrogé mercredi après-midi dans les couloirs du Palais-Bourbon, affirmait que *« ce que dit Jacques Chirac, lors des déjeuners de la majorité à Matignon, c'est ce qu'il entend en parcourant le pays »*, en précisant qur le président du RPR *« étant un peu plus disponible que le premier ministre, il peut être plus à l'écoute de l'ensemble de nos compatriotes »*.

L'UDF s'est mise à l'unisson du RPR. François Léotard, ministre de la défense, qui avait été la première cible des attaques de Jacques Chirac, lors du déjeuner de mardi, pour avoir soutenu la prolongation du moratoire des essais nucléaires, a lui aussi mis en garde contre la menace que représentait la division de la majorité. *« Je crois que le moment n'est pas venu de jeux qui sont des jeux dangereux et qui devraient être interdits (...) par deux fois, en 1981 et 1988, nous avons su ce qu'était la division de la majorité et où elle menait. Je souhaite qu'on ne renouvelle pas une troisième fois cette douloureuse expérience »*, a affirmé M. Léotard qui s'exprimait l'occasion de la présentation du « livre blanc » sur la défense.

Jeudi matin, sur France-Inter, le ministre de la défense a rappelé Jacques Chirac au respect de la Constitution, en expliquant que la *« première condition »* pour un postulant à *« une charge aussi importante que la présidence de la République »* est de faire *« une sorte de serment moral (...) avant même d'être candidat »*, consistant à dire : *« Je respecte la fonction que je brigue et je respecte l'ensemble des textes qui régissent les Français, c'est-à-dire la Constitution, les ordonnances de 1959, la fonction même du président. »* M. Léotard a laissé entendre, en outre, qu'Edouard Balladur était la véritable cible de M. Chirac. *« Je n'ai pas l'impression que ç'ait été moi qui ait été la vraie cible dans cette affaire, mais, passant là par hasard, je prends quelques balles »*, a-t-il déclaré.

Jeudi matin, M. Raoult estimait sur RMC, qu'il n'y a pas de rivalité entre MM. Chirac et Balladur, même s'il peut se dessiner *« une différence d'opinions sur un certain nombre de sujets ». « Ce qui compte*, ajoutait M. Raoult, *c'est de voir le vote du RPR à l'Assemblée nationale. Le RPR est toujours derrière le premier ministre. Nous avons une loyauté envers Edouard Balladur et une fidélité envers Jacques Chirac. »*

De son côté, Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie, en se prononçant pour une candidature unique de la majorité en 1995, dans *le Figaro* de jeudi, explique que *« l'espérance d'une candidature unique est la plus forte au sein de la majorité, meurtrie par l'expérience des compétitions fratricides ». « Trop d'exemples récents prouvent que nous ne savons pas éviter que ces compétitions ne se transforment en déchirures »*, ajoute M. Longuet qui estime que *« des « primaires », organisées et encadrées dans le temps, paraissent plus que jamais opportunes pour départager les différents candidats »*.

C. B.

Un mois après le congrès du parti

M. Hue met en place la nouvelle direction du PCF

Le comité national du Parti communiste français se réunissait, jeudi 24 février, pour procéder, après présentation d'un rapport de Robert Hue, à l'élection de son secrétariat et à la répartition des responsabilités entre ses principaux dirigeants. Ce sera une nouvelle occasion pour vérifier la marge de manœuvre dont dispose le nouveau secrétaire national du PCF.

Robert Hue le confiait récemment à quelques journalistes réunis dans sa mairie de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) : *« L'après-Marchais ne sera pas de l'anti-Marchais. »* Sage précaution, sans doute, mais le ton est nouveau : on ne parle pas comme cela, d'ordinaire, place du Colonel-Fabien. A la différence de bien d'autres dirigeants du Parti communiste, qui s'en tiennent à un discours-type, M. Hue n'hésite pas à parler de lui, de sa famille, de ses lectures (Pierre Bourdieu et Roland Cayrol), de ses émissions favorites à la télévision. Avant même son élection, lors du vingt-huitième congrès du PCF, le nouveau secrétaire national avait marqué sa différence en insistant sur sa volonté de dialogue avec les forces progressistes. En trois occasions au moins, en l'espace d'un mois, il a tenté d'envoyer des signaux pour traduire le changement intervenu à la tête du PCF.

A « L'heure de vérité », le 6 février, sur France 2, M. Hue s'est démarqué une première fois de son prédécesseur en affirmant, à propos de l'expérience des pays de l'Est : *« Il est évident que ce qui a pu apparaître globalement positif ne l'était pas. »* Il prenait ainsi, précisément, le contrepied de la célèbre formule utilisée par Georges Marchais en 1979, lors du vingt-troisième congrès du PCF. *L'Humanité* du lendemain ne s'y est du reste pas trompée : en supprimant le mot *« globalement »* de la citation, elle atténuait la portée du propos.

Peu après, dans un entretien publié par *le Parisien* du 11 février, M. Hue est revenu en ces termes sur cet épisode : *« Dans son livre intitulé* Démocratie, *Georges Marchais avait déjà dit que cette phrase ne correspondait plus à la réalité. Moi, j'ai dit les choses comme je croyais devoir les dire devant les Français. Nous en avons reparlé* [avec M. Marchais]. *Il n'y a pas de problème entre nous* (1). »

« Une nouvelle construction politique »

Lors d'une première réunion publique, le 15 février, à Vitry (Val-de-Marne), le secrétaire national a commencé, ensuite, à développer sa stratégie pour *« une nouvelle construction politique »*. Tout en prenant la précaution de dire qu'il ne saurait être question de renouer avec l'Union de la gauche et le Programme commun de gouvernement, il a affirmé qu' *« il ne peut être question, non plus, de s'interdire de mettre le pied sur le terrain politique »*. N'est-ce pas là une critique, en creux, du *« rassemblement des gens »*, dont la direction du PCF n'a jamais précisé quelle pourrait être la traduction politique ?

Enfin, dans un article publié le 17 février par *l'Humanité*, M. Hue a précisé les insuffisances de la réponse politique apportée par le Parti communiste. *« Si la montée du mouvement social pour résister à la politique de la droite est aujourd'hui patente*, écrivait-il, *il est tout aussi net que ce qui freine cette montée, c'est l'absence d'une perspective progressiste nouvelle. »* Dans ce même article, il regrettait qu' *« on ne se parle pas »* entre *« gens de gauche »* et, sous une forme très prudente, il esquissait cette perspective nouvelle dans laquelle une *« composante la plus antidroite »*, le Parti communiste, pourrait trouver sa place *« au sein d'une gauche pluraliste, plus équilibrée ». « Allons à la rencontre de notre peuple, en évitant aussi bien le repli craintif sur soi-même, qui ne fait rien avancer, que l'esprit de polémique et de règlement de comptes stérile »*, concluait M. Hue. Or qui sinon, la direction du parti, s'est replié ?

Pour le secrétaire national, *« une grande attente se dessine pour voir si les signaux perçus* [lors du vingt-huitième congrès] *se confirmeront ». « Nous sommes résolument décidés à répondre à cet intérêt, à ne pas décevoir cette attente »*, affirme-t-il. Il lui faut, cependant, composer avec l'ensemble de la direction du PCF : la répartition des responsabilités à laquelle le comité national devait procéder jeudi sera, à ce propos, parfaitement éclairante.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Dans son livre, paru en 1990, M. Marchais s'explique ainsi sur sa formule : *« Emploierions-nous les mêmes mots aujourd'hui ? Onze ans se sont écoulés, qui ont vu beaucoup d'événements. Il n'y avait eu, en 1979, ni la crise polonaise, ni l'échec de la forme archaïque du socialisme en Europe de l'Est, ni Tiananmen, ni Timisoara. Notre appréciation actuelle tient, bien sûr, compte de tout cela, comme des progrès de nos analyses et de nos réflexions, et je pense que nous la formulerions autrement. »*

Jacques Fouchier est mort

Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le gouvernement de Raymond Barre, de 1978 et 1981, est mort, mercredi 23 février, à son domicile de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres), des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Né le 10 juin 1913 à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres), vétérinaire à Saint-Maixent-l'Ecole de 1938 à 1958, Jacques Fouchier avait été élu conseiller général (indépendant) dans le premier canton de cette ville en 1951, député (indépendants et paysans) des Deux-Sèvres en novembre 1958, puis maire de Saint-Maixent en avril 1959. Président du conseil général de 1957 à 1970, année où il avait été battu aux élections cantonales, il avait été constamment réélu député jusqu'en mars 1986, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Il avait siégé dans divers groupes centristes, puis dans celui des républicains indépendants (giscardiens).

Président du conseil régional Poitou-Charentes entre 1975 et 1978, Jacques Fouchier était devenu, après les élections législatives de mars 1978, secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le gouvernement dirigé par Raymond Barre. Il avait conservé cette fonction jusqu'en 1981 et s'était éloigné de la vie politique à partir de 1986.]

JUSTICE

Au sujet d'un transfert opéré en 1988

Perquisition au siège du club de football de Strasbourg

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Cinq inspecteurs de police ont procédé, mardi 22 février, à une perquisition au siège du Racing club de Strasbourg (RCS). Cette perquisition ne concerne pas la gestion actuelle du club mais celle du couturier Daniel Hechter, président du RCS entre 1986 et 1989. La justice veut éclaircir les conditions du transfert, en juin 1988, du joueur brésilien Chaves Edivaldo de Oliveira, dit «Pita».

Entre l'indemnité de mutation (6 millions de francs) versée à son club de Sao-Paulo, les salaires et primes (contrat pour deux ans), les différentes commissions octroyées à plusieurs intermédiaires, le Brésilien avait coûté 12 millions de francs pour des prestations d'une durée totale inférieure à cent minutes. Après la signature de ce contrat, le service médical du club avait décelé chez lui une *«fracture de fatigue»*.

Une instruction ouverte en juillet 1992

Aujourd'hui, la justice s'intéresse aux sommes versées à l'ancien joueur Mardochei Shpigler (540 000 francs) et à Charles Giscard d'Estaing (210 000 francs), neveu de l'ancien président de la République, et surtout à la société Redstock de Zurich, auprès de laquelle Pita avait demandé le versement de sa part du transfert (2,3 millions de francs).

En saisissant toutes les pièces comptables du dossier, les enquêteurs cherchent à identifier les dirigeants de cette société qui, semble-t-il, n'existe plus.

La question que tout le monde se pose à Strasbourg est de savoir pourquoi la justice a attendu si longtemps pour procéder à une perquisition alors que l'instruction de l'affaire avait été ouverte en juillet 1992, après la publication d'un audit comptable demandé par le maire, Catherine Trautmann (PS). Ce rapport faisait apparaître un déficit cumulé de 80 millions de francs.

MARCEL SCOTTO

CORRUPTION : cinq personnes mises en examen et écrouées à Saint-Denis de la Réunion. – Deux adjoints au maire socialiste (Gilbert Annette) de Saint-Denis de la Réunion, Michel Chane-Liat et Gabriel Armoudom, ont été mis en examen pour corruption et écroués, mercredi 23 février, dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment d'argent de la corruption par l'intermédiaire de diverses sociétés (*le Monde* du 23 février). Charles Samathy, membre du cabinet du maire, ainsi qu'un homme d'affaires local, René Gastaldi, et son associé, François-Alexandre Guyot, ex-consul honoraire des Seychelles à la Réunion, ont été par ailleurs mis en examen pour complicité de corruption et écroués.

Un policier devant le tribunal correctionnel de Paris

Mortelle incompétence

Près de quatre ans après les faits, Jean-Louis Scombart, enquêteur de police, comparaissait mercredi 23 février devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, sous la prévention d'homicide involontaire pour avoir, le 20 juin 1990, tué un suspect désarmé lors d'une interpellation. Le jugement sera rendu le 23 mars.

A l'angle du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain, la foule se retourne sur une bousculade. Deux hommes roulent à terre, l'un d'eux se relève, passe une menotte au poignet gauche de son adversaire. Tout le monde a compris : c'est une arrestation. La foule se masse. Un taxi s'arrête pour regarder. Un troisième homme arrive, armé d'un revolver. L'arme passe de sa main droite à sa main gauche et il en appuie le canon sur la nuque de l'homme allongé au sol. Une détonation éclate. Tous les témoins voient alors le visage horrifié de Jean-Louis Scombart qui crie : *«Oh! Non !...»* et pose son arme au sol. La tête fracassée, Roméo Raducanu, trente-trois ans, marié, trois enfants, mourra à l'hôpital quelques instants plus tard.

Depuis le début de la matinée, neuf policiers suivent trois hommes et deux femmes soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafic de chèques de voyage volés. La filature les a menés dans ce quartier où le groupe de suspects a pénétré à plusieurs reprises dans des agences bancaires et des bureaux de change. Le temps d'une vérification et l'information tombait sur la radio portative des policiers : les chèques de voyage échangés étaient volés. C'était aussi le signal de l'interpellation car l'enquête se tranformait en flagrant délit.

«L'interpellation sans arme»

«Je pense qu'il a dû bouger la tête. J'avais la main crispée sur le revolver», raconte ce policier bien noté, sans pouvoir expliquer comment le coup est parti. Car il est formel : il n'avait pas armé le chien. La présidente, Martine Ract-Madoux ne comprend pas : *«Ça vous paraît quelque chose de raisonnable de mettre le canon d'une arme portée de la main gauche sur la nuque d'un suspect allongé, alors que sa tête est coincée sous une barrière, qu'un policier a un genou sur lui et qu'il a le bras gauche menotté?»* Le magistrat ne comprend pas non plus pourquoi ce policier était le seul à avoir sorti une arme.

Les explications de Jean-Louis Scombart font alors apparaître que le groupe était composé de policiers provenant du 5e cabinet de délégation judiciaire et de renforts du 10e cabinet de délégation judiciaire auquel ils appartenaient. Or, il semble que les fonctionnaires du 5e cabinet avaient l'habitude d'intervenir sans arme. Scombart n'appartient visiblement pas à la même école. *«Au 10e cabinet, lorsque nous faisons de la voie publique, nous sommes toujours armés»*, constate-t-il. *«Vous n'avez pas été formé à faire des opérations sans arme?»*, demande la présidente. Manifestement ému, comme s'il avait compris que cette mortelle incompétence était le nœud du drame, Scombart secoue la tête : *«Non madame...»*

Tout était dit. Pourquoi fallait-il que ses collègues Oliver Copin et Pierre Rannou viennent raconter qu'en fait ils étaient tous armés mais que les armes ont été ramassées quelques instants avant l'interpellation pour être mises dans un sac, porté par l'inspecteur divisionnaire commandant l'opération? Une histoire étrange à laquelle ni la présidente ni le substitut, Edith Dubreuil, n'accordent le moindre crédit. Comment des policiers formés, par nature, au piège de la procédure, ont-ils pu croire un instant que ce discours serait entendu par les magistrats, alors que rien dans la longue instruction menée depuis les faits ne vient conforter ces affirmations? Cette attitude, que l'esprit de corps ne suffit pas à expliquer, irrite le parquet et la présidente.

Le substitut demande 18 mois à deux ans de prison avec sursis en stigmatisant *«l'imprudence qui devient folie»*. De son côté, Me Jean-François Le Petit, défenseur de Scombart, préfère parler de maladresse en ajoutant : *«Il a fallu cet accident pour que le ministère de l'intérieur diffuse une circulaire sur l'usage des armes et que des cours de formation à l'interpellation soient donnés»*. Dans ce propos, il rejoint le substitut, car en apprenant que l'inspecteur Rannou, policier depuis 1977, avait subi son premier stage de formation aux opérations sans arme après les faits, Mme Dubreuil s'était exclamée : *«Après plus de quatorze ans de pratique policière, votre hiérarchie se soucie enfin de vous apprendre l'interpellation sans arme!»* Une hiérarchie bien absente de ce procès qui a d'autres facettes aussi navrantes. Pourquoi une affaire aussi simple a-t-elle demandé plus de trois ans d'instruction? Devant ce délai, la famille de M. Raducanu a obtenu de la cour d'appel de Paris, le 22 mai 1992, une provision de dommages et intérêts de 25 000 francs qui n'a toujours pas été versée.

MAURICE PEYROT

TOXICOMANIE

A la suite d'un recours déposé par une étudiante

La chronologie du décret de 1987 sur la mise en vente libre des seringues est précisée

Réagissant au recours pour excès de pouvoir déposé par une étudiante en droit afin d'obtenir l'intégralité des documents préparatoires au décret du 13 mai 1987 qui libéralisa la vente des seringues en pharmacies, le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville a, dans un communiqué publié mercredi 23 février, indiqué que *«l'intéressée recevra ces documents très prochainement»*.

Il aura fallu la révélation, dans ces colonnes (*le Monde* daté 20-21 février), du recours pour excès de pouvoir déposé par une étudiante, Sophie Bourla, contre le ministre de la santé, auprès du tribunal administratif de Paris, pour que le ministère réponde à sa demande. Préparant un mémoire de DEA sur la réglementation de la vente de seringues, l'étudiante avait en effet demandé la communication du dossier préparatoire au décret du 13 mai 1987 qui libéralisa la vente des seringues en pharmacies. Déçue par le caractère *«incomplet»* des documents qui lui furent communiqués, elle saisit la commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui émit un avis favorable à sa requête le 11 juin 1993.

Le communiqué publié mercredi 23 février indique que Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, *«a immédiatement demandé une enquête administrative, dont il résulte que l'étudiante a bien obtenu communication, par l'Agence du médicament (...) d'une partie de ces documents, et que les autres documents ne lui ont pas été communiqués à la suite d'un malentendu, d'ordre purement administratif (...)»*. Le communiqué précise que *«l'intéressée recevra ces documents très prochainement»*.

Nous avons pu prendre connaissance de ces nouvelles pièces qui permettent d'établir une première chronologie de la prise de décision :

● Un communiqué de presse de Michèle Barzach, alors ministre délégué à la santé, en date du 16 octobre 1986, précise que *«la mesure est effectivement à l'étude, mais qu'aucune décision n'a encore été prise»*.

● Une note du 20 octobre 1986 au directeur de la pharmacie et du médicament, Jacques Dangoumau, indique que la commission des stupéfiants et psychotropes *«n'est pas en mesure d'avancer un avis sur le plan scientifique et technique»* et qu'*«il semble que la solution soit une décision d'opportunité politique»*.

● Les positions des organismes de représentation professionnelle des pharmaciens (deux sur quatre s'opposaient à la mesure) et celle de l'Académie nationale de pharmacie qui suggère, le 4 décembre 1986, de modifier la réglementation de la vente des seringues *«de façon à en permettre une diffusion plus adaptée»*.

● Une lettre du 14 janvier 1987 du président du conseil national de l'ordre des médecins ne voit *«pas d'inconvénient à ce que les seringues soient vendues sans ordonnance par les pharmaciens»*, ajoutant entre parenthèses : *«sans nous faire trop d'illusions quant à l'effet de cette mesure sur le comportement des toxicomanes»*.

● Le projet de décret adressé le 28 janvier 1987 à tous les ministères concernés, ainsi que deux versions non datées d'un «rapport au premier ministre» d'un feuillet sur le sujet.

Un parallèle avec le sang contaminé

Dans son mémoire, Mlle Bourla dénonce un retard *«politique et non sanitaire»* qui aurait entraîné la contamination par le virus du sida d'au moins douze cents toxicomanes. Claude Olievenstein, qui était l'auteur du décret du 13 mars 1972 restreignant la vente des seringues, avait suggéré sa réforme dès le 1er avril 1985. Le 30 août 1985, Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, qualifiait la mesure de libéralisation de *«proposition très sérieuse»*. Au début du mois de juin 1986, un groupe de travail sur le sida, coordonné par le professeur Maurice Rapin, avait remis à Mme Barzach un rapport commandé par son prédécesseur, qui prônait, parmi d'autres propositions, la libéralisation de la vente des seringues, alors même qu' *«une partie du corps médical et du public pourrait ressentir la libéralisation de la vente de ces produits comme un encouragement de la toxicomanie.»*

Fallait-il entendre les quelques voix qui s'élevaient et prendre le risque d'affronter les professionnels et le public, majoritairement hostiles? Peut-on, ainsi que n'hésite pas à le faire Mlle Bourla, rapprocher cette affaire de celle du sang contaminé et mettre en cause ici aussi une opacité dommageable dans les mécanismes de prise de décisions alors qu'à la différence de ce qui se passait à propos de l'utilisation des facteurs antihémophiliques chauffés ou nonchauffés ou des collectes de sang à hauts risques, le débat faisait rage dans la presse générale et spécialisée?

LAURENCE FOLLÉA

DROGUE : deux importantes saisies sur le port du Havre. – Les services des douanes ont saisi 306 kilos de cocaïne et 1 585 kilos de résine de cannabis dans des conteneurs sur le port du Havre dans le cadre de deux enquêtes menées conjointement avec le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rouen, a annoncé, mercredi 23 février, le procureur de la République du Havre, Marc Gaubert.

REPÈRES

ACCIDENT

Quatre militaires de la DGSE tués au cours d'un exercice

Quatre appelés du contingent ont trouvé la mort, jeudi matin 24 février, au cours d'un exercice de nuit sur la rivière du Faou, près de Hanvec (Finistère). Les quatre militaires se trouvaient sur un canot Zodiac, avec deux autres appelés, qui ont pu être sauvés au moment de l'accident.

Les six soldats terminaient leur formation au centre spécial d'entraînement de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), à Quelern, près de Lanvéoc-Poulmic. Une enquête a été confiée à la gendarmerie de Brest pour déterminer les causes de l'accident.

Selon la préfecture maritime, quatre bâtiments-école du Centre d'instruction naval (CIN) de Brest, deux embarcations de l'Ile-Longue et sept plongeurs-démineurs ont participé aux recherches pour tenter de retrouver les corps des quatre disparus. Les familles n'étant pas encore prévenues, les autorités militaires se refusaient à donner les identités jeudi en fin de matinée.

ÉDUCATION

Ouverture prochaine de la consultation sur l'école

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a de nouveau reçu, mardi 22 et mercredi 23 février, les organisations syndicales de l'enseignement pour évoquer les mesures d'urgence qui devraient être adoptées à l'issue du conseil des ministres du 2 mars, après les derniers arbitrages budgétaires. Des créations d'emplois, – d'ores et déjà jugées notoirement insuffisantes par les syndicats – seraient prévues, avec un ensemble de mesures de «redéploiement» des moyens actuels. La Fédération syndicale unifiée (FSU) avait, il est vrai, placé la barre très haut en réclamant une «rallonge» de 1 milliard de francs avec plusieurs milliers d'emplois à la clé. Pour éviter le «saupoudrage», la FEN et la CFDT ont, de leur côté, demandé des moyens significatifs dans les zones d'éducation prioritaires et les zones rurales.

M. Bayrou a, par ailleurs, précisé le calendrier et les modalités de la consultation sur l'avenir du système éducatif. Ce débat, intitulé «Un nouveau contrat pour l'école» et ouvert non seulement aux syndicats, aux associations de parents d'élèves, mais aussi à des personnalités extérieures, experts, élus locaux, débutera, vendredi 4 mars à l'UNESCO, lors d'une rencontre générale préalable à la constitution de quatre groupes de travail sur les missions de l'école, l'école et la société, la vie des établissements et enfin les métiers de l'éducation. Le rapport final de cette consultation devrait être publié à la fin du mois de mai.

MÉDECINE

Le groupe de sécurité viral est chargé d'étudier les immunoglobulines de la firme Baxter

Après la décision prise mardi 22 février par la firme pharmaceutique américaine Baxter d'arrêter la distribution au niveau mondial de ses immunoglobulines humaines intraveineuses Gammagard du fait d'une suspicion de contamination d'un ou de plusieurs lots par le virus de l'hépatite C (*le Monde* du 24 février), le ministère des affaires sociales a décidé de convoquer pour jeudi 24 février une réunion du groupe de sécurité virale élargi à d'autres experts de cette maladie. Les autorités sanitaires françaises décideront ensuite s'il existe un risque de contamination virale des autres immunoglobulines actuellement sur le marché et si la méthode d'inactivation par solvant détergent doit être rajoutée à celle par l'éthanol dans le processus de fabrication de ces produits.

SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

Après le feu vert du gouvernement

Superphénix redémarrera par paliers

Transformé en simple outil de recherche et de démonstration par le gouvernement, le réacteur surgénérateur de Creys-Malville (Isère) pourrait démarrer cet été à puissance réduite pour quelques mois. Avec cette décision, une page est tournée (*le Monde* du 24 février). Les pouvoirs publics font clairement le choix de la non-rentabilité de cette installation de 27,7 milliards de francs, épousant en cela les recommandations faites à la mi-janvier par la Direction de la sûreté des installations nucléaires pour qui la production d'électricité par Superphénix n'était plus une priorité.

La logique industrielle s'efface donc devant les programmes de recherche. Comme l'explique le communiqué de l'Hôtel Matignon, EDF *«ne sera pas autorisée à donner des consignes de niveau de puissance de fonctionnement à Superphénix»*, mais il précise que le Commissariat à l'énergie atomique, organisme de recherche par excellence, entre désormais dans le jeu aux côtés d'EDF et de la NERSA, chargée de l'exploitation de la centrale.

Superphénix fonctionnera donc par paliers pour s'adapter au programme de recherche qu'un comité directeur réunissant la NERSA, EDF et le CEA devraient proposer d'ici un mois ou deux. Ce programme, évalué par Robert Dautray, haut commissaire à l'énergie atomique, et Claude Detraz, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du CNRS, sera suivi par une commission scientifique qui remettra chaque année un rapport sur les expériences menées.

Pour Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et pour François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, un tel programme devrait permettre *«de maintenir notre avance dans le domaine des surgénérateurs»* et de préciser les capacités de cette filière *«à produire du kilowatt-heure tout en gérant le plutonium produit et en incinérant des déchets nucléaires à vie longue»*. De tels choix sont-ils ceux des Allemands (SBK) et des Italiens (ENEL), partenaires d'EDF dans la NERSA? Le gouvernement attend leur réponse en affirmant qu'il *«prend ses responsabilités et accepte d'en payer les conséquences»*. Certains en effet n'excluent pas une révision des taux de participation de SBK et de l'ENEL, voire au pis le retrait de l'un d'entre eux. Chacun attend en sachant qu'un abandon du réacteur aurait coûté de 8 à 12 milliards de francs et qu'un contentieux sur ce point avec les partenaires de la France s'élèverait à 18 milliards de francs.

J.-F. A.

RELIGIONS

ÉGLISE D'ANGLETERRE : plusieurs centaines de prêtres rejoignent Rome. – Cinq évêques anglicans et cinq cent soixante-dix membres du clergé, selon le *Daily Telegraph*, sept évêques et plus de sept cents prêtres et diacres, selon *The Times*, auraient annoncé leur intention de rejoindre l'Eglise catholique : l'importance exacte du mouvement de défection qui atteint l'Eglise d'Angleterre après la promulgation de la réforme autorisant l'ordination sacerdotale des femmes *(le Monde* du 24 février), est encore incertaine, mais le mouvement semble dépasser, par son ampleur, les craintes de la hiérarchie anglicane. Ces «dissidents» ont signé une lettre dans laquelle ils reconnaissent l'autorité de Rome, ainsi que l'infaillibilité du pape. – *(Corresp.)*

PARIS

L'abandon officiel du Centre de conférences international

Une «structure provisoire» accueillera des expositions quai Branly

Le premier ministre vient d'écrire au président de l'établissement public du Centre de conférences international (CCI) que le projet qu'il était chargé de mener à bien, quai Branly dans le septième arrondissement de Paris, est abandonné. Ce qui signifie que l'un des derniers grands chantiers du président ne sera même pas commencé. Sur les 20 000 mètres carrés de terrain qui avaient été déboisés et dégagés de leurs constructions, il va être possible d'implanter une *«structure provisoire»*.

En attendant une éventuelle réaffectation des terrains, il va être édifié, *«d'ici à l'été»*, un équipement nouveau pour accueillir des expositions pendant la fermeture du Grand Palais. Cette année, des lieux provisoires ont été trouvés pour loger les grandes manifestations qui devaient avoir lieu sous la grande nef. Du 22 au 27 mars, le Palais des expositions de la porte de Versailles regroupera les quatre Salons à dominante culturelle : Salon du livre, Musicora, SAGA et Découvertes. Le Salon international des musées et expositions (SIME) se tiendra au Champ-de-Mars du 10 au 17 avril et le carrousel du Louvre accueillera du 10 au 24 novembre la Biennale des antiquaires.

COMMUNICATION

Les nominations dans le service public

Nouveaux remous à France 3

Nouveaux changements à France 3. Au siège national de la chaîne, le directeur général adjoint, Jean-Louis Richard, a décidé de renoncer à ses fonctions pour rejoindre le secteur privé, en l'occurrence la société de production Caméras continentales. Le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps, devrait prochainement nommer à ses côtés, en remplacement de M. Richard, une jeune énarque, Marie-Ange Debon, vingt-huit ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui avait contribué à la préparation de son rapport sur les nouvelles technologies industrielles.

A la rédaction de Paris Ile-de-France, les organisations syndicales font chorus pour critiquer la direction régionale de la chaîne, assumée principalement par Christian Dauriac, directeur, Jean-Michel Mariou, responsable de l'antenne et Danièle Mariotti, rédactrice en chef. FO, la CGC, la CFTC et le SITR dénoncent *«la tête de l'encadrement pour cause d'incompétence»*; le SNJ estime que la rédaction est devenue *«un bateau ivre»* où *«règnent à bord la morosité, le découragement, la démobilisation, le ras-le-bol»*.

En Rhône-Alpes, la nomination d'Yves d'Hérouville, ancien collaborateur d'Alain Carignon, à la direction de la station régionale continue de susciter des protestations. Un «Collectif grenoblois d'observation pour l'égalité devant la justice, la police et la presse», regroupant diverses organisations (Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Union des jeunes avocats, Ligue des droits de l'Homme, LICRA, France-Plus, MRAP, SOS Racisme, CIMADE, etc.) a écrit au premier ministre et au président de France Télévision pour dire que cette nomination *«peut être perçue comme une atteinte à l'indépendance du service public de l'information»* et pour s'inquiéter *«des menaces qui pèsent sur le pluralisme de la presse à Grenoble.»* Selon la section SNJ de France 3 *«cette nomination, si elle était confirmée, serait bien plus qu'une provocation : il s'agirait d'une insulte à tous les journalistes de France 3 Rhône-Alpes, doublée d'une mise sous tutelle»*.

A Toulouse, la section SURT-CFDT de France 3 Sud vient de dénoncer *«le retour des préfets»* après les remplacements des directeurs régionaux de la chaîne en Midi-Pyrénées, Provence et Rhône-Alpes. Elle met en cause les nominations annoncées par Jean-Pierre Elkabbach : *«Osons! Rajeunissons, dit le PDG! Pour le rajeunissement, encore un petit effort et ce sera parfait»*, ironise ce syndicat en soulignant la faible différence d'âge entre le directeur sortant, Bernard Mounier (soixante ans) et son successeur, Jean-Pierre David (cinquante-neuf ans). *«L'essentiel est politique*, ajoute ce syndicat. *Il s'agit pour le pouvoir balladurien de s'assurer des «préfets» de la télévision, d'étendre son hégémonie partisane et de satisfaire les revendications des élus locaux qui confondent la télévision régionale et leurs propres services de communication.»*

Les stations locales de télévision

Le «modèle» breton

En visite à la station de France 3-Bretagne, le jeudi 3 février, à Rennes, le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach déclarait : *«Nous allons faire des progrès ailleurs sur le modèle breton...»* De quel *«modèle»* s'agit-il?

BREST

de notre envoyé spécial

Fanch Broudig, lunettes bas perchées, visage encerclé par un majestueux collier de barbe grise, a écrit l'an dernier mille quatre cent soixante-treize pages d'une thèse de doctorat : «L'évolution de la pratique du breton depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours». C'est dire que ni la pente vertigineuse des diagrammes illustrant la disparition de l'usage du breton, ni la verticale Paimpol-Vannes – à l'Est de laquelle la langue régionale ne trouve point de salut – n'ont évidemment de secret pour lui.

Rédacteur en chef de France 3-Iroise, station locale implantée à Brest (1), Fanch Broudig ne baisse pas les bras pour autant. Selon lui, deux cent cinquante mille personnes parleraient breton. Plus du double le comprendraient. Pour eux, une douzaine de permanents (dont sept journalistes) et quelques pigistes composent chaque jour, en plus de l'édition locale insérée en ouverture du 19-20 (2), «An taol-lagad» (le coup d'œil, un «six minutes» tout images en breton, diffusé du lundi au vendredi à 12 h 35, dont quelques extraits sont repris le samedi.

«Le plus près possible du téléspectateur»

Les six minutes quotidiennes de «An taol-lagad» sont remplies et bien remplies. Il n'empêche : pour obtenir, comme le souhaite Fanch Broudig, au moins une interview en breton par édition, en complément des sujets commentés, il faut parfois les chercher, ces bretonnants dont le profil (ce sont en majorité des ruraux de plus de quarante ans) ne colle pas forcément à l'actualité... Il y a ainsi peu de chances, pour cause de jeunesse, qu'un champion sportif ou un élu «vert» réagissent au micro dans la langue que l'on s'escrime à mettre en valeur!

Douce vengeance? La rédaction de France 3-Iroise glisse insidieusement quelques éléments bretonnants dans son édition du soir en français : les premiers mots de la météo, ainsi que la bande-son de «L'agenda» tandis que la liste des manifestations culturelles défile en français à l'écran. Quel avenir pour «An Taol Lagad»? *«La question est redoutable à terme*, reconnaît Fanch Broudig. *Mais s'il n'y avait pas d'émission de ce type, la chute du breton serait plus rapide...»* *«Insuffisant»*, clament quant à elles certaines organisations bretonnantes : le 29 janvier dernier, quelque trois cents personnes manifestaient dans les rues de Lorient en demandant la création d'une télévision en breton.

Changement de décor à Rennes. Dans le somptueux bureau de l'inamovible directeur régional que d'aucuns comparent à une «citadelle», l'expérience locale devient élément d'une stratégie. Au mur, une sentence : *«Celui qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience»*. La proximité vécue ailleurs est ici formulée et analysée. *«Depuis dix ans*, affirme Jean-Pol Guguen – en poste depuis le 1er juillet 1983 –, *notre ligne directrice est d'être le plus près possible du téléspectateur et de ne pas transformer Rennes ou Nantes en Paris.»* Ainsi naquit en 1990 France 3-Estuaire, destinée à absorber le gros de l'information sur Nantes et Saint-Nazaire.

Outre France 3-Iroise, 1992 vit la création de France 3-Maine, dans la région du Mans. Le dernier rejeton en la matière, France 3-Haute Bretagne, diffusé autour de Rennes, n'a vécu que deux mois, en octobre et novembre, le temps d'accompagner un programme d'insertion pour des jeunes lancé par le conseil général. Au chapitre des télévisions locales qui, en l'état, est déjà bien plus volumineux qu'ailleurs, les projets ne manquent pas : relancer France 3-Haute Bretagne, créer France 3-Morbihan, France 3-Vendée... Aux dires de Jean-Pol Guguen, le seul frein en la matière serait le nombre d'émetteurs en place.

Pour la partie programme, quelques *«locomotives»* ont été appelées à la rescousse de la proximité : tous les samedis, de 13 à 14 heures, «En flânant avec Roger Gicquel» glane en moyenne quelque 14 % de parts de marché. Daniel Hamelin, conseiller auprès de la direction de Radio-France, a lui aussi mis la main à la pâte en lançant «Banc public» (les mardis, mercredis et jeudis, de 12 h 05 à 12 h 25) à la découverte de lieux et de gens moins connus. Décliner le thème de la proximité n'empêche pas d'avoir des ambitions : *«On n'est pas une télévision de second marché. On peut faire des produits qui intéressent l'antenne nationale»*, soutient Louis-Marie Davy, responsable de l'antenne régionale, pour qui *«réaliser une télévision de province ne doit pas signifier être la province de la télévision»*.

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

(1) A la suite d'un contrat signé avec TDF, France 3-Iroise devrait prochainement élargir au Morbihan sa zone de diffusion.

(2) L'édition du soir de France 3-Iroise arrive en tête des décrochages locaux de France 3 avec 51,2 % de parts de marché (sondage réalisé par Médiamétrie en novembre et décembre derniers auprès de huit cents personnes dans chaque zone concernée).

Alliance franco-allemande

France Télévision et le groupe Kirch vont produire en commun

France Télévision et le groupe allemand Beta Taurus, dirigé par Leo Kirch, ont conclu, mercredi 23 février, une *«alliance stratégique»* pour produire en commun des programmes de télévision. Selon France Télévision et son PDG Jean-Pierre Elkabbach, les projets évoqués, qui portent sur le développement de *«produits de télévision ambitieux»*, concernent *«la fiction, le cinéma et la musique»*, et une *«attention particulière sera portée aux programmes pour la jeunesse»*. L'objectif des chaînes publiques françaises est notamment de s'assurer ainsi *«une ouverture à travers le réseau de distribution du groupe Beta»*.

Celui-ci détient l'un des plus importants catalogues de droits audiovisuels en Europe et participe à de nombreuses coproductions internationales importantes. France Télévision et le groupe Kirch sont ainsi associés dans la production de «La Bible», une superproduction en 21 films de 90 minutes.

A la mi-février, M. Elkabbach avait proposé la création d'un *«Airbus audiovisuel»* de la production en Europe, associant des producteurs publics ou privés de divers pays afin de *«protéger nos antennes»*, avait-il dit, *«de l'invasion des programmes de basse qualité et de faible coût en provenance, par exemple, de l'autre côté de l'Atlantique»*.

TF 1 : Bernard Tapie autorisé. – Le tribunal de grande instance de Marseille n'a pas donné suite, mercredi 23 février, à la demande présentée par l'un des prochains adversaires de Bernard Tapie aux élections cantonales dans les Bouches-du-Rhône, Me François-Noël Bernardi (PS), qui avait réclamé l'interdiction de la nouvelle émission de TF 1, «Les coulisses du destin», dont le président de l'OM était, le soir même, l'invité (*le Monde* du 24 février). Cette émission, que le plaignant avait assimilée à *«un véritable spot publicitaire»*, a eu lieu normalement. Le tribunal a estimé que *«la campagne électorale n'était pas ouverte»* et *«aucune candidature encore enregistrée»*, sans vouloir préjuger du contenu de l'émission, qui était diffusée en direct.

EURAFRIPUB : Nicolas Barré président. – Nicolas Barré, chargé de mission au Conseil supérieur de l'audiovisuel (responsable des radios confessionnelles nationales et des radios parisiennes), a été nommé, le 18 février, président d'Eurafripub. Il remplace à ce poste Gilles Marquet, atteint par la limite d'âge. Filiale de la Société financière de radio-diffusion (SOFIRAD), Eurafripub gère Africa no 1, dont le capital est détenu à 40 % par la Sofirad et à 60 % par des investisseurs gabonais. Cette radio émet depuis février 1981 sur le continent africain et, depuis septembre 1992, sur la bande FM parisienne (107,5).

Anonymat

EN remportant, mercredi 23 février, sa deuxième épreuve de patinage de vitesse, le 1 000 mètres, Bonnie Blair est devenue l'athlète féminine américaine la plus titrée de l'histoire olympique. Avec cinq médailles d'or, elle devance la sprinteuse Evelyn Ashford et la nageuse Janet Evans.

Pourtant, une fois l'euphorie de sa nouvelle victoire passée, Bonnie Blair a avoué que sa joie était mêlée d'un peu de tristesse. Ces Jeux sont ses derniers, et ils marquent la fin d'un cycle qu'elle connaît bien : sa sortie de l'anonymat pour quelques jours tous les quatre ans. En 1988, après sa première médaille d'or, Bonnie Blair avait connu sa journée de gloire récompense, le temps d'un repas à la Maison Blanche. Puis plus rien, ni sponsors qui frappent à sa porte ni admirateurs qui la reconnaissent dans la rue. Comme si toute la notoriété qu'est capable de délivrer le patinage de vitesse aux Etats-Unis avait été dévorée par deux hommes. Eric Heiden, en 1980, avait réussi à gagner toutes les distances de sa discipline à Lake Placid, à domicile. Dan Jansen a eu l'intelligence d'endosser le rôle du maudit, qui a ému l'Amérique, en ne remportant que la dernière épreuve de ses derniers Jeux olympiques. Avec son nom gravé en haut du palmarès des athlètes américaines, Bonnie Blair n'aura qu'une consolation : il mettra plus de temps à s'effacer de cette liste que de la «une» des journaux qui ont fait état de sa gloire d'un jour.

De nos envoyés spéciaux
à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

PATINAGE ARTISTIQUE

Avant le programme libre dames

Surya Bonaly face à ses juges

La Française Surya Bonaly s'est classée troisième du programme technique de l'épreuve féminine de patinage artistique derrière l'Américaine Nancy Kerrigan et l'Ukrainienne Oksana Baïul, mercredi 23 février à Hamar. L'autre patineuse américaine, Tonya Harding, n'est que dixième. Le programme libre a lieu vendredi 25 février.

Seule Surya n'a pas l'air de s'en faire. La patineuse sourit, distribue quelques paroles et s'en va, sûre d'avoir rempli sa tâche. Dans son dos pourtant, on a déjà commencé à supputer, à analyser, à râler contre ces juges qui ne l'ont classée que troisième derrière Nancy Kerrigan et, surtout, derrière Oksana Baïul, qui a réussi à camoufler une faute dans sa combinaison de sauts sous son talent d'enjôleuse. L'athlète ne s'inquiète pas, mais son entourage a renoué avec ses anciennes impatiences, avec ses vieilles angoisses.

Tout pousse Surya Bonaly vers le sommet, tout exige d'elle le succès : son histoire, sa famille, son tempérament. Ils lui ont déjà donné quatre titres consécutifs de championne d'Europe. Mais au moment de tendre la main pour toucher la récompense suprême, tout menace de s'inverser. Sa course à la médaille devient version sportive du supplice de Tantale. A Lillehammer pour l'or, comme deux ans auparavant à Albertville pour le bronze, Surya Bonaly doit se méfier de ces qualités qui la posent en favorite. La patineuse doit autant lutter contre ses adversaires que contre l'image que lui renvoie le miroir glacé.

Il y a d'abord son histoire qui lui a offert sa popularité auprès du public. De son passé de jeune fille, adoptée à huit mois, qui ne sait rien d'autre sur sa naissance que sa date et son lieu – le 15 décembre 1973 sur l'île de la Réunion – il lui reste une couleur de peau, noire. Selon ses proches, Surya paierait sur la glace le fait de ne pas ressembler à ses concurrentes. *« Le patinage est un sport de Blancs*, a expliqué son père adoptif, George Bonaly, à *Libération*. *Le fait qu'elle soit noire lui fait perdre d'entrée un dixième de point en notation. »*

Le rôle de mère-entraîneur

Il y a sa famille adoptive, sans laquelle Surya Bonaly n'aurait jamais été sculptée aussi méticuleusement en championne. *« Sans sa mère, Surya ne serait certainement pas à la place qu'elle occupe aujourd'hui »*, dit Didier Gailhaguet, l'entraîneur qui a découvert l'athlète, devenu depuis directeur des équipes de France. Depuis la déconvenue d'une cinquième place à Albertville et le divorce fracassant avec Didier Gailhaguet, les faux semblants ont été réduits au strict minimum. La fédération a bien dépêché auprès de Suzanne Bonaly et de sa fille un nouvel entraîneur, Alain Giletti, pour sauver les apparences. Mais en Savoie, dans la patinoire de Pralognan-la-Vanoise qui héberge les sept heures quotidiennes d'entraînement de Surya, c'est la mère, professeur d'éducation physique en disponibilité de l'éducation nationale, qui fait travailler la patineuse. Les deux femmes y échangent des mots codés, inventés à l'époque où l'on tentait de les séparer. Le père, qui travaille à Paris, intervient peu dans cette intimité. Lorsqu'elle suit Surya dans les compétitions internationales, Suzanne Bonaly y a gagné le titre d'entraîneur national, seulement privé de s'asseoir dans le *« kiss and cry »*, face aux caméras, à côté de sa fille.

Malgré ce rôle désormais officiel de la mère-entraîneur, les Bonaly détonnent toujours autant par leur style marginal dans un milieu guindé, qui accepte très mal les différences. *« C'est vrai qu'ils ne représentent pas la famille-type du patinage »*, dit Didier Gailhaguet. Anciens babas cool, qui ont connu l'Inde et le Larzac, ils se sont beaucoup moins bien adaptés aux coutumes de ce petit monde perclus de conformisme. L'argent que gagne la petite entreprise familiale reste sujet tabou, malgré les rumeurs qui circulent. La réputation d'entraîneur intraitable faite à la mère attire souvent à la fille une commisération gênée.

Sauts interdits

Mais les Bonaly n'en ont cure. Ils semblent vouloir faire plier le patinage à leurs propres règles. Et parmi elles, entre la philosophie zen et la nourriture macrobiotique, le travail occupe une place de choix. A force d'entraînement, Suzanne Bonaly a souhaité façonner sa fille en sportive. *« De toute façon, si on prend un gamin, on peut en faire ce qu'on veut*, explique son mari. *Si c'était à refaire, on en ferait peut-être une musicienne. »* En passant du trampoline-tumbling de son enfance au patinage, Surya est devenue une athlète de la glace, à laquelle on a inculqué le goût du défi physique et de l'exploit. Or c'est dans ces qualités qui l'ont propulsée vers les sommets, dans cette sûreté dans les sauts et ce dédain pour l'artistique, que la patineuse perd les dixièmes de point qui peuvent la priver de son rêve.

A Albertville, la déception s'était cristallisée autour du quadruple saut tenté par Surya, malgré les injonctions de Didier Gailhaguet. Après sa prouesse pas tout à fait réussie, qui ne lui avait pas rapporté de points, la patineuse avait perdu sa concentration et la médaille de bronze. A Lillehammer, une première polémique est née du saut périlleux arrière que Surya Bonaly, seule à pouvoir réussir, effectuait lors de ses entraînements. Les autorités de la fédération internationale (ISU) l'ont interdit parce qu'il gênait les autres patineuses. Suzanne Bonaly a tenté d'expliquer que sa fille répétait son exhibition du dernier jour. *« Seuls les quatre premiers des classements font les exhibitions »*, lui a-t-on rétorqué en forme de menace.

Surya a pourtant fait la moitié du chemin vers les juges. Sous les conseils de la chorégraphe russe Natacha Dabbadie, elle a travaillé ces derniers mois son expression, pour tenter de patiner un peu plus en artiste, un peu moins en athlète. Mais eux ne semblent guère décidés à se laisser entraîner. La relative déception des notes techniques de jeudi soir s'explique ainsi. Elle peut servir d'avertissement sans frais. Surya Bonaly n'a pas encore perdu tout espoir de devenir la première patineuse noire à être sacrée championne olympique, en achevant de réconcilier son talent et son image.

J. Fe.

SKI ALPIN

Markus Wasmeier remporte le slalom géant messieurs

Monsieur Alberto Trop

***Deuxième titre olympique* pour Markus Wasmeier. Mercredi 23 février, l'Allemand, déjà vainqueur en super-G, a devancé le Suisse Urs Kaelin et l'Autrichien Christian Mayer. Les frères Piccard – Franck, dont c'était la dernière course olympique, et Ian – terminent respectivement treizième et dix-septième. Le double champion olympique de la discipline, l'Italien Alberto Tomba, sorti dans la seconde manche, n'a pas réussi sa tentative de réaliser un triplé « historique ».**

C'est un rêve fou et cela lui ressemble. Alberto Tomba surgit, et le ski raconte ses plus belles histoires parce qu'il est *campionissimo*. Lorsque l'Italien déclenche le chronomètre, mercredi, il s'élance pour un «triplé» unique dans l'histoire du ski olympique : la victoire en slalom géant, six ans après l'or de Calgary, deux ans après celui d'Albertville.

A vrai dire, il y a peu d'espoir que l'enfant terrible du ski italien écrive une telle page d'épopée sur la piste d'Hafjell. En quelques mois, les frontières du royaume d'Alberto se sont étranglées. Pour toute gloire, il lui reste la maîtrise du slalom, ce parcours de combattants où l'on flanque, à coups de poing, les piquets-punching-balls au tapis. Par quatre fois en cent jours, il a mis ses adversaires KO. Au regard de ce ski expéditif, les slaloms géants ont été des épreuves de trop longue haleine qu'il n'a pas su gagner.

D'un tel personnage on peut s'attendre à tout. Il a déjà réussi l'incroyable. Il ne le fera pas aujourd'hui. Une petite faute éteint l'illusion comme la flamme d'une bougie dans le courant d'air. Après une mauvaise première manche, il faudrait un vrai miracle pour qu'il s'impose au terme de la seconde. Il le sait. Le deuxième acte sera donc manqué. Ses skis, rebelles à la puissance de ses jambes, ont fui une porte et ont raturé l'histoire. Evanoui le rêve ! Alberto a un sourire de dépit, un geste d'amitié à ses supporters. Il ne lui reste qu'à «faire» des piquets, en attendant le slalom de dimanche.

Macho et frimeur

Au dernier jour des Jeux, il quittera la scène olympique sur un triomphe ou une déchéance. Il n'y aura pas de juste milieu. Ainsi le veut la carrière d'Alberto Tomba, excessive et fantastique. L'homme a alterné les exploits et les frasques, collectionné les conquêtes et les provocations. *Une sorte de « Monsieur trop »* tout-terrain. Un vrai «rital d'Epinal», macho et frimeur ! Une armoire à glace qui soigne une barbe de trois jours, mais qui, à vingt-sept ans, reste dans le giron familial pour déguster *la pasta de la mamma*. Un champion du marketing, millionnaire sinon milliardaire, signant autant de contrats mirobolants que d'autographes. Adulé et mégalo : après sa victoire à Madonna-di-Campiglio en 1987, il s'exclame : *« Je suis le Messie du ski »*, et confie, plus tard : *« J'aimerais courir dans un silence total, comme celui dans lequel les tennismen jouent à Wimbledon. »*

Il faut lui autoriser ses pulsions d'orgueil. Alberto Tomba est un style, cette glisse tout en muscles peu prisée par les esthètes et imitée par la plupart des skieurs. A lui le ski transalpin des années 80 doit tout, les jeunes espoirs devenus des champions voués à son exemple, les femmes, surtout. Comme lui, Deborah Compagnoni, Bibiana Perez ou Sabina Panzanini sont des risque-tout. Mercredi, Tomba n'a pas daigné accepter une place d'honneur. Au détour d'une porte, il a quitté une course qui n'était plus la sienne. Jeudi, contrairement à ses habitudes, la presse italienne ne s'est pas déchaînée contre le champion, avec qui elle entretient des relations orageuses. Les titres promettaient que la partie était remise. A dimanche. Tomba tentera alors un «quadruplé» sur deux disciplines. Et l'Italie de rêver de son éternité avec lui.

B. M.

PODIUMS

SKI ALPIN

Slalom géant messieurs

1. Markus Wasmeier (All.), 2 min 52 s 46;
2. Urs Kaelin (Sui.), 2 min 52 s 48;
3. Christian Mayer (Aut.), 2 min 52 s 58;
... 13. Franck Piccard (Fra.), 2 min 53 s 97;
... 17. Ian Piccard (Fra.), 2 min 54 s 85.

BIATHLON

7,5 km dames

1. Myriam Bédard (Can.), 26 min 08 s 8;
2. Svetlana Paramigina (Bié.), 26 min 09 s 9;
3. Valentyna Tserba (Ukr.), 26 min 10 s;
... 20. Véronique Claudel (Fra.), 27 min 28 s 2; ... 27. Corinne Niogret (Fra.), 27 min 48 s 1; ... 30. Anne Briand (Fra.), 28 min 00 s 8; ... 35. Emmanuelle Claret (Fra.), 28 min 19 s 7.

10 km messieurs

1. Sergueï Tchepikov (Rus.), 28 min 07 s;
2. Ricco Gross (All.), 28 min 13 s 0;
3. Sergueï Tarasov (Rus.), 28 min 27 s 4;
... 8. Hervé Flandin (Fra.), 29 min 33 s 8; ... 11. Patrice Bailly-Salins (Fra.), 29 min 43 s 1; ... 19. Thierry Dusserre (Fra.), 30 min 22 s 6; ... 35. Stéphane Bouthiaux (Fra.), 31 min 07 s 3.

PATINAGE ARTISTIQUE

Programme technique dames

1. Nancy Kerrigan (EU), 05 pt;
2. Oksana Baiul (Ukr.), 10 pt;
3. Surya Bonaly (Fra.), 15 pt;
... 14. Marie-Pierre Leray (Fra.), 70 pts;
... 20. Laetitia Hubert (Fra.), 100 pts.

PATINAGE DE VITESSE

1 000 m dames

1. Bonnie Blair (EU), 1 min 18 s 74;
2. Anke Baier (All.), 1 min 20 s 12;
3. Qiabo Ye (Chi.), 1 min 20 s 22.

HOCKEY SUR GLACE

Quarts de finale

Canada b. République tchèque 3-2;
Finlande b. Etats-Unis 6-1;
Suède b. Allemagne 3-0;
Russie b. Slovaquie 3-2.

BIATHLON

Nouvelle victoire canadienne sur 7,5 km

Myriam Bédard, envers et contre tous

Championne olympique de biathlon sur 15 km, le 18 février, la Canadienne Myriam Bédard s'est à nouveau imposée, mercredi 23 février, sur 7,5 km, en précédant la Biélorusse Svetlana Paramygina et l'Ukrainienne Valentina Tserbe. Québécoise, Myriam Bédard s'est organisée en marge de la Fédération canadienne contrôlée par les anglophones.

Il fait encore très froid (– 17,5°) sur les hauteurs de Lillehammer quand les biathlètes s'élancent dans la forêt de sapins enneigée pour tenter de conquérir le titre olympique du 7,5 km. Une fois passée la ligne d'arrivée, aucune des quatre concurrentes françaises, classées 20e, 27e, 30e et 35e, n'invoque cette excuse pour justifier une contre-performance d'ensemble. Aujourd'hui, c'est la faute du vent, du soleil et du réglage du système de visée des carabines. Médaille d'argent sur 15 km, Anne Briand a eu, de surcroît, terriblement mal aux jambes après la première boucle de 2,7 km qu'elle a conclue en manquant quatre cibles sur cinq.

Il y a des jours où, par la grâce d'un sourire désappointé éclairant un joli minois chiffonné, on se laisserait convaincre que les éléments ourdissent une méchante conspiration pour empêcher les championnes françaises de monter sur les podiums. Un luxe inouï de précautions a pourtant été pris pour leur épargner l'aléa vicieux. On a même pensé à mettre les armes dans un congélateur pour parer, par très basses températures, les effets d'une éventuelle déformation de l'acier des canons, qui aurait nui à la précision des tirs.

Faut-il en rire ? Faut-il en pleurer ? On se demande comment auraient réagi les athlètes françaises si elles s'étaient trouvées dans la situation de Myriam Bédard, la Canadienne qui a remporté le 7,5 km après avoir triomphé dans le 15 km. Avant de monter sur la plus haute marche de ces podiums, elle a dû triompher d'une course d'obstacles que lui a imposée une Fédération canadienne aux yeux de laquelle elle avait le tort d'être Québécoise. L'histoire de cette guérilla, qui a même eu des prolongements après sa première victoire à Lillehammer, vaut d'être contée.

Benoît Brisefer en jupon

Enfant, Myriam Bédard est de ces petites filles qui font la joie de leur père et le désespoir de leur mère, une sorte de Benoît Brisefer en jupon. Elle déborde d'énergie. Pour canaliser sa vitalité, ses parents l'encouragent à faire de la gymnastique et du patinage. Elle commence aussi à faire du ski de fond. Les chaussures empruntées à cette occasion sont trop grandes. Elle met des mouchoirs en papier au fond des chaussons pour pouvoir les utiliser.

Quelle est la part de vérité et de légende dans cette anecdote que racontent les journalistes québécois ? Elle donne une idée de la force de caractère de ce petit bout de femme au regard pétillant. Il lui en faudra. D'abord pour convaincre sa mère qu'elle peut combiner le tir à la carabine avec le ski de fond pour tenter de devenir une des meilleures biathlètes du monde. Ensuite pour ne pas être la dupe d'une véritable comédie bouffonne.

Premier acte. En 1991, Myriam Bédard est d'ores et déjà une des meilleures sur le circuit de la Coupe du monde. Les dernières courses de la saison qui se disputent en Europe vont lui permettre de s'imposer comme telle dans le classement final. La Fédération canadienne lui envoie pourtant un fax lui intimant l'ordre de rentrer au pays pour disputer les championnats nationaux qui ont lieu en Colombie-britannique. Il faudra que les journaux francophones dénoncent l'absurdité de l'injonction pour qu'elle reste sur le circuit européen.

Deuxième acte. En 1992, Myriam Bédard fait partie de la sélection canadienne aux Jeux d'Albertville. Elle fait farter ses skis avec le reste de l'équipe. Elle s'étonne pourtant de ne pas aller aussi vite que sa condition physique semble pouvoir le lui permettre. Accorde-t-on à son matériel tout le soin qu'il mérite ? On l'accuse de paranoïa. En secret, elle décide de confier son matériel à un technicien européen. Elle crée la surprise en allant chercher une médaille de bronze sur 20 km.

Troisième acte. En 1993, Myriam Bédard se classe première sur 7,5 km et deuxième sur 15 km aux championnats du monde de Borovetz (Bulgarie). Son talent et son physique décident une compagnie d'assurances et une firme de télécommunication à la commanditer. Elle va recevoir plus de 250 000 dollars pour s'entraîner à sa guise avec l'ambition de devenir championne olympique. La Fédération canadienne estime qu'elle est en droit de percevoir un pourcentage sur cette somme. Les avocats et la presse s'en mêlent. La Fédération ne transigera qu'à la condition que le championnat national soit pris en charge par l'un des deux sponsors de la championne.

Une polémique à la télévision

Quatrième acte. Le 18 février dernier à Lillehammer, Myriam Bédard bat nettement Anne Briand sur 15 km. Un consultant de la chaîne canadienne CTV, Ken Karpoff, qui a participé aux Jeux de Calgary, examine au ralenti certains impacts de tirs qui lui ont paru suspects. Il en conclu que les cibles n'ont pas fonctionné normalement et que des concurrentes ont été injustement pénalisées. A l'heure du souper, le Canada apprend donc que la médaille d'or de sa championne n'aurait pas été gagnée à la régulière. Le lendemain, à l'heure du petit déjeuner, il lit dans ses quotidiens que Ken Karpoff s'est laissé abuser. La polémique n'avait pas lieu d'être.

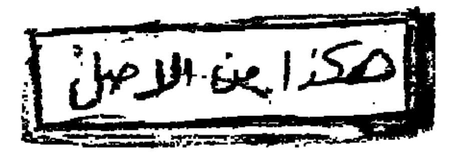
Cinquième acte. Le 18 février au soir, Albert de Monaco assiste à la remise de médaille à la nouvelle championne olympique de biathlon. Aussitôt on jase. Une idylle princière serait-elle en train de se nouer ? L'arrivée inopinée à Lillehammer du fiancé de Myriam Bédard ne calme pas les esprits. On lit que c'est un jaloux qui a traversé l'Atlantique.

Quelles traces peuvent laisser dans le subconscient d'une championne dont la confiance en elle est le premier capital autant de controverses ? Pour l'esprit le plus équilibré, il y aurait dans cette répétition d'incidents, sinon de bavures, un faisceau de présomptions suffisant pour déclencher une procédure en suspicion légitime. Myriam Bédard a eu d'autres ressources. Elle a pris un entraîneur dont personne ne connaît le visage. Il lui parle deux fois par mois au téléphone. Le reste du temps, il lui communique son programme par fax. Elle travaille ainsi avec lui depuis 1992 sans jamais avoir accepté de dire son nom ou même sa nationalité.

On se dit que ce n'est pas un coup de gel ou un rayon de soleil qui aurait pu empêcher une telle force de caractère de vaincre. On a tort. Mercredi, elle était frigorifiée en se présentant au cinquième kilomètre pour le tir debout. Elle manqua deux cibles. Une autre aurait vu dans cette maladresse une raison de renoncer. Pas Myriam Bédard. Elle a profité des deux tours de pénitence auxquels elle était contrainte pour se réchauffer. Elle put alors foncer vers une nouvelle consécration. Exemplaire, donc ? A se raconter pour le moins à la veillée dans les équipes de France.

A. G.





ILE-DE-FRANCE

Accord entre le gouvernement et la Ville de Paris

L'Etat libère 21 hectares pour la construction de logements sociaux dans la capitale

Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé, mardi 22 février, que, pour favoriser la construction de logements dans la capitale, l'Etat allait libérer plusieurs terrains appartenant à la SNCF, à la RATP ou à divers ministères. Au total ce sont 21 hectares qui vont être consacrés à la construction de 3 500 appartements, dont 2 300 logements sociaux qui pourront être réservés aux familles à revenus modestes.

Enfermé dans ses limites administratives, marqué par le bruyant périphérique, Paris est une ville quasiment achevée. Les terrains à bâtir y sont de plus en plus rares et de plus en plus chers. Répondre à une demande de logements sociaux toujours aussi pressante devient la quadrature du cercle. Il reste, cependant, des espaces sous-utilisés par certains ministères et de vastes emprises ferroviaires appartenant à la SNCF et à la RATP. Ces ateliers et voies de garage pourraient être installés, sans inconvénients excessifs ailleurs qu'en centre-ville.

La municipalité parisienne les guigne depuis longtemps, mais ni l'Etat *ni* les institutions qui dépendent de lui, dont souvent les comptes sont lourdement déficitaires, n'étaient jusqu'ici disposés à les céder à un prix compatible avec la construction de logements sociaux. Leur mise sur le marché dépendait donc essentiellement d'une décision politique.

Lorsqu'il était premier ministre, Michel Rocard s'était engagé à faire libérer plusieurs de ces parcelles représentant une dizaine d'hectares. Mais les mauvaises relations entre Matignon et l'Hôtel de Ville, et sans doute aussi la résistance des services propriétaires, avaient fait obstacle à cette promesse. La victoire des amis de Jacques Chirac aux élections de 1993 a levé la difficulté. Affichant sa volonté de relancer la construction, Edouard Balladur, qui est aussi conseiller municipal du quinzième arrondissement, ne pouvait plus refuser au maire de Paris les moyens d'appliquer cette politique dans la capitale.



19 programmes pour 4 946 logements sociaux, par arrondissement:

8	A-rue Saint-Honoré (86)	17	J-bd Berthier (378) K-avenue de Clichy (138)
10	B-rue du Fg-Saint-Denis (32)	18	L-rue Pajol (375) M-bd Ney (15) N-rue Ernestine (11)
12	C-cité Moynet (18)		
13	D-quai de la Gare (1 075)		
14	E-rue d'Alésia (810)	19	O-rue de Romainville (71) P-rue du Hainaut (180) Q-bd Mac-Donald (600)
15	F-gare de Vaugirard (216) G-rue de la Convention (255) H-bd de Grenelle (80)	19 20	R-porte des Lilas (435)
16	I-place de la Porte-d'Auteuil (27)	20	S-rue Boyer (150)

Au terme de négociations qui ont, malgré tout, encore duré une dizaine de mois, les deux parties sont arrivées à un accord, formalisé par un protocole, dont Jacques Chirac a livré la teneur au cours d'une conférence de presse, mardi 22 février.

Pour sa part, le gouvernement va faire libérer huit parcelles disséminées en plusieurs arrondissements. Deux appartiennent à la SNCF, deux autres à la RATP, d'autres encore sont occupées par divers ministères (culture, équipement et intérieur). Leur sort sera aussi varié que leur origine.

Un seul des terrains, situé boulevard Berthier, dans le dix-septième arrondissement, sera cédé à la Ville au prix de 6 000 francs le mètre carré (soit 225 millions de francs). Il s'agit d'un tarif préférentiel, inférieur de 25 % à sa valeur foncière. Un autre, localisé rue de la Convention, dans le quinzième arrondissement sera remis à la Ville mais en échange d'une parcelle appartenant à celle-ci sur l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.

Les autres terrains ne changeront pas de propriétaires, mais ces derniers s'engagent (des protocoles particuliers restent à signer) à y faire construire des ensembles de logements par des sociétés filiales (la Sablière pour la SNCF, Logis-Transports pour la RATP). Le protocole les oblige à édifier 60 % d'appartements sociaux (PLA ou PLI) en contrepartie, et, pour rendre l'opération financièrement possible, l'Etat et la Ville prendront à leur charge le coût du foncier, qui s'élèvera respectivement à 170 millions de francs pour l'un et à 85 millions pour l'autre.

Premières livraisons en 1997

De son côté, la ville supervise l'ensemble des opérations de construction, modifie le plan d'occupation des sols (POS) en conséquence, délivre les permis de construire, confie à ses sociétés d'économie mixte et à son office de HLM la moitié des programmes PLA, dessine les voies d'accès, édifie les équipements publics nécessaires et attribue elle-même 45 % des logements sociaux.

Les premiers chantiers devraient démarrer au début de l'an prochain, les livraisons d'appartements commencer en 1997 et s'échelonner sur trois ans. Au total, le protocole Etat-Ville permettra de construire trois mille cinq cents appartements, dont deux mille trois cents logements sociaux, ce qui représentera entre 1997 et la fin du siècle un supplément annuel de sept cents à huit cents unités s'ajoutant aux deux mille logements sociaux livrés bon an mal an dans la capitale.

Le maire de Paris espère que cette première fournée sera suivie d'autres apports de l'Etat. Mais les disponibilités foncières sont fort limitées et les circonstances politiques, aujourd'hui favorables, éminemment changeantes. En tout cas, le cadeau d'Edouard Balladur vient conforter les programmes déjà lancés par Jacques Chirac et il assure à celui-ci un volant total d'environ cinq mille logements sociaux à inaugurer dans les prochaines années *(voir le plan)*.

Par le même protocole, l'Etat s'engage en outre à édifier à Paris 1 300 places d'hébergement pour les sans-abri. Enfin, pour faciliter l'accès aux HLM de la capitale, le gouvernement a accepté à la fois d'abaisser le plancher de ressources exigé des candidats et de relever le plafond.

Ainsi, un certain nombre de familles aux revenus très modestes et de personnes appartenant aux classes moyennes pourront obtenir des logements sociaux auxquels jusqu'ici elles ne pouvaient postuler. L'ensemble de ces dispositions sera présenté, et sans doute critiqué par l'opposition municipale, lors de la séance du Conseil de Paris du lundi 28 février.

MARC AMBROISE-RENDU

La campagne anti-tabac dans le métro

« Pour arrêter de fumer... j'prends l'métro ! »

Il y a bien les cendriers installés à l'entrée du métro et les panneaux qui rappellent que l'on pénètre dans une zone non fumeurs, mais après une première période d'autodiscipline les fumeurs replongent dans leur vice. Les automatismes prennent le dessus. Perdus dans leurs pensées, les accros du tabac ressortent leur paquet de cigarette et *« en grillent une petite »* en attendant leur rame habituelle. Les rebelles ne sont pas légion, souligne-t-on au département de la communication de la RATP, mais ils sont toutefois suffisamment nombreux pour que la régie se décide à mener campagne et à rappeller la loi.

La méthode utilisée, depuis le 21 février pour trois semaines, est douce puisqu'elle repose sur un affichage et une distribution de cartes postales avec des dessins de Frapar où on lit notamment ce message : *« Pour arrêter de fumer... j'prends l'métro ! »* Dans les stations de grandes correspondances et celles des lignes 4 et 11 (seules lignes à être équipées de façon adéquate), des messages sonores sont diffusés régulièrement. Ailleurs, là où l'équipement le permet, les messages, parcourent les écrans lumineux.

Enfin, tous les agents de la RATP ont été invités à réveiller ceux que la distraction rend *sourds et aveugles*. Il n'est cependant pas recommandé de vouloir à tout prix jouer les imbéciles, le voyageur est avant tout un client, s'il persiste dans l'infraction il risque de se retrouver avec une amende qui lui coûtera la bagatelle de 400 francs.

Pourquoi tant de zèle à faire respecter cette loi anti-tabac votée en 1991 et appliquée depuis 1993 ? La RATP dit se soucier de notre santé. Reste que ne plus fumer dans les couloirs et sur les quais des métros signifie moins de mégots et de paquets de cigarettes qui traînent, soit près de 3 tonnes de détritus en moins par jour ! Cela signifie également une diminution des petits incendies provoqués par les mégots mal éteints et qui, survenant sur la voie, entraînent un retard des rames.

Ch. Ch.

REPÈRES

URBANISME

La présentation du projet Seine rive gauche attire les visiteurs

Ouvert depuis un mois à peine, *le « tipi » de toile blanche, qui* abrite la présentation du projet Seine rive gauche, en face de la station de métro Quai-de-la-Gare, a déjà reçu près de 4 000 visiteurs. Chaque après-midi de 14 heures à 19 heures et pendant le week-end les Parisiens viennent en famille examiner les plans et les maquettes du futur quartier qui entourera la Bibliothèque de France. Ils grimpent sur le belvédère d'où l'on embrasse l'ensemble du grand chantier, se renseignent sur le nouveau métro automatique Météor et déposent leurs appréciations dans une boîte à idées.

Les responsables de la Semapa, la société d'aménagement du site, vont installer un « dazibao », un mur d'expression, où seront affichés les tracts des opposants et les réponses de la ville. Des réunions avec les riverains sont également prévues. Alors que l'enquête publique n'avait suscité qu'un intérêt fort limité, la présentation « grand public » du projet dans un lieu original fait recette. Une démonstration qui rappelle que, lorsqu'on s'en donne les moyens, l'urbanisme peut devenir accessible aux citoyens et même les passionner.

HAUTS-DE-SEINE

Pas d'investiture RPR pour la municipale d'Asnières

Les responsables du RPR ont annoncé, mercredi 23 février, qu'ils n'accorderaient pas d'investiture pour l'élection municipale partielle d'Asnières des 20 et 27 mars (*le Monde* du 19 février). Le parti néogaulliste laisse donc les électeurs *« libres de choisir »* entre les deux listes conduites par des personnalités RPR, d'un côté le maire sortant, Michel Maurice-Bokanowski, sénateur, et de l'autre le député Frantz Taittinger.

Rappelant que cette partielle a été *« provoquée par le désaccord survenu »* entre les deux hommes, le RPR indique dans un communiqué qu'*« il laisse ses adhérents et ses sympathisants et, au-delà, l'ensemble des électeurs d'Asnières libres de leur choix »*. Le communiqué ajoute qu'*« aucune de ces deux listes, sur lesquelles seront présents des candidats du mouvement gaulliste, ne peut à elle seule prétendre représenter le RPR dans cette élection »* et souhaite que *« la campagne se déroule dans de bonnes conditions »*.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

DAENS. Film belge de Stijn Coninx, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUSSE SORTIE. Film polonais de Waldemar Krzystek, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PRINCE DE JUTLAND. Film franco-britannique de Gabriel Axel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOMBÉS DU CIEL. Film français de Philippe Lioret : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES VESTIGES DU JOUR. Film américain de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

EXPOSITION

L'ART TAÏNO au Petit Palais

Eclats d'un paradis perdu

« Il y a des palmiers de six à huit essences dont la belle diversité ravit les yeux d'admi- ration (...). *Il y a encore des pinèdes en quantité, des campagnes magnifiques et du miel et toutes sortes de volatiles et des fruits fort divers. A l'intérieur des terres, il y a maintes mines de minéraux et d'innombrables habitants. L'Hispaniola est une merveille.* (...) *C'est une terre à désirer et une fois vue à ne jamais quitter. »* C'est ainsi que Christophe Colomb décrit, en 1493, à Luis Santangel, l'île qu'il a abordée – Saint-Domingue – lors de son premier voyage. Un demi-siècle plus tard, il ne reste rien de ces *« innombrables habitants »*. Un dominicain, Bartolomé de Las Casas en tient la comptabilité : *« Sur les 3 millions de naturels de l'île Espagnole, il n'y en a même plus 200 aujourd'hui. »*

En moins de cinquante ans, une civilisation entière, celle des Taïnos, qui couvrait presque toutes les Grandes Antilles (de Porto-Rico à Cuba et de la Jamaïque à Saint-Domingue), a succombé sous les coups des envahisseurs. Le récit de Bartolomé de Las Casas – *la Destruction des Indes* – ne laisse aucune équivoque. Les violences des envahisseurs et du travail forcé furent multipliées par les épidémies (la variole) et le désespoir : une vague de suicides, nous dit Las Casas, acheva les derniers Taïnos.

Et voici qu'au Petit Palais, une exposition, organisée par Jacques Kerchache, nous montre, à travers une centaine d'objets soigneusement choisis, ce que fut cette civilisation, qui semblait vivre, au moment de la conquête espagnole, cet âge heureux partagé, nous dit-on, par la plupart des populations à l'aube de l'agriculture (1). *Un bonheur favorisé par une* démographie tempérée (guère plus de 4 millions d'habitants pour l'ensemble des Grandes Antilles), un climat agréable, une nature exubérante et superbe, un sol fertile et facile à cultiver.

Cette impression de « paradis terrestre » est-elle un fantasme de notre fin de deuxième millénaire post-industrielle ? Les premiers navigateurs l'ont pourtant ressentie si fort que leurs récits font tous référence à l'Eden : la gravure du seizième siècle qui ouvre l'exposition présente un couple de Taïnos dans le costume idyllique d'Adam et Eve avant le péché.

Chant du cygne d'une civilisation assassinée

Sans doute faut-il tempérer ce « rousseauisme » naïf. Pour être mal connue, la société taïno ne devait pas être exempte de violences et de luttes. Et les maigres témoignages qui nous sont parvenus indiquent en tout cas qu'elle était fortement hiérarchisée. *« L'île Espagnole était divisée en cinq grands royaumes principaux et cinq rois très puissants auxquels obéissaient les autres seigneurs,* note Bartolomé de Las Casas. *Ces seigneurs étaient nombreux, et dans les provinces éloignées ne reconnaissaient aucune autorité supérieure. »*

Les objets rassemblés par Jacques Kerchache viennent essentiellement de musées d'outre-Atlantique (Etats-Unis et pays latino-américains), collectés dans les grottes des îles où les derniers Taïnos les avaient cachés. Les autres pièces ont été exhumées lors de fouilles archéologiques récentes. L'ensemble témoigne, d'abord, d'une société qui com*munique avec l'au-delà. Et cette* communication – le rituel de la cohaba – se fait, comme dans presque toutes les civilisations *américaines précolombiennes,* aux moyens de substances hallucinogènes. D'où la présence de ces plateaux (sur lesquels se prennent les drogues), pilons, inhalateurs, cuillères vomitives (le corps doit être débarrassé de toutes ses impuretés avant l'ingestion des préparations), sièges aux formes bondissantes et récipients où sont conservés les breuvages « magiques », tous objets soigneusement ornés. Ces soucis spirituels se manifestent également dans des reliquaires particulièrement élaborés, et dans l'omniprésence des têtes de mort sculptées sur des supports très divers.


ROBERTO DELPIANO
Reliquaire taïno à base de coton

Ce besoin d'intercession se tra*duit encore par l'érection* de nombreuses pierres taillées à trois pointes souvent ornées, symboles de fertilité. Mais le jeu est également très présent. On sait que le jeu de balle a marqué l'ensemble du continent américain. Les Taïnos devaient être particulièrement férus des compétitions de batey puisque le moindre village était pourvu d'un terrain voué à ce sport et que les ceintures d'« honneur » en pierre – les collars – délivrées aux champions sont parvenues en nombre jusqu'à nous.

Christophe Colomb rapporte dans son Journal de bord que ses compagnons ont trouvé dans les habitations taïnos, *« faites de belles branches de palmier* (...), *beaucoup de statues à figures de femmes et beaucoup de têtes en manière de masques très bien travaillées. » « Je ne sais pas s'ils ont cela comme ornements ou pour les adorer »*, ajoute le navigateur. Peu de *« figures de femmes »* et pas de *« masques »* au Petit Palais, mais beaucoup de pièces *« très bien travaillées »*. Tant et si bien que l'exposition est vraiment une révélation. Les Taïnos sont dans la mouvance méso-américaine (l'usage religieux de stupéfiants, la culture du coton ou le développement du jeu de balle le prouvent abondamment), mais nous sommes, ici, loin des mondes aztèque ou maya.

L'insularité a sans doute préservé des moyens d'expression originaux et l'émergence d'un art aux canons spécifiques. Il suffit d'observer les cariatides qui supportent les plateaux. Toutes ont la colonne vertébrale saillante, une musculature tétanisée, les mâchoires serrées, le sexe érigé, les poings crispés. Le corps, noué, est en transe. Rien de hiératique dans ces représentations qui refusent la symétrie et la stylisation chères aux anciens habitants du Mexique. Les physionomies crispées sont volontiers goguenardes, nez retroussés, mentons en galoche, poses de guingois. Pourtant on est aussi très loin du naturalisme.

Si le jeu des articulations est toujours soigneusement rendu, la solution retenue n'a rien de réaliste : c'est la plus plastique qui est toujours privilégiée. Selon la forme de l'objet et son usage – urne funéraire, siège, vase – les épaules se désarticulent, les bras s'allongent, les volumes se creusent. Figure exceptionnelle, inclassable, un reliquaire de coton, poupée humaine hallucinée, renferme un crâne et quelques fragments osseux. Un autre reliquaire de perles, ornement, dès la fin du seizième siècle, d'un cabinet de curiosités italien, est en partie composé de matériaux récupérés auprès des colonisateurs (corne de rhinocéros). Il montre les capacités d'adaptation de l'artiste, mais c'est le chant du cygne d'une civilisation assassinée.

Civilisation dont on peut mesurer le raffinement et l'évolution à travers l'impressionnante série de pierres à trois pointes. Le minimalisme des premières, intégralement polies, peut évoquer les « idoles » cycladiques. D'autres sont façonnées en forme de têtes humaines, mentons proéminents et fronts en pain de sucre. Les dernières, les plus sophistiquées, allient des fragments humains et animaux, soigneusement agencés dans un galbe parfait. Ces miracles d'équilibre sont sculptés pour que leur aspect se modifie en fonction de l'angle où ils sont observés. La pierre, tour à tour figurative ou abstraite, se transforme ainsi en vague déferlante, en serpent, en tête chapeautée ou en sein gonflé de lait.

La résurrection de cette culture, *qui fera sans doute date,* a le mérite de tirer les Taïnos hors du ghetto sociologisant des arts dits « primitifs ». La sobre muséographie, *sans effets,* à la progression signalée d'un discret sentier lumineux, n'y est pas étrangère.

EMMANUEL DE ROUX

► « L'Art taïno » au musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 - Paris. Tél. : 42-65-12-73. Jusqu'au 29 mai. Catalogue sous la direction de Jacques Kerchache, Paris-Musées, 272 p., 300 F (250 F jusqu'au 30 juin).

(1) *Age de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives,* par Marshall Sahlins, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines » (1976).

DANSE

BOHÈMES à Nantes, DUOS à Rennes

La mécanique des hommes

Quatre garçons en pyjamas pour trois lits. Qui dormira debout ? Personne, il y aura *même un* lit de trop... Claude Brumachon, directeur du Centre chorégraphique national de Nantes depuis 1992, *développe dans Bohèmes* son thème favori : la promiscuité ambiguë des corps. Il met en scène un quatuor d'hommes, fiers de *leurs muscles, dont l'enfance leur* colle encore à la peau. Très vite, ils retirent le haut de leurs pyjamas, puis enlèvent le bas, pour se *retrouver en culotte blanche,* haute sur la hanche. Ces garçons court vêtus se révèlent des dormeurs éveillés. Désirs, rêves, tout leur est *permis.*

Ils se servent des montants du lit comme d'une barre pour assouplir leurs corps. Le chorégraphe a imaginé un *ensemble de figures,* courte échelle, saute-mouton, farandole, virevolte, jeux d'enfants qui n'en sont plus. Claude Brumachon et *Christian Bakalov forme* un duo amoureux qui associe un aîné et son protégé. L'autre duo regroupe deux garçons du même âge, *Benjamin Lamarche et Hervé* Maigret, pour lesquels jouer est avant tout l'occasion de se mesurer, de vaincre. Croches-pieds, pièges *et étranglements au sol.* On frôle le sévice, mais la violence est toujours désarmorcée. Tension et relâchement, deux rythmes suivis *avec un peu trop d'application* par la musique du Nantais Bruno Billaudeau. Le final montre des corps qui glissent les uns sur les autres *dans une pénombre* chaude. Les danseurs baignent dans une eau mêlée de talc.

La scène n'échappe pas à cet *érotisme lourd, dérangeant,* qu'affectionne le chorégraphe. Le corps pour lui n'a rien d'aseptisé. Il le dénude afin de mieux en exposer la chair, les fibres, les veines. Chaque mouvement souligne et démonte le travail de l'articulation. Le chorégraphe est un obsédé de la mécanique des corps. On sent chez lui un désir identique à celui de l'enfant qui ouvre son jouet pour voir comment il est fabriqué. Peut-être faut-il être un homme pour apprécier justement cette ambiance torride de pensionnat. Claude Brumachon donnera bientôt une version féminine de ces *Bohèmes*...

En Bretagne toujours, mais à Rennes, la danse avait pris la semaine passée ses quartiers d'hiver. Dominique Brunet et Bertrand Lombard n'ont pas perdu de temps pour mettre leurs idées – excellentes – à exécution.

Une œuvre austère

Leur compagnie, La Ronde, créée en novembre dernier au ser*vice exclusif de la danse* contemporaine, est déjà en état de marche. C'est l'événement qu'on attendait. Ils présentent un pro*gramme parfait composé de* duos, extraits d'œuvres sélectionnées avec intelligence et montées avec un soin souvent touchant. Qu'il s'agisse de *Petites Pièces de Berlin,* de Bagouet, ou de *la Semaine des quatre Jeudis,* de Paul Les Oiseaux. Ils ont par ailleurs rendu un hommage insolite à l'Allemande Mary Wigman. Tandis que cette dernière danse sur un moniteur vidéo *Adieu et merci,* une chorégraphie conçue en 1942, Bertrand Lombard, devant le récepteur, cherche à reconstituer les mouvements de bras et les enchaînements de la danseuse. Puis Dominique Brunet esquisse quelques pas, élégante dans une robe copiée sur l'originale, une robe couleur du temps.

Les deux amis se sont risqués, avec l'aide d'Alain Neddam, à monter une œuvre austère, dépay*sante, réalisée à partir de dix* séquences de croquis, légers et précis, de Patrick Bossatti, écrivain et dessinateur, disparu à la fin de *l'été dernier : la Dérive des continents.* Les deux corps s'emboîtent, sur la musique étrange de Tapage atypique, en des figures arquées, *déséquilibrées, lentes. Une danse* gymnique offerte au temps et à la mémoire d'un être cher, mort trop tôt.

DOMINIQUE FRÉTARD

► *Bohèmes,* de Claude Brumachon. Studio Jacques-Garnier, 23, rue Noire, 44000 Nantes. Jusqu'au 26 février, 21 heures, le 27 février, 15 heures. La compagnie La Ronde sera à Pau, au Théâtre Saragosse, les 12 et 13 mars.

PATRIMOINE

Le Palais idéal du facteur Cheval bien communal

Le conseil municipal de Hauterives (Drôme), va acheter (7,5 millions de francs) le Palais idéal, construit sur le territoire communal par le facteur Ferdinand Cheval entre 1879 et 1912 et classé monument historique par André Malraux en 1969. Ce monument, *qui reçoit* en moyenne 120 000 visiteurs par an, appartient aux descendants du facteur. Ce dernier réalisa son œuvre en ramassant des pierres, au grè des 33 kilomètres de sa tournée *quotidienne.*

La commune a sollicité pour cette acquisition la participation de l'Etat, du conseil régional Rhône-Alpes et du conseil général de la Drôme. La fragilité de l'édifice, bâti sur *un lit de sable,* avait entraîné d'importants travaux de consolidation entre 1989 et 1993.

EN BREF

CÉSARS : manifestation. – En prélude à la cérémonie des Césars qui se tiendra samedi 26 février, les syndicats CGT de techniciens du cinéma appellent à une manifestation le jour même. Ils veulent *protester notamment* contre la détérioration de la couverture sociale des intermittents du spectacle, et la réduction des emplois *due à la délocalisation des tournages* et à la fermeture des studios de Boulogne et de Billancourt.

CANAL PLUS : inquiétude des cinéastes. – Les trois principales associations de réalisateurs et de scénaristes, l'ARP, la SRF et la SACD, *ont publié* le 22 février un communiqué commun, dans lequel elles s'inquiètent des modifications subies par la chaîne cryptée. Soulignant que les *« nouveaux partenaires »* (qui dominent désormas son conseil d'administration, soit Havas et la CGE) *« risquent de compromettre l'avenir d'une chaîne qui avait clairement opté pour la prééminence du programme sur l'équipement »*, les signataires demandent aux pouvoirs publics de *« n'oublier jamais que l'exception culturelle ne se dissocie pas d'un véritable projet européen d'industrie des programmes, dont Canal Plus avait commencé la mise en œuvre »*.

COMÉDIE-FRANÇAISE : Jérôme Garcin entre au comité de lecture. – Jérôme Garcin, directeur de *l'Evénement du jeudi,* producteur et animateur du « Masque et la plume » sur France-Inter, devrait entrer au comité de lecture de la Comédie-Française, après approbation du ministre de la *culture. Il y remplacera le critique* et universitaire Bernard Dort, ancien directeur du théâtre et des spectacles, qui a démissionné après un bref retour au deuxième semestre 1993 dans cette instance, chargée de donner son aval sur l'acceptation de nouvelles pièces ou de traductions de pièces étrangères avant l'entrée au répertoire.

MUSIQUE : mort du compositeur Vittorio Rieti. – Le compositeur américain d'origine italienne Vittorio Rieti est mort le 19 février à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-seize ans. Influencé *par le Groupe des 6 et par Stravinsky* dont il fut l'ami, Rieti a composé les musiques d'une douzaine de ballets, notamment pour Diaghilev et pour Balanchine, qu'il avait suivi aux Etats-Unis en 1940 après avoir vécu à Paris dans les années 30. On lui doit également sept opéras, cinq symphonies et plusieurs concertos. – *(AFP)*

CULTURE

FRANCOPHONIE

Selon le projet de loi adopté par le conseil des ministres

L'emploi du français serait obligatoire pour « toute inscription ou annonce » dans un lieu public

Préparée depuis le printemps dernier sous l'égide de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, adoptée mercredi 23 février par le conseil des ministres, une nouvelle loi *« relative à l'emploi de la langue française »* en France, rendant obligatoire le français pour toute inscription ou annonce dans un lieu public sera soumise au Parlement durant sa session de printemps. Le débat devrait s'ouvrir au Sénat le 12 avril, le rapporteur étant Jacques Legendre, sénateur RPR du Nord.

Reprenant parfois les termes mêmes de la loi linguistique dite Bas-Lauriol du 31 décembre 1975, le texte défendu par M. Toubon dispose que, *« dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire »* (article 1). Il l'est également (article 2) pour *« toute inscription ou annonce apposée ou faite dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun »* ainsi que lors de la rédaction des contrats, notamment les contrats de travail (articles 4 et 6).

L'article 5 prévoit *« qu'aucune manifestation, aucun colloque ne doit être organisé en France, par des personnes physiques ou morales de nationalité française, sans que le français puisse être utilisé lors des communications et débats »*.

De même, *« la langue de l'enseignement, des examens et concours ainsi que des thèses et mémoires dans les établissements publics et privés d'enseignement est le français »* (article 9). Les émissions et messages publicitaires à la radiotélévision (article 10), les marques de fabrique, de commerce ou de services (article 12) devront utiliser le français *« dès lors qu'il existe un terme »* dans cet idiome pour exprimer ce qu'ils proposent.

Les subventions publiques

« L'octroi de subventions [publiques] *de toute nature est subordonné au respect des dispositions de la nouvelle loi »* (article 13). Dans tous les cas, les officiers et agents de police judiciaire et les responsables de l'application du code de la consommation seront habilités *« à rechercher et constater les infractions »* et à dresser des *« procès-verbaux »* (article 14 et 16). Les contrevenants se verront, selon les circonstances, sommés de retirer les inscriptions non conformes à la législation ou de rembourser les subventions. Toute personne entravant les missions des agents de la répression des fraudes sera passible de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 50.000 francs.

« Les produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du plus grand public » ne sont pas concernés par le projet, et des dérogations sont prévues pour les transports, le commerce extérieur, les étrangers en France, les créations culturelles en version originale, etc.

L'exposé des motifs précédant la loi met en exergue la principale raison – outre le souci *« d'affirmer un droit au français pour les consommateurs, les salariés, le public »* – pour laquelle ce texte a été préparé : *« Permettre à la France de mieux assumer la responsabilité qui lui incombe à l'égard d'une langue dont elle est la source et que près de cinquante pays associés dans les instances de la francophonie ont choisi de partager. »*

J.-P. P.-H.

COMMENTAIRE

Avancées et lacunes

LA montagne n'a pas vraiment accouché d'une souris mais l'avenir de la loi sur l'usage du français en France, que les parlementaires devraient adopter ce printemps, est grevé par une série de dérogations, exceptions et lacunes.

On peut donc se demander si ce texte vivra ou bien si – comme la loi linguistique du 31 décembre 1975 qui fut surtout victime, à l'image du récent texte sur la protection des non-fumeurs, de l'absence de volonté politique en faveur de son application – il tombera rapidement dans un oubli que trouveront juste ceux qui rejettent la tradition française, remontant au moins à Louis XI, d'intervention étatique dans le domaine de la langue.

Pour le moment, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, qui naguère attacha son nom à l'amendement constitutionnel posant le principe que *« la langue de la République est le français »*, a annoncé que *« le gouvernement fait de la politique de la langue française une cause nationale »* (*le Monde* du 24 février), selon le vœu de l'Académie française transmis ce mois-ci au premier ministre.

Le « projet Toubon » comporte au reste plusieurs avancées permettant en particulier de penser qu'on pourra désormais être toujours servi en français en France (ce fut jadis, dans le cas du Québec, l'objet de la fameuse loi 101). C'est-à-dire qu'on ne devrait plus trouver d'appareils ménagers, de jouets ou de produits alimentaires sans notice claire en français ; ni subir des projections publiques, en particulier publicitaires, tout en anglais ou plutôt en pseudo-américain ; ni lire dans la presse (y compris dans *le Monde* !) des offres d'emplois en France destinées à des ressortissants français, rédigées uniquement en anglais...

La délicate question des colloques financés par le contribuable et où sa langue était, de plus en plus souvent, depuis une dizaine d'années – et naturellement sous un prétexte scientifique – exclue en fait ou en droit pourrait être résolue par la nouvelle législation grâce au refus ou au retrait des fonds publics. Les lacunes du texte paraissent au moins aussi nombreuses que ses avancées. Ainsi, les transports aériens ou le commerce extérieur, entre autres, bénéficieront de larges exemptions en France même. On continuera donc, même lorsque de toute évidence le vol ne comporte que des francophones, à être « douché » d'annonces en anglais – et généralement avec un mauvais accent – lorsqu'on emprunte une ligne intérieure pour se rendre à Quimper ou Ajaccio.

Exemptions

Et la promotion de fromages d'Auvergne ou de parfums de Paris pourra se poursuivre uniquement en anglais dans l'Hexagone ou à l'étranger, y compris en terre francophone, malgré l'attrait commercial que notre langue exerce sur de nombreux consommateurs extérieurs.

Une intéressante innovation, supprimée dès l'avant-projet de loi, aurait permis d'arrêter la dérive actuelle, dénoncée en particulier par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 20 juillet) vers un bilinguisme français-anglais *de facto*, de plus en plus fréquemment observé dans des panneaux destinés au public, des répondeurs téléphoniques, des prospectus, etc., puisqu'elle prévoyait qu'en cas d'utilisation d'un idiome étranger en compagnie du français, une troisième langue, étrangère ou régionale, devrait aussi apparaître. Cela aurait permis à l'espagnol ou à l'allemand, voire au breton ou au provençal, selon les contrées, d'être plus souvent présents chez nous.

Tout au plus, dans les inscriptions publiques, le français sera désormais assuré d'être écrit en caractères au moins aussi visibles que ceux de l'autre langue utilisée en même temps. On évitera ainsi ces immenses slogans publicitaires de grands magasins en anglo-américain avec le texte en français, microscopique et pratiquement illisible, dans un coin du panneau.

Un progrès par rapport à la loi Bas-Lauriol de 1975 est la possibilité accordée aux associations de défense et illustration du français d'agir, le cas échéant, devant le tribunal de simple police, pour obtenir le respect des dispositions linguistiques. Cependant ces associations devront au préalable avoir été agréées par le ministère de la culture et de la francophonie...

Après le vote du Parlement, qui sera peut-être précédé par l'adoption d'amendements permettant de combler certaines lacunes du projet, plusieurs décrets d'application devront être pris ; la nouvelle loi ne pourra donc, dans le meilleur des cas, être totalement appliquée – si ces décrets sont pris, ce qui sera là un test de la volonté politique du gouvernement – qu'après de longs mois.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Querelle franco-belge

Rien ne va plus entre le Quai Conti et la Communauté française de Belgique, appellation ambiguë de l'instance en charge des affaires culturelles des Belges francophones dans le royaume fédéral.

BRUXELLES

de notre correspondant

Il y a peu, Eric Tomas, ministre de la culture du gouvernement de la Communauté française de Belgique, signait un décret et un arrêté relatifs à la féminisation de quelque quinze cents noms de métier, fonction, titre ou grade. Désormais, dans l'administration belge, il faut parler de pompière, de cafetière (à ne pas confondre avec l'ustensile), de mineuse (pour le cas où une femme travaillerait dans les rares mines ayant survécu à la crise), de matelote, et même d'entraîneuse, en espérant que personne n'a l'esprit mal tourné dans les équipes sportives.

Du coup, Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, prit sa plus belle plume pour écrire à Jean Tordeur, son homologue de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, une lettre aussitôt publiée par la presse belge : *« L'attention de l'Académie française vient d'être attirée sur un décret relatif à la féminisation des noms (...). Nous avons d'ailleurs pu relever récemment, dans un compte rendu du correspondant du* Monde *à Bruxelles l'expression :* la *juge* (1). *L'Académie française considère que cette féminisation est abusive et choquante (...). Le genre dit « masculin » est un genre dit « non marqué », qui a la capacité de représenter à lui seul les éléments relevant de l'un ou l'autre genre. Lorsque l'on parle des « habitants » d'une ville ou des « juges » d'un tribunal, c'est le genre non marqué qu'on emploie. A l'inverse, le genre « féminin » est un genre marqué. Il institue entre les êtres animés une ségrégation, de sorte que son emploi devrait être soigneusement évité par ceux et celles-là mêmes qui prétendent vouloir abolir toute inégalité professionnelle entre les sexes. »*

Un véritable camouflet pour la communauté française de Belgique, qui justifiait ainsi son initiative : *« Le décret répond à l'évolution de notre société, où les femmes occupent de plus en plus le terrain professionnel, et permet de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. En effet, l'usage qui consiste à désigner des femmes par un terme masculin leur impose des dénominations qui nient une part importante de leur identité. »*

L'affaire est prise très au sérieux par les gazettes et les commentateurs. Les uns sont tentés d'y voir une nouvelle manifestation de *« l'impérialisme culturel »* des Français, abusifs donneurs de leçons à leurs voisins francophones. D'autres estiment que le ministre Eric Tomas ferait mieux de sévir contre l'invasion de l'anglo-américain à Bruxelles, où les enseignes, la publicité et un certain galimatias commercial paraissent préfigurer dangereusement ce que pourrait être demain la *« capitale de l'Europe »*. Une brochure publiée récemment par un autre service de la Belgique francophone avertit d'ailleurs : *Bruxellois, ton français file à l'anglaise.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Respectueux des consignes locales, nous avions écrit *« la juge Ancia »* pour évoquer l'enquête de cette jeune femme sur une affaire de pots-de-vin dans laquelle des personnalités socialistes sont en cause (*le Monde* du 8 janvier).

■ EXCLUSION. Selon une *enquête du CERC, rendue publique* jeudi 24 février, 11,7 millions de personnes, soit près de la moitié de la population active *française, seraient exposées* à un risque d'exclusion économique et sociale. 6,8 millions d'entre elles bénéficient certes d'un emploi stable. *Toutefois,* elles seraient mal armées pour faire face à une éventuelle perte de leur activité professionnelle.

■ ENGRENAGE. La *pauvreté* ne constitue pas un état stable et homogène. Elle apparaît, au contraire, au terme d'une accumulation progressive de difficultés d'ordre professionnel, affectif, médical, social... Pour lutter contre cet engrenage, les mécanismes de protection sociale s'avèrent mal adaptés, même si les 180 milliards de francs de prestations versées évitent à plus de 12 millions de personnes de sombrer dans la misère.

Selon une enquête du Centre d'étude des revenus et des coûts

Près de la moitié de la population active française serait en situation de « fragilité économique et sociale »

Près de la moitié de la population active française serait aujourd'hui exposée au risque d'exclusion en vertu d'un *« processus de disqualification sociale »*. Les résultats de l'enquête réalisée par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) et rendue publique jeudi 24 février donnent le vertige. Ainsi, selon cette enquête – réalisée à partir d'une étude de l'INSEE consacrée en 1986 aux *« situations défavorisées »* –, 11,7 millions d'individus, soit 46,9 % des 25 millions d'actifs âgés de 18 à 64 ans recensés, sont actuellement, à des degrés divers, en situation de *« fragilité économique et sociale »*.

Près de 7 millions d'entre eux bénéficient certes d'un emploi stable, mais, relèvent les auteurs de cette enquête, *« ils sont vulnérables en raison de la faiblesse de leur revenu ou de la fragilité de leur intégration sociale »*. Cette frange de population, notent les rapporteurs, serait en particulier *« particulièrement mal armée face à la perte de* [son] *activité professionnelle »*. A ses côtés, près de 5 millions de personnes sont d'ores et déjà en situation de précarité professionnelle, qu'ils éprouvent des difficultés à s'insérer ou qu'ils soient au chômage. Au sein de cette dernière catégorie, 1,8 million de personnes s'éloignent progressivement du marché de l'emploi tandis que 1,3 million d'autres, privées de travail depuis plus de deux ans, le sont déjà. Constituant l'avant-dernier cercle de cette spirale infernale, 850 000 individus concernés par cette exclusion durable du marché du travail sont aujourd'hui susceptibles de rompre leurs derniers liens sociaux. Enfin, concluent les auteurs de l'enquête, *« on peut estimer à 250 000 le nombre de personnes désocialisées »*. Soit 1 % des actifs et 15 % à 20 % des bénéficiaires du RMI.

Plus que jamais, l'exclusion ne s'apparente pas à un état stable et homogène. Au contraire, on devient pauvre par un engrenage de situations qui sont, précisent les rapporteurs, *« susceptibles de refouler, d'étape en étape, des franges de population dans la sphère de l'inactivité professionnelle et de l'assistance »*. Pour les personnes issues des milieux non touchés par la pauvreté, c'est-à-dire disposant d'un revenu régulier et d'un certain capital social et culturel, *« les problèmes commencent*, révèle l'enquête, *soit par la difficulté d'accéder à un emploi ou de le conserver de façon durable, soit par des difficultés d'ordre affectif et relationnel »*. Les rapporteurs ont notamment observé que *« plus la situation par rapport à l'emploi est dégradée, plus la difficulté est grande, en particulier pour les hommes, de former un couple »*. A l'inverse, pour les couples concernés par un problème d'emploi, la probabilité de vivre un divorce ou une séparation augmente.

« Précarité professionnelle »

« Cette précarité professionnelle et ces ruptures familiales ont une forte incidence sur le revenu et les conditions de vie », constatent les rapporteurs. De fait, 40 % des chômeurs depuis plus de deux ans vivent dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 2 700 francs par mois. *« Cette précarité professionnelle s'accompagne enfin d'une réduction sensible de la sociabilité »*, notamment de la part des hommes et des personnes âgées de 35 à 50 ans. Au total, *« 32 % des actifs peuvent être considérés comme socialement vulnérables »* : cette proportion s'abaisse à 25 % parmi les personnes ayant un emploi stable et s'élève au contraire à 50 % parmi les chômeurs de plus de deux ans.

Dans ce contexte, également perceptible dans les principaux pays d'Europe occidentale, *« les mécanismes de protection sociale, élaborés à l'origine pour compenser des difficultés durables, s'avèrent mal adaptés pour prévenir ces processus évolutifs de disqualification sociale »*, relèvent les rapporteurs. En dépit des 180 milliards de francs de prestations versées à quelque 12 ou 13 millions de personnes qui, sans cela, sombreraient dans la misère. Pour 7,5 millions d'entre elles, le revenu par unité de consommation se cantonne en effet à un niveau compris entre le montant du RMI (2 300 francs pour une personne seule) et celui du minimum vieillesse (3 130 francs pour une personne seule). Pour les 5 millions d'autres, ce revenu se situe entre 1 et 1,3 fois le minimum vieillesse. La réussite des politiques de prévention de l'exclusion, progressivement mises en œuvre et qui, à l'instar du RMI, vont dans le sens d'une articulation entre garantie de ressources et action d'insertion, risque parallèlement de devenir *« de plus en plus incertaine »*.

En fait, pour les rapporteurs du CERC, tout dépendra d'abord de *« la capacité des pouvoirs publics à définir une véritable politique de l'emploi, en concertation avec les entreprises, les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs qui interviennent désormais dans le cadre de la formation et de l'insertion professionnelle »*. La prévention de l'exclusion passe aussi, selon eux, par la lutte contre l'échec scolaire et *« l'affirmation de droits fondamentaux »* tels que l'accès au logement, à la santé, à une vie familiale normale, à un minimum mobilier...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

► *Précarité et risque d'exclusion en France*, par Serge Paugam, Jean-Paul Zoyem et Jean-Michel Charbonnel. Documents du CERC n° 109, La Documentation française, 169 pages, 63 francs.

Population intégrée économiquement et socialement
(emploi stable non menacé, emploi stable menacé)
risque de fragilité
20,1 dont 6,8 soit 27,2 % des actifs

+ Population fragile
(emploi instable, chômage de moins de deux ans)
risque de retrait du marché de l'emploi (fragilité durable)
3,6 dont 1,8 soit 7,4 % des actifs

+ Population en retrait du marché de l'emploi
(chômage de plus de deux ans)
risque de marginalité
1,3 dont 0,9 soit 3,4 % des actifs

Total = 25 millions d'actifs de 18 à 64 ans — Source : CERC

CLÉS / *Définitions*

■ **Emploi stable non menacé :** individus qui ont un emploi et considèrent qu'ils n'ont pas de risque de le perdre dans les deux prochaines années. Pour les non-salariés, ce risque correspond à l'éventualité d'un dépôt de bilan.

■ **Emploi stable menacé :** individus qui ont le même emploi depuis plus d'un an et considèrent qu'ils risquent de le perdre dans les deux prochaines années.

■ **Emploi instable :** individus qui ont changé d'emploi ou ont *connu une période de chômage* l'année précédant l'enquête et qui considèrent qu'ils risquent de le perdre dans les deux prochaines années. Cette catégorie intègre aussi les personnes bénéficiant d'emplois intermittents.

■ **Chômage de plus de deux ans :** *individus qui se sont déclarés au chômage – inscrits ou non à l'ANPE – ou qui ont cessé* leur activité ou leurs études depuis plus de deux ans. Sont notamment incluses dans cette catégorie les personnes recherchant un emploi après une longue période d'inactivité consacrée, *par exemple*, à l'éducation de leurs enfants.

40 000 logements seront attribués cette année aux personnes défavorisées

Le ministre du logement, Hervé de Charette, et les organismes de HLM ont annoncé, mercredi 23 février, que 40 000 logements sociaux seront attribués cette année en priorité aux personnes les plus défavorisées. A l'issue d'une table ronde avec 70 responsables d'offices ou de sociétés anonymes d'HLM, M. de Charette – précisant ses propos tenus dimanche 20 février à RTL-*le Monde* – a indiqué que 20 000 de ces logements supplémentaires (170 000 au lieu de 150 000) leur seront réservés parmi les quelque 300 000 habitations HLM qui doivent être relouées cette année, selon les prévisions de mutations des attributaires et d'augmentation annuelle du parc.

Le ministre du logement, de son côté, a indiqué que 20 000 logements *« très sociaux »* seront financés en 1994, portant ainsi à 100 000 l'effort de construction locative sociale par l'Etat. Ces logements pourront être réalisés en construction neuve comme en réhabilitation.

REPÈRES

GATT

Les chambres d'agriculture se déclarent pour « une Europe forte »

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a publié mercredi 23 février sa « Contribution au débat d'orientation sur l'agriculture », après les accords du GATT, qui va avoir lieu au Parlement à la session de printemps.

Pierre Cormorèche, président de l'APCA, a indiqué qu'il ne fallait pas *« renouveler les erreurs commises en 1992 »* lorsqu'a été décidée la réforme de la PAC. *« Cette réforme et les négociations du GATT ont été conclues sans que l'on s'interroge réellement sur les fonctions que l'on assigne à l'agriculture et se sont réduites en des marchandages sur les modalités. »* Face à l'inquiétude des agriculteurs, les réponses ne sont que partielles et il faut des *« dispositions concrètes pour adapter notre arsenal législatif et réglementaire »*.

L'APCA énonce plusieurs principes prioritaires : l'agriculture française ne doit pas *« se recroqueviller sur elle-même et l'on a besoin d'une Europe forte »* ; il existe encore des marges de manœuvres pour développer les productions et *« il faut savoir les mettre en valeur »* ; les soutiens à l'agriculture ne doivent pas disparaître, mais *« les aides nationales et européennes doivent être davantage différenciées et modulées selon les régions et les productions »* ; la politique agricole ne peut à elle seule se substituer à une politique d'aménagement du territoire, notamment des zones rurales.

PÊCHE

Une campagne de promotion de 10 millions de francs

Le *directeur* du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la mer (FIOM), Michel Laneret, a présenté mercredi 23 février la campagne de promotion *du poisson frais* français qui a pour but de tenter de redynamiser la consommation et de donner, de ce fait, un ballon d'oxygène aux pêcheurs qui sortent d'une grave crise.

Financée à la fois par des crédits nationaux et par Bruxelles, cette campagne, d'un coût de 10 millions *de francs, prendra* la forme de spots télévisés et de messages radiophoniques. Les principales espèces visées sont la sole, le merlan, le lieu jaune, le bar et la langoustine.

POSTE

Grève du centre de tri de Clermont-Ferrand

Le centre de tri postal de Clermont-Ferrand est touché par une grève, suivie par une large majorité du personnel depuis le 16 février. Les syndicats CGT, SUD (Solidaires, unitaires, démocrates) et FO justifient ce mouvement par l'insuffisance des effectifs, et *demandent l'ouverture de négociations* sur la base d'une embauche de quinze titulaires. La direction, qui n'avait pas hésité à mettre en place, samedi 19 février, des centres de tri parallèles dans la banlieue clermontoise, où étaient employés des intérimaires recrutés par une agence privée, se refuse à toute négociation. Elle estime que ce mouvement résulte du seul refus d'un agent, momentanément inoccupé, de renforcer un secteur du centre temporairement surchargé. – *(Corresp.)*

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Négociations serrées entre la France et la Finlande

Paris maintient sa pression sur Helsinki dans la crise du marché du papier

La «guerre» du papier, qui assombrit les relations entre la France et la Finlande, à la veille de la conclusion des négociations sur l'élargissement de l'Union européenne aux pays scandinaves, n'est pas achevée. Même si le ton est à la conciliation, le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, devait expliquer, jeudi 24 février, à son homologue finlandais que Paris a décidé de maintenir ses mesures de surveillance des importations de papier en provenance de ce pays.

Mi-janvier, Edouard Balladur en personne était monté au créneau. Le premier ministre, qui s'adressait aux membres du conseil régional d'Aquitaine, avait qualifié d'*«anormale»* la concurrence exercée par la Finlande dans les industries du bois et du papier. Et M. Balladur d'ajouter que la France faisait *«un lien étroit»* entre cette attitude et l'entrée de ce pays scandinave dans l'Union européenne... *«Ne parlons pas d'une menace de veto,* nuance-t-on dans les allées du pouvoir. *Disons qu'un comportement déraisonnable des Finlandais ne constituerait pas un signal positif adressé à la France...»*

Un comportement déraisonnable? Dans une industrie cyclique et aux produits aussi «banalisés» que le papier ou le carton, la notion de prix est fondamentale. Aussi, les groupes des pays à monnaie forte – Allemagne, France et Benelux – ont-ils pris de plein fouet, dans un marché stagnant, les dévaluations en cascade, en Europe, depuis septembre 1992. Celles, surtout, des pays scandinaves, gros producteurs mondiaux. Celle, pour finir, du mark finlandais, dont le décrochage a frisé les 40 % avant de revenir à un étiage d'environ 20 %.

«1993 restera comme l'année la pire depuis la crise des années 30», expliquait ainsi François Blondot, président de la COPACEL (fédération nationale de l'industrie du papier), en présentant le 9 février les résultats de la branche : un chiffre d'affaires global en retrait de 8 % à 30 milliards de francs, des pertes atteignant 4,4 milliards de francs après 2,3 milliards en 1992... En publiant ses pertes (816 millions de francs) il y a quelques jours, le groupe allemand PWA parlait, lui, d'une année *«apocalyptique»*.

Reconduites jusqu'à fin avril, les mesures de surveillance (dites de «monitoring») mises en place par Bruxelles en août 1993 sur cinq catégories de papier ont fait apparaître, par exemple, une percée significative des papetiers finlandais dans les papiers couchés, ceux destinés à l'édition de luxe, et, dans une moindre mesure, dans les papiers de reprographie. *«Quant aux prix,* explique un observateur, *on note une corrélation étroite entre leurs fluctuations et celles du mark finlandais.»* Autrement dit, les groupes finlandais ont fait les prix, contraignant leurs concurrents à s'aligner. Aussi, faute d'avoir obtenu, à Bruxelles, les mesures de sauvegarde qu'elle réclamait, la France a placé depuis deux mois les importations de bois et de papier finlandais sous une *«surveillance préalable»* : déclarations aux frontières avec fourniture des factures *pro forma.*

«Les Finlandais ont reçu le message», dit-on aujourd'hui à Paris. Reçus à Helsinki il y a un peu plus d'un mois, des conseillers ministériels et de hauts fonctionnaires parisiens avaient jugé leurs interlocuteurs *«coopératifs»*. Venu à Paris fin janvier, le ministre des affaires étrangères finlandais, Pertti Salolainen, avait souligné qu'un mouvement de hausse des prix avait été déclenché par l'industrie papetière de son pays, avant d'assurer que le mouvement allait se poursuivre. Une promesse qui, après la sévère mise en garde d'Edouard Balladur, faisait dire à Alain Lamassoure que le contentieux serait réglé *«d'ici quelques semaines»*. A Helsinki, jeudi 24 février, M. Lamassoure devrait se montrer moins catégorique. Et signifier à ses interlocuteurs que la France compte maintenir, pour l'instant et malgré les complications juridiques entraînées par l'entrée en vigueur de l'Espace économique européen (EEE), l'ensemble de ses mesures de surveillance, à l'exception, peut-être, de celle sur le papier dit «kraft liner». Les hausses de prix promises ne se sont pas encore traduites dans les faits. *«Cela n'a rien d'alarmant,* remarque un spécialiste, *tant l'inertie est grande dans ces métiers.»* Mais avant de se prononcer définitivement, Paris attendra d'avoir les preuves de la bonne volonté d'Helsinki.

PIERRE-ANGEL GAY

BANQUES : protestation commune des syndicats contre le projet de décret sur la durée du travail. – Dans un communiqué commun, cinq fédérations syndicales de la banque (CFDT, FO, CGT, CFTC et SNB-CGC) ont dénoncé le projet de décret sur l'organisation du travail qui permettrait d'ouvrir les guichets six jours sur sept (*le Monde* du 19 février). Les syndicats considèrent qu'il s'agit d'*«un nouveau cadeau octroyé aux banquiers sans contrepartie en terme d'emploi»*.

Les conclusions du rapport Thiéblemont

Une deuxième vie pour Charbonnages de France

Suivant les recommandations du rapport Thiéblemont, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, a estimé que les onze jours de chômage technique prévus pour 1994 dans les mines de charbon ne s'imposaient plus. Il propose aussi de réexaminer les réductions d'effectifs envisagées pour 1994 et de créer des groupes de travail pour améliorer la concertation. Ces propositions ont laissé les syndicats sceptiques.

«La fin de l'extraction charbonnière ne signifie pas la fin de Charbonnages de France.» Pour faire passer la pilule amère de la fermeture inéluctable des mines de charbon françaises en 2005, Jean Thiéblemont, ancien préfet du Tarn, a choisi de «positiver». Son rapport à Gérard Longuet, ministre de l'industrie, sur sa *«mission de médiation dans le conflit survenu au sein de Charbonnages de France»,* rendu public le 24 février, trace une ébauche de ce que pourrait devenir CDF dans le troisième millénaire. D'ici là, il propose de modifier substantiellement la façon dont les décisions sont prises dans l'entreprise.

M. Thiéblemont se montre en effet assez critique quant à l'organisation actuelle de l'entreprise publique. Au plan financier, *«la fixation du niveau d'investissement est déconnectée d'une logique de long terme»,* affirme-t-il. Le jeu complexe auquel se livrent chaque année la direction du Trésor, la direction du gaz, de l'électricité et du charbon (DIGEC) du ministère de l'industrie et la direction de l'entreprise pour établir le niveau des investissements *«n'est pas intimement lié à une appréciation fine de la réalité industrielle de l'entreprise».*

Au plan social, il déplore que certaines décisions (comme les jours de chômage partiel) soient prises sans concertation avec les syndicats. *«L'absence de véritables concertations avant soumission aux différents comités d'entreprise, la rigidité de la structure de CDF, le manque de transparence et de lisibilité des documents transmis aux partenaires sociaux expliquent que les objectifs souvent réalistes de l'entreprise aient été incompris ou rejetés et que l'on soit arrivé à une situation de blocage et de tensions sociales.»* Pour y remédier, il propose de *«donner davantage de responsabilités aux présidents des deux houillères de bassin, surtout en matière sociale».*

M. Longuet proposait mercredi 23 février, après une réunion de trois heures avec les syndicats de mineurs, la création de trois *«commissions de transparence, sur la politique charbonnière de la France, l'évaluation des coûts du charbon et le bilan des réunions internes à l'entreprise sur son avenir».*

Un «projet d'entreprise»

A court terme, Jean Thiéblemont estime que le nombre de suppressions d'emplois prévu pour 1994 (700 en Lorraine et 351 dans le Centre-Midi) pourrait être diminué, ou que le nombre de retraites anticipées pourrait être revu à la hausse pour réduire d'autant les besoins de conversion. Il propose également de supprimer les onze jours de chômage pour mévente. Ces deux propositions de court terme ont été retenues par Gérard Longuet.

Pour le moyen et le long terme, M. Thiéblemont estime que la mise en chantier d'un *«projet d'entreprise»* pourrait améliorer le climat social. Car pour l'ancien préfet, CDF a un avenir en dehors de l'extraction de charbon. L'entreprise publique, deuxième producteur d'électricité après EDF, pourrait se développer dans ce secteur en profitant de la suppression du monopole d'EDF. Elle pourrait également se diversifier, dans la carbochimie ou dans les industries de l'environnement. Cette proposition a également été retenue par le ministre de l'industrie.

A l'issue de leur réunion avec Gérard Longuet, les fédérations nationales de mineurs ont accepté de participer aux trois groupes de travail tout en exprimant leurs réticences sur l'issue de la concertation. Pour la CGT, *«le ministre n'a pas apporté de réponse concrète aux questions de fond».* La CFDT observe que le *«carcan de l'échéance de 2005 fixé pour la fin de l'exploitation charbonnière française reste inchangé. On a remplacé le traitement social de CDF par un traitement psychologique»,* ajoute la centrale. FO s'est déclarée très vigilante pour l'avenir, et la CFE-CGC, qui note *«la volonté affichée de transparence du ministre»,* souligne qu'*«il n'a pas été mis 1 franc dans la corbeille».*

A. K. et A. B. M.

SOCIAL

Jacques Barrot relance la discussion sur les fonds de pension

Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot (UDF), a présenté, mercredi 23 février, une proposition de loi sur la création des fonds de pension, relançant ainsi la discussion sur les régimes de retraite par capitalisation.

M. Barrot a pour objectif de fournir un complément au régime de retraites par répartition et d'alimenter en fonds propres les PME, afin de favoriser la création d'emplois. *«Il ne s'agit pas de concurrencer les régimes existants, mais de créer un véritable système de retraite complémentaire»,* a-t-il indiqué, le régime de retraite par répartition demeurant *«le socle fondamental»* du système de prévoyance.

Selon les suggestions de M. Barrot, les fonds de pension pourront être constitués, sous forme de société anonyme (SA) ou de société par actions simplifiée (SAS), par des entreprises, des banques, des compagnies d'assurances, des institutions de prévoyance ou des organisations professionnelles de salariés et de non-salariés.

Pour inciter entreprises et salariés à adhérer à ces fonds, le texte prévoit d'importantes exonérations fiscales et sociales. Les salariés bénéficieraient ainsi d'une déduction fiscale de leurs cotisations au fonds, dans la limite de 20 % du plafond de la Sécurité sociale (30 264 francs par an). Les cotisations des entreprises seraient exonérées d'impôt sur les sociétés et des cotisations sociales dans la même limite.

Dernier point, et non le moindre, puisqu'il est à la source du différend qui oppose les banquiers et les assureurs, la sortie du fonds se ferait exclusivement sous forme de rente viagère (au lieu du versement d'un capital), *«pour assurer une solidarité entre affiliés à espérances de vie différentes».*

PATRONAT JAPONAIS : précision. – Le nouveau «patron des patrons» japonais, Shoichiro Toyoda, n'a pas succédé à Akio Morita à la tête du Keidanren, comme le surtitre de notre article sur son élection, dans *le Monde* du 24 février, le laissait croire. Comme l'indiquait l'article, M. Morita avait été pressenti comme président de l'organisme patronal, mais une hémorragie cérébrale, en novembre 1993, l'a amené à se retirer de la vie active.

ÉTRANGER

Russie : entre deux chaises

Suite de la première page

Il n'est même pas certain que le changement de gouvernement et le départ des réformateurs – dont la politique a entraîné tant de changements douloureux – aient rassuré les Russes eux-mêmes : un sondage de l'Institut d'opinion publique pour la Russie, cité par *The Economist* du 29 janvier, montre que plus de la moitié des personnes interrogées (57 %) trouvaient que les conditions de vie avaient été difficiles en 1993, mais tout de même supportables.

Parce qu'ils soutenaient que la politique de réforme, amorcée en janvier 1992, était la bonne et porterait tôt ou tard ses fruits, parce qu'ils avaient le soutien moral – sinon toujours financier – des pays occidentaux, MM. Gaïdar et Fiodorov incarnaient l'espoir que la Russie, appauvrie et désorganisée par soixante ans d'économie centralisée, renouerait un jour avec l'efficacité et la richesse. Leur récent départ du gouvernement a donc tout naturellement été interprété comme un inquiétant retour en arrière. Interprétation encouragée par le regain d'influence des représentants du complexe militaro-industriel qui, dès la mi-92, avaient été les premiers à critiquer vertement la stratégie de lutte contre l'inflation inspirée par Jeffrey Sachs, l'économiste qui avait mis au point la thérapie de choc menée en Pologne à partir du début 1990.

Des critiques assez vives pour que, dans le climat politique difficile créé par l'opposition presque systématique du Parlement aux décisions du gouvernement, les réformateurs aient dû assez rapidement adoucir le traitement. Les prix de gros et de détail avaient été presque complètement libérés le 2 janvier 1992, à l'exclusion de ceux de l'énergie et de quelques produits de première nécessité ; la liberté avait été rendue au commerce (notamment extérieur) et les privatisations amorcées. Le taux d'inflation avait donc naturellement bondi, mais beaucoup plus qu'il n'avait été prévu : + 245 % pour le seul mois de janvier 1992, 38 % en février, 30 % en mars... On n'attendait guère plus de 5 % à 7 % par mois. Seule l'explosion initiale du premier mois de libération avait été à peu près anticipée. Dans le même temps, une politique monétaire restrictive mettait nombre d'entreprises en difficulté, tandis que les crédits budgétaires étaient fortement réduits, ramenant en fin d'année le déficit à 3,3 % de la richesse nationale, chiffre officiel, mais tout de même largement sous-estimé.

Le retour des dinosaures

Il n'en fallait pas plus pour que les chefs d'entreprise, mettant en avant l'effondrement continu de la production industrielle (-20 % en 1992) et les risques d'explosion sociale, obtiennent une pause des réformes, six mois après leur lancement. D'autres tentatives de rigueur financière et de stabilisation monétaire furent faites par la suite, notamment après la victoire de Boris Eltsine au référendum d'avril 1993 : en octobre une forte hausse des taux d'intérêt porta le coût du crédit accordé aux entreprises à 210 % contre 80 % en début d'année. Mais la nouvelle crise survenue début 1994 a empêché que ce reste de la thérapie de choc imaginée à l'origine produise ses effets (1). Des effets contrecarrés par le développement d'un formidable crédit-interentreprises. Voila donc comment a pris fin – momentanément ? – la politique de réforme menée depuis le début de 1992 pour moderniser l'économie russe.

Le premier départ de M. Gaïdar de son poste de ministre des finances le 2 avril 1992, sa démission de chef de gouvernement le 14 décembre de la même année, son retour, en septembre 1993, comme vice-premier ministre chargé de l'économie, puis son second départ il y a un mois, ne traduisent pas seulement les hésitations de Boris Eltsine, partagé entre son désir de soutenir les réformateurs et les pressions qu'exercent sur lui les « industrialistes », défendant des positions acquises ou tout simplement sincèrement effrayés par le saut dans l'inconnu qui leur est proposé.

Ces allers et retours de M. Gaïdar traduisent aussi l'immense difficulté qui entrave actuellement en Russie la mise au point, puis la mise en œuvre d'une bonne politique économique. On aurait tort de réduire l'affrontement entre les réformateurs d'hier et les hommes actuellement au pouvoir au seul combat des modernes contre les anciens ou à celui du progrès contre l'obscurantisme. Quoi qu'on en ait dit, ni M. Tchernomyrdine, le premier ministre, ni M. Guerachtchenko, placé à la tête de la Banque centrale depuis juillet 1992 et qui s'entendait si mal avec le bouillant Boris Fiodorov, ex-ministre des finances, ne sont des dinosaures, représentants attardés d'un système économique disparu.

Les économistes occidentaux qui ont rencontré M. Guerachtchenko disent de lui qu'il est compétent et connaît bien le fonctionnement du système bancaire occidental pour l'avoir pratiqué – avec, il est vrai, des résultats inégaux – à Londres de 1965 à 1972, à Francfort de 1974 à 1977, puis à Singapour de 1977 à 1982, avant de devenir, en juillet 1989, président de la Gosbank (l'ex-banque centrale d'URSS) et cela jusqu'en décembre 1991.

Le débat qui oppose les réformateurs et les hommes actuellement au pouvoir est celui de l'hésitation entre deux politiques : faut-il moderniser l'économie de la Russie en appliquant par le haut – et sans trop se soucier des détails – une politique macro-économique classique qui, à travers notamment des actions budgétaires et monétaires restrictives, élimineront l'inflation et feront naître une offre véritable capable de répondre à des besoins exprimés sur un marché (thèse Jeffrey Sachs) ? Ou bien la Russie est-elle un cas tellement particulier, de par son histoire récente et l'immensité de son territoire, qu'il est vain d'attendre des résultats positifs d'une thérapie de choc ?. *Certains le pensent qui*, sans approuver les lenteurs et les silences du gouvernement actuel, estiment que les meilleures voies de la réforme sont d'ordre microéconomique et doivent donc être appliquées par le bas. Le crédit n'est plus alors régulé globalement et aveuglément (le marché choisira les siens), mais distribué sélectivement, avec d'éventuelles subventions, moyennant des engagements précis de l'entreprise à se restructurer. Et d'abord à abandonner des positions de monopole ou de force.

Cette politique sélective qui s'inspire d'une logique contractuelle fut longtemps pratiquée en France au cours des années qui suivirent la Libération. Elle n'est donc pas sans précédent, même si le réseau bancaire et d'entreprises n'a pas grand-chose de comparable entre la Russie d'aujourd'hui et la France de l'immédiat après- guerre. Les réformateurs – et les économistes occidentaux qui reprennent leurs analyses – sont totalement sceptiques sur les chances de pareilles politiques. Il est pourtant possible que le gouvernement de M. Tchernomyr*dine emprunte de* telles voies pour débloquer une situation qui devient de plus en plus intenable, le FMI attendant des réformes pour prêter de l'argent alors que l'équipe en place écarte toute mesure qui ferait baisser la production industrielle ou mettrait au chômage des masses importantes de salariés.

Bien sûr, le fait de délaisser les politiques macroéconomiques présente de sérieux risques, et d'abord celui d'un retour au contrôle plus ou moins systématique des prix. A partir de là, la tentation serait grande de poursuivre dans la même voie et de recréer toutes sortes de contrôles, de centraliser à nouveau les décisions. Ce serait évidemment la plus mauvaise des solutions. Mais les marges de manœuvre – et de progrès – que peut apporter l'intervention de la puissance publique n'en sont pas moins considérables. D'abord si l'Etat faisait respecter l'ordre et la loi, ce que demandent les électeurs de Vladimir Zhirinovski, qui, comme l'écrit *The Economist* en citant une enquête de Iouri Levada, responsable d'une société de sondage, ne refusent pas les réformes, mais la criminalité et la corruption. Enquête qui, soit dit en passant, infirme les propos d'Al Gore, vice-président des Etats-Unis, accusant le FMI et sa politique de rigueur d'avoir jeté de nombreux électeurs russes dans les bras d'un dangereux nationaliste.

A quand le marché ?

L'autre marge de manœuvre, probablement plus difficile à exploiter que le rétablissement de l'ordre public, est la pratique d'une économie mixte, qui verrait la puissance publique pousser à la modernisation de l'économie, moyennant crédits et subventions, c'est-à-dire de façon non autoritaire, la pédagogie remplaçant le marché pendant le temps nécessaire.

La Russie en est là, entre deux politiques économiques. Les réformateurs ont probablement raison d'affirmer que le pays ne peut supporter une inflation mensuelle comprise entre 20 % et 25 % : à ce rythme-là, on voit mal des chefs d'entreprise risquer leur argent *dans* des investissements à la rentabilité douteuse. Les mêmes réformateurs ont raison aussi de répéter que la distribution pratiquement sans freins de crédits bancaires favorise l'inflation. Mais ils ont tort de faire croire que le déficit budgétaire peut et doit être réduit. A chaque fois – ou presque – que l'Etat a annoncé de telles réductions, il a triché en ne payant pas ses fonctionnaires ou a plongé les services publics ou sociaux dans des difficultés extraordinaires. Les demandes du FMI semblent de ce point de vue beaucoup trop rigoureuses.

Tout le problème est alors de savoir comment ramener la hausse des prix à des taux mensuels inférieurs à 5 %, qui seuls permettront qu'apparaissent progressivement les conditions de véritables marchés ? On peut douter que se reproduise spontanément en Russie le miracle polonais, celui d'une réussite tout de même assez impressionnante. Soixante ans de dirigisme semblent avoir créé en Russie une culture économique particulière, décrite par certains comme une *« éthique corporatiste »* (2).

La libération des prix n'a pas empêché que se perpétuent les relations directes entre dirigeants d'entreprise qui décident sur des bases souvent bilatérales ce qu'il faut augmenter et ne pas augmenter, se référant parfois à de vieux barèmes en vigueur il y a quinze ans. Les prix de gros – ébranlés par la hausse des prix de l'énergie, qui restent pourtant encore très inférieurs aux prix mondiaux – ont ainsi beaucoup plus augmenté que les prix de détail : ce sont les commerçants qui, en bout de chaîne, ont le plus souffert, rendant difficiles les privatisations dans la distribution. Les industries extractives ont, elles aussi, été affaiblies par l'incapacité (les observateurs parlent de dissuasion) dans laquelle elles se sont souvent trouvées de répercuter la hausse des biens que leur vendait la sidérurgie ou la métallurgie. Des systèmes de troc triangulaires s'établissent aussi entre firmes de poids inégal (pétrole, électricité, biens de consommation) donnant naissance à une inflation de conflits.

On doit se demander si dans tous ces cas, les prix pourront un jour s'établir librement sur un marché sans qu'auparavant la puissance publique intervienne pour faciliter ou imposer des réformes de structure et de comportement. C'est tout le problème maintenant posé. Manifestement l'équipe de Viktor Tchernomyrdine n'a pas encore trouvé le moyen de le résoudre.

ALAIN VERNHOLES

(1) La thérapie de choc reposait sur un programme comportant la libération des prix, une forte contrainte monétaire, l'ouverture à la concurrence internationale, la convertibilité du rouble, des privatisations massives.

(2) Lire le nº 54 de la revue du CEPII *Economie internationale*, intitulé « Russie : l'an II de la transition » (2ᵉ trimestre 1993) .

VIE DES ENTREPRISES

Dans un environnement instable

Bell Atlantic et TCI renoncent à la fusion

NEW-YORK

de notre correspondant

Un coup de théâtre, un de plus dans le monde du « multimédia » américain. Bell Atlantic, la principale compagnie régionale de téléphone aux Etats-Unis, et Telecommunications Inc (TCI), le premier câblo-opérateur, ont annoncé, mercredi 23 février, qu'ils renonçaient à la gigantesque fusion qu'ils avaient programmée, annoncée, commentée à grand tapage, il y a quelques mois (*le Monde* du 15 octobre 1993). Même s'il peut y avoir quelque ressemblance avec l'affaire Renault-Volvo, la rupture des fiançailles entre Bell et TCI n'est pas de même nature.

Rendues publiques à l'automne, les fiançailles entre Bell, TCI et Liberty Media, l'une des filiales de TCI, devaient conduire à la fusion la plus importante jamais réalisée dans l'industrie américaine : un groupe de 33 milliards de dollars (environ 198 milliards de francs) devait en sortir. Ce nouveau groupe serait devenu *de facto* l'un des grands acteurs de ce secteur encore en gestation qu'est l'industrie du multimédia aux Etats-Unis. Une aventure, un pari dont les difficultés pratiques ont, semble-t-il, été sous-estimées.

Dans l'esprit de ses promoteurs, la fusion ne devait poser que de simples problèmes techniques. Visiblement, ils n'ont pas pu être surmontés. En fait, le rapprochement a d'abord buté sur des obstacles réglementaires. La domination par un géant de certains marchés locaux a, très tôt, inquiété. Il s'est ensuite trouvé confronté au problème de l'évaluation respective de la valeur des sociétés apportées à la fusion, un problème pourtant classique dans les opérations de rapprochement...

Commentant la rupture de ces fiançailles, le patron de Bell Atlantic a d'ailleurs invoqué une décision de la Commission fédérale pour les communications (FFC), instance réglementaire, qui demande aux câblo-opérateurs de réduire de 7 % leurs tarifs. Comme les compagnies de téléphone, les sociétés de télévision par câble souffrent d'un environnement instable et d'un poids encore très lourd de la réglementation. Les responsables de TCI ont cependant fait savoir que l'abandon de ce projet de fusion ne signifiait pas que les deux groupes allaient arrêter de travailler ensemble.

E. I.

Un complément indispensable à la recapitalisation

Le Crédit lyonnais va céder en deux ans un tiers de ses participations industrielles

La stratégie dite de banque-industrie sur le modèle allemand cher à Jean-Yves Haberer, l'ancien président du Crédit lyonnais, devrait être sérieusement écornée au cours des prochains mois. La banque nationalisée va céder en deux ans 20 milliards de francs de participations industrielles, soit plus du tiers d'un portefeuille de 55 milliards. Les désengagements devraient atteindre dès cette année 8 à 9 milliards de francs.

A l'issue de ces opérations, rendues indispensables par la situation financière précaire de l'établissement, le Crédit lyonnais restera tout de même et de loin le banquier le plus engagé auprès de ses clients puisque les portefeuilles de la Société générale et de la BNP sont respectivement de 28 milliards et de 16 milliards de francs.

Ce programme massif de cessions, révélé par *le Figaro*, s'inscrit comme un complément indispensable au plan de redressement de la banque nationalisée. Il devrait se traduire dans les prochaines semaines par l'annonce d'une recapitalisation par l'Etat de l'ordre de 4 milliards de francs et par le transfert dans une société foncière créée à cette fin d'environ 30 milliards de francs de créances immobilières. La vente d'une partie significative de ses participations apparaît aussi comme une réponse du Lyonnais à la multiplication des critiques de banquiers qui s'inquiètent de voir l'Etat renflouer un concurrent. Le Crédit lyonnais montre que les efforts seront partagés. *Un moyen aussi de justifier* aux yeux de la Commission de Bruxelles une recapitalisation réellement nécessaire.

Un portefeuille qui coûte cher

Le « nettoyage » des comptes de la première banque française pourrait se traduire cette année par des provisions records de l'ordre de 20 milliards de francs, qui vont sérieusement entamer *des fonds propres aujourd'hui à* peine suffisants. Les pertes de la banque nationalisée devraient être bien supérieures pour l'exercice 1993 à celles de 1,8 milliard de francs de 1992.

Dans ce contexte, Jean Peyrelevade, le nouveau président du Lyonnais, est résolu à abandonner la stratégie de son prédécesseur. Les participations importantes, voire majoritaires, comme dans Sligos ou comme celles d'Altus Finance dans la FNAC ne sont plus de mise. Le portage de son portefeuille pèse très lourd sur la rentabilité du Lyonnais. Le rendement annuel est de l'ordre de 1,5 % à 2 %, et les plus-values sont rares. Compte tenu d'un coût de financement estimé à environ 8 % par an, le rendement net des participations industrielles est négatif de 6 à 6,5 %. Son portefeuille coûte au Crédit lyonnais entre 3,3 et 3,6 milliards de francs par an !

Les désinvestissements ne seront pourtant pas chose aisée. La plupart des participations ont été acquises au prix fort en fin de cycle de croissance. Les lignes les plus anciennes, dans BSN, Lyonnaise-Dumez, Rhône-Poulenc, Total et les AGF, recèlent pourtant des plus-values. Les désinvestissements devraient ainsi toucher à la fois des participations gagnantes et des participations perdantes pour avoir un effet neutre. Le Crédit lyonnais pourrait commencer par alléger progressivement ses lignes nettement supérieures à 5 % dans les groupes Bouygues, Bolloré, Lagardère, Pinault-Printemps et Navigation mixte.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

SNCF : déficit de 7,7 milliards de francs en 1993. – Le conseil d'administration de la SNCF a arrêté, mercredi 23 février, les comptes de l'exercice 1993 de l'entreprise. Le déficit s'élève, sans surprise, à 7,7 milliards de francs. La nouvelle présentation des comptes de la SNCF montre que ses résultats sont essentiellement imputables aux pertes liées aux infrastructures (7,28 milliards de francs), notamment en matière de lignes à grande vitesse. Par ailleurs, le président de la SNCF, Jacques Fournier, a commenté le référendum suisse qui prévoit de transférer les marchandises des camions sur le rail au passage des cols alpins d'ici à 2004 (*le Monde* du 22 février). *« Au moment où le développement pourtant nécessaire du transport combiné se heurte à beaucoup d'obstacles, et où l'on a parfois tendance à enterrer un peu vite les projets d'autoroute ferroviaire, cet exemple est à méditer dans notre pays »*, a-t-il déclaré.

MATRA COMMUNICATION replonge dans le rouge en 1993. – Matra Communication, filiale de télécommunications du *groupe Matra-Hachette*, est retombé dans le rouge en 1993 en raison d'importantes provisions pour restructuration, a indiqué mercredi 23 février à Berlin son président Jacques Payer. Ces provisions devraient être comprises *« entre 150 et 200 millions de francs »*. En 1992, année où le canadien Northern Telecom a pris 20 % du capital de Matra Communication, la filiale avait dégagé un léger bénéfice (68 millions de francs part du groupe) après une perte de 9 millions en 1991. M. Payer a expliqué la mauvaise performance de 1993 par une croissance insuffisante. Le chiffre d'affaires du groupe a quasiment stagné l'an passé, à 6,48 milliards de francs.

JUSTICE

CIMENTS FRANÇAIS : un administrateur représentant Paribas mis en examen. – Gilles Cosson, ancien administrateur des Ciments français, représentant *Paribas*, a été mis en examen, mercredi 24 février, par Eva Joly, juge d'instruction à Paris, sur des chefs de présentation de comptes ne donnant pas une image fidèle et de diffusion de fausses informations dans l'affaire du rachat des Ciments français (CF) par Italcementi. On lui reproche d'avoir eu connaissance des contrats de portage passés entre les CF et des banques, et de ne pas avoir veillé, en tant qu'administrateur, à ce qu'ils soient mentionnés dans les comptes des CF. Le contrat de portage est une opération financière par laquelle une banque ou une société de crédit acquiert des actions d'une société pour le compte d'un tiers qui s'engage à les lui racheter dans un certain délai. Les CF avaient conclu avec des banques des conventions de portage afin de prendre des participations dans quatre sociétés espagnoles, deux sociétés françaises, une société turque et une hollandaise.

CRÉDIT LYONNAIS : procès perdus contre François d'Aubert. – Le Crédit Lyonnais a perdu, mercredi 23 février, les trois procès en diffamation qu'il avait intentés devant le tribunal de Paris contre le député UDF de la Mayenne, François d'Aubert, auteur du livre *l'Argent sale*, publié chez Plon en janvier 1993, et contre deux journalistes de Radio-France, Patrice Blancone et Roland Mihail. La 1re chambre du tribunal de grande instance, présidée par Jacqueline Cochard, a déclaré que les demandes de la banque fondées sur la diffamation étaient prescrites, le Lyonnais ayant laissé s'écouler un délai de plus de trois mois entre deux actes de procédure. Elle l'a par ailleurs débouté quant au comportement *« fautif »* du député et des journalistes.

PROJET

SLIGOS : l'OPE sur sa filiale Marben reçoit l'aval des autorités boursières. – Le projet d'offre publique d'échange (OPE) de la société de services en informatique Sligos (groupe Crédit lyonnais) sur sa filiale Marben a reçu l'aval des autorités boursières, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF) le 18 février. La cotation des actions Marben sera reprise mardi 22 février au second marché, ainsi que celle des droits d'attribution sur le marché hors cote, précise la SBF. Il est rappelé que Sligos détient déjà de concert avec son actionnaire majoritaire 98,6 % du capital de Marben. Sligos propose aux derniers actionnaires indépendants de Marben de leur échanger leurs titres à raison de 5 actions Marben pour 2 actions Sligos (à émettre) ou de les leur racheter à raison de 160 francs par action.

INVESTISSEMENT

GENERAL MOTORS prévoit la production de 80 000 Corsa au Brésil en 1994. – La filiale brésilienne de General Motors va produire 80 000 Corsa en 1994 et 150 000 en 1995. Cette petite voiture, bien connue en Europe, sera lancée au Brésil le 28 février. Un tiers de la production sera destiné à l'exportation, principalement à destination de l'Amérique latine et de l'Afrique. GM a investi 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs) pour la ligne de montage.

NÉGOCIATIONS

ALENIA discute avec McDonnell Douglas. – L'avionneur italien Alenia (groupe public IRI-Finmeccanica) mène des discussions pour entrer dans le capital du constructeur américain McDonnell Douglas. Le conseil d'administration du holding public italien IRI, réuni en début de semaine, a donné son accord pour qu'Alenia sonde l'option d'une éventuelle entrée du groupe dans le capital de l'avionneur américain. Alénia collabore déjà avec McDonnell Douglas, dont il est un des fournisseurs. Par ailleurs, le groupe américain a annoncé, mercredi 23 février au Salon aéronautique de Singapour, le lancement d'une version à plus long rayon d'action de son MD-11, baptisée MD11-ER. – (*AFP.*)

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 février ↓ Rechute

Après s'être redressée mercredi la Bourse de Paris est repartie à la baisse, jeudi 24 février, dans le sillage du recul des marchés obligataires. En repli de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accentuait ensuite nettement son recul, qui atteignait en milieu de journée 0,97 % à 2 230,23 points.

Les marchés avaient les yeux rivés sur la réunion jeudi du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, dont ils attendaient la décision sur un éventuel abaissement de son taux directeur. Les pronostics des opérateurs étaient partagés. Ils attendaient, soit un statu quo – qui devrait être mal accueilli par les marchés –, soit une baisse de 20-25 points de base du taux d'appel d'offres (6,20 % actuellement).

Sur le MATIF, l'emprunt notionnel échéance mars reculait de 0,44 %, dans le sillage du bund allemand (– 0,37 %). Une fois de plus la tension sur les taux à long terme américains est à l'origine de cette dégradation. Mercredi, le taux des bons du Trésor à 30 ans ont atteint 6,64 %, contre 6,60 % vingt-quatre heures plus tôt.

Pour Edgar Meister, membre du conseil central de la Bundesbank, le processus de baisse des taux devrait pourtant se poursuivre en Allemagne en raison de la structure des taux (taux à court terme au-dessus des taux à long terme). Dans le land de Hesse l'inflation en février a atteint 3,4 % en glissement annuel, contre 3,6 % en janvier. Cette diminution devrait être favorable à une nouvelle détente monétaire tout comme la persistance, selon l'institut DIW, d'une conjoncture très déprimée en Allemagne qui pourrait déboucher sur une baisse du PIB au premier trimestre de 1994.

NEW-YORK, 23 février, ↓ Prises de bénéfice

Wall Street a reculé mercredi 23 février sous la pression de prises de bénéfices et d'une certaine lassitude due à une reprise de la hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 891,68 points, en baisse de 19,96 points, soit un repli de 0,51 %.

Quelque 310 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont été un peu moins nombreuses que les baisses : 950 contre 1 166, alors que 634 actions sont restées inchangées.

La faiblesse de Wall Street s'explique par des prises de bénéfices après la hausse de la veille et par une certaine lassitude en raison de la fermeté récente des taux d'intérêt, a indiqué James Schroeder, analyste chez MMS International. Mais pour Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, ce qui compte est le nombre élevé des transactions, signe que les investisseurs sont toujours présents sur le marché.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 6,64 % contre 6,60 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 22 février	Cours du 23 février
Alcoa	77	78
Allied Signal Inc.	79 1/8	78 3/8
American Express	30 1/4	30 3/8
ATT	53 1/2	53
Bethlehem Steel	22 5/8	22 3/8
Boeing	47 1/2	47
Caterpillar Inc.	110 5/8	110 5/8
Chevron	88 7/8	88 5/8
Coca-Cola	42 3/8	42 5/8
Disney Corp.	46	46 5/8
Du Pont de Nemours	54 3/4	54 5/8
Eastman Kodak	42	41 1/8
Exxon	66 5/8	66 1/2
General Electric	107 7/8	107 3/8
General Motors	59 3/4	60
Goodyear Tyre	46 1/4	45
IBM	53 3/8	53 5/8
International Paper	74 1/2	74 3/4
McDonnell Douglas	122 1/8	121 3/4
Merck and Co	32 7/8	32 5/8
Minnesota Mining	107 3/4	108 7/8
Morgan (J.P.)	68 3/4	68 5/8
Philip Morris	58 1/4	58 7/8
Procter Gamble	58 7/8	58 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/4	46 1/2
Texaco	66 3/4	66 3/4
Union Carbide	25 1/4	24 7/8
United Tech.	69 1/4	67 1/2
Westinghouse El.	14 3/4	15
Woolworth	23 7/8	23 1/2

LONDRES, 23 février, ↑ Légère avance

Les valeurs ont réduit leurs gains en fin de séance mercredi 23 février au Stock Exchange après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 8,2 points, à 3 341,9 points, soit une avance de 0,2 % alors qu'il avait gagné jusqu'à 21,3 points en début d'après-midi, soutenu par le marché à terme et par les résultats de la dernière adjudication de fonds d'Etat. Quelque 818,6 millions de titres ont été échangés contre 618,8 millions la veille.

Les gains ont également été freinés par une réaction négative aux résultats annuels de National Westminster Bank. NatWest, qui a annoncé un bénéfice imposable 1993 en hausse de 169,5 % mais une faible augmentation de son dividende, a chuté de 28,5 pence à 503,5. Barclays a perdu 10 pence à 564 et Standard Chartered 24 pence à 1 260, mais Lloyds Bank a gagné 15 pence à 599.

Aux assurances, Commercial Union a perdu 6 pence à 618 malgré une forte hausse de son bénéfice imposable 1993. Royal Insurance Holdings a reculé de 8 pence à 290.

VALEURS	Cours du 22 février	Cours du 23 février
Allied Lyons	6,03	6,10
BP	3,67	3,67
BTR	3,72	3,65
Cadbury	5,15	5,18
Glaxo	6,76	6,63
GUS	6,12	6,09
ICI	7,46	7,51
Reuters	20,55	20,42
RTZ	8,13	8,30
Shell	7,18	7,20
Unilever	11,58	11,48

TOKYO, 24 février ↑ Vive hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse jeudi 24 février, soutenue par des achats importants liés aux contrats sur indices, eux-mêmes encouragés par le recul du yen face au dollar. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 423,65 points, soit 2,2 %, à 19 765,48 points. L'indice général de la première section a progressé de 29,77 points à 1 607,62 points. Les échanges ont porté sur quelque 470 millions d'actions contre 274,42 millions la veille.

En dehors des transactions d'arbitrage, les échanges ont été marqués simultanément par des achats des investisseurs étrangers et des ventes d'institutionnels japonais, ont rapporté les opérateurs.

VALEURS	Cours du 23 février	Cours du 24 février
Bridgestone	1 430	1 450
Canon	1 620	1 640
Fuji Bank	2 200	2 280
Honda Motors	1 700	1 700
Matsushita Electric	1 700	1 730
Mitsubishi Heavy	679	695
Sony Corp.	6 140	6 300
Toyota Motors	1 900	1 940

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8810	5,8830	5,9175	5,9215
Yen (100)	5,5633	5,5679	5,6184	5,6251
Ecu	6,5796	6,5849	6,5769	6,5851
Deutschemark	3,3950	3,3960	3,3962	3,3992
Franc suisse	4,0280	4,0323	4,0494	4,0557
Lire italienne (1000)	3,4907	3,4940	3,4728	3,4782
Livre sterling	8,6891	8,6951	8,7116	8,7219
Peseta (100)	4,1851	4,1896	4,1581	4,1655

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 15/16	8 3/16	8	8 1/4	8	8 1/4
Livre sterling	5	5 1/8	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 5/8	8 7/8	8 7/16	8 11/16	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

CHANGES

Dollar : 5,8880 F ↑

A Paris, jeudi 24 février, le deutschemark reculait à 3,3954 F au cours des premiers échanges interbancaires, contre 3,3986 F mercredi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se renforçait à 5,8880 F, contre 5,8710 F la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	23 fév.	24 fév.
Dollar (en DM)	1,7280	1,7348
TOKYO	23 fév.	24 fév.
Dollar (en yens)	104,65	105,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (23 fév.)	3 1/4 %

BOURSES

PARIS

	22 fév.	23 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 226,73	2 252
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 558,88	1 574,21
Indice SBF 250	1 506,61	1 519,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 fév.	23 fév.
Industrielles	3 911,66	3 891,68

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

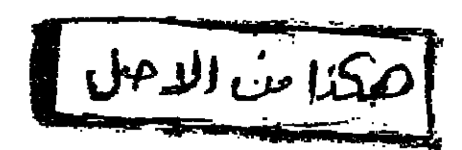
	22 fév.	23 fév.
100 valeurs	3 333,70	3 341,90
30 valeurs	2 576	2 577,90

FRANCFORT

	22 fév.	23 fév.
Dax	2 107,62	2 127,67

TOKYO

	23 fév.	24 fév.
Nikkei Dow Jones	19 341,83	19 765,48
Indice général	1 577,85	1 607,62



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -1,77 % (2212,22)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	404	398
Centenaire Blanzy	378	—
Ceragen Holding	21	—
Champex (Ny)	8,90	8,90
CIC Un.Euro.CIP 1	450	451,20
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	420	420
Concorde-Ass Risq2	1310	1320
Constr.Met.Prov	14,20	14,90
Credit Gen.Ind.	98	98
Darblay	535	—
Didot Bottin	695	707

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner Cofresh	1750	1756
Vicat 2	580	556
Virax	113	113

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	387	387
Creeks	228	227,50
Dauphin OTA	348	326
Devanlay 2	1423	1380
Laber.Dolisos	149	149
Editions Belfond	159,80	—
Europ Propulsion 2	385	398
Finabail	193	193
Finacor	259	259
G.L.M. S.A.	1186	1171
Gravograph	238	239,20
I.C.C. 2	245,50	250
Unilog	325,50	325
Vial et Compagnie	278,90	276,20
Vilmorin et Cie/2	461	460,70

Sicav (sélection) 23 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elanciel	143,99	139,80
Emergence Poste	118,78	115,32
Energia	405,17	386,80
Eparcic	4188,38	4188,36
Eparcourt-Sicav	4477,80	4465,43
Epargne-Unie	1691	1649,76
Eufi Cash capi.	9148,83	9148,83 ◆
Eurco Solidarité	1238,20	1225,94
Eurocic Leaders	1380,22	1340,02
Eurodyn	1541,47	1503,87
Euro Gan	8799,01	8460,59
Fonsicav	18811,45	18777,89
Oblicic-Mondial	3230,49	3182,75
Oblicic-Régions	1193,79	1176,06
Oblifutur	3521,26	3455,60
Oblig. tres caté.	216,26	213,06
Obligion	1778,78	1761,15
Oblisecurité Sicav	14994,26	14994,26
Oblitys	538,10	538,15
Oraction	1750,18	1707,41
Patrimoine Retraite	263,55	258,38
Parvalor	708,91	695,01
Planinter	1578,27	1539,78 ◆
Plénitude	181,20	175,92

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8865	5,8710	5,60	6,10
Ecu	6,5870	6,5830	—	—
Allemagne (100 dm)	339,8100	339,8600	328	351
Belgique (100 F)	16,5085	16,5065	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7700	302,8300	292	313
Italie (1000 lires)	3,4990	3,4905	3,30	3,70
Danemark (100 krd)	87,0600	87,0800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3395	8,3350	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6895	8,6745	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3510	2,3505	2,85	3,35
Suisse (100 f)	404,7100	404,3400	391	413
Suède (100 krs)	74,0100	73,9400	69	78
Norvège (100 k)	78,5900	78,6100	74	83
Autriche (100 sch)	48,3210	48,3250	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1770	4,1740	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3815	4,3928	4,15	4,80
Japon (100 yens)	5,5717	5,5555	5,67	5,82

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/02
Or fin (kilo en barre)	71500	71050
Or fin (en lingot)	71850	71050
Napoléon (20f)	417	414
Pièce Fr (10 f)	336	—
Pièce Suisse (20 f)	411	410
Pièce Latine (20 f)	411	410
Souverain	525	521
Pièce 20 dollars	2590	2560
Pièce 10 dollars	1550	1530
Pièce 5 dollars	821,25	—
Pièce 50 pesos	2715	2670
Pièce 10 florins	428	425

Matif (Marché à terme international de France)

23 février 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 286 483			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	127,98	127,54	126,82
Précédent	127,54	127,10	126,36

CAC 40 A TERME — Volume : 36 412			
Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2247	2257	2268
Précédent	2227	2237	2248

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

Françoise CONAN
et
Raymond RENER

sont très heureux d'annoncer leur mariage civil qui aura lieu le samedi 26 février 1994, à Saou (Crest, Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

174 bis, rue Albert-Ier,
41000 Blois.
66, rue Armand-Carrel,
75019 Paris.

Décès

– Mme Jocelyne Anas,
son épouse,
Estelle et Céline,
ses filles,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Farid ANAS,

survenu à Puteaux (Hauts-de-Seine), le mercredi 16 février 1994.

L'inhumation a eu lieu le lundi 21 février, dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière nouveau de Puteaux.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale française contre le cancer, BP 2000, 75013 Paris, CCP 56113 Y Paris.

26, rue Volta,
92800 Puteaux.

– Le président,
Le directeur général,
Le comité de direction,
Et le personnel de l'entreprise France Câbles et Radio,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Farid ANAS,
directeur de la direction
des services internationaux,

survenu à Puteaux (Hauts-de-Seine), le mercredi 16 février 1994,

et adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Les membres du conseil d'administration et de la commission audiovisuelle de la SCAM (Société civile des auteurs multimédia)
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Nicole Marguerite ANDRÉ,

survenu le mardi 22 février 1994.

Ils saluent une amie et une consœur dont l'œuvre, trop brève, conservera le charme et la discrétion qui faisaient son talent.

Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à tous ses amis.

Les obsèques auront lieu lundi 28 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Sulpice, *Paris-6e*, *avant l'inhumation* au cimetière parisien de Bagneux.

– Ses camarades du Syndicat français *des réalisateurs de télévision CGT* ont la douleur d'annoncer le décès de

Nicole ANDRÉ.

Les obsèques auront lieu le lundi *28 février 1994, à 15 h 45, en* l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, avant l'inhumation au cimetière de Bagneux.

– Bernard et Marithé de Giorgy,
Magdeleine et Laurence de Giorgy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Guite AUBIN-RIDET,
fondatrice des « Actualités sociales hebdomadaires »,
présidente du CEIDS,

survenu le 22 février 1994 dans sa quatre-vingtième année, en son domicile parisien.

Les obsèques auront lieu le vendredi *25 février, à 10 h 30, en l'église Saint-*Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ablon-sur-Seine, à 15 heures.

– Jean-Michel Barthélémy,
son fils,
Anne-Aurélie,
sa petite-fille,
Albert et Lucie Francatel,
ses parents,
Claude Francatel,
son frère,
Les familles Pessoz, Borderie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BARTHÉLÉMY,
née Christiane Francatel,

survenu à Paris, le 9 février 1994, à l'âge de soixante-trois ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée en l'*église Sainte-Agnès*, de *Maisons-Alfort*, le mardi 15 février, et une messe a été dite en l'église paroissiale de Bozel (Savoie), le mercredi 16 février, précédant l'inhumation dans le caveau de famille.

Ils rappellent le souvenir de

Marie-Christine BARTHÉLÉMY
(5 janvier 1993).

« Et les morts ressusciteront, impérissables. »

Les Bateaux marnais,
39, quai du Halage,
94000 Créteil.

– M*me Jacqueline Jabbour*,
sa mère,
Jean-Baptiste Jabbour,
son frère,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nathalie JABBOUR,

survenu le 22 février 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 février, à 9 heures, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, Parly 2, Le Chesnay (Yvelines). L'inhumation aura lieu le jour même, à 16 h 30, au cimetière de Paramé à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

74, place du docteur Félix-Lobligeois,
75017 Paris.

– « L'art d'éprouver un ailleurs peut aussi bien s'exercer en plein ici. »
Edouard Glissant.

Mme Muguette Green,
M. et Mme André Green,
M. et Mme Olivier Green
et leurs enfants,
M. Laurent Green,
M. Christophe Green,
Les familles Green, Elhay, Barcillon, Auvray,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de

Francis GREEN,

le 14 février 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

KANAS

est parti en mission.

Pour nous autres, rendez-vous au crématorium du Père-Lachaise, le 28 février 1994, à 9 h 15.

– Châtillon-sur-Seine.

Mme Michel Sordel,
son épouse,
M. et Mme Yves Gey,
Mmes Isabelle et Martine Sordel,
ses enfants,
Caroline, Antoine et François,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel SORDEL,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
officier du Mérite agricole,
sénateur honoraire de Côte-d'Or,
maire honoraire de Châtillon-sur-Seine,
président honoraire
de l'Union nationale
des coopératives de céréales (UNCAC),
ancien président
de l'Association nationale
pour le développement agricole,
ancien président
de l'Académie d'agriculture de France,

survenu *le 23 février 1994*, dans sa soixante-quatorzième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 26 février, à 15 heures, en l'église Saint-Nicolas de Châtillon-sur-Seine, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Vorles.

Ferme de la Pidance,
3, rue de Cramont,
21400 Châtillon-sur-Seine.

– M. Jean Gonnard,
président,
M. Bruno Catton,
directeur général,
Le conseil national,
Les principaux collaborateurs,
Et le personnel de l'Union nationale des coopératives agricoles de collecte (SIGMA) et de ses filiales,
ont le regret de faire part du décès de leur président honoraire,

M. Michel SORDEL,
ingénieur agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
maire honoraire de Châtillon-sur-Seine,
sénateur honoraire de Côte-d'Or,

survenu à Châtillon-sur-Seine, le 23 février 1994.

Les obsèques auront lieu le samedi 26 février, à 15 heures, en l'église de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

SIGMA,
83, avenue de la Grande-Armée,
75782 Paris Cedex 16.
Mme Michel Sordel,
Ferme de la Pidance,
21400 Châtillon-sur-Seine.

[Né le 11 novembre 1920 à Aubepierre-sur-Aube (Haute-Marne), ingénieur des services agricoles, Michel Sordel s'était établi comme agriculteur à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) en 1948. Président de la chambre départementale d'agriculture, maire de sa commune de 1965 à 1989, il *avait été élu sénateur (Républicains et indépendants)* en 1971 et réélu en 1980. Il ne s'était pas représenté en 1989.]

– M. Jean-Marc Mariani,
M. et Mme Jacques Dumerc,
leurs enfants Valérie et Laurent,
M. Jean-Claude Mariani,
ses enfants, Dominique et Manuel,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Estelle Christiane MARIANI,
née Weissmann,

le 22 février 1994.

La levée du corps aura lieu le vendredi *25 février* à 11 heures, à Juvisy, 18, avenue de la Cour-de-France (N7).

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Maria Rosevègue,
son épouse,
M. et Mme Georges Rosevègue,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. André Rosevègue,
Mme Françoise Rosevègue
Leurs enfants,
La famille,
Et les proches,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 21 février 1994, dans sa quatre-vingt-septième année, du

***docteur Michel* ROSEVÈGUE,**
médecin inspecteur général honoraire
de la santé publique,
ancien directeur du bureau municipal
d'hygiène et du contrôle sanitaire
aux frontières du Havre,
président honoraire,
fondateur de l'Association nationale
des médecins directeurs
de services communaux d'hygiène
et de santé,
ancien résistant FTPF,
croix de combattant volontaire
de la guerre 1939-1945.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 28 février, à 11 heures, en la salle des adieux du funérarium du Havre (Seine-Maritime), 66, rue des Sports.

Ses cendres seront déposées au cimetière de Sainte-Adresse.

Famille Rosevègue,
3, rue Duquesne,
76310 Sainte-Adresse.

– Seda,
Thalie et Tigrane,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Araxi
TASLAGDJIAN-ISSAHAKIAN,
veuve d'Armick Djamalian-Issahakian,

le 22 février 1994.

4, rue des Mariniers,
75014 Paris.
Moulin de la Mailhole,
11270 La Cassaigne.

Services religieux

– Les amis de

Hedi DAOUD,

se retrouveront lundi 28 février 1994, à 18 h 30, à Saint-Eustache.

Anniversaires

– Le chagrin et la douleur sont aussi grands actuellement que le jour de la disparition, il y a vingt ans, de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'université.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Bordeaux, Paris.

Le 25 février 1969 mourait accidentellement, à l'âge de trente-sept ans,

Bernard GAÜZERE,
ingénieur,
chef d'entreprise.

« Rien n'est mort que ce qui n'existe pas encore. »
Guillaume Apollinaire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6244

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II				■					
III								■	
IV			■						
V				■					
VI			■			■			
VII			■				■		
VIII						■			
IX			■		■			■	
X									
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. C'est quand il est sans effets qu'il en produit le plus. Arrose partout où il passe. – II. A l'étranger. Partie d'une académie. – III. Pas dégrossies. – IV. Sigle. Mena une existence véritablement impériale. – V. Ile. Se montrait plus ou moins généreuse selon les saisons. – VI. Prénom épelé. Participe. Planches. – VII. En place. Prénom étranger. Ne prête pas à rire. – VIII. Offert généreusement aux regards. Devises. – IX. Partie de pétanque. Préposition. – X. Comme une face. – XI. Tins bon.

VERTICALEMENT

1. On le détache au moment *du nettoyage*. – 2. *Se livre à des* travaux d'aiguilles. – 3. Manque de ressort quand il est gros. Symbole. – 4. Dans l'attente. Servent à donner des coups. – 5. Cavité. Adverbe. – 6. Lieu *mythologique. Ce qu'une femme* montre volontiers dans les grandes soirées. – 7. N'hésitera pas. Pas courant. – 8. Des mois, des semaines, des jours. Une femme en carte. Particule. – 9. *Comme certains frais.*

Solution du problème n° 6243

Horizontalement

I. Cinéma. MR. – II. Basa. Tau. – III. Bistouris. – IV. ESE. Iso. – V. Aisance. – VI. Cru. Tiens. – VII. E. E. Têt. – VIII. Aimés. Ede. – IX. Unir. Crêt. – X. Etrier. – XI. Osée. Seau.

Verticalement

1. Berceau. – 2. Ibis. Reines. – 3. Naseau. Mite. – 4. Est. Terre I. – 5. Maoïstes. – 6. Usait. Ces. – 7. Trône. Erre. – 8. Mai. Cnide. – 9. Rusées. Etau.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : quelques petites pluies au Nord mais avec des températures quasi printanières. – *Le ciel sera couvert en matinée du* Cotentin au Centre jusque sur l'ouest du Massif Central et les nuages donneront quelques gouttes de pluie. Cette zone faiblement pluvieuse progressera en journée jusqu'à l'embouchure de la Seine, puis le Nord-Pas-de-Calais.
A l'avant, du nord de la Seine au Nord-Est et au Centre-Est, la matinée sera brumeuse et très nuageuse mais des éclaircies se développeront lentement en cours d'après-midi, surtout sur le Centre-Est où le ciel deviendra très bien dégagée sur toute la région Rhône-Alpes.
Dans l'ouest du pays, du sud Bretagne à la région Poitou-Charentes et jusqu'au Sud-Ouest, les brouillards matinaux locaux et les nuages bas se dissiperont progressivement. Dans l'après-midi, l'amélioration sera nette avec un ciel devenant de plus en plus dégagé au sud de La Rochelle-Bourges.
Quant aux régions méditerranéennes, le soleil brillera du matin au soir dans un ciel peu nuageux.
Au lever du jour, les températures seront toujours fraîches du Nord au Nord-Est et au Centre-Est, avoisinant 2 degrés. Partout ailleurs, il fera entre 4 et 6 degrés et jusqu'à 9 degrés le long des côtes.
Dans l'après-midi, le mercure sera à la hausse généralisée. Il fera graduellement plus chaud du Nord-Est vers le Sud-Ouest, les températures s'échelonnent entre 10 et 19 degrés.

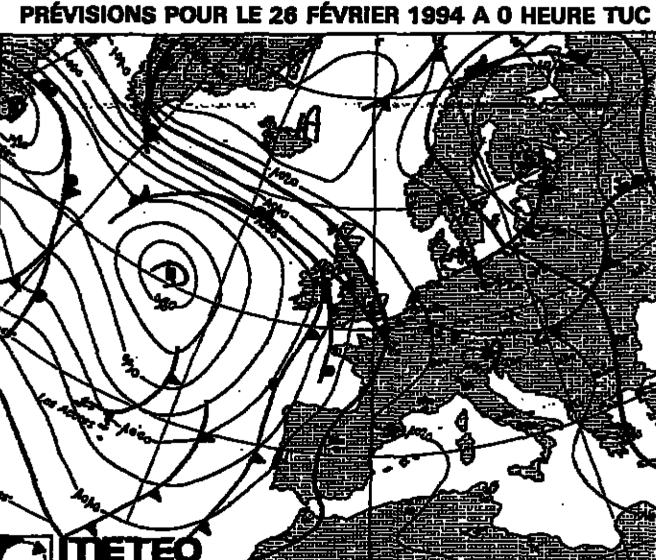
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 8
BIARRITZ	16/ 9
BORDEAUX	15/ 9
BOURGES	12/ 7
BREST	11/ 8
CAEN	13/ 6
CHERBOURG	11/ 6
CLERMONT-FER.	12/ 6
DIJON	9/ 3
GRENOBLE	12/ 3
LILLE	5/ 1
LIMOGES	11/ 5
LYON, BRON	11/ 7
MARSEILLE	13/ 7
NANCY, ESSEY	8/ 2
NANTES	14/ 7
NICE	11/ 6
PARIS-MONTS	9/ 6
PAU	14/ 8
PERPIGNAN	16/ 4
POINTE-A-PITRE	28/21
RENNES	13/ 7
ST-ETIENNE	11/ 6
STRASBOURG	8/ 4
TOULOUSE	13/ 8
TOURS	13/ 6
ÉTRANGER	
ALGER	25/ 8
AMSTERDAM	2/–2
ATHÈNES	15/ 8
BANGKOK	35/25
BARCELONE	19/12
BELGRADE	8/ 2
BERLIN	–1/–11
BRUXELLES	5/ 3
COPENHAGUE	0/–3
DAKAR	26/17
GENÈVE	6/ 1
ISTANBUL	9/ 2
JÉRUSALEM	9/ 6
LE CAIRE	20/11
LISBONNE	15/12
LONDRES	5/ 3
LOS ANGELES	18/ 9
LUXEMBOURG	8/ 2
MADRID	13/ 6
MARRAKECH	24/ 8
MEXICO	23/–
MILAN	6/ 2
MONTRÉAL	–11/–15
MOSCOU	–10/–9
NAIROBI	26/10
NEW-DELHI	21/10
NEW-YORK	1/–3
PALMA-DE-MAJ.	19/10
PÉKIN	4/–4
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	16/12
HONGKONG	21/20
SÉVILLE	20/10
SINGAPOUR	32/23
STOCKHOLM	–2/–8
SYDNEY	28/19
TOKYO	11/ 2
TUNIS	24/10
VARSOVIE	3/–9
VENISE	8/ 5
VIENNE	5/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-02-1994 à 6 heures TUC et le 24-02-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 22 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-220; Les Carroz-d'Araches : 60-310; Chamonix : *50-375*; *Châtel* : *60-180*; La Clusaz : 50-270; Combloux : 40-200; Les Contamines-Montjoie : 25-220; Flaine : 120-310; Les Gets : 40-180; Le Grand- Bornand : 25-175; Megève : 50-165; Morillon : 5-180; Morzine : 60-220; Praz-de-Lys-Sommand : 90-110; Praz-sur-Arly : 60-165; Saint-Gervais : 85-145; Samoëns : 10-310; Thollon-Les Mémises : 15-90.

SAVOIE

Les Aillons : 37-160; Arcs : 130-335; Arêches-Beaufort : 40-210; Aussois : 70-110; Bessans : 150-170; Bonneval-sur-Arc : 160-390; Le Corbier : 80-170; Courchevel : n.c.-208; Flumet : 50-170; Les Karellis : 124-260 ; Les Menuires : 85-225; Saint-Martin-de-Belleville : 050-225; Méribel : 68-200 ; La Norma : 70-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-170; Peisey-Nancroix-Vallandry : 55-185; La Plagne : 150-300; Pralognan-la-Vanoise : 105-150; La Rosière 1850 : 148-210; Saint-François-Longchamp : 110-250; Les Saisies : 155-195; Tignes : 148-290; La Toussuire : 70-130; *Val-Cenis : 90-230*; Valfréjus : 55-155; Val-d'Isère : 140-350; Valloire : 60-190; Valmeinier : 60-190; Valmorel : 90-220; Val-Thorens : 150-280.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 150-25; Alpe-du-Grand-Serre : 60-130; Auris-en-Oisans : 90-140; Autrans : 40-100; Chamrousse : 100-120; Le Collet-d'Allevard : 45-120; Les Deux-Alpes : 80-310; Lans-en-Vercors : 75-90; Les Sept-Laux : 30-160; Villard-de-Lans : 60-160.

ALPES DU SUD

Auron : 140-180; Beuil-les-Launes : 150-190; Briançon : 48-155; Isola 2000 : 210-260; Montgenèvre : 140-230; Orcières-Merlette : 105-270; Les Orres : 110-220; Pra-Loup : 150-280; Le Sauze-Super-Sauze : 80-190; Serre-Chevalier : 48-155; Superdévoluy : 100-275; Valberg : 140-180; Val-d'Allos-Le Seignus : 175-210; Val-d'Allos-La Foux : 180-320; Risoul : 150-210; Vars : 150-210.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 100-180; Cauterets-Lys : 220-350; Font-Romeu : 130-150; Gourette : 80-385; Luchon-Superbagnères : 100-220; Peyragudes : 120-220; Piau-Engaly : 30-200; Saint-Lary-Soulan : 110-125.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 75-205; Besse-Super-Besse : 70-130; Super-Lioran : 130-250.

JURA

Métabief : 30-110; Mijoux-Lelex-La Faucille : 50-110; Les Rousses : 20-100.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-90; La Bresse-Hohneck : 60-90; Gérardmer : 50-90; Ventron : 5-65.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JEUDI 24 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Cristiana Reali.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé et Météo.
20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. L'Assassin des beaux quartiers, d'Alain Bonnot, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier.
22.25 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Didier Gustin.
23.35 Série : Peter Strohm. Main d'œuvre au noir, de Hartmunt Griesmeyr.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Entrez dans la danse.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.40).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Hommes amers, de Yannick Letranchant et Pascal Pons ; Hélène et les millions, de Marie-Pierre Farkas et Philippe Luzzi ; Le gourou philanthrope, de Jean-Pierre Métivet et Jean-Louis Normandin.
22.30 *Expression directe*. PS.
22.40 Série : Haute tension. Adieu marin, d'Alain Schwarzstein, avec Jean-Philippe Ecoffey, Pierre Vaneck.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Caravanes de nuit. Présenté par Frédéric Mitterrand, à l'occasion des nuits du ramadan. 1. A Casablanca.
1.50 Sport : Basket-Ball. Match d'appui de la Coupe d'Europe : Cholet-Victoria (Espagne).

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invitée : Yvette Horner.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Nancy.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Un cabinet d'amateur*, de Georges Perec.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Mon oncle Benjamin. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1969).
22.20 Journal et Météo.
22.55 Théâtre : L'Héritière. Pièce de Ruth et Augustus Goetz, d'après le roman de Henry James, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Jean-Pierre Cassel, Marianne Epin, Christiane Minazzoli.
1.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : La Bande à Picsou. ■ Film d'animation américain de Bob Hathcock (1991). Avec les voix de Philippe Dumas, Jean-Claude Donda, Martine Régnier (dernière diffusion).
16.45 Téléfilm : Le Grand Détournement. De Michel Hazanavicius et Dominique Mezarette.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.16 Sport : Football. Auxerre-PSG. Match de la 28e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30 : coup d'envol.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Le Dernier Samaritain. ■ Film américain de Tony Scott (1991) (v.o.).
0.20 Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants. De Pierre Grimblat

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Orfeu Negro. ■■ Film français de Marcel Camus (1959, rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.25 Documentaire : Nord-Express. De Rob Rombout. *Un train qui fait rêver. Il relie Paris à Moscou, en passant par Hanovre, Berlin, Varsovie. Histoire, ambiance...*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : De docks en stocks. Hambourg. Soirée conçue par Peter von Rüden.
20.41 Documentaire : Le Port et le Négoce. Impressions de Hambourg. 1. De Gabriele Röthemeyer.
21.30 Téléfilm : La Hache de Wandsbek. De Horst Königstein et Heinrich Breloer.
23.25 Documentaire : Hambourg-sur-scènes. Impressions de Hambourg. 2. De Grabiele Röthemeyer.
23.45 Documentaire : La Liberté hambourgeoise. Figures du siècle des Lumières, de Rolf Busch.
0.35 Documentaire : Tous les jardins des bords de l'Elbe. Impressions de Hambourg. 3. De Gabriele Röthemeyer.

M 6

15.10 Variétés : Musikado. Emission présentée par Jill Hamilton.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Belles, blondes et bronzées. □ Film franco-hispano-allemand de Max Pecas (1981).
22.25 Téléfilm : Amityville 4. De Sandor Stern.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50).

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Rencontres imaginaires, entrevues réelles, de Michel Schilovitz. 2. Sainte-Hélène, 1820.
21.30 Profils perdus. Alphonse Dupront (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Poubelles, je vous aime (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gérard Noiret (Chroniques d'inquiétude, Tags).
0.50 Musique : Coda. Betty Carter (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 octobre 1993 lors du Festival de l'abbaye d'Ambronay) : Maddalena, de Scarlatti, par l'Ensemble Europe Galante, dir. Fabio Biondi ; sol. : Sylvia Picollo, Rossana Bertini, sopranos, Gloria Banditelli, mezzo-soprano.
22.10 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Suite italienne pour violon et piano, de Stravinsky ; Les Papillons pour piano, de Martinu ; Quatuor à cordes en mi mineur op. 44 no 2, de Mendelssohn ; Carignegne pour basson et piano, d'Ibert.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Ben Webster at Café Montmartre, 1965.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Jean-François Deniau et Nina Companeez («Le grand O O'FM-*la Croix*»).
France-Inter, 19 h 20 : « Le recyclage des déchets ménagers ».

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le cygne et l'oisillon

Surya-ci, Surya-là. Depuis trois jours, on nous promettait la soirée Surya. Quelle affiche ! Surya seule contre toutes. Contre la concurrence déloyale du feuilleton Harding-Kerrigan d'abord, elle hisserait haut le pavillon de l'exception patineuse française. Contre le racisme ensuite : *« La seule couleur de sa peau lui fait perdre un dixième de point avant même qu'elle ait commencé à patiner »*, avait, paraît-il, affirmé son père. Contre l'absence scandaleuse du juge français dans le jury enfin. Infortunée Surya qui ne pouvait compter que sur la bienveillance du couple commentateur de TF 1, Roger Zabel et Anne-Sophie de Kristoffy. Quel malheur qu'ils ne soient pas juges, ces deux-là ! Eux remarquèrent que Suya avait patiné à son meilleur, qu'elle n'avait commis aucune faute. Ce zéro défaut, hélas, fut bien mal récompensé. *« Il y a des choses qu'on a du mal à comprendre en ce qui concerne les jurés »*, soupira Zabel en découvrant les notes de Surya avant de commenter ainsi les décisions : *« Surya a été sacquée. »*

Accessoirement, nous avaient prévenus les bandes-annonces, sans y insister, Surya affronterait aussi une Chinoise et une Ukrainienne. Hélas ! La concurrence déloyale ne vient pas d'où on l'attendait. A peine Surya Bonaly avait-elle refermé son catalogue de papier glacé, que l'on vit dégringoler, comme par inadvertance, comme tombées du nid, deux petites boules de plume toutes chaudes, toutes maigres, toutes palpitantes : la Chinoise et l'Ukrainienne, précisément Lu Chen et Oksanna Baiul, qui se dépliaient devant nous, fort étonnées de se découvrir des bras, des jambes, des ailes. Et des dents dans le même mouvement, de bien grandes dents pour de si petits oiseaux, des dents qui accrochaient la patinoire tout entière. Ainsi, notre majestueux cygne noir se fit-il picorer par un oisillon ukrainien.

Restait le match Harding-Kerrigan. Déroute laborieuse de Harding, apothéose de Kerrigan : la morale fut sauve. On crut entendre, par-delà les océans, le soupir de soulagement des scénaristes de Hollywood qui travaillent en temps réel à la future adaptation télévisuelle du fait divers. Quelle merveille, la glorieuse incertitude du sport ! Eût-on imaginé Kerrigan défaite, Harding triomphante, éclatant de la beauté du diable ? Insoutenable ! Depuis quelques jours, les télévisions n'avaient d'ailleurs pas raté Tonia Harding. Pas une de ses chutes à l'entraînement ne nous avait échappé. Et après le triomphe de Nancy Kerrigan, la caméra alla chercher, au fond d'une tribune, ses applaudissements contrits. *« Elle applaudit vraiment du bout des doigts »*, remarqua Roger Zabel sans que l'on pût discerner si cette apparente réticence était à mettre au compte de la rage de la vaincue ou tout simplement du ralenti.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 25 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Résumé des J.O., Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechevanne. Invité : Nino Ferrer.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Columbo. A chacun son heure, d'Alan Levi, avec Peter Falk, Joanna Going.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Marquises (1re partie). Pinatubo : an 2 ; Les pêcheurs de percebes ; Voile de fer au Botswana ; Césarée.
23.30 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.05 Série : Aventures à l'aéroport.
1.05 Journal et Météo.
1.10 Jeu : Millionnaire.
1.35 Concert : Quatuor Parisii. *Quatuor no 1*, de Ravel.
2.10 TF 1 nuit (et à 4.05, 4.40).
2.15 Téléfilm : L'Oreille. De Pavel Kohout.
4.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Ski alpin : slalom combiné messieurs (1re manche) ; à 11.20, Biathlon : 4x7,5 km dames ; à 12.05, Short track : finales, en différé de la veille.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Entrez dans la danse.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Patinage artistique : libre dames.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Spécial livres en l'honneur de deux anciens éditeurs. Invités : André Balland *(Oona)* ; Pierre Belfond *(les Pendus de Victor Hugo, scènes de la vie d'un éditeur)* ; Marcelle Delpastre *(Derrière les murs)* ; Raymond Goethals *(le Douzième Homme)* ; Jean Hatzfeld *(l'Air de la guerre : sur les routes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine)*.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.20 Cinéma : Paris, Texas. ■■ Film américain de Wim Wenders (1984). Avec Harry Dean Stanton, Nastassja Kinski, Dean Stockwel (v.o.).
2.40 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 5.00).
4.15 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent. A Marseille.

7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : l'affaire Tournesol.
8.00 Les Minikeums. Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Fantômette ; Jeu : Génies en herbe.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Direct surprise.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
12.55 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Ski alpin : slalom combiné messieurs (2e manche) ; à 14.15, Saut à ski : saut individuel K 90 ; à 15.20, Patinage artistique : original dames (rediff.).
15.45 Documentaire animalier.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Affiches des années 50*, de René Château.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les dieux sont tombés sur la vague, de Loïc Etevenard et Guy Nevers.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Philippe Léotard . Yémen : Shibam, le Manhattan du désert, de Frédéric Chignac et Dominique Lenglart ; France : le pain bouilli de Villar d'Arène, de Denis Buttner, Frédéric Dézert et Philippe Cahn ; Grèce : les Météores, entre ciel et terre, de Patricia Micallef et Didier Portal.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Pégase. Présenté par Bernard Chabbert. Un Airbus A 340 à Rio : la rotation d'un long courrier sur la ligne Paris-Rio ; visite aux Antilles françaises ; le téléscope spatial Hubble.
0.05 Court métrage : Libre court. Conversation avec l'air, de Jean-Marc Simonnet.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : La Petite Apocalypse. ■■ Film français de Costa-Gavras (1992). Avec Jiri Menzel, André Dussollier, Pierre Arditi.
10.54 Flash d'informations.
10.56 Surprises.
11.05 Cinéma : La Femme du déserteur. ■ Film franco-israélien de Michal Bat-Adam (1991).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Medicine Man. □ Film américain de John McTiernan (1991). Avec Sean Connery, Lorraine Bracco, F. Tsirene Tsere Rereme.
15.15 Documentaire : La Flotte engloutie de Guadalcanal. De Robert Kenner.
16.05 Surprises.
16.15 Cinéma : Les Contes sauvages. ■ Film français de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli.
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Les Duchesnay, histoire d'une revanche. De Richard Martin, avec Geneviève Rioux, Michel Berube. *Autobiographie romancée des célèbres patineurs.*
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. 28e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : 1492, Christophe Colomb. ■ Film franco-hispano-britannique de Ridley Scott (1992). Avec Gérard Depardieu, Armand Assante, Sigourney Weaver.
1.30 Cinéma : L'Accompagnatrice. ■ Film français de Claude Miller (1992). Avec Romane Bohringer, Elena Safonova, Richard Bohringer (dernière diffusion).
3.15 Cinéma : Scanners 3, la conquête. □ Film canadien de Christian Duguay (1991). Avec Liliana Komorowska, Steve Parrish, Valérie Valois.
4.50 Surprises (et à 6.50).
5.15 Cinéma : My Girl. ■ Film américain de Howard Zieff (1991). Avec Jamie Lee Curtis, Dan Aykroyd, Anna Chlumsky (dernière diffusion, v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Remembering Otis (rediff.).
19.00 Série : Mister Bean.
19.25 Documentaire : La Banane, un produit colonial. De Werner Biermann.
19.40 ▶ Documentaire : Pèlerinage à l'île des dieux. De Hejo Bergmann.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato, avec Wadeck Stanczak, Sophie Ward . (3e partie). *Au seuil de la mort, emprisonné dans les geôles du pape Paul III, Benvenuto Cellini est sauvé par le roi de France François Ier . La vie mythique et sulfureuse de l'illustre joaillier et sculpteur de la Renaissance.*
22.00 Documentaire : Le Pionnier clandestin. De Pavel Lounguine (rediff.). *A travers le portrait d'un petit pionnier, esquisse du phénomène du néo-communisme en Russie.*
23.00 Cinéma : Wanda. ■■ Film américain de Barbara Loden (1970). Avec Barbara Loden, Mickael Higgins, Dorothy Shupenes (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05, 6.00).
10.50 Série : Daktari.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 M 6 Kid. Au Trocadéro et au Musée de la marine ; Prostar ; Conan, l'aventurier.
15.10 Variétés : Musikado. Emission présentée par Jill Hamilton.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Distributeurs de meubles : l'arnaque des remises.
20.45 Téléfilm : La Signature de l'assassin. De Michael Ray Rhodes, avec Stephanie Zimbalist, Tony Bill.
22.40 Série : Mission impossible.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Ikea.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. La saga d'Eurythmics.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Turquie, géants et merveilles ; Cargo dans les îles ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Approche d'Igor Stravinsky.
21.32 Musique : Black and Blue. *Le grandeur de Sidney Bechet.*
22.40 Les Nuits magnétiques. Poubelles, je vous aime (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de l'ancien Opéra de Francfort) : Trittico Botticelliano, de Respighi ; Introduction et allegro appassionato pour piano et orchestre en sol majeur op. 92, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre no 5 en ré majeur K 175, de Mozart ; Mathis der Maler, de Hindemith, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, par Marcello Viotti.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan Hôtel New-York-Eurodisney.

Les interventions à la radio

RMC, 18 h 15 : Patrick Devedjian (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : Henri Emmanuelli (« Objections »)
BFM, 19 h 35 : Philippe Jaffré (« Voix off »).





Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Juges

Honnis soient les juges de patinoires et leurs petits drapeaux surmontés de notes incompréhensibles ! Qui sont-ils, qui sont-elles ? Au nom de quelle science, de quelle compétence, de quelle justice en un mot, peuvent-ils trancher, à la décimale près, entre Nancy, Oksana et Surya ?

Protégés par une sorte d'anonymat médiatique – on ne voit pas leurs visages, leurs attitudes, leurs tics, leurs bâillements, ni même leurs sourires –, les examinateurs du talent, les scrutateurs de la pirouette donnent prise à la colère impuissante du populaire. D'autant plus qu'ils jugent sans jugement, sans attendus et sans considérants.

Puissance redoutable autant qu'impitoyable, ce collectif sans traits a pourtant un mérite : il résume, sans le savoir, le fonctionnement des sociétés, où nul ne sait jamais qui l'élève ou l'abaisse.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Développement : « La culture, clé du vingt et unième siècle », par Javier Perez de Cuellar. Un appel des enfants Oufkir, filles et fils de l'ancien ministre de l'intérieur du Maroc : « Pour que justice soit rendue » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Attentats en série en Turquie

Le 12 février, cinq soldats étaient tués par l'explosion d'une bombe dans la banlieue d'Istanbul. Une semaine plus tard, une autre bombe détruisait le quartier général d'un parti pro-kurde, faisant un mort et de nombreux blessés. Alors que s'ouvre la campagne pour les élections municipales, prévues pour le 27 mars, la multiplication des attentats dans les grandes villes pèse lourdement sur le climat politique en Turquie. A tel point que reviennent avec insistance les rumeurs sur un possible coup d'Etat militaire... *(page 4)*.

Inquiétude face aux ambitions chinoises

Paradoxe : alors que les gouvernements occidentaux, qui réclamaient la fermeté face à Pékin après Tiananmen, semblent aujourd'hui faire preuve de frilosité, sinon de complaisance, ce sont les pays voisins qui, après avoir longtemps cédé aux exigences chinoises, tentent désormais de rééquilibrer leur diplomatie, notamment en direction de Taïwan.

Dans le même temps, la Chine vient de dénoncer l'adoption de réformes politiques proposées par les Britanniques concernant Hongkong *(page 5)*.

POLITIQUE

Les rapports entre M. Chirac et M. Balladur

La volonté d'apaisement semble avoir repris le dessus dans la majorité, après l'exacerbation de la rivalité entre Jacques Chirac et Édouard Balladur manifestée, mardi 22 février, à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de Matignon qui réunit, autour du premier ministre, les dirigeants du RPR et de l'UDF *(page 8)*.

CULTURE

L'emploi du français

Préparée, depuis le printemps dernier, sous l'égide de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, une nouvelle loi, *« relative à l'emploi de la langue française »* en France et rendant obligatoire le français pour toute inscription ou annonce dans un lieu public, a été adoptée en conseil des ministres et sera soumise au Parlement durant sa session de printemps *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Une deuxième vie pour Charbonnages de France

« La fin de l'extraction charbonnière ne signifie pas la fin des Charbonnages de France. » Le rapport Thiéblemont, remis au ministre de l'industrie, ébauche ce que pourrait devenir CDF dans le troisième millénaire et propose une réorganisation complète de l'entreprise publique *(page 16)*.

Crise franco-finlandaise du papier

Alors que les industries du bois et du papier françaises sont en crise, Paris dénonce la concurrence *« anormale »* de la Finlande et a mis en place des mesures de surveillance des importations. Helsinki se veut conciliant et promet d'augmenter les prix *(page 16)*.

Services

Abonnements	VII
Annonces classées	9
Carnet	20
Loto	7
Marchés financiers	18-19
Météo, Mots croisés	20
Radio-télévision	21

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à XII

Demain

Temps libre

L'affiche de cinéma constitue un art populaire à part entière. Longtemps, le dessin y privilégia une dramaturgie simple et rustique. Jusqu'à ce que la technique photographique lui donne son style moderne.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 24 février 1994 a été tiré à 444 183 exemplaires

Alors que la mise en place d'un gouvernement et d'un Parlement de transition est encore reportée

De nouveaux affrontements interethniques ont fait des dizaines de morts au Rwanda

La crise que traverse le Rwanda s'est aggravée mercredi 23 février, à la suite d'affrontements interethniques et d'un nouveau report *sine die* de la mise en place d'un gouvernement et d'un Parlement de transition. Dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans des quartiers périphériques de Kigali, selon des sources humanitaires. La Croix-Rouge de Belgique a chiffré à *« au moins trente-sept »* le nombre de morts. Des affrontements entre Hutus et Tutsis ont suivi l'assassinat de deux dirigeants politiques, le président d'un parti radical hutu et le ministre des travaux publics et de l'énergie (*le Monde* du 24 février).

Un soldat du Front patriotique rwandais (FPR, mouvement tutsi) a été tué et un autre grièvement blessé, lors de l'attaque d'un convoi escorté par des « casques bleus » belges, qui acheminait une centaine de membres du FPR, de Mulundi, quartier général du Front au nord du Rwanda, vers la capitale, où ils devaient intégrer les forces armées rwandaises et assurer la protection des membres du FPR qui doivent participer au gouvernement de transition. La mise en place de ce gouvernement a été maintes fois reportée depuis début janvier, date initialement prévue par les accords de paix signés en août 1993 à Arusha, en Tanzanie, après trois années de guerre civile.

Le FPR a affirmé que cette attaque visait ses ministres et députés, qui auraient dû prêter serment mercredi, lors de la cérémonie d'investiture des institutions de transition. Mais les dirigeants du FPR avaient déjà décidé de ne pas participer à la cérémonie, de même que le Parti social démocrate (parti du ministre assassiné), une partie du Parti libéral (PL) et du Mouvement démocrate républicain (MDR), deux formations d'opposition au président Juvénal Habyarimana. Le premier ministre désigné du nouveau gouvernement, Faustin Twagiramungu, membre du MDR, a lui-même boycotté la cérémonie, ainsi que son prédécesseur, Agathe Uwilingiyimana.

Le premier ministre a dénoncé à la radio les atermoiements du président Habyarimana dans la mise en place d'un gouvernement de transition. *« Ce n'est pas la faute du premier ministre, mais celle du président, si le gouvernement de transition n'a pas été formé. Le président veut nommer des ministres appartenant à des formations politiques qui lui conviennent »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

L'éternel exode

BUTARE et BUJUMBURA

de notre envoyée spéciale

L'orage éclate sur les pâturages du poste frontière. La file des réfugiés se rue sous l'auvent. De voitures brinquebalantes, s'extirpent des va-nu-pieds, dans une odeur d'épices et le piaillement des volailles. Tous ces Burundais repassent la frontière, fuyant les troubles qui menacent à nouveau leurs campagnes. Ils rejoignent le camp de Saga I, dans la province de Butare.

Ils n'avaient quitté ce refuge que quelques jours plus tôt. Ils voulaient croire au calme revenu et, surtout, ensemencer d'urgence leurs lopins de haricots, car la saison n'attend pas. Les massacres d'octobre dernier avaient vidé les fermes et condamné les champs à la jachère. Plus question de risquer une famine. Mais un vent de panique s'engouffra fin janvier entre les collines burundaises. A Bujumbura, la capitale, une poignée de Tutsis rouvraient les hostilités, avec la complicité de l'armée. Alors, la majorité hutue des paysans reprit le chemin de cet exode sans fin.

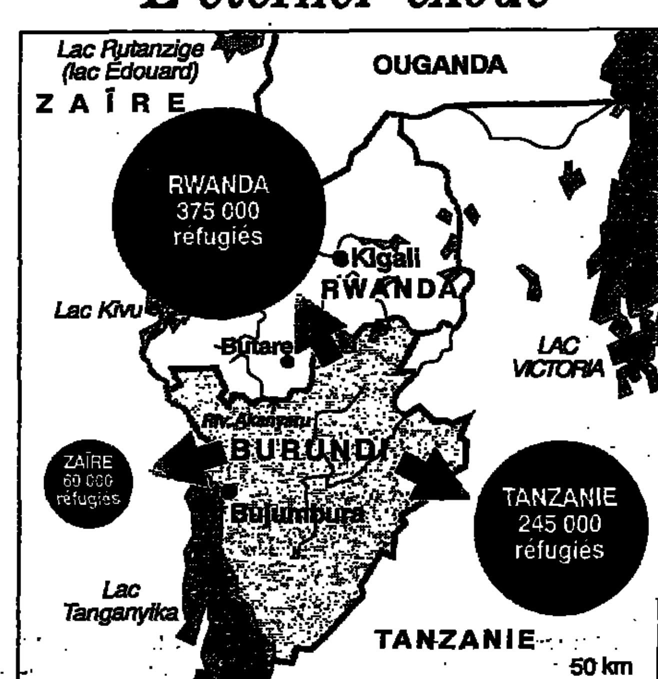
L'Afrique des grands lacs connaît, depuis la fin des années 50, une tension interethnique jalonnée de sanglantes vendettas. *« Tu me caches que tu me hais et je te cache que je le sais »*, souligne ici le proverbe. Au Burundi – 5,6 millions d'habitants – en 1972, la minorité tutsie (15 %), seule au pouvoir, avait écrasé une tentative de révolte hutue. Deux cent mille morts. Les petits Hutus avaient suivi leurs mères au Rwanda voisin. Certains, devenus grands, tentèrent un impossible retour.

Les heurts entre ethnies ont recommencé, en 1988 et 1991 notamment. Le 21 octobre 1993, Melchior Ndadayé, premier président d'origine hutue, légitimement élu le 1er juin 1993, était assassiné par des militaires putschistes. Les collines s'embrasaient une nouvelle fois : massacre des Tutsis, « pacification », puis massacre des Hutus. L'exode reprenait vers les pays voisins : Ouganda, Tanzanie, Zaïre et Rwanda.

Le Rwanda, « pays aux mille collines », n'est pas non plus un paradis. Il a, lui aussi, vécu des vendettas en chaîne. A Kigali, où le président hutu Juvénal Habyarimana, est au pouvoir depuis vingt ans, on attend la formation d'un gouvernement de transition « à base élargie », sans cesse annoncée et sans cesse reportée. A Kigali comme à Bujumbura, un couvre-feu de fait pèse sur les quartiers.

Un midi à Bwiza, dans une parcelle de la capitale burundaise... Chez Denis, éducateur de rue et tutsi, l'unique pièce est bondée. On passe le temps à palabrer en mangeant des beignets. La veille, il y a eu des morts au marché. La rivière charrie les cadavres. Dans la parcelle de Denis, la parentèle échappée des collines en octobre campe toujours en attendant des jours meilleurs. Dans les ruelles terreuses, on ne se déplace plus qu'en bande.

Cette peur de l'autre nourrit les massacres. Elle est le lot commun qui pousse sur la route les « déplacés » vers une autre province, les « réfugiés » de l'autre côté de la frontière, les « multidéplacés » qui n'en sont pas à leur premier exode, et les « enfants non accompagnés » échouant dans les camps par on ne sait quel miracle.



Source : HCR (Nations unies) ; oct/déc.93
Ces chiffres ne prennent en compte que les régugiés et non les déplacés.

Un midi, à SagaI ... Sur les pentes verdoyantes scintillent les bâches des « blindés ». Dans ces cahutes, s'entassent 15 000 Burundais qui ont fui la tuerie d'octobre. Hutus ici à Saga I, Tutsis dans un autre camp. Sous la grande tente, une sourde rumeur accueille la distribution de bouillie. Des femmes fatiguées tendent leur assiette de plastique, les jambes encombrées de gamins en guenilles. Regards apathiques et ventres gonflés.

Il y a quatre mois, le Rwanda – 7 millions d'habitants – ouvrit grand sa porte à trois cent 350 000 réfugiés burundais. Mais il avait déjà ses propres « déplacés ». Depuis deux ans, trois cent mille Rwandais survivent entassés dans des camps au nord comme autour de la capitale. L'urgence d'hier se prolonge et l'aide a tardé à arriver. Rations trop faibles : la malnutrition s'est installée. Irrégularité de l'approvisionnement et cargaisons parfois pourries : on en vint à manger les précieuses semences envoyées par l'aide internationale. Mi-novembre, dans le camp de Burenge, 12 personnes sur 1 000 mouraient chaque jour. Début janvier, cette situation était dénoncée par l'AICF et MSF-France qui a mis en cause la responsabilité du gouverment rwandais. A présent, l'aide est mieux distribuée. Plus globalement, une famine « verte » menace le Rwanda. Car sur les marchés de Kigali, les prix flambent. Manioc, sorgho, patates douces et haricots n'ont pu être plantés à temps, à cause des combats qui éclatent ici ou là. La famine guette aussi le Burundi, où l'ensemencement a tardé. Les maigres réserves ont fondu. Des « poches » de disette sont signalées dans le nord du pays. Les esprits s'échauffent. Non loin de Gitega, dans le camp de « déplacés » tutsis, les soldats de garde sont armés de bâtons pour contenir la foule. On ne sait jamais...

Au dispensaire de Giheta, près de Kibuye, tenu par trois médecins militaires français, la queue s'allonge : six cents consultations chaque jour. Les paysans hutus qui, depuis octobre, se cachent la nuit dans les marais et cultivent leurs champs de jour, commencent timidement à se faire soigner, à peine rassurés. Qui sait ? Ici quand on se quitte pour la nuit, on ne se dit pas *« A demain »*, mais *« Puisses-tu survivre jusqu'à demain »*. Malaria, diarrhée sanglante, sida et états de chocs... Rwanda et Burundi font malheur commun.

Une autre peur menace Bujumbura. Un samedi, fin janvier, quelques centaines de jeunes Zaïrois en exil défilèrent dans les rues de la capitale. *« Réfugiés burundais, vous vivez en paix chez nous, au Zaïre. Nous voulons vivre en sécurité chez vous ! »*, avaient-ils écrit sur les pancartes qu'ils brandissaient sous le nez des rares passants. La nuit précédente, quelques Zaïrois de Bwiza avaient été assassinés.

D'un pays à l'autre de la région, des tracts voyagent et des interviews à la radio ou à la télévision encouragent la résistance. En outre, le commerce des armes prospère. Dans un rapport publié à la mi-janvier, l'association américaine Human Rights Watch a dénoncé les dangers de ce négoce, où la France fait figure de principal accusé et où le Crédit lyonnais est nommément mis en cause. Partout dans les collines, circulent à bas prix grenades et kalachnikovs.

De part et d'autre des frontières, on redoute la contagion contestataire – celle du voisin, bien sûr. Risque de surenchère ? En Allemagne, en France et en Belgique, notamment à Liège fin janvier, on signalait le séjour d'officiers tutsis du Burundi proches des putschistes d'octobre, venus acheter des fusils-mitrailleurs. Dans le port tanzanien de Dar-Es-Salaam, un cargo chargé d'armes reste bloqué en raison de l'embargo décidé par le gouvernement burundais.

Dans les camps, dit-on à présent, on ne se résoudra pas à jouer les victimes expiatoires. Dans les collines, on ne se laissera plus massacrer comme du bétail. La poudrière des camps risque de s'enflammer. Face à l'urgence humanitaire, la communauté internationale et la Commission européenne avaient débloqué des fonds substantiels, qu'elles maintiennent. La France va doubler son aide humanitaire en 1994, comme l'a annoncé le ministre Lucette Michaux-Chevry en visitant les camps fin janvier.

Pour leur part, veillant au grain sur le terrain depuis des mois, le Haut-Commissariat aux réfugiés et de nombreuses associations envisagent d'« accompagner » au plus vite le retour des réfugiés, mais dans des « couloirs » hautement protégés qui restent à délimiter...

DANIELLE ROUARD

Enquête sur un massacre

BUJUMBURA

de notre envoyée spéciale

Au Burundi, le 21 octobre 1993, *« la plus grande partie des forces armées a été activement ou passivement complice de la tentative de coup d'Etat »*. C'est ainsi qu'une commission internationale, formée de treize experts indépendants, a résumé, dans un communiqué rendu public le 11 février, les résultats de son enquête, menée dans la région, sur les violations des droits de l'homme depuis ce 21 octobre.

L'accusation balaie le flou entretenu jusque-là sur les putschistes : ils sont militaires, et tutsis. Le président Melchior Ndadaye a été étranglé, puis lardé de quatorze coups de lame, dans le camp de bataillon parachutiste proche de la capitale où il avait été amené par les mutins. Le commandant de ce camp est toujours à son poste. Il n'y a pas eu à proprement parler d'enquête de la part des autorités burundaises.

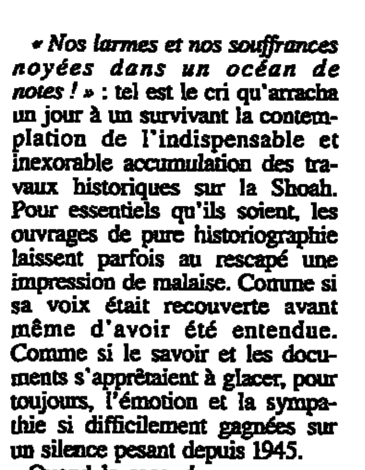
Autre confirmation : *« Le déclenchement des violences à travers le pays a été la conséquence directe de la tentative de coup d'Etat, et de la mort du président Ndadaye. »* Entre 25 000 et 50 000 Burundais ont ainsi été tués, estime la commission d'enquête, en se basant sur les registres tenus sur place : *« Pour la première fois dans l'histoire* [du pays] *c'est dans les deux groupes ethniques que les massacres ont fait de nombreuses victimes. »*

Le constat est sans ambiguïté : *« En de nombreux endroits, des Hutus, parfois encadrés par leurs autorités locales, ont systématiquement tué des Tutsis et certains Hutus proches d'eux. En de nombreux endroits également, les forces armées, y compris la gendarmerie, parfois en collaboration avec des civils tutsis ont systématiquement tué des Hutus. »*

Il appartiendra au rapport final, dont la publication est annoncée pour fin avril, de chiffrer les pertes respectives. Sans attendre, la commission constate *« l'impunité complète des auteurs des exactions et la fuite systématique de certaines autorités civiles, judiciaires et militaires devant leurs responsabilités »*.

D. R.

tements interethniques
es de morts au Rwanda



Le Monde
DES LIVRES

La parole contre l'extermination

Ne pas témoigner, c'est risquer de ne pas transmettre, mais témoigner, c'est aussi ajouter au désastreux effet de cumul et inscrire la Shoah dans le périmètre de l'imaginable. Le récit de l'extermination des juifs est un défi à la littérature



« Nos larmes et nos souffrances noyées dans un océan de notes ! » : tel est le cri qu'arracha un jour à un survivant la contemplation de l'indispensable et inexorable accumulation des travaux historiques sur la Shoah. Pour essentiels qu'ils soient, les ouvrages de pure historiographie laissent parfois au rescapé une impression de malaise. Comme si sa voix était recouverte avant même d'avoir été entendue. Comme si le savoir et les documents s'apprêtaient à glacer, pour toujours, l'émotion et la sympathie si difficilement gagnées sur un silence pesant depuis 1945.

Quand la seconde guerre mondiale se termine, ils ne sont déjà plus que 2 500 déportés juifs de France (sur 75 000) à revenir des camps d'extermination. Mais « déportés raciaux », comme on les appelle alors, ceux qui seraient à même de faire la chronique du désastre sont alors noyés dans la grande masse des « autres » (40 000), ceux qui reviennent des camps dits « ordinaires ». Tous retrouvent un pays traumatisé par la défaite et l'Occupation, une population qui n'a de cesse d'oublier au plus vite l'une et l'autre. Les survivants arrivent, en outre, dans un temps où la guerre froide commence à brouiller les repères, et où, quelques mois seulement après leur libération, les récits du calvaire paraissent déjà appartenir à un autre âge.

Bientôt, leur voix lasse et puis se perd. Déjà, les éditeurs renâclent à publier les premiers récits. C'est en Argentine et en yiddish qu'Elie Wiesel fera, pour la première fois, paraître *Et le monde se taisait*, ce texte qui fera ensuite le tour du monde sous le titre *la Nuit* (paru en France en 1958). La première édition de *Si c'est un homme*, de Primo Levi (réédité en Pocket), n'excède pas deux mille cinq cent exemplaires, en 1947, et six cents invendus disparaissent dans une inondation à Florence. En France même, quel aura été l'audience des témoignages les plus bouleversants sur Auschwitz que furent par exemple *Sans armes et sans bagages*, de Louise Alcan, ou *Pour que la terre se souvienne*, de Léon Wells ?

Et puis veulent-ils tous témoigner ? Peuvent-ils tous briser ce silence à l'abri duquel il est aussi possible de rebâtir, ce silence qui demeure, chez beaucoup, peuplé de terribles fantômes ? Certains sont hantés par l'impossibilité de vivre avec ces souvenirs sans les porter au-dehors d'eux par l'écriture, mais la majorité des rescapés n'écriront jamais. Les mots ne sont pas toujours à la mesure de ce qu'ils relatent, et David Rousset, dès 1947, prenait conscience de l'implacable solitude du témoin. *« Les hommes normaux ne savent pas que tout est possible*, écrit-il dans *l'Univers concentrationnaire* (réédité par Hachette en collection « Pluriel »). *Même si les témoignages forcent leur intelligence à admettre, les muscles ne suivent pas. (...) La mort habitait parmi les concentrationnaires toutes les heures de leur existence. Elle leur a montré tous ses visages. Ils ont touché tous ses dépouillements (...) Ils ont cheminé des années durant dans le fantastique décor de toutes les dignités ruinées. Ils sont séparés des autres par une expérience impossible à transmettre. »*

Solitude de ceux qui parlent, solitude de la très grande majorité qui se tait. Car beaucoup se renferment dans le mutisme, ou bien réservent leurs souvenirs aux camarades de l'« autre planète », seuls prêts à les écouter et à les comprendre. Comment partager avec ceux qui n'y étaient pas les expériences d'un monde où les médecins ont pour rôle de tuer, où l'on envoie des prisonniers-esclaves creuser des boyaux de mines menacés par le grisou sans casque, avec des flammes à l'air libre, où la moindre défaillance physique entraîne non la compassion mais la chambre à gaz ?

En France, le tissu associatif au sein duquel se conserve la mémoire reste largement dominé par les déportés communistes. A cette époque, le camp-type est Buchenwald et non Auschwitz. En Israël, où un habitant sur trois est, en 1949, un rescapé du génocide, une mémoire officielle de la Shoah se met en place (mémorial de Yad Vashem au début des années 50, loi sur la journée de la Shoah). Mais on cherche à mettre l'accent sur l'héroïsme et la résistance juive autant, sinon plus, que sur le martyre lui-même, et la foule des victimes se voit parfois reprocher de s'être *« laissée mener comme des moutons à l'abattoir »*, selon l'expression du poète sioniste et résistant du ghetto de Vilna, Abba Kovner.

Le danger d'une histoire sans hommes

Si le temps et surtout certaines œuvres majeures comme le *Shoah* de Claude Lanzmann, ont permis de percer, par endroits, la barrière de sang et de silence qui séparait le témoin de l'espace public, le témoignage du génocide est demeuré une tâche prométhéenne. Ne s'agit-il pas, comme le montre Shoshana Felman dans un très beau texte sur le travail de Claude Lanzmann, de rendre compte d'un pan d'histoire conçu d'avance comme un *« événement sans témoin, événement dont le projet même est, historiquement, l'oblitération littérale des témoins »* (1) ?

Seule la présence du témoin permet pourtant d'éviter que l'extermination des juifs soit aujourd'hui exclusivement considérée du seul point de vue des bourreaux, de façon abstraite, comme un simple résultat de procédures administratives et bureaucratiques, comme une question de technique... Le témoin ou le témoignage d'époque n'a pas pour fonction de faire revivre les morts. Il permet plutôt d'éviter que le récit de l'extermination ne se métamorphose en histoire sans hommes, que le savoir purement historiographique ne dégénère en processus psychologique de mise à l'écart – faiblesses sur lesquelles la taraudante menace négationniste ne tarderait pas à planter son drapeau. Mais comment faire droit à cette parole qui, l'âge, la force et le nombre des survivants aidant, se fait de plus en plus ténue et difficile à entendre ? Que deviendront la mémoire et l'histoire de la Shoah quand les témoins auront disparu ? L'université Yale, aux Etats-Unis, et son antenne française, dirigée par Annette Wieviorka, s'occupent activement de recueillir sur cassette vidéo les récits de ceux qui n'ont pas écrit. Souvent ces entretiens filmés sont bouleversants. Mais quelle sera leur diffusion ? Quel sera leur public ?

Un sondage Louis Harris effectué, en octobre 1993, pour l'American Jewish Committee, révélait que 5 % des Français interrogés estimaient *« possible que l'extermination des juifs par les nazis n'ait jamais eu lieu »* (contre 7 % des Anglais et – chiffre inquiétant entre tous, – 22 % des Américains). Cependant, 67 % de ces mêmes Français disaient avoir déjà entendu cette affirmation. Il est par ailleurs troublant que seuls 45 % des sondés français s'accordent sur le chiffre approximatif le plus proche de la réalité de 6 millions de victimes juives.

L'impression de surcharge, de déjà vu et de redite produite par les témoignages est trompeuse. Elle ne correspond ni au public, qui demeure, à quelques exceptions près, tristement limité, ni à ce que les éditeurs publient des centaines de manuscrits qu'ils reçoivent. Certains de ces manuscrits, à les entendre, ne possèdent pas les qualités minimales que l'on attend d'un livre commercialisé. Pour beaucoup, l'édition de ce genre d'ouvrages continue à s'apparenter à un acte militant, à la conviction que *« la Shoah n'est pas seulement l'affaire des juifs et des fédérations de déportés »*, comme l'explique François Gèze, PDG de La Découverte.

Raphaëlle Rérolle et Nicolas Weill

Lire la suite page VI

(1) Shoshana Felman, « A l'âge du témoignage : Shoah de Claude Lanzmann », in *Au sujet de Shoah*, Belin, 1990.

Un entretien avec Raul Hilberg pages VI et VII

Le style et le chat

Un chef-d'œuvre inédit d'André Pieyre de Mandiargues

MONSIEUR MOUTON
d'André Pieyre de Mandiargues. Illustré par Pierre Alechinsky, Fata Morgana, 124 p., 90 F.

Il est rare que la publication posthume d'un inédit, au-delà de l'agréable surprise qu'elle procure au lecteur, celui-ci enrichissant le texte inattendu d'une ferveur préalable, se révèle comme une manière de chef-d'œuvre. Cependant, tel est le cas de ce récit d'André Pieyre de Mandiargues, qui nous parvient deux ans après la mort du poète, et se présente pour le moment dans une édition confidentielle (1).

L'ouvrage remonte aux années 30, à l'époque où l'écrivain vouait *« à l'occultation ce qui était en train de devenir* (sa) *raison de vivre »*. Sauvé par un familier de la corbeille à papiers où il l'avait jeté, Mandiargues reprit ce texte qu'il avait essayé d'écrire *« à la façon plus ou moins de Marcel Jouhandeau »*, sans pour autant, disait-il, l'achever. Ce qui est loin de paraître évident à la lecture : on pense à Braque qui, insatisfait d'une toile, la retournait contre le mur, pour découvrir, quelques mois plus tard, que ses pinceaux n'auraient su rien y ajouter.

De quoi s'agit-il ? D'une femme, Mademoiselle Thérèse, née pour ainsi dire vieille fille, et qui, placée par sa famille comme bonne d'enfants chez de riches bourgeois parisiens, retourne, après bien des années, dans son village d'origine, pour finir sa vie chez soi, en compagnie d'un chat, Monsieur Mouton, que ses employeurs lui ont offert à seule fin de s'en débarrasser.

Mandiargues avouait volontiers qu'il y avait eu dans sa vie plusieurs chats qui lui étaient aussi chers que les personnes les plus aimées : *« plus féminin que beaucoup de femmes »*, le chat était à ses yeux l'animal qui s'entend le mieux avec le poète *« par son alliance avec les forces les plus obscures de la nature »*, et, par là, le mystérieux intercesseur entre l'homme et le monde panique (2).

Il affirmait également que ce n'est que par l'amour que l'on arrive à la connaissance. De cette conviction *Monsieur Mouton* est la preuve éclatante : sans oublier ni Baudelaire, ni Colette, ni Léautaud – ni *« le Chat dans tous ses états »* de Jean-Louis Hue (3) – on peut avancer sans crainte que, jamais, *« l'orgueil de la maison »* n'a été décrit avec pareille exactitude dans toutes ses manifestations, ses humeurs, ses poses, ses réactions, ses câlineries griffues, la minutie de son toilettage, les nuances de son ronron, ou, face à l'ennemi – souvent un autre chat, un intrus sur son territoire, – ses feulements sans rapport avec sa taille, qui sourdent de sa gorge comme si un tigre s'apprêtait à bondir.

Voilà le chat, ni décoratif, ni humanisé, ni métaphysique, mais en soi : qui se noue et se dénoue, comme fait d'un seul muscle sous sa fourrure ; qui scrute, furète, inspecte, se faufile et s'installe au bon endroit, avec une expression immuable de pouvoir acquis de toute éternité : impossible d'être plus soi-même, plus entièrement déterminé, alors que son maître, roi de la Création, semble par comparaison, et depuis toujours, une chose en train de se faire, un vœu à accomplir – et que le chien fait des progrès en affection à mesure qu'il apprend l'obéissance.

Or, ce qui permet à Mandiargues de cerner son objet, au point d'en saisir l'archétype, c'est, comme toujours en littérature, l'attention extrême qu'il porte au style : le style, qui naît d'une opposition nette à l'inertie, au vague du langage ordinaire, lequel se prête mal à transcrire l'observation perspicace, du fait que chaque mot est le fruit de fluctuations que seul arrête le voisinage d'autres mots, dans la phrase où tous ont pris la place que l'écrivain, soumis aux lois d'une pensée reliée à l'oreille, leur a désignée.

La réussite exceptionnelle qu'est le portrait du chat, ne devrait pas faire oublier, bien que Monsieur Mouton lui porte ombrage, celui de Mademoiselle Thérèse, femme au *« cœur simple »*, comme l'autre, certes, mais plus approfondie dans l'amour qu'elle voue à une bête que ne l'est la Félicité de Flaubert dans son rapport avec le perroquet. Mandiargues montre son héroïne sans malice, avec respect, avec tendresse, la rendant émouvante et, chose bien plus difficile à réussir, crédible parce que vraisemblable.

On ne le répétera jamais assez : un livre dit toujours la vérité quand il est le fils de sa forme.

Hector Bianciotti

(1) Edition tirée à mille deux cents exemplaires : soixante-quinze, numérotés, sur vélin, comportant une eau-forte originale signée de Pierre Alechinsky ; et onze cent vingt-cinq sur vergé ivoire.

(2) *Un Saturne gai*. Entretiens avec Yvonne Caroutch, Gallimard, 1982.

(3) Grasset, 1982.

★ **Gallimard a publié le dernier cahier de poésie d'André Pieyre de Mandiargues : *Gris de perle* (100 p., 88 F).**

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Visites au purgatoire

Deux écrivains espagnols, Juan Goytisolo et Antonio Munoz Molina, explorent le purgatoire aujourd'hui, sur fond de guerre du Golfe.

Page XII

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Torga des montagnes

Symbole de la résistance à Salazar, interdit de publication, parfois incarcéré, Miguel Torga a toujours refusé de soumettre ses textes à la censure. Quitte à être saisi, comme ce fut le cas de ses *Contes de la montagne*.

Page II

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'école des sentiments

ESSAIS DE PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE
de Paul Bourget.
Edition établie et préfacée par André Guyaux,
Gallimard, coll « Tel »,
494 p., 92 F.

PAUL BOURGET et les asperges... Très choyés de leur vivant, certains écrivains sont ensuite rudement traités. Ils ont à peine tourné les talons que déjà la postérité les débine, et l'irrévérence à leur égard est à la mesure des compliments qu'ils avaient reçus. Comme si l'on se vengeait de quelque chose... En 1950, quinze ans après la mort de Paul Bourget, Jacques Laurent se paya la tête de celui-ci dans *Paul et Jean-Paul.*

S'étant avisé que des historiens de la littérature, pressés ou distraits, rangeaient Sartre et Bourget dans la même famille romanesque, l'auteur des *Corps tranquilles* mena sa propre enquête sur la question. Mais ne trouvant pas les œuvres du second dans sa bibliothèque, il dut *« recourir à des amis »*. Car *« on a toujours des amis qui ont du Bourget et un service à asperges qu'on leur emprunte à l'occasion »*. L'arrière-pensée de Jacques Laurent, c'était de discréditer le *« roman engagé »* de Jean-Paul Sartre en le rapprochant du poussiéreux *« roman à thèse »* de Paul Bourget. L'un et l'autre demandaient à la littérature d'être un « service public » et la confondaient avec les autobus ou les chemins de fer. Abusive ou légitime, la satire fit quelque bruit, tandis que les asperges entraient dans l'histoire des lettres...

Malgré son air démodé et sa réputation de désuétude, il arriva à Paul Bourget d'être jeune. Et sa jeunesse fut excessive ou rêveuse comme celle de tous les gens qui lisaient trop de livres. Naguère ou jadis, cette catégorie de l'espèce humaine refusait de s'endormir avant d'avoir terminé le roman dont elle avait entrepris la lecture. Le lendemain, elle avait les traits tirés, avec une sorte de ravissement dans le regard. Ces *« accès de bovarysme »* éveillaient la méfiance, sinon la réprobation de l'entourage. C'était une forme de débauche. Le *« vice impuni »* de Valery Larbaud.

Se souvenant de sa quinzième année, Paul Bourget évoquerait une adolescence que rien ne pouvait distraire des livres, pas même la conversation des demoiselles dans les jardins, pendant les soirs d'été. Et lorsqu'il ferait le (joli) portrait d' *« une jeune femme délicate »*, il dépeindrait une lectrice *« par un après-midi voilé d'hiver »*. C'était une ancienne maîtresse, peut-être, et leurs amours se nourrissaient exclusivement de littérature...

Les gens très sages tentaient de « raisonner » le jeune Bourget et lui recommandaient de vivre plutôt que de lire, mais il avait la certitude de mener une vie très *« intense »*, apprenant auprès de « ses auteurs préférés » les manières d'aimer, de *« chercher le bonheur »*, de *« supporter le malheur »* ou d'*« envisager la mort »*. Il était à l'école des sentiments. Il les découvrait comme des univers ou des Amériques.



NÉ le 2 septembre 1852, à Amiens, il avait connu dans son enfance les déménagements et les éternelles migrations du « corps professoral » à travers la France profonde, car son père enseignait les mathématiques. Et l'on obéissait aux caprices des nominations successives, allant d'Amiens à Strasbourg et de Clermont-Ferrand à Paris. On mesurait ainsi les charmes ou les tristesses de chaque département. A six ans, le petit Paul lisait déjà Shakespeare. Ensuite, il « dévora » Balzac et Stendhal, *Madame Bovary* et *les Fleurs du mal.* Et, très vite, il faillit être « mangé » par les livres.

Non seulement à cause du *« désenchantement »* que provoque la révélation des *« dessous cruels ou violents du monde »*, mais parce que la personnalité de l'adolescent se dissolvait dans celles des écrivains qu'il fréquentait. Il épousait leurs façons de s'émouvoir, de rêver ou de penser. Il *« abusait »* de la littérature comme d'autres commettent des excès de table et de boisson. Plus tard, c'est sans doute pour *« se guérir »* ou se libérer qu'il écrivit l'histoire de ses lectures. Car, en dépit de leur titre, les *Essais de psychologie* ne sont pas autre chose que des études sur Baudelaire, Renan, Flaubert, Taine, Stendhal, Dumas fils, Leconte de Lisle, les frères Goncourt, Tourguéniev et Amiel.

LES auteurs qui avaient marqué la jeunesse de Paul Bourget avaient aussi modelé la sensibilité des années 1880. De sorte qu'en rédigeant ses études littéraires, il pensa composer un *« portrait moral de* (sa) *génération »*. Cela explique le titre, *Essais de psychologie contemporaine.* Paul Bourget s'intéressait moins à l'histoire des formes qu'à celle des états d'âme. *« Ma faculté maîtresse a toujours été l'imagination des sentiments »*, déclarait-il... Quand il publia ses *Essais*, en 1883 et 1885, il tenait à la fois de Rastignac et de Julien Sorel, *« avec quelque chose du dandy et de l'officier de hussards »*.

Mais, derrière la prestance de ce « bel ami », se dissimulait la mélancolie des fins de siècle. A trente ans, Paul Bourget remuait des pensées de crépuscule. Il avait *« la nostalgie des soleils levants »*. Il ressentait *« la grande fatigue de la civilisation »*. Voilà pour le *« portrait moral »*. Ce pessimisme venait de Flaubert, évidemment. Et « l'élève » résumait de brillante manière l'enseignement du « maître » : *« Barbare ou civilisé, l'homme n'a jamais su ni façonner le monde à la mesure de son cœur ni façonner ce cœur à la mesure de ses désirs. »*

Dommage que Paul Bourget se soit mêlé de faire des romans. Il entreprit *l'Irréparable « dans une petite chambre d'Oxford »*, en mai 1883, et se rendit célèbre avec *le Disciple*, en 1889. Mais il était bien meilleur dans la critique. Il fut, en effet, le premier stendhalien de France... après Henri Beyle. Ce n'était pas rien d'être le plus prompt à reconnaître la singularité et la modernité de *« ce soldat de Napoléon qui traversa son époque comme on traverse un pays étranger »*. *« Cet homme de lettres, qui fut aussi un homme de caserne et de chancellerie, eut le dangereux privilège de s'inventer des sentiments sans analogue et de les raconter dans un style sans tradition. Les sentiments ne furent point partagés et le style ne fut point goûté »*, disait encore Paul Bourget, ajoutant que Stendhal *« avait donné lui-même les raisons de cet insuccès, le jour où il formula cette vérité profonde que, de confrère à confrère, les éloges sont des certificats de ressemblance »*.

Tout cela avait de l'allure, et monsieur Bourget annonçait les engouements du siècle suivant. Il eut aussi le mérite de réhabiliter Baudelaire. Il le présenta comme un *« éducateur d'âmes »*, qui faisait éprouver des *« sensations jusqu'alors inconnues »*. Les services à asperges ne sont peut-être pas nécessaires, mais on est ravi d'avoir sous la main les *Essais de psychologie contemporaine...*

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Torga des montagnes

CONTES ET NOUVEAUX CONTES DE LA MONTAGNE
de Miguel Torga. Traduit du portugais
par Claire Cayron. José Corti, 350 p., 140 F.

LA lecture offre parfois de grands bonheurs. Ainsi, ce fut une étrange expérience que de découvrir par hasard, il y a une douzaine d'années, le *Journal* (1) d'un inconnu, quarante-cinq ans de la vie d'un médecin de Coïmbre dont on ne savait pas, hors de son pays, qu'il était un immense écrivain. A cause de la dictature qui avait isolé pendant quatre décennies le Portugal du reste de l'Europe. A cause aussi du caractère de cet homme solitaire, résolument rebelle, indigné par la condition faite à l'homme.

Une œuvre entièrement publiée à compte d'auteur, autoéditée artisanalement chez un ami imprimeur de sa ville. Une œuvre qui n'avait pas passé les frontières... Une œuvre exceptionnelle par son ampleur et sa diversité (contes, nouvelles, romans, essais, poèmes, théâtre, Journal), qu'ont récompensée de nombreux prix, notamment le prestigieux Prix Camoens en 1989 et que nous n'avons pu découvrir que grâce à la foi tenace de Claire Cayron, la remarquable traductrice de toute son œuvre (2). Qui se poursuit, puisque le 16ᵉ tome du *Journal* de Torga vient de paraître à Coïmbre en décembre dernier.

Adolfo Correia Rocha, alias Miguel Torga en hommage à Cervantès et Unamuno, est né le 12 août 1907 au nord-est du Portugal dans la province de Tras-os-Montes, près de Sabrosa, patrie de Magellan, un pays de montagnes et de frontières, de troupeaux et de bergers, de contrebandiers et d'aventuriers, qui se dépeuple à cause de la misère. *« Ces derniers Abencérages d'un monde en même temps merveilleux et hostile, que leurs descendants se refusaient à perpétuer, et auquel ils tournaient le dos en vagues successives, depuis mon enfance, j'admirais leur rude grandeur,* écrivait Torga, leur frère de race, dans son grand livre autobiographique *la Création du monde* (3). *Analphabètes ou redevenus tels, esclaves des nécessités les plus pressantes, parfois on les distinguait mal des animaux. Eux aussi fouillaient le sol, procréaient, mordaient – réduits à assouvir leur faim, à assurer la conservation de l'espèce et à répondre aux agressions. »* Un pays où subsistaient, depuis l'Inquisition, des marranes, conduisant Miguel Torga, l'admirateur de Montaigne, jusqu'à imaginer l'auteur des *Essais « qui sait, « transmontano », comme le suggère l'existence à Bragance, région frontalière qui accueillit bien des juifs persécutés, d'une ancienne famille Montanha, très respectée »*.

APRÈS un an de séminaire où il devient tranquillement athée, il était parti pour le Brésil comme beaucoup de ses compatriotes trasosmontanos pour devenir, à treize ans, employé dans une fazenda du Minas Gerais. Revenu au Portugal cinq ans plus tard, il fera ses études de médecine tout en commençant à écrire, alors même que s'installe le régime de Salazar. Médecin de campagne, puis spécialisé en otorhinolaryngologie, il a gardé jusqu'à ces dernières années son cabinet de médecin place de l'Octroi à Coïmbre.

Symbole de la résistance à Salazar, interdit de publication, incarcéré parfois, il refusera toujours de soumettre ses livres à la censure. Ainsi, les quarante-cinq *Contes et nouveaux contes de la Montagne*, écrits entre 1939 et 1980, un best-seller au Portugal, aujourd'hui au programme des écoles, ont connu des tribulations diverses. Quand la première édition des *Contes de la Montagne*, en 1941, a été saisie dès sa parution, l'auteur a décidé d'envoyer quelques exemplaires au Brésil et de faire réaliser là-bas un tirage que ses lecteurs pouvaient recevoir... par la poste ! Il a fallu attendre 1969 pour que, lors de la 4ᵉ édition, *« rentrent au pays les héros de ce livre au destin difficile,* (...) *Lusitaniens d'encre et de papier exilés par manque de liberté »*.



GEORGES DUSSAUD

Miguel Torga, dans le Tras-os-Montes.

Chacun de ces « contes », en quelques pages, contient à la fois une part de réalité et une soif d'absolu. On perçoit sans cesse des courants souterrains entre la nouvelle, cette longueur de prédilection de Miguel Torga, le champion du « lapidaire » selon le titre qu'il a donné à un de ses recueils (3), et le reste de l'œuvre : quelques observations dans le *Journal*, des thèmes qui reviennent sous toutes les formes possibles, transfigurés par la puissance d'évocation des images, une écriture dont la concision à la limite de la sécheresse débouche sur l'émotion. Dédiés au Tras-os-Montes, son espace physique et mental, chacun des contes désigne les villages par leur nom, dans une géographie précise et rêvée à la fois.

Là, depuis que le monde est monde, chacun sait que la contrebande est la seule activité possible. La douane elle-même finit par ne plus croire en sa mission. Et quand, par hasard, tout le monde – douaniers et contrebandiers – se retrouve à la taverne, on discute honnêtement de la meilleure façon de gagner son pain : pour le compte de l'Etat en surveillant le ruisseau qui sert de frontière, ou pour le compte de la vie en le traversant. Même les femmes s'y mettent et cachent des coupons de soie sous leur robe, enroulés autour de la taille. Alors, que décidera Robalo, le douanier amoureux prêt à emprisonner sa belle par devoir sans croire que c'est un petit, son petit, qui alourdit sa taille et qu'elle va mettre au monde au poste de douane (*Fronteira*) ?

ENTRE l'accouchement et les funérailles, c'est du médecin et du prêtre que dépendent la naissance et la mort. Tous deux médecins des âmes, et tellement démunis. Ainsi, le médecin appelé pour l'accouchement d'un enfant dont il est le père est paniqué à l'idée que la femme va tout dévoiler au mari avant de mourir (*le Châtiment*). Ou encore le prêtre qui devient médecin malgré lui et qui accouche Filomena, la femme du meunier à qui il était venu porter l'extrême-onction (*le Sacrement*). Miguel Torga ne tire pas de morale, ne conclut jamais, laissant la plupart du temps une fin ouverte, à une ou plusieurs explications. Comment savoir par exemple, dans une des plus belles et des plus fortes nouvelles du recueil, ce qu'il pense d'Alma Grande, le juif qui, dans cette région où ont survécu des marranes, a pour fonction d'étouffer les agonisants pour qu'ils meurent avant le passage du curé ? Isaac, ressuscité, libéré, va se dresser contre le rite, contre la Loi, toute loi (*Alma grande*).

On comprend que la dictature n'avait pu accepter la description impitoyable, fidèle, trop fidèle, de la réalité de cette province désolée, oubliée, où *« la société s'est jointe à la nature, et la loi s'est alliée au vent du sud pour dessécher les yeux et les fontaines »*, comme l'écrit l'auteur dans sa préface de 1945. Ames meurtries, terres en friches, sont au centre même de ces fictions dérangeantes. Une sorte de tiers-monde du Portugal, désertifié par la misère et la famine qui chassaient les hommes de la Montagne, effrayés par le poids des bouches à nourrir, attirés vers le Brésil par l'appât des terres offertes à quiconque voulait les cultiver.

Gardiennes d'une tradition qui se décompose, les femmes restent, telle Maria qui ne vécut que pour recueillir, après quinze années de silence, un mari, puis un fils, revenu mourir au pays (*Maria Lionça*). Ou Silvina, à qui son mari fait un enfant à chaque retour, puis repart au loin. Incapable de se fixer, d'être un aussi bon père que le curé du village.

Car, dans la Montagne, ce lieu qui est peut-être pour l'auteur l'archétype de l'élévation, au propre et au figuré, les règles s'adaptent à l'âpreté d'une réalité, et même l'évêque ne voudra pas rappeler à l'ordre le prêtre concubin : *« Monseigneur, chez nous c'est l'habitude. Un curé sur deux fait la même chose. Seulement les autres sont plus malins que moi. Leurs femmes, ils les appellent leurs servantes ; et leurs enfants, ce sont leurs filleuls. Mais moi j'appelle un chat un chat. Ma femme est ma femme, et seulement la mienne. » (Hommes de Vilarinho).* Et c'est parfois le médecin, même s'il est athée, même s'il sait que le corps *« quand l'âme le quitte, est un tas de fumier qui pourrit »*, qui va exercer son sacerdoce – tel le Docteur Rocha-Torga auscultant une humanité malade pour nous donner à lire d'admirables nouvelles.

---

(1) *En franchise intérieure* (Pages de *Journal* 1933-1977). Aubier, 1982.

(2) On pourra lire *Sésame pour la traduction*, l'étude d'une nouvelle des *Contes de la Montagne* analysée pour les étudiants par Claire Cayron. Le Mascaret, 1987. Et également le volume consacré à Torga par Daniel Araujo, *Orphée rebelle*. Editions du Rocher, collection « Les infréquentables », 1989.

(3) *La Création du monde.* Aubier, 1985.

Butor par Butor

Portraits d'un écrivain qui a passé sa vie à lutter contre toute forme de cloisonnement, de classification

IMPROVISATIONS SUR MICHEL BUTOR
L'écriture en transformation
de Michel Butor.
La Différence, 308 p., 120 F.
MICHEL BUTOR OU LA RÉSISTANCE
de Yéhuda Lancry.
Préface de Michel Butor,
J.-C. Lattès, 204 p., 129 F.
UNE SCHIZOPHRÉNIE ACTIVE
Deuxième voyage avec Michel Butor
Entretiens avec Madeleine Santschi,
L'Age d'homme, 168 p., 100 F.

On n'est jamais trop prévoyant lorsqu'on prépare sa postérité. Mieux vaut se prémunir contre les insuffisances des critiques, anticiper les interprétations des chercheurs... Et, pour cela, quelle meilleure méthode que le « prétestament littéraire » où l'on réunit soi-même les écrits pleins de sel qui vous défendront contre tout malentendu ?

C'est l'idée qui vient à l'esprit au moment où paraissent, après les *Improvisations sur Flaubert*, les *Improvisations sur Rimbaud*, et bientôt les *Improvisations sur Molière* (1), les... *Improvisations sur Michel Butor*, par Michel Butor. Mais, alors que beaucoup se seraient trahis plus que servis dans cet exercice périlleux, Butor, loin de l'autocélébration, nous livre un témoignage clair et sincère reflétant l'itinéraire d'un écrivain dans son siècle : une limpide leçon de littérature.

Le livre a d'ailleurs été conçu ainsi. Alors qu'approchait l'heure de la retraite, l'auteur de *la Modification* a élaboré, en guise d'adieu à ses étudiants de l'université de Genève, un dernier « cours ». Un cours consacré à ses propres livres qu'il propose comme *« exemples d'un parcours dans les problèmes rencontrés par les écrivains français depuis la fin de la dernière guerre... »*

« Je voudrais, indique Michel Butor, *essayer de saisir les relations* (...) *entre les transformations de notre monde et celles de cette activité fondamentale »*, l'écriture. Pour cela, l'auteur a rassemblé des enregistrements de cours, des transcriptions de conférences prononcées dans diverses universités, ou des extraits de préfaces. Il s'arrête sur les grands événements qui ont marqué le siècle et, notamment, le deuxième conflit mondial, après lequel *« on a fait tout ce qu'on a pu pour fermer ce mauvais chapitre »*.

Butor se souvient : *« Tout le monde : parents, professeurs, hommes politiques nous peignait le monde en rose ; nous ne pouvions pas le supporter. »* Ce sera pour lui et quelques autres le début d'une sorte de militantisme, un effort constant pour chasser les illusions – nationalistes, patriotiques, colonialistes... –, et pour chercher à *« dépasser les thèmes habituels du roman français »*.

Bousculer les thèmes et les genres consacrés, c'est bien ce qu'en trente ans et quelque 530 ouvrages (!), Michel Butor ne cessera plus de faire. D'où, dans la suite de ces *Improvisations*, une large part laissée à l'analyse et à la justification des recherches littéraires. Comme une maîtresse de maison ne pouvant résister au plaisir de vous détailler ses recettes, Butor met à nu les échafaudages de ses œuvres. Il montre les avantages de la deuxième personne du pluriel dans *la Modification*, la vertu providentielle de l'immeuble dans *le Passage de Milan*, ou l'importance de la vision aérienne dans *le Génie du lieu*...

Chaque page fourmille ainsi d'aperçus sur la création littéraire. Rapports de l'écriture avec l'espace et le temps, ouverture géographique du monde moderne, nécessité d'une marche vers le multilinguisme, relations entre littérature, musique et peinture, recherche d'une véritable interdisciplinarité : Butor rêve d'une littérature installée dans *« l'ambiguïté »* et *« la multivocité des mots »*, d'un *« texte qui soit comme une machine à écrire qui rêve »*, d'un écrivain devenu aussi peintre et chef d'orchestre, et, pourquoi pas, d'un livre pensé *« comme une partition »*... ?

Une fois de plus, il nous apparaît sous de multiples visages : chercheur inlassable, inclassable et obstiné, expérimentateur de génie, toujours à l'affût du nouveau, voyageur insatiable, bourreau de travail installé « A l'Ecart » – c'est le nom de sa maison, en Haute-Savoie (2) –, hors des modes et pourtant obsédé par la modernité, la vraie. *« Les œuvres modernes*, écrit-il, *rencontrent de grandes résistances, mais ce sont les seules qui répondent à nos besoins. »*

« Poussière de livres »

« Résistances. » Le mot ne renvoie pas seulement au livre écrit par Butor avec son ami universitaire Michel Launay. Il exprime aussi l'idée qui traverse tout l'essai de Yéhuda Lancry : Butor, le résistant, aura passé sa vie à lutter contre toutes les formes de cloisonnement, de classification, de censure, à combattre *« les conceptions mortes de l'art »* (au premier rang desquelles, selon lui, le roman).

Familier de l'homme et de l'œuvre, Yéhuda Lancry montre de façon approfondie, mais souvent théorique et un peu froide, l'apport formel de ces « résistances ». Le plus original dans cette analyse reste la conviction intime de l'auteur que l'œuvre butorienne traduit aussi *« un engagement politique, au sens large, bâti sur l'anticipation et le long terme, dont la portée est profondément révolutionnaire »*.

Pour approcher plus intimement ce personnage complexe, cet *« Icare se refaisant sans cesse les ailes »*, on pourra se plonger dans les passionnants entretiens – les seconds du genre après *Voyage avec Michel Butor* – qu'il vient d'accorder à l'écrivain suisse Madeleine Santschi. Au fil de ce dialogue, s'esquisse le portrait simple et attachant d'un auteur qui se livre en confiance, ne cachant rien de ses doutes, de ses hésitations, de ses faiblesses.

Oui, Butor se considère comme un auteur difficile. A son grand dam, d'ailleurs. Mais est-ce lui qui est obscur ? Ou la réalité autour de nous dont l'extraordinaire complexité nous empêche *« d'améliorer convenablement notre société »* ? Oui, il a sans doute trop écrit, et il *« espère écrire moins »*. Mais cette « retraite » lui donnera l'occasion de faire le ménage dans la *« poussière de livres »* qu'il a produite, en attendant la publication de ses « Œuvres complètes »...

Et puis ses livres lui ont *« réussi »*. Ils l'ont *« guéri »* de ce *« mal-être »* qui lui venait de l'enfance, lorsque, petit garçon *« frileux et rachitique »*, il préférait se plonger dans les Guillaume Budé du grand-père plutôt que de jouer aux billes.

Guéri de porter ce nom en forme d'insulte qui lui interdisait de prendre un pseudonyme pour *« relever le défi »* et *« répondre à l'insulte »*. Aujourd'hui, il ne lui reste qu'un regret. Celui de *« ne pas être assez lu »*, ou plutôt *« assez bien lu »*. *« J'ai beaucoup travaillé pour faire des livres »*, confie-t-il, mais *« j'ai souvent l'impression de parler dans le désert »*. Le sentiment de la solitude ne le quitte pas : *« Il y aura toujours en moi un enfant qui se plaindra... »* Après la profession de foi littéraire du grand écrivain, et à mille lieux de toute construction savante, voici la plainte sincère – mais aussi les enthousiasmes, les projets, les espoirs – d'un homme qui se présente humblement comme un *« enfant vieilli, inquiet de passer aux aveux... »*

Fl. N.

(1) La Différence. Michel Butor cite les *Improvisations sur Molière* comme l'un de ses projets pour un proche avenir (*Une schizophrénie active*, p. 21).

(2) Lire le portrait de Michel Butor dans *le Monde* du 11 décembre 1993 et *le Monde des débats* de février.

★ Signalons également le numéro 910 du *Chat Messager* ; *Butor en transit* (Ed. CMS, 3, rue Boyer, 34000 Montpellier.)

L'obstination de Louis René des Forêts

L'auteur du « Bavard » face à la tentation du silence définitif

FACE À L'IMMÉMORABLE
de Louis René des Forêts
Fata Morgana, 48 p., 48 F.

« La tentation du silence définitif habite tout écrivain », observait naguère Louis René des Forêts. *« Cependant, c'est un fait remarquable que très peu y succombent, comme si une force mystérieuse leur retirait le droit et jusqu'au pouvoir de prendre une décision aussi grave »* (1).

Ce texte date de 1962. C'est, à l'avance, l'histoire d'*Ostinato*. Quelque temps après la publication de *la Chambre des enfants* (1960), frappé par un malheur personnel qui rend dérisoire à ses yeux toute tentative d'expression, l'écrivain décide de ne plus écrire. Serment tenu ; pendant une quinzaine d'années, il restera silencieux, consacrant son temps au dessin et à la peinture. Un jour vient, pourtant, où le vœu est rompu. J'emploie à dessein le passif, car ce n'est pas lui qui choisit de le rompre : c'est sa voix, sa propre voix *« remontée de l'abîme où il croyait l'avoir à tout jamais précipitée et perdue »* – force mystérieuse, en effet, dont l'autorité le jette à sa table et l'oblige, quels que soient ses scrupules, à reprendre la tâche interrompue.

Ainsi surgissent les premières phrases d'*Ostinato*, l'ouvrage auquel des Forêts travaille depuis près de vingt ans maintenant. Dans le vocabulaire musical, le mot désigne *« le maintien d'une formule rythmique pendant tout ou partie d'une œuvre »*. Mais rien n'interdit de l'appliquer à l'écrivain lui-même, car il faut une singulière « obstination » pour poursuivre, sans jamais fléchir, une pareille entreprise. Les extraits d'*Ostinato*, parus dans diverses publications (2) ne représentent qu'une faible partie des pages déjà accumulées : ils permettent, néanmoins, de se faire une idée et du caractère singulier de la tâche et de sa désespérante difficulté.

Au départ, le projet est autobiographique. Mais il ne s'agit plus, comme dans les œuvres précédentes, d'un récit continu. Loin de raconter une expérience, ce que la voix cherche à saisir, sans dessein préétabli, ce sont des moments privilégiés, évoqués au présent et avec une feinte froideur (la voix ne dit pas « je » mais « il » ou « tu »), moments dont l'acuité revécue annule en quelque sorte l'idée même de mémoire. Guidé par elle, l'écrivain s'avance à l'aveuglette, incertain, à chaque pas, de savoir quel sera le pas suivant, si même il y en aura un.

Que ces évocations (ou, pour reprendre le terme de Joyce, ces « épiphanies ») soient présentées, dans les premiers extraits, de façon plus ou moins chronologique, ne change rien au caractère résolument fragmentaire de l'ouvrage qui, comme il bannit l'anecdote, exclut toute indication de nature à suggérer un quelconque enchaînement. Chaque morceau est clos sur lui-même, isolé du précédent comme du suivant par un abîme – l'abîme de ce silence initial que la voix a rompu sans vraiment l'effacer et auquel il faudra bien qu'à la fin, elle retourne.

Mais y aura-t-il une fin ? Peut-il y avoir une fin à ce défilé de fragments sans suite ? Ce qui frappe, quand on lit les extraits déjà publiés, c'est une lente dérive du discours. Au début, la voix semble n'avoir d'autre souci que de ramener au jour les moments enfouis. Mais bientôt, elle prend de la distance et, oubliant le passé, ne songe plus qu'à disserter sur ses chances d'atteindre le but qu'elle s'est fixé : dire le vrai, au besoin par le détour de la fiction. Le découragement la gagne, quand ce n'est pas le dégoût ; l'énigme de sa propre obstination devient, comme on le voit aujourd'hui dans *Face à l'immémorable*, l'unique sujet qu'elle redécouvre et creuse obstinément.

L'impossible dernier mot

Il y a plusieurs raisons possibles à cette dérive, que le narrateur – si l'on peut ainsi parler – ne manque pas de signaler lui-même. L'âge, sans doute, qui ruine peu à peu ses forces. Le fait que, plus on s'éloigne de l'enfance et de sa miraculeuse fraîcheur, plus se multiplient les *« besognes fastidieuses »* que la voix répugne à évoquer. Probablement aussi, ce malheur qui ne pourra jamais être dit, de telle sorte que le texte, à mesure qu'il s'en approche, n'ose plus toucher aucun point sensible.

Mais la raison principale, il me semble, tient à la nature même du projet. Ce qui, dans ce travail de Sisyphe, soutient l' « écriveur » (appelons ainsi l'écrivain en proie à la *« force mystérieuse »*), c'est l'idée que son discours, si peu composé soit-il, finira par former un tout. Il rêve de trouver *« la clef qui donnerait raison à l'ensemble du parcours contre chacune de ses parties »*. Mais il sait, en même temps, que cette recherche est vaine et dangereuse, car sa tâche *« n'a de vie et de sens qu'en vertu de son inachèvement »*.

Comment sortir de cette contradiction ? Tel est le point autour duquel le texte tourne vertigineusement, en cercles de plus en plus serrés. Avec le temps, la prose hautaine et rigoureuse de des Forêts, sans rien perdre de sa fièvre, de cette rage qui, depuis l'origine, la pousse en avant, est devenue de plus en plus abstraite, dépouillée, formant de longues phrases hachées de repentirs, à travers lesquelles elle s'efforce de traquer un impossible *« dernier mot »*.

L'écriveur pourrait, certes, à n'importe quel moment, décider de se taire, aussi arbitrairement qu'il a commencé à parler : mais, précisément parce qu'il est soumis à la voix, ce coup de force lui est interdit : continuer n'est pas seulement pour lui une nécessité, c'est un *« devoir »* auquel il prend, on le sent, il le dit lui-même, un sombre plaisir. Loin de le décourager, la perspective de l'échec le stimule.

Faut-il comprendre alors que ce combat n'est, en réalité, qu'un interminable travail de deuil, qui ne pourra s'achever qu'avec sa mort ? La question de la « fin » – fin de l'œuvre, fin de l'auteur – est posée tout au long d'*Ostinato*. *« Encore un moment... »*, supplie l'écriveur. Mais il sait bien que le bourreau ne pourra pas toujours attendre et que le *« silence définitif »* c'est lui qui, un jour ou l'autre, l'imposera.

Bernard Pingaud

(1) *Tel Quel*, 1962. Repris chez Fata Morgana sous le titre *Voies et détours de la fiction*, 1985.

(2) *NRF*, janvier 1984 ; *Art Press*, 1986 ; *l'Ire des vents*, 1987 ; *Instants* 1, 1989 ; *le Temps qu'il fait*, cahier n° 7, 1991.

L'art d'Allais



F. CARADEC

Allais : « Une connaissance approfondie de toutes les ressources qu'offre le langage » (André Breton).

ALPHONSE ALLAIS
de François Caradec.
Belfond, 552 p., 190 F.

« Allais, ce comique mangé de mélancolie, continuant ses articles dans la vie », dit le *Journal* des Goncourt. Une ligne sur des dizaines de milliers (1). C'est dire que pour Edmond (Jules n'a pu lire Alphonse) l'auteur d'*Œuvres anthumes* comptait peu, n'avait guère droit à la qualité d'écrivain. Ostracisme ailleurs pratiqué. Toutefois, le portrait a sa part d'exactitude. La mélancolie n'a pas manqué de harceler l'humoriste, et elle n'est sans doute pas étrangère à une inspiration où l'ironie, la dérision et une certaine prédilection pour la plaisanterie macabre masquent la réalité.

Comique. Là est la tare. On sourit, on cite, on passe. Sur le sérieux ou prétendu, on s'attarde, analyse, dissèque. Ou l'on est Caradec et, après quelques ouvrages sur Roussel, Jarry, Lautréamont, Christophe, on consacre des années à Allais et on publie une biographie où l'essai trouve sa place.

Le fil sans télégraphe

Dans cette somme, Allais est présent avec sa légende et avec ce qui l'a suscitée, une vie et une œuvre dont nous ignorions beaucoup avant de lire Caradec. L'auteur de *la Nuit blanche d'un hussard rouge*, monologue, c'est le joyeux compagnon des *Hydropathes*, des *Zutistes* et des *Fumistes*, plus révolutionnaires que les patronymes le laissent penser ; le facétieux chroniqueur du *Chat noir* qui signe un article Emile Zola ; le peintre monochroïdal qui expose *Première communion de jeunes filles chlorotiques par un temps de neige* – une feuille blanche ; le faiseur de calembours et l'entrepreneur de mystification. Bref, un amuseur.
On en oublierait presque que c'est un homme. Caradec nous le rappelle. Avec passion et érudition. De Honfleur (1854) à Paris (1905), l'étudiant, l'ami, l'amoureux, l'époux, l'homme de science, le citoyen, l'écrivain Allais revivent, servis par le style toujours agréable de son biographe.

C'est heureux. Si tous les textes d'Allais ne sont pas des chefs-d'œuvre, si parfois il tire à la ligne (mais c'est réjouissant) pour respecter le contrat, nombre de ces citations révèlent qu'il est autre chose qu'un bâcleur de contes écrits au galop. Observateur attentif de la société, caustique sans les excès de son ami Bloy, acerbe sans les aigreurs d'un Huysmans, Allais rejoint Jules Renard dans l'art de s'exprimer d'une façon qui, pour être simple, n'en est pas moins brillante, créatrice, incisive. Et, souvent, derrière le mot d'esprit ou le persiflage, la pudeur, derrière la charge, une morale, mais à cent lieues de *« la morale bourgeoise et de l' « ordre moral » que sa jeunesse eut à subir »*.

Allais se tint à l'écart de la vie politique, y compris de l'affaire Dreyfus, ce qui est assez exceptionnel mais correspond bien à son tempérament d'anticlérical virulent plus proche de l'anarchie que d'un socialisme qui, pour lui, avait le tort d'aspirer au pouvoir. Mais il ne resta ni à l'écart des querelles littéraires – pour Mallarmé, admiration et agacement – ni des enthousiasmes, espoirs et illusions du rationalisme scientifique.

De cette science qui allait bouleverser le monde, l'ancien étudiant en pharmacie ne fut pas simple spectateur. Il y participa. S'il préconisait l'éclairage par vers luisants, l'aquarium en verre dépoli pour poissons timides ou le fil sans télégraphe, il savait passer de la farce au laboratoire où il travailla avec Charles Cros.

Humoriste. Soit. Mais, il a, comme dit André Breton, *« une connaissance approfondie de toutes les ressources qu'offre le langage, de ses secrets comme de ses pièges »* et, de plus, comme dit toujours Breton en donnant sa vraie dimension au « comique », il met *« en évidence chez les êtres le conformisme moyen, usé jusqu'à la corde, débusque en eux la bête sociale extraordinairement bornée et la harcèle en la dépaysant du cadre de ses intérêts sordides »*.

Pierre-Robert Leclercq

(1) Peut-être une deuxième citation quand Goncourt évoque un Hallays. Pour Caradec, il s'agit d'Alphonse, pour Robert Ricatte (*Journal III*, « Bouquins », Robert Laffont), il s'agit d'André Hallays, avocat puis rédacteur au *Journal des débats*.



Les veuves et les demoiselles

Chroniqueur du « Monde des livres », François Bott vient de publier la suite des enquêtes de son détective littéraire « le dévoué F. B. » Nous avons demandé à l'écrivain Roger Grenier d'en rendre compte.

LES DEMOISELLES DES ABBESSES
de François Bott.
Flammarion, 128 p., 85 F.

Depuis six ans et quatre romans (1), François Bott nous raconte les aventures, mais surtout les états d'âme et les pensées philosophiques, de son détective privé, qui ne s'appelle jamais autrement que *« votre dévoué F. B. »*. Pour peu que l'on connaisse l'auteur – et les lecteurs du *Monde* le connaissent bien –, on se doute que les enquêtes de son limier, de son flâneur professionnel, sont plus proches de Giraudoux et de Léon-Paul Fargue que de Raymond Chandler. Dans ces étranges polars, ce qui est traqué, ce ne sont ni les coupables, ni les disparus, mais la littérature. J'ai envie d'ouvrir un concours et de donner une prime à celui qui trouvera dans *les Demoiselles des Abbesses* une page qui ne contienne pas une allusion ou une citation littéraires.

Les demoiselles des Abbesses sont trois étudiantes américaines, Nancy, Pat et Susan, qui ont brièvement séjourné sur les flancs de la butte Montmartre vers 1950, autant dire dans la nuit des temps. Et si la place des Abbesses va remplir sa fonction de carrefour où se croisent quelques destins, il semble bien que ce ne sont pas des demoiselles que *« votre dévoué F. B. »* trouve sur son chemin, mais des veuves. Sauf erreur ou omission, comme on dit, j'en ai compté six !

Un : la belle inconnue de Saint-Thomas-d'Aquin, que le détective remarque à l'enterrement de son collègue et ami Paul Manganèse – à noter que Barbey d'Aurevilly commence son roman *Une vieille maîtresse* par un mariage dans la même prestigieuse paroisse du septième arrondissement et que François Bott préfère commencer le sien par un enterrement. Deux : une cliente nommée Christine Triomphe, qui pense que son mari a été assassiné. Trois : la vieille et infortunée Esther Abramovitch. Quatre : une certaine Contessa Pietri, qui est menacée de mort si elle ne paie pas les dettes de feu son joueur de mari. Cinq : Jeanne Lafortune, de Roubaix. Six : une vieille dame de Poitiers qui s'en va voir ses enfants en Nouvelle-Calédonie.

En fait, il y en a une septième, mais elle ne le sait pas. C'est Juliette Marie Lavergne, demoiselle des postes à Bois-Colombes, dont l'amant J. T. Malone, d'Atlantic City, a disparu de façon très soudaine. Mais il ne faut pas en dire trop sur Malone, que *« votre dévoué F. B. »* cherche depuis quatre ans. Pas plus que sur Emily Venturini, la *« championne du monde des absences soudaines »*, que le privé cherche aussi depuis quatre ans, ce qui n'est pas une simple coïncidence. La belle Emily regarde dans les miroirs si *« elle a des allures de veuve »*. Vous allez me dire que, celle-là, je ne l'ai pas comptée. Mais si ! Seulement, quand on rend compte d'un roman policier, aussi littéraire soit-il, la moindre des politesses est de ne pas vendre la mèche.

Ce goût pour les veuves fait penser à ce que disait Baudelaire dans un de ses petits poèmes en prose qui commence en citant Vauvenargues, deux auteurs qui ont été, sont, ou seront des clients de plein droit pour une des « Histoires littéraires » de François Bott, dans « le Monde des livres ».

« Votre dévoué F. B. » a une passion pour le football et le vélo. Cela n'empêche pas qu'il ait l'air d'un philosophe du dix-huitième siècle égaré dans notre vingtième expirant. Il pense naturellement par aphorismes, maximes, paradoxes. *« Les séparations finissent par rendre inutile la mémoire. Elle exaspère les regrets, et quand les regrets s'apaisent elle ne sert plus à rien »*... L'envie n'est qu'*« une infirmité de l'admiration »*... *« En amour comme en politique, les Français ont coutume de passer très rapidement d'Austerlitz à Waterloo »*... *« Elle savait que la cruauté du jugement ne suppose pas nécessairement celle du cœur. »*

Dans ce livre qui aime tellement les livres, une phrase traduit une blessure, et cette blessure est la nôtre aussi. Emily Venturini, en lisant *le Voyage du Condottiere*, d'André Suarès, s'étonne que cet auteur soit si injustement oublié, et *« la jeune femme pensa que la littérature était la clocharde de la fin du siècle »*...

Roger Grenier

(1) *Autobiographie d'un autre* (1988), *la Femme insoupçonnée* (1990), *le Boulevard des sentiments* (1991), tous chez Flammarion. *La Femme insoupçonnée* vient d'être rééditée en Livre de poche n° 9758.

La femme Narcisse

Une actrice sous le regard d'un homme : une belle comédie amoureuse de Paul Fournel

UN HOMME REGARDE UNE FEMME
de Paul Fournel.
Seuil,
188 p., 90 F.

Un homme regarde une femme lire en face de lui sur un lit, puis se maquiller et partir en donnant un tour supplémentaire à sa ceinture afin que la jupe paraisse plus courte encore. C'est l'ouverture du très joli poème amoureux de Paul Fournel, construit en une série de scènes, parfois très brèves, qui suivent les variations d'un regard épris, jamais « *moyen* » ni altéré par quelque jugement que ce soit. Ce regard n'est pas seulement une preuve d'amour, il constitue aussi une sorte de devoir ébloui : elle est comédienne, s'arrange pour souvent ménager entre eux un espace qui permette au narrateur de la contempler à loisir, avant qu'elle ne lui pose la question : *« Comment tu me trouves ? »* et ne lui demande, pour la énième fois, suppliante de narcissisme inquiet, de lui raconter le premier regard qu'il a porté sur elle.


DIDIER HUBERT/METIS

Le roman de Paul Fournel ne se ramène pas, pourtant, à cet exercice d'admiration. L'homme, parfois terrorisé à l'idée d'aimer une comédienne qui, au cours d'un tournage, réussit, à force de ruse, à voler un gros plan à une autre actrice, sait que la regarder est, pour lui, l'unique moyen de la garder : à la quitter un seul instant des yeux, il pressent qu'il serait perdu : il est contraint d'être constamment aux aguets pour *« ne pas se laisser surprendre, ne rien laisser échapper qui pourrait le déstabiliser, le rendre ridicule, fragile, bête »*. D'autant qu'il la sait prompte à s'éclipser, à disparaître, le théâtre étant une école d'abandon qui exacerbe sa capacité à se séparer des êtres et des choses : d'où le rythme de plus en plus rapide des séquences, comme si le narrateur voulait capter le maximum d'images qu'elle propose d'elle-même et retenir ses velléités de fuite.

Il n'a de chance de la rejoindre vraiment que dans les moments de vide où elle avoue sa fragilité, faisant de lui davantage qu'un spectateur privilégié quand, par exemple, la représentation terminée, il l'aide à se délivrer de l'ébriété du jeu et l'accompagne dans *« sa lente descente depuis le théâtre »*. Ou lorsqu'il la voit rivée au téléphone silencieux, pendant les périodes de chômage, et dépendre d'une attente qui la *« creuse »*. Aussi, peu à peu, se dessine, sous la légèreté apparente, le portrait d'une femme aussi tourmentée lorsqu'elle ne joue pas que lorsqu'elle prépare un rôle et essaie de construire quelque chose qui *« va contribuer à la détruire et à l'anéantir »*. Ce qui provoque cet étonnement douloureux du narrateur : *« Comment peut-on à la fois être animée d'une telle envie de jouer et avoir une telle peur ? »*

Paul Fournel suggère très bien cette peur qui, chez son héroïne, n'est pas seulement l'appréhension de se rendre sur un plateau, de ne pas être à la hauteur de ce que l'on attend d'elle, mais aussi la crainte du moment où on ne viendra la voir que pour compter ses rides, où elle n'aura plus de travail et où un *« trou se creusera »* en elle, qu'elle ne *« comblera qu'avec du whisky »*. Elle ne l'exorcise qu'en évoquant, avec une drôlerie amère, *« l'hypothèse Signoret »*. Mais ce temps redouté arrive plus tôt que prévu : la première *« attente noire »* se produit le matin où, se hâtant d'accepter, après une période sans travail, un rôle de figuration dans un téléfilm médiocre, elle se rend compte qu'elle est *« sortie du champ »*.

L'homme comprend qu'elle ne peut plus, perdue dans son ciel dur, se satisfaire de son seul regard. Et l'exil forcé de ce regard donne une profondeur à cette belle comédie amoureuse où l'on retrouve le talent tendre et vif de l'auteur des *Petites filles respirent le même air que nous* (1).

Jean-Noël Pancrazi

(1) « Folio » Gallimard, n° 2546.

★ **Du même auteur paraît, dans la collection « Points Romans », au Seuil (R 636), *les Athlètes dans leur tête*.**

Le désir fantôme

Mathieu Lindon a écrit le roman du plus grand amour

LE CŒUR DE TO
de Mathieu Lindon.
POL, 188 p., 95 F.

Le roman de Mathieu Lindon au titre si beau, *le Cœur de To*, commence au moment où finissent les histoires d'amour. Son récit – une incantation plutôt – déroule la spirale d'une passion qui ne peut se satisfaire d'être comblée. Lindon décrit la faim mystique de l'esclave abîmé en prières. Ceci compris, on accepte la portée symbolique d'abominables meurtres de chiens et l'ironique métaphore du moustique pourchassé : jouir avec l'autre ne livre rien du mystère de son incarnation. Le désir est un superbe avertissement : la vie pourrait être illimitée si l'homme avait découvert le moyen de faire glisser l'orgie de ses rêves dans l'étroite réalité. On lit donc *le Cœur de To* comme on pourrait boire un philtre. La béatitude est dangereuse.

Nous sommes au plus rouge de l'imaginaire, piégés dans les lianes d'un décor tropical, un paysage possible de forêts frémissantes. Les arbres ont la démesure du conte. Une litanie pour ceux qui ne croient qu'à leur enfance et s'en grisent jusqu'à la fin du monde, leur monde, refusant à tout jamais les accommodements. Une capitulation exemplaire qui donne toutes les chances de devenir romancier.

Royaume onirique

To et le narrateur partagent des amours garçonnières. Mais peut-on parler d'amour, de passion, de désir ou de volupté, alors même que ces mots se bousculent sous la plume de Mathieu Lindon ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un lien innommable, enseveli dans la préhistoire du corps, d'une investigation de la mémoire que le vocabulaire souvent amoindrit, une tentative de récupération du temps – maintenant banni – où les jeux sexuels étaient vécus comme une illusion, tant le plaisir faisait chair [...] l'évidence d'exister.

Mathieu Lindon raconte méticuleusement ce que l'on n'atteint qu'après avoir traversé plusieurs couches d'oubli. Son roman ne s'encombre d'aucune référence : un paysage de cinéma, une époque sans dates, pas de précision de lieu, sinon le prénom de son héros qui miroite de tous les exotismes et engloutit tous les paradis perdus. Où sont les parents, la société, les villes ? Lindon est prince d'un royaume onirique, cet univers que créent les enfants à l'intérieur de la réalité, un rituel de caste plus réel que le réel. Des bêtes qu'on assassine, un moustique obsédant – musique enivrante d'un souvenir – sont les seules images qui remontent de l'enfance avec cette odeur d'éternité qui la résume.

Mathieu Lindon a écrit un roman très ambitieux, hors des chemins battus. Passent le fantôme d'Hervé Guibert et la nostalgie de certains textes fulgurants de Tony Duvert. Mais peut-on publier aujourd'hui un roman de folie où la mort est regardée en face comme seule peut l'observer l'enfance avant qu'on ne l'ait complètement domestiquée ?

Peut-on dire impunément que l'enfant ressent les plus troublantes précipitations du désir et que son approche d'autrui offense la dignité humaine, sa perception du corps annulant les intermédiaires de la séduction qui sont le sourire, le visage et toutes ces denrées conventionnelles qui cautionnent la dictature de la beauté ?

To n'a pas de tête, To n'a pas d'existence, mais le désir de To, la violence de ce que provoque la peau de To, n'ont pas de frontières : *« Mon amour l'encombrait (...), resplendir lui était devenu si naturel que de sa beauté parfois il ne recevait plus que le poids, perpétuel objet d'admiration, merveille sans repos. »* Prévenons le lecteur de l'opération magique, quasi primitive, à laquelle se livre Mathieu Lindon contre vents et marées, contre surtout lui-même qui se moque un peu de nous, condamnant d'avance et le lecteur affolé qui repousserait son livre en fermant les yeux et le lecteur crédule qui – comme nous – y verrait des perspectives tragiques. Lindon nous fustige. Inquiet que l'on ne reconnaisse pas un roman riche et neuf, il le détruit à mesure qu'il l'écrit, hypertrophiant le délire des signes, ressassant le mot cœur jusqu'à l'énervement.

Il se joue de notre horreur. Il triche avec lui-même, mêle désinvolture et audace. Il se barricade dans sa narquoise solitude, caché derrière des certitudes qu'il n'autorise personne à partager. Mais qu'il le veuille ou non, Mathieu Lindon a écrit le roman du plus grand amour quand l'autre est une absence dans un corps trop présent d'être éphémère. Il a pénétré au cœur même de cette aberration qui nous fait adorer un dieu d'argile jusqu'au désir de meurtre.

Hugo Marsan

Une méchante petite fille

DE LA BOUCHE DES ENFANTS
de Caroline Bongrand.
Stock, 158 p., 89 F.

Dans *le Souligneur*, paru l'année dernière (1), Caroline Bongrand évoquait avec un talent moqueur la relation imaginaire d'une jeune lectrice du *Joueur* de Dostoïevski avec l'inconnu qui, avant elle, avait lu et souligné ce livre emprunté à la bibliothèque. C'est aussi dans un monde imaginaire, mais bien plus cruel, que se situe *De la bouche des enfants*.

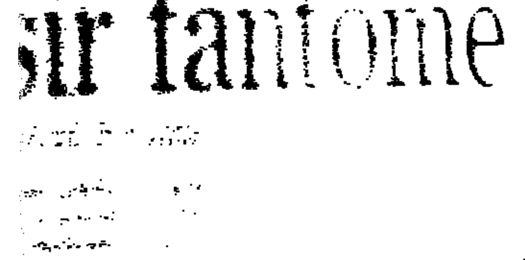
Le livre s'ouvre sur un faire-part, rédigé par une petite fille de onze ans, Henriella, qui annonce la mort de sa mère. C'est elle qui raconte comment, dans la solitude et le mensonge – puisque, en fait, sa mère, hospitalisée, *« se repose dans une chaise longue quelque part dans le Cantal »* –, elle organise sa vie, entre ses poupées qu'elle rudoie, la bouchère qui lui prépare son dîner, les voisins du dessus, surnommés *« les Jérémiades »*, qui aimeraient l'adopter, et enfin son amie Catherine, dont le père est parti. Pas comme le sien : Henriella, elle, se revoit d'abord, dans des souvenirs « sucrés », idylliques, entourée de parents si charmants, si amoureux, elle, le *« fruit de leur enthousiasme »*. C'est le temps du bois de Boulogne, des vacances à La Baule, des chansons, des histoires de la fée Greta, du chocolat aux noisettes du goûter. Pourtant, de temps à autre, un indice inquiétant revient : une tache de vernis rouge, comme une tache de sang...

Puis, peu à peu, les souvenirs se détériorent, des ombres passent : des dimanches entiers de solitude, un père accaparé par son métier, souvent absent qui, un jour, ne revient plus du tout, une mère devenue en réalité folle de chagrin. Des secrets sortent d'une valise, qui contient des lettres et, sur des photos, l'autre « dame », celle que figure la poupée Paprika sur laquelle Henriella s'acharne.

Dans une écriture sèche, Caroline Bongrand, avec beaucoup de maîtrise, procède à un implacable renversement des apparences, faisant passer le récit d'Henriella d'une fausse mièvrerie enfantine au désespoir le plus radical. Révélant, tout autant que la solitude de sa féroce petite héroïne, celle des adultes lorsqu'ils croient utile de faire semblant d'être heureux.

Monique Petillon

(1) Stock, « le Monde des livres » du 19 février 1993.



EN POCHE



L'année terrible

Il y a plusieurs chemins possibles pour arpenter *l'Année 1993 dans* le Monde.

On peut, si l'on est pressé, sauter d'une extrémité à l'autre, de janvier à décembre. On constate alors que l'année a débuté avec un accord sur l'enseignement (11 janvier), et s'est terminée par une « guerre scolaire ». Ou que les 2 978 000 chômeurs de janvier étaient, en décembre, 3 285 700.

On peut considérer 1993 avec un oeil de statisticien : compter les plans de financement de la Sécurité sociale (au moins cinq), les projets de réforme constitutionnelle (3 dont deux adoptés la même année : une première !) ou, plus tragiquement, les cessez-le-feu non respectés en Bosnie.

Si l'on est joueur, on pourra se reporter à l'index et voir qu'en temps de cohabitation, le président de la République est moins cité que son premier ministre (38 contre 48). Que M. Balladur pulvérise M. Chirac (6 citations) qui se consolera néanmois d'être battu par M. Tapie, dont les 12 citations concernent toutes une affaire !

La préface d'André Fontaine dresse le bilan de cette *« année terrible »* : de nombreux événements dans la colonne du pire – l'ex-Yougoslavie, l'Algérie, la montée du fascisme –, beaucoup moins dans la colonne du meilleur, si ce n'est la poignée de main entre I. Rabin et Y. Arafat qui montre *« qu'aucun antagonisme n'est voué à l'éternité. »*

Bref, il y a mille manières d'utiliser ce précieux instrument à conseiller, en priorité, à tous ceux qui feignent encore de croire que l'on se dirigerait, année après année, vers « la fin de l'Histoire ».

Fl. N.

► **L'année 1993 dans *le Monde*,** de Brigitte Camus-Lazaro, préface d'André Fontaine, « Folio actuel » nº 36, 244 p.

Convaincu que sans lipides, *« la vie est tout simplement impossible »*, le spécialiste de neurobiologie Jean-Marie Bourre réhabilite *les Bonnes graisses* dans un ouvrage réédité en Points Seuil (nº OJ41).

• Dans *Nourrir les hommes,* Louis Malassis raconte pour sa part l'histoire de l'alimentation dans la zone méditerranéo-européenne. Un livre publié dans la collection Dominos de Flammarion (nº 16).

• En Dominos toujours, dans *Apprendre de 0 à 4 ans,* Claudine Teyssèdre et Pierre-Marie Baudonnière proposent une rélexion sur les comportements parentaux et sur la création de structures de prise en charge des jeunes enfants, *« qui soient réellement adaptées à leurs besoins »* (nº 17).

• Pluriel-Poche réédite l'*Histoire de la Rome antique,* de Lucien Jerphagnon, dans une version revue et dotée d'une bibliographie augmentée. L'auteur y livre *« les données qui permettent de comprendre de l'intérieur l'épopée romaine et le fait qu'elle a engendré cette civilisation-là et pas une autre »* (nº 8660).

• Vingt ans après sa première publication, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX[e] siècle,* présenté par Michel Foucault, est à nouveau disponible en Folio-Histoire (nº 57).

• *« Les Russes ne seront jamais vraiment policés parce qu'ils l'ont été trop tôt »*. Extraite du *Contrat social,* cette phrase figure en exergue de l'*Histoire d'une ville,* du romancier et journaliste russe Mikhaïl Evgrafovitch Saltykov-Chtchedrine (1826-1889), rééditée en Folio. Louis Martinez est l'auteur de la traduction, de la préface et des notes (nº 2551).

• *Pornographie* de Jacques Werup, ou la vie d'un homme qui tente de séduire une jeune fille, grâce aux photographies et aux enregistrement de ses prouesses sexuelles passées, est réédité dans la collection Domaine étranger de 10/18. Traduction du suédois de Jacques Outin (nº 2455).

• Réinterprétant le mythe antique, *Cassandre,* de Christa Wolf, propose une réflexion sur le rôle de la femme dans l'Histoire et sur les mécanismes du pouvoir et de la guerre. Stock publie ce texte, dans sa Bibliothèque cosmopolite, précédé de cinq conférences de poétiques données par l'auteur en 1982 et ici intitulées *« le Récit et les prémisses »*. Traduction de l'allemand d'Alain Lance et Renate Lance-Otterbein.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Littérature étrangère

Vita Sackville-West : *Ceux des Iles.* En 1920, sous la pression de son entourage, Vita Sackville-West interdit à son éditeur de mettre ce texte en librairie, parce qu'il laisse deviner la liaison « scandaleuse » qui l'unit à Violet Trefusis. Edité à peu d'exemplaires aux Etats-Unis, *Ceux des Iles* n'a paru en Angleterre qu'en 1974, à l'initiative du fils cadet de l'auteur, qui signe ici l'avant-propos (traduit de l'anglais par Bernard Delvaille, Salvy, 360 p., 140 F.) Signalons aussi la parution d'*Une Anglaise en Orient,* écrit par Vita Sackville-West en 1926, quand elle rejoignit son mari, le diplomate et écrivain Harold Nicolson, en poste à Téhéran (traduit de l'anglais par Marie-Claude Peugeot, Anatolia, 213 p., 119 F.)

Joyce Carol Oates : *le Goût de l'Amérique.* Où quelques minutes d'égarement suffisent à faire basculer un couple dans la folie meurtrière... Avec sa minutie et sa férocité habituelles, l'auteur de *Souvenez-vous de ces années-là* dissèque les mœurs d'une petite communauté d'intellectuels américains. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Mayoux, Stock, Nouveau cabinet cosmopolite, 464 p., 140 F.

Leslie Wilson : *Maléfices.* Premier ouvrage traduit en français d'une romancière anglaise de quarante-deux ans, *Maléfices* retrace les derniers jours d'une femme accusée de sorcellerie, en 1655, et dont on découvre, avant sa pendaison, les liens ambigus qui l'unissaient à l'Eglise. Traduit de l'anglais par Michèle Albaret, Rivages, 204 p., 110 F.

Histoire

Nicole Jacques-Chaquin et Maxime Préaud (sous la direction de) : *le Sabbat des sorciers, XV[e]-XVIII[e] siècles.* Ce volume réunit les communications d'un colloque international qui s'est tenu à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud en novembre 1992. Une trentaine de spécialistes étudient le rôle joué par la sorcellerie dans la mise en place des différents systèmes de pouvoir, dans la constitution de notre imaginaire et dans la représentation de notre passé (Ed. Jérôme Millon, 3, place Vaucanson, 38000 Grenoble, 442 p., 198 F).

Simone Roche *(sous la direction de)* : *Willi Münzenberg. Un homme contre.* Cet ouvrage rassemble les actes du colloque international organisé en mars 1992 à Aix-en-Provence, par la Bibliothèque Méjanes et l'Institut de l'image, sur l'une des figures les plus marquantes du monde intellectuel et politique de l'entre-deux-guerres. Député communiste au Reichstag, proche de Manès Sperber, Willi Münzenberg (1889-1940) avait quitté l'Allemagne en 1933, continuant à animer à Paris des journaux, des maisons d'édition et des comités luttant contre l'hitlérisme (Ed. Le Temps des cerises, 199 p., 150 F).

Mémoires de 68. *Guide des sources d'une histoire à faire.* Préfacé par Michelle Perrot, ce volume, né de la collaboration de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et de l'association « Mémoires de 68 », propose un guide des fonds d'archives écrites, iconographiques et audiovisuelles, en France et à l'étranger, se rapportant à la décennie 1965-1975 (Verdier, 352 p., 250F.)

CORRESPONDANCE

Littérature espagnole ou hispanique

Après l'article de Ramon Chao sur l'Histoire de la littérature espagnole, *paru dans « Le Monde des livres » du 3 février – et qui avait subi des coupes malencontreuses –, nous avons reçu de Jean Canavaggio le texte suivant :*

Ramon Chao consacre à l'ouvrage dont je suis le maître d'œuvre quatre paragraphes de l'article qu'il a intitulé « Les fils de Cervantès ». Tout en saluant un livre appelé à devenir *« un ouvrage de référence »*, il déplore l'absence des écrivains catalans, galiciens et latino-américains. Et d'en conclure : *« Il ne s'agit pas d'une histoire de la littérature espagnole. »*

Je regrette de devoir m'inscrire en faux contre cette affirmation. Il s'agit bien d'une histoire de la littérature espagnole, mais à condition de rendre leur vrai sens aux mots. Ce que n'est pas, en effet, ce livre, c'est une histoire des littératures d'Espagne. La littérature catalane, la littérature galicienne, tout comme les langues dont elles sont issues, ont une identité propre. Les regrouper (sous quelle forme ?) dans une histoire de la littérature espagnole reviendrait à nier cette identité. J'ai préféré la respecter.

Mais ce livre n'est pas davantage une histoire des lettres hispaniques, aux contours tout aussi indécis. Les écrivains hispano-américains sont sans doute unis par une communauté de destin. Mais à l'échelle de tout un continent. En dépit du va-et-vient entre l'Ancien et le Nouveau Monde, ce destin ne se confond pas avec le devenir de la littérature péninsulaire. Que penseraient un Garcia Marquez, un Vargas Llosa ou un Octavio Paz, s'ils se retrouvaient, à leur corps défendant, embarqués dans une histoire de la littérature espagnole ? Il serait intéressant de le leur demander.

Lorsque Pierre-Yves Pétillon a, dans la même collection, publié son excellente *Histoire de la littérature américaine*, nul ne s'est étonné du titre qu'il lui a donné. Aurait-on préféré qu'il l'incorpore à une vaste *Histoire de la littérature anglaise*, en arguant des mêmes interférences, du même va-et-vient entre les deux bords de l'océan ? L'initiative eût été, pour le moins, saugrenue. Le choix qu'il a fait avait sa logique, que personne ne conteste ; le nôtre aussi, que les meilleurs esprits tiennent pour une évidence ; une évidence que « Le Monde des livres » a malheureusement méconnue.

[Dans un entretien que j'ai réalisé pour Radio-France internationale (diffusé le 9 novembre 1993) sur l'ouvrage, désormais indispensable, dirigé par Jean Canavaggio, j'avais déjà abordé cette question de la *« littérature en langue espagnole »*, demandant à Jean Canavaggio *« pourquoi Cunqueiro, qui a écrit en galicien et s'est traduit lui-même en castillan, figurerait parmi les écrivains de langue espagnole, et pas Borges ou Rulfo ? Quelle différence y a-t-il entre les uns et les autres ? »*. Voici sa réponse : *« Dans l'absolu, il n'y a aucune différence. Ce que vous suggérez me paraît juste. Mais ce ne sont pas seulement des raisons d'ordre intellectuel qui ont prévalu dans ce choix. Le fait que les deux tomes de cette* Histoire de la littérature espagnole *soient publiés dans des années différentes prouve qu'il s'agit d'un effort éditorial considérable, ce qui a pour conséquence que des aspects importants sont réservés pour des projets ultérieurs. »* Ra. C.]

Le miroir du chroniqueur

Bruno Frappat, directeur de la rédaction du *Monde*, vient de réunir en volume un choix de ses chroniques. Nous avons demandé au romancier Jean Vautrin de commenter ce livre.

SI LES MOTS ONT UN SENS...
de Bruno Frappat.
Préface de Claude Roy.
le Monde éditions, 367 p., 95 F.

Le journaliste est un guetteur exténuant posté à la fenêtre des jours ordinaires. Exposé aux avant-postes de l'aventure humaine, criblé par la mitraille des événements, la tête lourde du tragique de vivre, ce devrait être son sacerdoce dans ce bas monde communiquant de creuser le sillon de la vérité durable ; mais, à l'heure où l'avenir de notre société grillage nos fronts d'incertitude et puisqu'aucune réponse définitive ne saurait plus jamais parvenir aux questions de ceux qui écrivent et commentent « à chaud », permettez que je prône le retour du chroniqueur.

Permettez que je parle du travail de celui qui sait remettre ses pas sur la scène des grands idéaux et que je rende compte d'un recueil intitulé *Si les mots ont un sens...* (ce qui donne déjà assez sa tournure à l'affaire).

Ces chroniques, parues entre 1987 et 1993 dans *le Monde*, apportent à point nommé la pondération d'une sagesse nécessaire. La relecture différente (et différée) de ces textes, placés chronologiquement côte à côte, nous replace à des altitudes de lucidité souhaitable en une période cathodique qui n'interprète plus depuis belle lurette les signes d'un ciel de cirque où le néant fait looping.

NICOLAS GUILBERT

Le rempart des mots

Je sais ! La vie est une encre noire ! Et je plains le scrutateur de dépêches ! A tout moment le haut-le-cœur de la surinformation risque de le submerger ; c'est l'overdose des nouvelles assourdissantes qui menace de le rendre sourd, c'est l'apnée folle des faits solfiés en doubles croches qui enraye ses réflexes palpébraux ; ce sont les toboggans d'images, les averses de décibels, les successions de leurres qui altèrent et transforment son objectivité de témoin privilégié en une ébriété incontrôlable de nageur de haut-fond, tâtonnant vers les abîmes de l'emballement ou des bavures, vers les grottes de la suspicion ou les sables plus mouvants de la méfiance.

Ainsi, c'est dit ! Au moment épineux où la science, l'argent – comme une drogue –, la soif du rendement et les barbaries du siècle entrent dans des zones inexplicables, les vigies de nos renseignements terrestres, ballottées par le brassage d'une agitation souvent stérile, donnent l'impression de se tenir à l'extrême bord du précipice de l'esprit. Cernés par l'exigence du temps, confrontés à la concurrence et au syndrome du « scoop », voilà les journalistes mis au pied d'un mur infranchissable. Créateurs, susciteurs et comptables d'un public de plus en plus âpre aux nouvelles – suceur de drames, friand de sang et de jeux, blasé du zapping – ils risquent de devenir des êtres au regard de glace, *« des voyeurs insupportables regardant s'éloigner sans remords dans les brumes de la réflexion les vrais grands souvenirs de nos rendez-vous avec l'histoire »*.

Nous le savons assez, le temps vieillit bien ou mal. C'est son lot. Mais Bruno Frappat est armé contre l'évaporation. Il choisit ses sujets. Il les rend emblématiques, sensibles et culturels. Il chevauche la vie comme elle va. Riche, juteuse, croustillante, tragique. Il est capable de parler aussi bien de la trajectoire d'un ballon de football que du retour de Jean-Paul Kauffmann, de la parade des dieux du siècle de Goude que de la génération « cocon », des mots de guerre que du suicide d'un premier ministre. Comment ne pas le suivre alors que son éloquence passe par la honte, l'indignation, la tristesse, la compassion ou le témoignage impassible ? Comment ne pas adhérer à son discours d'écrivain qui sait que le rempart des mots pérennise l'observation du moment ? Comment ne pas louer cette façon humaine d'aller à la rencontre des lumières éteintes, des hésitations d'un moment polaroïd, des doutes, des rires et des ironies de circonstance ?

Voilà le nouveau miroir que nous tend Bruno Frappat. Il a l'entendement des lieux. Il est proche des êtres. Il sait reconnaître l'éternité de chaque seconde. On le sent hostile à la tyrannie. Solidaire des plus démunis. Copain avec l'intelligence. Féroce avec les sots. Démolisseur de statufiés.

Son ouvrage raconte pourquoi la mentalité des hommes à un moment donné de l'histoire est bien l'affaire de tout le monde. En prenant son élan sur plusieurs années, il met entre nos mains un matériau qui contribue largement à l'explication des fièvres, atermoiements et déconnerie de la société française actuelle.

Finalement l'exemplarité des destins qu'il nous soumet, celle de ces hommes publics, de ces politiques, de ces simples citoyens passés au crible de la patience nous aide à toucher du doigt les raffuts et erreurs de notre propre comédie de mœurs.

Jean Vautrin

Les débuts de Nil et de Dagorno

Le début de 1994 voit l'apparition ou le renforcement de deux jeunes maisons d'édition. Créées en octobre 1993, les éditions Nil, dirigées par Nicole Lattès, ont commencé à publier régulièrement en février. La responsable de cette structure envisage de faire paraître huit à dix titres cette année – biographies, romans, essais – avant d'atteindre un rythme de croisière d'une vingtaine d'ouvrages. La diffusion est assurée par les éditions du Seuil, qui participent à hauteur de 10 % dans le capital de Nil.

Les éditions Dagorno, pour leur part, sont une maison de littérature générale. Officiellement fondée en 1993, Dagorno a changé de régime au début de 1994 en élargissant ses ambitions. Deux collections structurent le programme, qui prévoit environ vingt titres : l'une, intitulée « Mort ou vif », comprend des biographies romancées, tandis que l'autre, baptisée « Combien de divisions ? », est consacrée à des enquêtes politiques.

« Campagne cosmopolite » chez Stock. – Comme chaque année, les éditions Stock lancent leur « Campagne cosmopolite » en offrant, du 9 mars au 31 mai, un livre gratuit aux acquéreurs de trois ouvrages de la collection « Bibliothèque cosmopolite ». Le cadeau consistera, cette année, en une nouvelle de Tolstoï intitulée *les Deux hussards.* A l'occasion de cette campagne, dix titres paraîtront dans la « Bibliothèque cosmopolite », parmi lesquels des nouvelles traductions de *Daisy Miller* et du *Tour d'écrou,* de Henry James.

DÉBAT



Le silence rompu

MOI, PIERRE SEEL, DÉPORTÉ HOMOSEXUEL
de Pierre Seel.
Récit écrit en collaboration avec Jean Le Bitoux.
Calmann-Lévy, 205 p., 89 F.

La déportation des homosexuels est une tragédie ignorée en raison de l'indifférence de l'histoire officielle et du silence des rares survivants. Pierre Seel, l'un d'entre eux, s'est replié sur son secret pendant plus de quarante ans. Il livre aujourd'hui, avec une dignité et une simplicité poignantes, le récit d'une existence ravagée par une souffrance enfouie sous l'opprobre et la honte.

Le destin de ce cadet d'une famille bourgeoise de Mulhouse, catholique et fervente, a basculé sur un incident qui aurait pu être anodin, sans l'arbitraire policier français. Lors d'une étreinte furtive d'un soir, dans un square de rencontres, un inconnu lui vola sa montre. Au commissariat où il déclara le lieu et l'heure du larcin, il fut aussitôt inscrit sur le fichier des homosexuels de la ville. Trois ans plus tard, la Gestapo ainsi bien informée l'a arrêté, torturé, violé et envoyé au camp de Schirmeck.

L'ordinaire de la terreur

Pierre Seel a découvert là l'ordinaire de la terreur concentrationnaire, les sévices, les humiliations, l'âpreté des rapports entre déportés, aggravé par ce ruban bleu sur sa vareuse, stigmate du « délit sexuel » compris de tous et qui l'isolait. Il raconte son angoisse lorsque le haut-parleur hurlait son nom, car c'était parfois pour pratiquer sur lui des expériences pseudo-médicales. Et ce moment d'effroi insoutenable, quand au milieu du carré formé par les internés brutalement convoqués, il a vu périr le garçon qu'il aimait, Jo, âgé de dix-huit ans comme lui, livré nu aux chiens, la tête coincée dans un seau qui amplifiait ses cris.

Puis, ce fut l'enrôlement forcé, en tant qu'Alsacien, dans l'armée allemande, la traversée de l'Europe jusqu'au front russe, périple absurde et misérable d'un soldat improvisé, d'un anti-héros qui, un jour, en Yougoslavie, a tué un partisan dans un corps à corps, parce que c'était lui ou l'autre. De cette période ne lui restent que des bribes de souvenirs. Il s'évertuait à survivre en s'effaçant, *« obsédé par le souci de ne jamais* (se) *faire remarquer ».* Depuis, les événements s'esquivent dans sa mémoire.

Au retour, la guerre était finie, mais l'espérance aussi. Pierre Seel a continué de s'effacer dans un mutisme blessé, dans la construction volontaire et désespérée d'un couple et d'une famille normalisés. Longue et pathétique peine perdue qui l'a mené au seuil de la folie. Cet homme égaré n'a pu se retrouver qu'en parlant, puis en écrivant ce livre, à soixante-dix ans. L'Etat tarde à lui reconnaître le titre de déporté, la bureaucratie obstinée lui demande de produire deux témoins, cinquante ans après. Le témoin, c'est lui, qui a eu l'héroïsme de rompre le silence.

Nicole Lapierre

Obstinément humaines

LA FUMÉE DE BIRKENAU
de Liana Millu.
Traduit de l'italien par Laure Raffaelli-Fournel.
Préface de Primo Levi.
Cerf, 200 p., 129 F.

Parmi les nombreux témoignages sur la déportation, il en est qui, plus violemment que d'autres, empoignent le cœur du lecteur. Le livre de Liana Millu sur le *lager* des femmes d'Auschwitz-Birkenau est de ceux-là. Les six récits qui le composent, d'une bouleversante intensité, retracent les itinéraires et les tourments de femmes obstinément humaines, dans un monde où humanité et féminité sont radicalement niées. Celles dont le regard si attentif et pénétrant de Liana Millu nous rapproche, s'accrochent jusqu'à en mourir à un fragile et précieux éclat de vie : le désir d'enfanter, l'amour maternel, la passion pour un homme, l'émoi d'un regard, un espoir minimal.

Un langage dépouillé

Il y a Lily Marlène, surnommée ainsi car elle adorait cette chanson mélancolique. Elle avait de très beaux yeux, dix-sept ans à peine, elle rougissait et se troublait devant l'amant de sa *kapo*. Lui s'en est amusé. Elle, de rage, l'a désignée sans hésiter, lors d'une sélection, au tristement célèbre *doktor* Mengele. Il y a Maria, entrée au *lager* en se serrant le ventre pour cacher sa grossesse, et Adela, la vieille devenue haineuse et folle après la mort de sa fille enceinte, qui a tout deviné. C'est finalement Adela qui a aidé Maria à accoucher la nuit, dans la baraque sordide, à la flamme d'une bougie. Autour, les prisonnières ont quitté leur paillasse ; toutes, mêmes les plus endurcies, se sont réunies pour voir le nouveau-né. Avec des phrases denses et sobres, Liana Millu restitue ce moment inouï, et vite détruit. Au coup de sifflet, il a fallu sortir ; la mère et le bébé restés seuls perdaient leur sang ; à la fin de l'appel, ils étaient morts.

Comment sauver un enfant dans un camp ? Bruna a retrouvé son fils Pinin, un petit blond pâle et maigre de treize ans. Pour son anniversaire, elle lui a préparé un cadeau, mais le gamin devait être envoyé au *block* de repos. Alors, en l'apercevant de l'autre côté du grillage à haute tension, elle a couru vers lui et l'a appelé : *« Au moment où ses petits bras étreignirent ceux de sa mère, il y eut un crépitement de flammes violettes. »* Zina, elle, a sauvé un homme en souvenir d'un autre. Elle a appris que Gregori, son mari, était mort ; Ivan lui ressemblait, elle a risqué sa vie pour l'aider à s'évader.

Il y a encore Gustine et Lotti, les deux sœurs hollandaises. L'une se mourait au *revier* en jetant à terre les présents que l'autre lui envoyait du bordel où elle avait choisi d'aller, plutôt que de périr. Il y a Lise enfin, tentée de survivre pour retrouver celui qu'elle aime, en se donnant à un autre, et qui quête maladroitement un conseil en forme d'assentiment.

Liana Millu, qui parle très peu d'elle-même, a préféré raconter, avec une affection désespérée, et dans un langage dépouillé de tout effet, l'histoire singulière et tragique de chacune de ces femmes. Elle nous les rend inoubliables.

N. L.

Raul Hilberg : la communauté juive

Un entretien avec le grand historien de la Shoah, qui essaie de comprendre le « comment »

« Est-ce qu'entre 1961, date de la parution aux Etats-Unis de **la Destruction des juifs d'Europe** *(1), et aujourd'hui où sort en France votre nouveau livre* **Exécuteurs, victimes, témoins – la catastrophe juive 1933-1945** *(2), votre lecture du génocide a changé ? Cette série de portraits à laquelle vous vous livrez signifie-t-elle que la seule description de la machine de destruction ne suffit pas à rendre compte de l'événement ?*

– Derrière chaque bureau il y a un homme, et ce que je voulais savoir dans ce livre, c'est le genre d'homme qu'on y trouve. J'avais, dans *la Destruction des juifs d'Europe*, esquissé quelques approches en ce sens, mais tout a été recouvert alors par la tentative qui intéressait au premier chef le spécialiste des sciences politiques que je suis : répondre à la question « comment ? ». C'est comme si j'étais passé de la musique à la peinture. Ces portraits sont, bien entendu, des portraits de groupe, sur le modèle du triptyque : les victimes sont au centre, entourées, de part et d'autre, par les exécuteurs et les témoins. Je dois dire que cette idée n'est pas complètement originale puisque Elie Wiesel l'a utilisée. De plus, l'historien Christopher Browning m'a influencé, car il a, lui, tout de suite travaillé sur les individus. Je dois en outre rendre hommage à Claude Lanzmann, l'auteur de *Shoah*, à qui mon livre est dédié et qui avait, lui aussi, centré son film sur les portraits.

– Dans celui que vous faites de Hitler vous mettez en valeur un de ses textes de 1919, appelant à renoncer à « l'antisémitisme de l'émotion » et à opter pour un « antisémitisme de la raison ». On rangeait pourtant votre œuvre parmi celles des gens qui estiment que la Shoah est le résultat d'une certaine improvisation. Avez-vous changé sur ce point ?

– Non. J'estime toujours que les Allemands ignoraient, au départ, ce qu'ils feraient. C'est comme s'ils conduisaient un train dont la direction générale allait dans le sens d'une violence croissante contre les juifs, mais dont la destination exacte n'était pas définie. N'oublions pas que le nazisme, bien plus qu'un parti, était un mouvement qui devait toujours aller de l'avant, sans jamais s'arrêter. Confrontée à une tâche qui n'avait jamais eu de précédent, la bureaucratie allemande ne savait que faire : c'est là que se situe le rôle réel de Hitler. Il fallait que quelqu'un, au sommet, donnât un feu vert à des bureaucrates conservateurs par nature.

– Cette participation de tous les services de l'Etat à la « solution finale » signifie-t-elle, comme vous le suggérez, que celle-ci a bénéficié de l'adhésion des Allemands ?

– Dès que j'ai commencé à étudier cette question, il y a bientôt quarante-cinq ans, je me suis dit qu'il avait dû exister, en Allemagne, une sorte de consensus en faveur de la « solution finale ». Ceux qui se sont opposés au processus constituent une infime minorité. Dans les archives de l'ex-RDA qui, comme les archives de l'ex-URSS, se sont ouvertes il y a environ cinq ans, je suis tombé sur le cas d'un avoué allemand du nom de Coblenzer qui a perdu clientèle et amis simplement à cause de la consonance juive de son patronyme. Cela donne la mesure de l'état d'esprit de l'Allemagne à cette époque.

« Avec un zèle tout particulier »

– Pourtant vous évoquez également cette incroyable manifestation de femmes allemandes, en février 1943, en plein cœur de Berlin, venues réclamer leurs maris juifs que les SS se préparaient à envoyer à Auschwitz ...

– Il faut tout de suite préciser qu'il ne s'agissait nullement d'une manifestation politique, ni contre les nazis ni contre les déportations. Ces femmes voulaient leurs maris et ce sont dispersées sitôt qu'on les leur a rendus. Les nazis ont cherché à imposer la dissolution des mariages mixtes sans y parvenir, par crainte des répercussions dans les familles allemandes concernées et à cause de la réaction des Eglises (certains de ces mariages avaient reçu des sacrements).

– Comment expliquez-vous qu'en France près des trois quarts de la communauté juive aient survécu à la « solution finale », alors que dans un pays occupé comparable par ses mœurs et l'importance de sa population juive, les Pays-Bas, 100 000 juifs sur 140 000 ont péri ?

– Cette question est extrêmement troublante, et elle appelle sans doute plusieurs types de réponse. L'une de ces explications tient au tour qu'a pris l'émancipation juive en France depuis l'époque de Napoléon. Si un juif est français, alors il n'est rien en tant que juif, tout en tant que Français. Si l'on se met à protéger certaines catégories de Français plutôt que d'autres, c'est toute la logique du système qui s'effondre. D'autre part, on ne retrouve pas, en France, le consensus autour de la « solution finale » que l'on peut constater en Allemagne.

» Aux Pays-Bas, au contraire, pays bien moins touché par l'antisémitisme que la France et où il n'y avait pas eu d'affaire Dreyfus, le chiffre élevé des déportations s'explique par l'efficacité de l'administration. J'ai découvert, à ma grande surprise – grâce à un jeune chercheur néerlandais d'une trentaine d'années qui a levé le tabou – que la police régulière hollandaise avait procédé à des arrestations de juifs à Amsterdam, à l'été 1942.

– Pourtant vous révélez un autre fait troublant : la participation directe de troupes françaises aux massacres de juifs en Pologne...

– Oui. Cela s'est passé dans le

La parole contre l'extermination

Suite de la page I

Rares sont les témoignages parus récemment dont la diffusion a excédé les mille exemplaires et *Si tu t'en sors*, de Nadine Heftler, a été considéré comme un assez beau succès avec... 3000 ventes. Encore ce texte, écrit dès le retour de déportation, a-t-il mis près de quarante ans avant d'être accepté par La Découverte. *« Le témoignage,* résume Nicolas-Jean Sed, directeur littéraire aux Éditions du Cerf, *pose un problème éthique insoluble : il y a un droit au témoignage, un droit à ce que cette parole-là accède à l'espace public. En ce domaine, je n'ai pas de politique. Seul commande le devoir de publier. Ici, on ouvre une tribune à l'histoire abyssale de la souffrance humaine, seul lieu où il n'est pas indigne de penser. C'est tout. »*

Quant aux témoins qui se sentent pressés par le temps et l'offensive négationniste, ils sont écartelés par ce que Nicole Lapierre, directeur de recherche au CNRS (2), nomme l'*« aporie du témoignage »*. Car ne pas témoigner, c'est risquer de ne pas transmettre, mais témoigner, c'est aussi ajouter au désastreux effet de cumul et inscrire la Shoah dans le périmètre de l'imaginable. La solution consiste-t-elle à trouver des mots neufs ? A inventer ce que certains appellent une *« poétique »* du témoignage ? Comme le signale Annette Wieviorka dans *Déportation et Génocide*, paru chez Plon en 1992, le rescapé français qui veut témoigner est en effet *« privé de toute référence »*. A l'inverse de la littérature yiddish ou de celle du Goulag, *« ce qui frappe c'est (...) l'absence de matrice littéraire, due d'ailleurs à l'étrangeté d'un phénomène, celui du camp de concentration, totalement extérieur à la culture politique et littéraire française ».*

Charlotte Wardi, professeur de littérature à l'université de Haïfa, elle-même rescapée, dénonce par avance l'esthétisation de la Shoah. Pour cette femme, qui n'a pas voulu témoigner, sinon pour les membres de sa propre famille, la tentation de *« faire du beau avec la Shoah »* est dangereuse (3). Mais le beau n'est pas la seule définition de l'art, comme le rappelle un extrait de *Ravensbrück et ses commandos*, d'Elisabeth Will : *« Seul un récit qui serait une œuvre d'art saurait restituer, dans son évocation ramassée et poignante, ce que fut véritablement notre existence en enfer. »* Le débat, qui engage de profondes remises en cause d'ordre esthétique autant qu'éthique, n'est toujours pas clos.

Reste que de nombreux témoins tiennent à souligner la précision de leur narration pour en revendiquer le caractère historique. *« Je ne suis pas romancière,* déclare ainsi Nadine Heftler. *Je me suis seulement contentée de me remettre dans les événements, depuis que la Gestapo a frappé à ma porte jusqu'à la fin de la guerre. »* Bien qu'il possède l'absolue légitimité de la souffrance vécue, le récit du déporté demeure pourtant, aux yeux des historiens, l'expression individuelle d'un malheur collectif. Il est susceptible de distorsions, ainsi que le remarque l'historien Raul Hilberg. *« Bien que je me sois assez peu servi des témoignages,* affirme-t-il, *mais ils m'ont fait commettre des erreurs. »*

La notion de devoir

La solution se trouve peut-être dans la spécialisation du témoignage, qui rejoint ainsi une des tendances actuelles de l'historiographie de la Shoah. Dans sa préface au livre de Christopher Browning, *Des hommes ordinaires (lire l'article de Patrick Kéchichian page VIII)*, Pierre Vidal-Naquet rapporte la méthodologie de cet historien américain qui a suivi l'itinéraire meurtrier du 101e bataillon de réserve de la police allemande, à une quête de *« signes »*, de *« traces »*, de *« pistes »*, qui apparaissent dans les plus petites cellules d'acteurs du mouvement historique. Le même Browning s'impatiente en s'écriant avec quelque agacement : *« Non expliquer n'est pas excuser, comprendre n'est pas pardonner. »*

En serrant de plus en plus près la diversité des expériences individuelles, en analysant plus particulièrement tel ou tel aspect de la vie concentrationnaire – comme ce fut le cas, récemment, pour *la Musique à Terezin*, de Joza Karas (Gallimard, « Le Messager », 1993) –, le témoignage et l'histoire finissent par se rejoindre pour nous faire entendre cette vérité terrible, qui est encore loin d'être admise, mais à laquelle il faut bien se résoudre : la Shoah n'a pas eu lieu sur une « autre planète ». Des hommes l'ont exécutée, d'autres hommes l'ont subie.

Même recherche de l'individuation chez les éditeurs. *« Nous privilégions les manuscrits qui apportent quelque chose qu'on ne trouve pas ailleurs »*, note Nicolas-Jean Sed. Ainsi de ce récit d'une rafle dans un sanatorium, par Jo Amiel (*la Rafle*, Cerf, 1993), ou de l'extraordinaire *Journal 1940-1942*, du journaliste juif Jacques Biélinky, lui-même déporté (Cerf, 1992). Tel est aussi le cas de *la Fumée de Birkenau*, témoignage qui, outre ses qualités littéraires exceptionnelles *(lire ci-contre l'article de Nicole Lapierre)*, restreint l'objectif sur le Lager des femmes à Auschwitz.

Serge Klarsfeld, lui, privilégie les témoignages et les documents d'époque. Ceux-ci constituent à ses yeux un *« appel, au-delà de la mort, de ceux qui n'ont pas survécu »*, comme ces lettres expédiées de Fresnes et de Drancy par Louise Jacobson, lycéenne de seize ans, assassinée à Auschwitz. C'est dans ce but que l'association Fils et filles de déportés travaille à l'établissement de la liste des 11 000 enfants juifs français de moins de dix-huit ans qui ne sont pas revenus d'Auschwitz avec, au moins, pour chacun d'entre eux, l'adresse de départ et une photo. Serge Klarsfeld constate, en outre, qu'il existe toutes sortes de témoignages. La déposition de police en est une – comme celle de ce capitaine de gendarmerie qui a frappé de sa cravache un enfant de sept ans.

Son discours sur la diffusion des livres qu'il édite tranche sur le pessimisme des éditeurs « classiques » (son *Mémorial de la déportation des juifs de France* a été tiré à 10 000 exemplaires, et le *Calendrier de la persécution des Juifs de France, 1940-1944*, éphéméride relatant les étapes de la Shoah en France, bourré de photos inédites, de lettres et de documents d'archives, à 3000). Serge Klarsfeld étend la notion de devoir aux lecteurs à qui il incombe, d'après lui, d'aller à la rencontre de ces textes souvent éprouvants.

D'autres récits devraient, avec le temps et surtout avec la fin de la focalisation exclusive sur les attitudes de résistance ou de combat, trouver des oreilles de plus en plus attentives ; ainsi des témoignages de la *« zone grise »* dont parlait Primo Levi dans son dernier texte, *Naufragés et rescapés* (Gallimard, 1989). Parus en fragments dans une livraison récente de la revue *les Temps modernes* (nº 550), les souvenirs d'Adam Czerniakow, président du conseil juif du Ghetto de Varsovie, permettent de retrouver la voix de tous ceux qui cherchèrent à retarder la fin de ceux dont ils avaient la charge, au prix d'atroces compromis (Czerniakow finira par mettre fin à ses jours, le 23 juillet 1942, alors que commence la déportation massive des juifs de Varsovie vers le camp d'extermination de Treblinka). Entendra-t-on celle de ce membre de la police juive du ghetto d'Otwock, Calel Perechodnik, qui vient de paraître en Pologne sous le titre *Suis-je un meurtrier ?* (éditions Karta-Institut d'histoire juive de Pologne) ?

De même que l'historiographie d'un événement comme la Shoah remet en question le tranquille précepte que Spinoza livre au philosophe, *« ni rire, ni pleurer mais comprendre »*, de même le témoignage de la Shoah représente un défi à la littérature, dont il ébranle toute les catégories traditionnelles d'évaluation. Il se tient dans une sphère à part de l'écrit, une sphère dévorante, proposant une expérience limite à la lecture, et au lecteur une relation qui s'apparente à un devoir.

Raphaëlle Rérolle et Nicolas Weill

(2) Nicole Lapierre est l'auteur du *Silence de la mémoire*, paru chez Plon en 1989. Elle a aussi édité et présenté le livre retrouvé de Simha Guterman, chez Plon, en 1991.

(3) Charlotte Wardi est notamment l'auteur du *Génocide dans la fiction romanesque* (PUF, 1986).

هكذا من الاصل

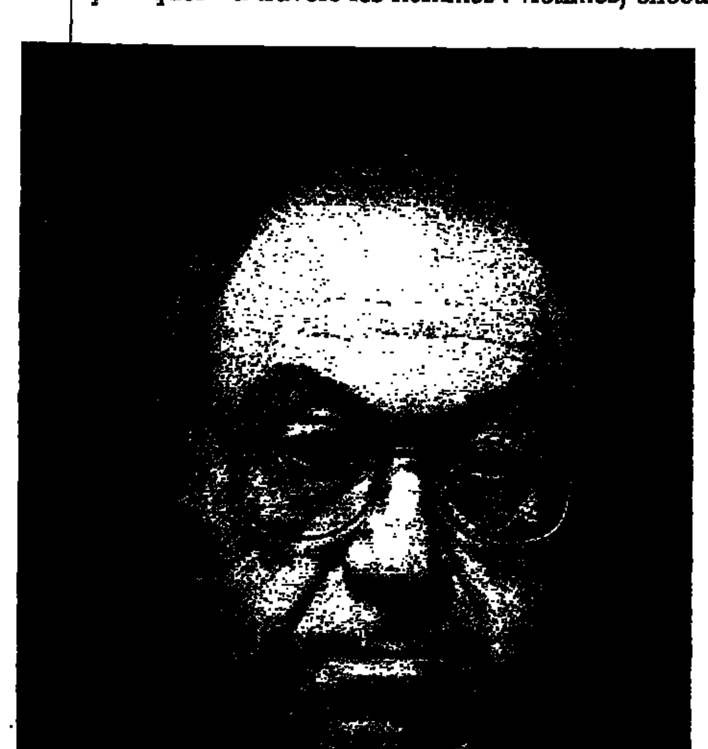
la communauté j

LE MONDE DES LIVRES

DÉBAT

voulait « limiter les pertes »

et le « pourquoi » à travers les hommes : victimes, exécuteurs, témoins



YVES SAMUEL

« Comment se fait-il que des gens conduits au bord de leur tombe ne se révoltent pas ? »

ntre l'extermina

district de Radom. Il s'agissait de membres de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme qui s'entraînaient près de Krusyna avant de rejoindre le front russe. A la fin de l'action, 113 cadavres juifs gisaient sur un large rayon autour du campement : *« Avec un zèle tout particulier*, rapportait leur officier, *les Français chargés uniquement d'assurer la garde ont eux aussi achevé les blessés juifs. »*

» De même l'armée allemande a-t-elle souvent prêté la main aux massacres, ou en a pris l'initiative, en Biélorussie, par exemple, ou, comme le fit Stülpnagel, en France, voire les a menés toute seule, comme en Serbie. A cet égard, toute tentative d'établir des différences entre l'attitude des SS et celle de l'armée allemande ou de la police ordinaire me paraît artificielle.

– Au centre de votre triptyque, on trouve les victimes juives. N'est-il pas néanmoins choquant de situer, comme vous le faites, les résistants dans la même catégorie que les suicidés sous l'appellation d'« inadaptés » ?

– Non. Car la communauté juive était majoritairement contre la résistance. Elle a cherché à s'adapter. Les juifs vivaient en Europe depuis l'Antiquité (il y avait probablement des juifs à Cologne avant que n'y arrivent les Germains). Etant donné toutes les formes de discriminations qu'ils ont dû à subir au cours de ces deux millénaires, ils ont adopté une stratégie visant à limiter les pertes. Il s'agissait de s'adapter et de gérer la survie.

» Bien sûr, il y a des gens qui ont refusé, qui n'ont pas voulu quitter leur appartement pour se laisser emmener vers une destination inconnue. Ceux-là ont préféré avaler des cachets et mourir en écoutant leur musique favorite. Ce fut le cas en Allemagne : pendant les deux années de déportation, de 1941 à 1943, le taux de suicide y atteignit une proportion de 1 500 pour 100 000 dans la communauté juive (on estime que le taux de 30 pour 100 000 est déjà un ratio très élevé).

» D'autres ont cherché à se confectionner, pour eux et pour leur famille, des caches. C'était une autre façon de ne pas coopérer, mais les Allemands ont généralement découvert et liquidé ces fuyards. D'autres, enfin, ont décidé de se battre. Mais ils ne furent qu'une minorité incroyablement réduite. Même après la guerre, le nombre des assassinats d'anciens nazis par des juifs peut presque se compter sur les doigts de mes deux mains. Personnellement je suis sûr de quatre cas. Pendant la guerre, donc, la résistance ne fut qu'une minorité dans une minorité.

» Certes, il faut s'accorder sur ce que l'on entend par « résistance ». Je m'en tiens pour ma part à la définition traditionnelle : est considéré comme résistant celui dont les actions visent à empêcher l'ennemi de réaliser ses objectifs. Autrement dit, si quelqu'un est affamé dans un ghetto et décide d'aller chercher de la nourriture en contrebande, je ne considère pas qu'il fait de la résistance, parce que les Allemands sont pleinement conscients de l'existence de cette contrebande, et qu'elle les sert, d'une certaine façon. En revanche, si des scouts juifs convoient des enfants en Suisse, si un maquis juif fait sauter un train, oui, cela c'est bien de la résistance.

« Pourquoi m'assassines-tu ? »

– Comment expliquez-vous qu'au bord des fosses d'exécutions, alors qu'« il n'y avait rien à perdre », si peu de victimes aient agi comme ce juif de Lituanie, Slapoberskis, dont vous écrivez qu'il a même réussi à tuer l'un de ses exécuteurs ?

– C'est une terrible question qu'il faut laisser aux psychologues le soin d'analyser. Comment se fait-il que des gens, conduits au bord de leur tombe, alors qu'ils vont être tirés à bout portant, ne se révoltent pas ? A mon avis, cependant, cette question est faussée. Si ces gens en sont arrivés là, cela voulait dire qu'ils avaient baissé les bras bien plus tôt. Même une force de la nature comme l'était probablement ce Slapoberskis commence, non par frapper, mais par discuter en demandant au tueur *« Pourquoi m'assassines-tu, je suis un homme comme toi ? »*. Pourquoi une semblable situation ne s'est-elle pas reproduite à des centaines d'exemplaires ? Voilà un problème qui ne concerne pas seulement les juifs.

» Prenez les soldats russes faits prisonniers par les Allemands. On sait que leur nombre s'est élevé à cinq millions. C'est énorme ! Deux millions d'entre eux sont morts dans les camps de prisonniers allemands, de faim, de maladie, de froid, de blessures jamais soignées... Pourquoi ces hommes qui, en outre, étaient des soldats ne se sont pas non plus révoltés ? Peut-être parce qu'on se trouve en présence d'un groupe qui se croit confronté à un inexorable destin, et que si l'on est né dans un système communiste, qu'à la place d'un officier russe on trouve un officier allemand, on perd très vite la capacité d'imaginer qu'on puisse faire quoi que ce soit. Ou bien on ne se laisse pas prendre aussi facilement...

– Est-ce qu'une certaine forme de culture de l'espérance, caractéristique du judaïsme, n'a pas contribué à cette docilité ?

– Certainement. Une espérance qui n'avait d'ailleurs rien de fou ni d'illogique. Elle avait pour elle l'expérience des siècles. Il fallait tenter de prouver au persécuteur qu'il avait besoin de sa victime. L'artisanat comptait encore beaucoup dans l'économie en 1942, et beaucoup des juifs d'Europe de l'Est étaient artisans. C'est cette logique qui a inspiré la politique des Conseils juifs. Ce que les dirigeants juifs, que j'évoque dans mon livre, ne parvenaient pas à comprendre, c'est que les Allemands étaient disposés à les tuer même s'ils avaient besoin d'eux.

» Le bilan de cette politique des Conseils juifs a été désastreux. Jacob Gens, le dirigeant juif du ghetto de Vilna, auquel le général israélien Israël Arad, président de Yad Vashem, a consacré un merveilleux ouvrage, est sans doute la figure la plus complexe de toutes celles de ces dirigeants juifs. Il pouvait s'échapper, car sa femme était catholique et lui-même était lieutenant dans l'armée lituanienne. Mais il avait décidé que son poste était dans le ghetto. Gens a demandé à la résistance de ne pas se révolter parce qu'il croyait à l'efficacité du *« salut par le travail »*. Ce fut un échec. Tous ont joué cette carte et tous ont perdu la partie. Cet échec était-il d'emblée prévisible ? Là est toute la question.

– N'avez-vous pas l'impression qu'on assiste, à propos de la Shoah, à une tendance au « déplacement de culpabilité » ? Comme si les Allemands avaient subitement disparu de la scène, comme si les Polonais, les Alliés apathiques quoique parfaitement informés, voire la population judéo-palestinienne accusée subitement de n'avoir pas accordé assez d'attention au phénomène, finissaient par être presque aussi coupables que les exécuteurs eux-mêmes ?

– Dès 1971 j'ai répondu par la négative à un survivant qui me demandait si les camps d'extermination avaient été installés en Pologne parce que ce pays était particulièrement antisémite. La raison véritable est que la majorité des victimes s'y trouvait. Comme les SS et la Gestapo facturaient le transport, *plus la distance était réduite*, moins coûteux était le voyage. En considération de la difficulté d'acheminement à l'Est, les Allemands ont même envisagé un moment la possibilité d'installer un camp d'extermination en plein cœur de l'Alsace-Lorraine ! Un véritable camp, avec des chambres à gaz, comme Sobibor !

» Ajoutons que toutes les polices de l'Europe occupée ont effectué des rafles, de la Hollande à la France. Or de toutes les polices locales, ce fut la police polonaise qui demeura le plus à l'écart des actions antijuives. Certes, on peut affirmer que l'antisémitisme polonais était particulièrement virulent. Mais on ne peut prétendre que les Polonais aient été pires que les Allemands. Cela n'a aucun sens.

– Pourquoi n'y a-t-il pas de conclusion à votre livre ?

– Parce que c'est une fresque, un tableau, et qu'un tableau, contrairement à une symphonie, ne comporte pas de final. »

Propos recueillis et traduits de l'anglais par Nicolas Weill

(1) Fayard, 1988.

(2) Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Paloméra, Gallimard « NRF Essais », 363 p., 170 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : *Jacques Lesourne*
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP.Paris RP

DÉBAT

La voix du soir

RÉSURGENCES
de Violette Maurice.
Action graphique éditeur
(67 ter, cours Fauriel,
BP 81 42100 Saint-Etienne)
176 p., 95 F.

« Les dieux sont là... » Lorsque Violette Maurice écrit cette formule héraclitéenne, elle s'abandonne, apparemment, à la contemplation de la nature, à une méditation sereine sur les bienfaits de la solitude. Elle est en pleine garrigue. *« Rien à perte de vue que les horizons clairs et la houle des chênes. »* Rien d'autre, vraiment ? Ce n'est pas une promenade sans but qu'elle accomplit. Elle aperçoit un château et interroge aussitôt un paysan : *« Saviez-vous que des enfants juifs étaient cachés derrière ces murs ? »* La réponse qui lui est donnée explique la gigantesque inertie qui permit les déportations : *« Il y a des choses qu'il valait mieux ne pas savoir ! »*

Violette Maurice, pendant la seconde guerre mondiale, faisait partie de l'autre bord, celui des hommes et des femmes qui voulaient savoir ce qui se passait derrière les portes et les murs. Cette curiosité, qui ne l'abandonna jamais, appelait l'action, c'est-à-dire son ralliement à la Résistance. Cela lui valut Ravensbrück et Mauthausen. Elle a déjà consacré à son séjour dans les camps de la mort un livre bref, fort, limpide, récemment réédité (1).

Elle y revient non pas tout à fait volontairement. Elle y revient parce que tout suscite la mémoire de l'horreur. Mais parce qu'elle a un tempérament combatif et une conscience toujours en éveil, il n'y a, chez elle, aucune complaisance dans le souvenir. Elle est animée de grands élans poétiques, avec la violence d'une invincible émotion. Voir un arbre évoque *« les pins squelettiques de Ravensbrück, nos compagnons de détresse, maigres comme nous, décharnés comme nous, flagellés par le vent... »*. La vision, dans les rues de Saint-Etienne, d'une bétaillère, fait resurgir celle d'une autre charrette des morts. Un panneau publicitaire pour les appareils Siemens rappelle *« la manière lucrative d'envisager la Solution finale »*.

Ces « résurgences » de la mémoire pourraient, chez une autre, causer un profond déséquilibre. Chez Violette Maurice, elles ont produit une force extraordinaire, accompagnée d'un constant *sentiment poétique*. Adhérant aux comités de vigilance pour l'enfance malheureuse, elle a traqué, dans les bidonvilles, dans les taudis, tout ce qui restait d'inhumanité chez l'homme, tout ce qu'elle avait, candidement, cru exclu, après avoir échappé à l'extermination.

La douleur de la mémoire

De même, durant la guerre d'Algérie, ayant assisté par hasard à un meeting en plein air de Le Pen, elle fut « atterrée par la violence des participants » et, en avril 1961, elle exigea de visiter le camp du Larzac où étaient parqués trois mille Algériens. *« Depuis que j'ai connu les prisons et les camps nazis, sans qu'aucun jugement soit rendu contre moi, tout enfermement m'est suspect. »* Luttant inlassablement contre l'incitation à la haine raciale et contre toute ombre de xénophobie, elle préfère la douleur de la mémoire aux acccommodements de l'oubli. Et c'est ce qui *fait la grandeur simple de ce* livre : la comparaison sans emphase, sans effet inutile, sans visée politique, entre l'expérience-limite des camps de concentration et tout ce qui peut faire renaître l'horreur : Sarajevo, le Mali, la Somalie, mais aussi les thèses révisionnistes et les *« nationalismes renaissants »*.

Violette Maurice se demande parfois à elle-même : *« Vous vous croyez seule, un peu marginale. Ne faites-vous pas partie du dernier carré ? »* Non, Madame, parce que votre voix porte et que nous sommes là pour l'entendre.

René de Ceccatty

(1) *N. N.*, Encre Marine, 1991.

L'ironie et les larmes

RUE DE PARIS
de Claude Gutman.
Gallimard,
coll. « Page blanche ».
190 p., 69 F.

« Le jour de la naissance de l'Etat d'Israël, j'ai pleuré de joie. J'ai pleuré de tristesse. » David Grunbaum a cherché avec d'autres orphelins à participer à l'aventure des kibboutz : voie de la vengeance et construction utopiste. Mais il a su très vite que la guerre d'où était issue la création d'un pays de rescapés ne disparaîtrait pas une fois les frontières tracées.

Pour le troisième volet de sa trilogie, *la Loi du retour* (1), Claude Gutman raconte, vue par son jeune héros, la difficile histoire d'un exode et des conflits ouverts ou couverts qui l'ont entouré. David a dû, comme tant d'autres, constater sans l'admettre que ses parents ne reviendraient pas à l'Hôtel Lutétia.

Libérateurs puis ennemis

Soudain, il ne supporte plus *la bienveillance maternelle de* Mme Bianchotti, qui pourtant l'a sauvé, ni la générosité de M. Rosenberg, que pourtant il a choisi. Il a besoin d'entendre une troisième voix, celle de Mme Berman qui lui parle du *« grand homme »*. *« J'ai aimé Theodor Herzl. J'ai aimé la patrie qu'il nous proposait. J'ai aimé les premiers pionniers partis s'installer là-bas. Là-bas ! Je me mettais à y rêver. Qui n'aurait pas aimé ? »* Une grande rencontre : celle de Jacques, l'aîné qui a approché la mort et en revient, chargé d'horreur, de remords, et d'un désir aussi fort de vivre et de mourir. L'ébauche d'un amour brûlant et faux pour une Sarah trop sûre de ses vérités. Le combat contre le fanatisme latent, puis intolérable, des responsables de kibboutz.

David, trop révolté pour accepter les compromis de l'urgence politique, trop doux pour cautionner la violence qui soutient toute entreprise *collective, trop intransigeant* pour céder aux résurgences d'une religion à laquelle il ne croit pas, voit se profiler une guerre inéluctable. Son ami Jacques a déjà payé de sa vie les premiers accrocs avec les Anglais. *« Tu n'as pas supporté que tes libérateurs deviennent tes ennemis. »* Parce qu'il ne veut plus voir couler le sang, David revient à Paris.

Sur le même ton rageur et provocant qu'il avait utilisé pour les deux premiers tomes, Claude Gutman montre que l'on doit refuser mièvrerie, bons sentiments, opportunisme politique et didactisme si l'on veut atteindre l'émotion digne d'une tragédie humaine. L'ironie n'exclut pas les larmes.

R. de C.

(1) Après *la Maison vide*, 1990 et *l'Hôtel du retour*, 1991, tous deux dans la même collection et couronnés de nombreux prix.

L'ordinaire du mal

En retraçant les « exploits » d'un bataillon de policiers allemands, Christopher Browning montre de l'horreur un visage tristement humain

DES HOMMES ORDINAIRES
Le 101e bataillon
de réserve
de la police allemande
et la Solution finale en Pologne
(Ordinary Men)
de Christopher R. Browning.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis),
par Elie Barnavi,
préface de Pierre Vidal-Naquet,
Les Belles Lettres, 284 p., 130 F.

Pour appliquer la Solution finale, les dirigeants nazis eurent davantage de problèmes d'organisation matérielle à résoudre que, strictement, de main-d'œuvre. Pour chacun des postes de l'infernale machine destinée à exterminer les juifs, il se trouva facilement des fonctionnaires zélés, des ingénieurs, toute une foule de professionnels compétents, des policiers et des soldats aidés de supplétifs locaux ne renâclant ni devant l'ampleur ni devant la nature de la tâche.

Profitant des circonstances, des monstres, assurément, occupèrent certains rouages de la machine administrative et industrielle, afin d'assouvir leurs instincts sadiques ou de satisfaire leur perversité spirituelle. Ceux-là, dans l'horreur générale, sont pour ainsi dire à leur place ; leur présence aurait presque quelque chose de rassurant. On les identifie et on les range d'emblée à l'écart de l'humanité. Et puis il est aisé et légitime de se démarquer d'eux, de les rejeter loin de la norme morale ordinaire, dans un enfer dont ils sont les créatures et les gardiens.

Beaucoup plus difficile à concevoir et à penser, en revanche, est la généralité, la *banalité* du mal. Ceux qui incarnèrent ce mal, qui en assurèrent le règne, ne sont pas des démons de perversité. Même si depuis Hannah Arendt la notion de banalité du mal est presque devenue un lieu commun, elle conserve toute sa force et sa terrible pertinence. Elle rend l'horreur proche, appartenant à notre monde, ressortissant aux mêmes catégories morales que celles qui régissent notre humanité, mais les distordant à l'infini. Elle rend l'incompréhensible familier, ordinaire. Elle étend à perte de vue les virtualités humaines de l'épouvante. Là, l'imagination se dérobe, l'esprit et la conscience défaillent devant l'excroissance monstrueuse du possible humain.

C'est à l'effort de penser une telle distorsion, la réalisation de l'une de ces virtualités, que s'est attaché Christopher Browning. Admirable de rigueur et d'honnêteté, de retenue aussi – et l'on devine ce qu'il a dû en coûter à l'auteur –, *Des hommes ordinaires* raconte les « exploits » d'un certain 101e bataillon de réserve de la police allemande affecté à l'application des directives antijuives dans le district polonais occupé de Lublin, de l'été 1942 à l'automne 1943.

« Sous l'influence de l'air du temps »

L'historien américain, élève de Raoul Hilberg auquel le livre est dédié, s'est notamment appuyé sur les archives judiciaires allemandes de l'Etat de Hambourg, contenant les pièces des procès qui furent instruits dans les années 60 contre quelques-uns des membres de ce bataillon. Procès qui se conclurent par des peines de principe, ridiculement disproportionnées au regard de l'épouvante en question, mais reflétant en même temps le climat de l'Allemagne au sein de laquelle les criminels avaient repris leur place de citoyens normaux, étaient devenus de petits retraités inoffensifs et très ordinaires.

« Ce n'est que des années plus tard qu'on a pris conscience de ce qui s'était passé à l'époque... C'est seulement plus tard qu'il m'est venu pour la première fois à l'esprit que ça n'avait pas été juste », déclarera à ses juges un homme qui admettra avoir tué vingt juifs, qui *« n'allaient de toute manière pas échapper à leur sort »*. Un autre inventera cette « excuse » vertigineuse : *« Sous l'influence de l'air du temps, mon attitude envers les juifs était marquée d'une certaine aversion. »*

Comme l'écrit Karl Jaspers dans *la Culpabilité allemande* : *« La terreur produisit un effet étonnant, elle fit que le peuple allemand participa aux crimes des chefs. Ceux qui étaient asservis devinrent des complices (...), des pères de famille, des citoyens qui exerçaient consciencieusement leur métier, quel qu'il fût, se mirent avec la même conscience à assassiner... (1) »*

Les quelque cinq cents hommes – dont beaucoup de réservistes – qui composent le 101e régiment sont issus des milieux ouvriers ou petits-bourgeois de Hambourg. L'âge moyen est de trente-neuf ans. Avant 1933, une bonne proportion de ces hommes a dû être de gauche ou même d'extrême gauche. La propagande nazie n'a eu sur eux que des effets limités, et le parti hitlérien comme la SS ont relativement peu recruté ; ou bien tardivement. L'antisémitisme ne semble pas être un état d'esprit dominant. *« Ces hommes ont connu des normes politiques et morales autres que celles des nazis »*, précise Browning.

La mission de ces policiers, à partir de juillet 1942, consiste d'abord à aider – notamment là où les lignes ferroviaires font défaut – à l'extermination systématique, sur place, des populations juives de Pologne. Le but est de rendre les territoires occupés *judenfrei* – « libres de juifs ». A côté des fusillades directes et massives – 38 000 hommes, femmes et enfants traînés hors des ghettos et assassinés dans les clairières –, ils participeront également à la déportation de 45 000 personnes vers Treblinka : *« Pour une unité de moins de 500 hommes, le bilan final est, en évaluant au plus bas, de 83 000 suppliciés. »* Christopher Browning souligne également le rôle des auxiliaires lettons, ukrainiens ou lituaniens, les *Hiwis*, toujours volontaires pour les basses besognes lorsque les policiers allemands manifestaient quelque faiblesse...

« Trop faibles pour tuer ! »

Mais le plus extraordinaire de cette histoire est ailleurs. Le fait relève de la subjectivité et de la sensibilité divisée du commandant Trapp, responsable du régiment. Personnellement hostile à la Solution finale, il offre à ses hommes, dès la première étape du sanglant périple, *le choix – le* choix de tuer ou de ne pas tuer. Une douzaine se désistent d'emblée. Aucune sanction n'est prévue à leur encontre. Aucune punition ne sera appliquée. Sur une période de seize mois, sur la quinzaine d'actions meurtrières perpétrées – en dehors des déportations –, dix pour cent des membres du régiment refuseront de tuer. Dix autres pourcent se souviendront en cours de route de la proposition de Trapp. *« La plupart de ceux qui n'ont pas tiré (...) se disaient non* "trop bons", *mais plutôt* "trop faibles" *pour tuer. »*

Hannah Arendt, à propos d'Eichmann, qualifiait d'*« indicible »*, d'*« impensable »*, la banalité du mal. Nous sommes, avec le livre de Browning, au cœur de cette question. Nous en subissons le vertige. Avec une scrupuleuse probité, en réprimant ce sentiment d'absolue déréliction dont on imagine qu'il dut être le sien au cours de ce travail, qui est le nôtre à la lecture de son livre, l'historien essaie de comprendre, d'approcher quelque chose qui ressemblerait à une explication. Et à sa suite nous voudrions comprendre.

Mais dès qu'une interprétation plausible est avancée, le motif réel de l'horreur recule. Le sens des mots se renverse, se perd. Est lâche, aux yeux de ces *« hommes ordinaires »*, celui qui refuse de tuer – à bout portant, les plus faibles des faibles –, ou bien celui qui ne supporte plus, devient malade à force de tuer... l'esprit de corps, le conformisme de groupe, la force du lien social, la « déshumanisation » (des juifs) comme facteur de distanciation facilitant le meurtre, la division et l'organisation du « travail »... constituent indubitablement des explications. Mais celles-ci n'ont hélas que le pouvoir de renforcer encore, de rendre proprement hallucinant, le motif, ordinaire, de l'épouvante.

Patrick Kéchichian

(1) Editions de Minuit, 1990.

Éditions et rééditions

Parmi les autres témoignages, *le Journal de Rivesaltes* (éd. Zoé) est un document rare sur un camp de déportation situé au cœur des Pyrénées orientales.

Rappelons aussi l'existence de *Célébrations dans la tourmente*, sur la résistance spirituelle contre l'oppression nazie, d'Ephraïm Rozen et Judith Aronowicz, avec une préface de Benny Lévy (Verdier) et des *Contes de Dachau*, de Joseph Rovan (Seuil). *Le Calendrier de la persécution des juifs de France, 1940-1944*, a été édité et publié par l'association Les fils et filles des déportés juifs de France et par la Beate Klarsfeld Foundation (1263 pages). Il est disponible au FFDJF, 32, rue La Boétie, 75008 Paris (tél. : 45-61-18-78). Raphaël Delpard, dans *les Enfants cachés* (Lattès, 274 p., 129 F. – Prix Wizo 1993), s'est penché sur le sort des milliers d'enfants juifs, qui ont dû vivre les années de guerre dans la clandestinité, et sur celui des *« Justes »*, qui ont risqué leur vie pour les protéger. C'est également aux *« Justes »* qu'est consacré le livre de Lucien Lazare (*le Livre des Justes*, Lattès, 255 p., 139 F). Sur le thème des enfants cachés, on lira également *Au secours des enfants du siècle*, sous la direction de Martine Lemalet (éditions Nil).

Plusieurs revues ont récemment consacré un numéro aux problèmes de mémoire et d'histoire du génocide : *les Temps modernes* (novembre 1993, nº 568), où on lira, entre autres, les articles de Robert Redeker « La catastrophe du révisionnisme » et une analyse d'Enzo Traverso intitulée « Rationalité et barbarie – Relire Weber, Benjamin et Kafka après Auschwitz » ; *Esprit* (juillet 1993) « Le poids de la mémoire, comment transmettre le souvenir, le pardon dans l'histoire » ; *Annales* (mai-juin 1993) « Présence du passé, lenteur de l'histoire, Vichy, l'Occupation, les juifs » ; les *Cahiers Bernard Lazare* (février 1994, nº 140), qui publie un récit d'Ida Grinspan « J'ai eu quinze ans à Auschwitz ».

Contrairement à ce qui se passe en Israël et aux États-Unis, il n'existe pas, en France, de chaire universitaire sur l'histoire de la Shoah. En revanche, un cycle de conférences consacré à ce sujet a lieu tous les ans à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, avec le concours du Centre Rachi. Plusieurs organismes encouragent l'enseignement de l'histoire de la Shoah et le recueil de témoignages : le Fonds Annie et Charles Corrin ; le Prix de la Mémoire. Enfin le Centre de documentation juive contemporaine, qui édite la première en date des revues sur l'histoire du génocide, *le Monde juif*, s'occupe aussi de collecter des témoignages (17, rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, tél. 42-77-44-72). Il existe enfin, à Lyon, un Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon (tél : 78-72-23-11).

N. W.

aire du mal

ditions

DOCUMENTATION
Monde SUR MINITEL
36 17 LMDOC
36 29 04 56

Archéologie de l'archéologie

Alain Schnapp étudie le passage de l'antiquaire au scientifique de celui qui accumule à celui qui tente d'ordonner

LA CONQUÊTE DU PASSÉ
Aux origines de l'archéologie
d'Alain Schnapp.
Éd Carré, 386 p., 380 F.

Qui fut le premier antiquaire ? Un prince égyptien, un roi de Babylone ou Cimon, lequel, d'après Plutarque, s'en fut dans l'île de Syros à la recherche des ossements de Thésée. Fouillant le sol, il *« découvrit le cercueil d'un homme de grande taille avec une pointe de lance et une épée de bronze à ses côtés. Cimon rapporta ces restes sur sa trière, et les Athéniens ravis les accueillirent avec des processions et des sacrifices magnifiques comme si Thésée en personne revenait dans la ville »*.

Le récit est d'une perfection inespérée. Rien n'y manque : ni la difficulté de la découverte, ni la description d'une sépulture de l'âge du bronze, ni l'enthousiasme des spectateurs, qui veulent croire au retour du héros salvateur. Observation, déduction et illusion se succèdent en bon ordre, comme si l'archéologie était une activité raisonnable menacée sans cesse de tomber dans le songe et le mythe.

Alain Schnapp, archéologue lui-même, a écrit l'histoire de sa science dans cette perspective, savante et critique. Il étudie le passage de l'antiquaire à l'archéologue, de celui qui accumule à celui qui tente d'ordonner. Comme il met en œuvre une connaissance encyclopédique du sujet, comme il appuie ses études sur des sources scripturaires et illustrées rares et variées, son livre est parfaitement réussi.

L'algèbre du passé

Observation et déduction donc. Les progrès dans la conquête du passé exigent des progrès dans le regard, dans le savoir-regarder. Un paysage, une ruine, un mégalithe, des produits de fouille se comprennent par l'œil. Ils se comprennent donc d'abord par le dessin. Dans un atlas du XVIe siècle, les *Civitates orbis terrarum*, le mégalithe de Poitiers apparaît vu en plongée, sur un terrain étrangement en pente, escaladé par des personnages qui ne sont pas à l'échelle.

La pierre qui le couvre porte gravés les noms des principaux géographes du temps. Au XVIIIe, le président de Robien fait établir les relevés aquarellés des *« antiquités gauloises qui se trouvent à Locmariaquer, Crach, Quiberon et Carnac »*. Chaque pierre est désignée par une lettre, l'échelle est mentionnée en toises et en pieds et, pour les monuments majeurs, vues latérales, plans et coupes se complètent.

Procédés et méthodes de vision s'améliorent de recueil en recueil. Caylus et Robien ne tolèrent ni fantaisies ni ornements. En 1731, Johann Jacob Scheuchzer figure en courbes emboîtées les plis des couches géologiques en étudiant des montagnes. Les *Monumenta Britannica* de John Aubrey, rédigés en 1670, comptent des relevés architecturaux, des essais de cartographie et de typologie, préfigurations des méthodes modernes.

Sous l'antiquaire – au sens que prend le mot à la Renaissance –, sous le collectionneur d'objets étranges, de vestiges mal identifiés, sous le metteur en scène de cabinets des merveilles, perce le savant, moins soucieux de pittoresque que de précision. Sur ce dernier point, qui a été largement étudié dans la dernière décennie à l'initiative de Krysztov Pomian, Alain Schnapp procède à une synthèse des découvertes récentes dont la netteté est le premier mérite. Elle ne se perd pas dans l'énumération et pose nettement la question de la classification, des catégories et de la chronologie.


Squelette de rhinocéros découvert dans la grotte d'une mine (1823).

Fouilles, relevés, mesures, tout doit contribuer à l'établissement d'une histoire de l'homme plus complète et plus vraie. Aubrey entend analyser les objets collectés et *« les restaurer selon une méthode algébrique en comparant ceux que j'ai pu voir l'un à l'autre et en les réduisant à une sorte d'équation »*. L'archéologie algèbre du passé ? L'ambition est admirable et, naturellement, inaccomplie. Trop de difficultés s'y opposent, à commencer par les croyances et dogmes religieux lourds et longs à renverser qui interdisaient d'admettre une histoire millénaire de l'humanité, histoire d'évolutions et non plus mythe d'une création.

De l'énigme des fossiles au mystère des « pierres de foudre » – pierres taillées –, les exemples abondent d'indices mal interprétés et d'erreurs pieusement défendues. Quand cessent-elles ? Quand Boucher de Perthes impose l'idée d'une industrie lithique humaine contemporaine d'une faune disparue en Europe et donc celle d'un « homme fossile », soit vers 1850. La découverte des ossements de Néanderthal est de 1857, *l'Origine des espèces* de Darwin de 1859. L'archéologie qui peut se dire scientifique prend forme.

Mais scientifique selon quels modèles ? Dans les dernières lignes du livre, de façon elliptique, semant quelques allusions qui troublent sans éclairer beaucoup, Alain Schnapp en appelle à une archéologie devenue *« une science sociale à part entière »*. Comment ? Selon quelles méthodes, dans quelles limites ? Ayant écrit la part critique de son discours de la méthode archéologique, il lui reste à composer la seconde, la part des principes et des règles. De ce deuxième livre, il ne saurait faire l'économie.

Philippe Dagen

★ **Signalons également :** ***Dictionnaire des mythes et des symboles*****, de James Hall, traduit de l'anglais par Alix Girod, Gérard Monfort éditeur, 416 p, 270 F ;** ***l'Art du XVe siècle, des Parler à Dürer*****, de Jan Bialostocki, traduit de l'anglais et de l'italien par Pierre-Emmanuel Danzat, Le Livre de Poche, 526 p, 149 F. ;** ***Baroque et Rococo*****, de Germain Bazin, Thames and Hudson, 288 p, 99 F.**

L'antre de Schopenhauer

Comment un ministre de la Troisième République, Challemel-Lacour en vint à écrire un traité sur le bon usage du pessimisme

ÉTUDES ET RÉFLEXIONS D'UN PESSIMISTE
de Challemel-Lacour.
Fayard.
« Corpus des œuvres de philosophie en langue française »,
204 p., 180 F.

Un écrivain qui, après avoir achevé son œuvre, renonce à la publier, mérite notre sympathie. Ce fut le cas de Challemel-Lacour dont les *Etudes et réflexions d'un pessimiste* furent éditées en 1901, cinq ans après sa mort. Sous un titre un peu austère, on y découvre une galerie de portraits d'esprits férocement désabusés : Leopardi, Chamfort, Heine, Schopenhauer, Swift et Pascal s'y côtoient, dans une ambiance crépusculaire.

Des anathèmes y sont lancés contre le genre humain et la devise de ce groupe de joyeux désespérés pourrait bien être celle de Schopenhauer : *« Le seul bonheur est de ne pas naître. »* Lors de la première visite que je lui rendis, Cioran m'offrit ce bréviaire du pessimisme, ce viatique pour âmes ulcérées, ce réquisitoire contre le progrès, cet éloge de la paresse, de la maladie et de la folie.

Le destin de Challemel-Lacour avait également de quoi intriguer le néophyte que j'étais : il prouvait qu'on pouvait embrasser les théories les plus nihilistes sans être pour autant réactionnaire et que la lucidité la plus aiguë ne mettait pas nécessairement un frein aux engagements politiques.

J'appris ainsi que Challemel-Lacour, brillant normalien, né en 1827 à Avranches dans une famille miséreuse, avait goûté aux geôles du Second Empire avant d'être condamné à l'exil pendant sept années pour avoir professé des idées républicaines. Exil fécond, car c'est à Zurich, où il enseigna la littérature française à l'École polytechnique, qu'il traduisit Giacomo Leopardi et qu'il s'initia à la philosophie de Schopenhauer.

« Toute vie est une expiation ; toute forme étouffe son gémissement », écrivait Challemel-Lacour dans sa jeunesse. Rien de surprenant par conséquent dans la séduction qu'exerça sur lui le mélancolique auteur du *Zibaldone*, le génie bossu de Recanati qui se comparait à une grenouille vêtue de noir. *« Il ne me répugne pas,* expliquait Challemel-Lacour, *d'interroger ceux qu'on n'interroge guère, les fous, les malades, les dédaignés, les calomniés ; aussi n'ai-je rien eu de plus pressé que de m'assurer si vraiment Leopardi avait été malade, et j'ai été, je l'avoue, satisfait au-delà de mon attente ; sa vie a été une longue torture, un enchaînement de souffrances sans nom ; j'ai trouvé, là où je n'espérais qu'une maladie ordinaire, un malheur prodigieux ; et tant d'infortune m'a fait pressentir aussitôt tout un trésor inconnu de vérité. »*

« Voilà l'œuvre du sage »

Mais Challemel-Lacour ne se borna pas à faire connaître à ses compatriotes Leopardi ; il les invita à le suivre à l'Hôtel d'Angleterre, à Francfort, pour y dîner en compagnie du diable ou, si l'on préfère, d'Arthur Schopenhauer. Dans un célèbre article de *la Revue des Deux Mondes*, daté du 15 mars 1870, il raconta son pèlerinage à la Mecque du pessimisme et la soirée qu'il passa en compagnie du *« vieil Allemand qui, d'ordinaire silencieux, trouva bon ce jour-là d'essayer sur moi l'enchantement satanique de ses raisonnements »*.

Rien ne résistait à sa verve dévastatrice, à ses sarcasmes meurtriers, à ses exercices de lucidité, à ses exorcismes sacrilèges contre l'universelle chimère : la foi en l'amour. Le seul salut que nous pouvons entrevoir, martela-t-il à son interlocuteur médusé, c'est la fin du monde : *« Préparer cette fin, voilà l'œuvre du sage. »*

On comprend pourquoi Challemel-Lacour intitula son article : « Un bouddhiste contemporain en Allemagne ». Son retentissement fut tel qu'on tint Challemel-Lacour pour responsable de l'épidémie pessimiste de la fin du siècle. *« Chaque fois que les paroles de Schopenhauer me reviennent à l'esprit,* racontait Challemel-Lacour, *un frisson que je connais bien me parcourt de la tête aux pieds, comme si un souffle glacé sortait de la porte du néant. »* Ce n'est pas seulement Schopenhauer qu'il avait rencontré à l'Hôtel d'Angleterre, mais Diogène et Pyrrhon.

En 1869, Challemel-Lacour a achevé ses *Etudes et réflexions d'un pessimiste*. Un an plus tard, après la chute du Second Empire, il participe activement à la reconstruction de la République. Il sera successivement député, ministre des affaires étrangères et président du Sénat. Dans ses rares moments de liberté, il polit et repolit son livre unique. Ses proches collaborateurs et ses amis savaient que cet homme affable, dévoué aux causes les plus généreuses, était profondément désespéré, mais ils ignoraient l'existence de ce manuscrit où une âme en déroute cherchait dans le pessimisme *« une cuirasse contre les cruelles angoisses dont sont assaillis tous ceux pour qui le mal est un mystère »*.

Ils y auraient également découvert des pages fort drôles sur l'antipathie que suscitaient chez lui les hommes sérieux, les politiciens bien sûr, mais surtout les philosophes qui écrivent sur la morale avec une plume pleine d'onction et des accents de prédicateurs des beaux quartiers. Toute la littérature, pour lui, c'était une dizaine au plus de grands hommes, qui ont cela de particulier d'avoir tous eu la même horreur pour le sérieux. *« Leur grand souci,* ajoutait-il, *a été de tuer le temps, de tromper ou d'assoupir l'ennui qui les accablait. Quant à l'immortalité qui leur est échue, ils s'en moquaient. »*

La haine de l'imprimerie

Est-ce parce qu'il ne se sentait pas digne de figurer en compagnie de ces maîtres en désenchantement qu'il a renoncé à publier ses *Etudes et réflexions d'un pessimiste* ? Est-ce parce qu'il ne voulait pas inoculer le venin du nihilisme à une France qui se remettait à peine de sa défaite contre l'Allemagne ? Est-ce parce qu'il jugeait vain de propager des idées dont il savait qu'elles étaient faites pour ne pas être entendues ? On s'est souvent posé la question. Lui-même y a répondu à sa manière inattendue dans *l'Oraison funèbre* de son double qui ouvre le livre.

« Il a toujours affiché une extrême aversion pour toute espèce de publicité... Je ne lui ai jamais vu le moindre prosélytisme, écrit-il. *Etait-ce mépris ou respect du public, je ne saurais le dire. Il détestait l'imprimerie et ne croyait pas qu'elle fût le salut de l'humanité. Au lieu de partager le juste enthousiasme que les bienfaits de cette sublime invention doivent inspirer, il la signalait comme l'ère de la décrépitude et comme ouvrant l'ère du plus triste et du dernier des âges, l'âge du papier. Depuis qu'on imprime, disait-il, nous ne faisons plus que nous « entregloser » ; et ce mot qu'il empruntait à Montaigne, résumait tous ses dédains pour notre littérature de seconde main, pour la demi-science et la stérilité du génie que manifeste l'abondance des livres modernes. »*

Roland Jaccard

En un combat douteux

ARTISTES SANS ART ?
de Jean-Philippe Domecq.
éd. Esprit, 250 p., 130 F.

Jean-Philippe Domecq a de la constance. Depuis trois ans, dans *Esprit*, il accable de son mépris l'art contemporain, ceux qui le font et ceux qui le commentent. Une revue ne suffisant plus à son ardeur, il lui faut désormais des volumes pour dire le bien et le mal. Dans *Artistes sans art ?* – le point d'interrogation est de courtoisie –, il reprend ses articles et redit que l'art d'aujourd'hui, pour l'essentiel, relève de la duperie, de la glose pour la glose, du snobisme et de l'escroquerie commerciale.

Dans ce désordre d'imprécations verbeuses – ni ordonner un raisonnement ni émonder une phrase ne semblent le fort de Domecq –, il convient de distinguer. Il n'est pas faux, mais il est facile d'ironiser sur les subtilités rhétoriques de quelques commentateurs du minimalisme, Rosalinde Kraus, Thierry de Duve ou Georges Didi-Huberman. Il est plus facile encore de dénoncer aujourd'hui la fatuité et le creux des « écrits » de Daniel Buren et de douter des travaux de Ben ou de Ryman. D'autres, à commencer par Jean Clair et Yves Michaud, ont depuis longtemps entrepris la critique du formalisme et des avant-gardismes académiques apparus depuis un quart de siècle. Mais quoi ? Ce serait là de pauvres querelles de chronologie et de sources.

Il y a, contre Domecq, de plus graves reproches à avancer. Il pratique l'amalgame, confond la totalité avec l'une de ses parties, le minimal et le conceptuel avec l'art contemporain et refuse tout minimal et tout conceptuel sans la moindre nuance. Il fait de l'argument commercial un usage obsessionnel et conclut du succès d'une œuvre sur le marché à sa nullité esthétique. Si elle a plu, si elle coûte cher, c'est qu'il y a eu, à tout coup, manipulation, propagande, manœuvres obscures, complots et ententes frauduleuses. Les artistes new-yorkais ne devraient ainsi leur notoriété qu'aux spéculations adroites de Leo Castelli et à l'impérialisme du département d'Etat. L'explication est simple – c'est son seul avantage.

Tout aussi simples se révèlent les accusations contre Warhol et Picasso. Pour le premier : peinture nulle, emploi déshonorant du multiple, mondanité et *« plein de fric en jeu »*. Domecq se refuse absolument à admettre que la représentation de la société de consommation universelle suppose d'autres procédés que la représentation de la société florentine au temps des Médicis. Inutile assurément d'essayer de le convaincre, il a trop le goût des principes et règles absolus pour tolérer le relativisme historique. Pour le second, l'erreur est plus embarrassante. Ne reconnaître dans une nature morte de Picasso qu'*« une subjectivité sans référent pour celle du regardeur – exactement la subjectivité non objectivable qui caractérise l'œuvre non mûrie »*, revient à s'avouer aveugle – à ne pas savoir, ou ne pas vouloir, regarder et à se vanter d'une faiblesse. Quant aux considérations sur le collage cubiste qui suivent, elles ne démontrent que le peu d'information de leur auteur, qui gagnerait à consulter les travaux de Pierre Daix et de William Rubin.

Reste le dernier point. Aux bénéfices de quels artistes d'aujourd'hui s'opère cette supposée révision ? Qui faudrait-il préférer à Picasso et à Warhol ? D'abord Giacometti, le Giacometti de *« l'extase mystique »* qu'a inventé Yves Bonnefoy. De sa *Tête cubiste*, Domecq fait l'éloge parce que le sculpteur *« montre tête et crâne indissolublement, l'une émergeant de l'autre et réciproquement »* – formule que seule l'extase mystique, en effet, permet de comprendre. Après celui-ci, au tableau d'honneur, Edward Hopper, qui n'est pas exactement un contemporain, et Matta. Matta ? Mais oui, Matta, le surréaliste panoramique. Pourquoi ? Parce que *« l'infiniment extérieur et l'infiniment intérieur se conjoignent, les lueurs liquides et acides de la peinture de Matta sont des phosphènes mentales en même temps que des néons stellaires, et ainsi la boucle est bouclée depuis l'envers de la rétine jusqu'à l'infini du monde sans omettre la réalité urbaine. »*

La boucle est bouclée en effet : de la critique d'une rhétorique formaliste à l'exaltation boursouflée d'une rhétorique lyrique qui ne vaut pas mieux que celle qu'elle moque. Scolastique du modernisme académique d'une part, pathos de l'*« interrogation existentielle »* de l'autre : le match est nul.

Ph. D.

JEUNESSE

Humour en poche

Comment se débarrasser d'une vieille tante acariâtre ? Avec ses histoires de *« Quand j'avais ton âge... »*, et ses *« longs pieds enfermés dans des chaussures trop petites »*, Tante Gabrielle est une femme impossible qui vous force à manger des sandwichs au concombre, écoute des cantiques le soir, et pense que *« les enfants, c'est fait pour rester tranquilles »*. Et si on l'hypnotisait ? propose Rodolphe à Marie-Emilie. L'idée est excellente : sous hypnose, la vieille dame se transforme en un personnage espiègle et pétulant, délicieusement imprévisible. Est-on jamais trop vieux pour aimer les bêtises ?

C'est drôle, fantaisiste, impertinent : un ton qui rappelle un peu *la Potion magique de Georges Bouillon*, du grand Roald Dahl. *Une tante sous hypnose*, de l'Anglaise Denny Robson, est l'un des trente premiers titres publiés par le nouveau département jeunesse des éditions Pocket. Filiale du Groupe de la Cité et quatrième éditeur de livres de poche en France, Pocket lance deux collections destinées aux enfants : « Kid pocket », pour les 3-11 ans, et « Pocket junior », pour les 11-15 ans.

A côté d'auteurs étrangers souvent inédits en France, les jeunes retrouveront des signatures qu'ils connaissent bien : Domitille de Pressensé, Daniel Pennac, Marie-Aude Murail..., mais dont les titres sont des reprises en poche de livres parus chez Nathan et Rouge et Or. Parmi les autres rééditions marquantes, notons, pour les bons lecteurs, *les Patins d'argent*, de P.-J. Stahl, paru en France en 1931 et qui fit vibrer plusieurs générations (nº J 020), ainsi que les *Contes et légendes mythologiques* d'Emile Genest, enrichis d'un dossier de jeux et devinettes pour tout savoir sur les dieux, demi-dieux et héros de l'Antiquité (nº J 021, tous deux à partir de 11-12 ans).

Chez Pocket, dont l'ambition est de devenir rapidement un éditeur important de « poches jeunesse », on affirme vouloir faire des livres de tous les genres et pour tous les âges. Mais l'humour devrait demeurer un registre privilégié : *« On en a tous besoin, les enfants les premiers ! »*

► **Une Tante sous hypnose,** *de Denny Robson, illustrations de Jan Lewis. Traduit de l'anglais par Anne Vallette-Leclerc, « Kid Pocket » (nº J 009). A partir de 7 ans.*

• « Guerre » : comment ce mot tant entendu à la télévision résonne-t-il dans la tête des enfants ? *Flon-flon et Musette*, l'histoire sobre et très émouvante de deux petits lapins impuissants face à la violence, permet d'aborder avec eux ce sujet difficile. Les textes et les images d'Elzbieta sont d'une justesse et d'une sensibilité remarquables (Pastel « Lutin poche » de l'Ecole des loisirs. A partir de 5 ans). Pour les fidèles d'Elzbieta, un nouveau petit album, *Clown*, sortira le 2 mars (Pastel, 28 p., 49 F. A partir de 2 ans).

• Toujours à l'Ecole des loisirs, le célèbre *Des couleurs et des choses*, de Tana Hoban, est désormais disponible en « Lutin-poche ». Avec ses couleurs éclatantes et ses photographies d'art à la portée des tout-petits, cet imagier reste décidément exceptionnel. (A partir de 2 ans.) A signaler également la sortie le 14 mars de *Blanc sur noir* et *Noir sur blanc*, deux petits livres en carton pour les bébés qui, avant même de percevoir les couleurs, savent distinguer les contrastes (Kaléidoscope, 35 F).

• Sorti en France il y a vingt ans, *la Voiture de monsieur Gumpy*, l'un des premiers albums de John Burningham, était devenu introuvable en librairie. Gumpy figure désormais en poche, aux côtés de *Michka, Marlaguette* ou *la Vache orange*, parmi les indémodables classiques du Père Castor (Flammarion, « Castor poche » benjamin nº 5111. A partir de 3 ans, à condition de se faire expliquer quelques mots difficiles)

• Pour faire pleuvoir, Pluie de Printemps chante des paroles venues du fond des âges. Mais la sécheresse gagne. Quelqu'un enfin entendra-t-il son chant ? Entre rêve et réalité, hésitant entre deux époques, une histoire d'amour étrange et originale chez les Anasazi, Indiens d'Amérique disparus mystérieusement autour de l'an 1300. (*Chanson pour une pluie douce*, d'Alison J. James, traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort, Livre de poche jeunesse nº 474. A partir de 13 ans.)

• Le Livre de poche « Jeunesse » réédite également quelques grands classiques dont *le Petit Chose* d'Alphonse Daudet en texte intégral (illustrations d'Avoine, nº 482), *les Trois Crimes d'Arsène Lupin* de Maurice Leblanc (illustrations de Matthieu Blanchin, nº 561) qui font suite à *la Double Vie d'Arsène Lupin* (nº 813) et surtout une version abrégée d'*Oliver Twist*, de Charles Dickens, qui était épuisée depuis 3 ans (illustrations de Götting, nº 738). A partir de 11-12 ans.

La patte de PEF



Pierre Elie Ferrier est l'un des auteurs-illustrateurs pour enfants les plus populaires

Sur sa chemise, il porte une inscription brodée : *« Petit Ecrivain Français. » « Pour cacher une tache d'encre... »*, précise-t-il en souriant. En réalité, PEF ne signifie pas plus Petit Ecrivain Français que Poète Espiègle et Facétieux. C'est simplement l'acronyme de Pierre Elie Ferrier, ce barbu malicieux à la tignasse généreuse, devenu, en quinze ans, l'une des figures les plus populaires de la littérature de jeunesse.

A cinquante-cinq ans, PEF a écrit ou illustré une centaine de livres pour ceux qu'il appelle, dans ses « mots tordus », les petits glaçons et les petites billes ». Parce qu'ils sont drôles et chaleureux, ses livres sont de ceux que l'on recommande aussi aux enfants qui n'aiment guère la lecture. Et, surprise, il n'est pas rare que ceux-ci en redemandent. Au point que son grand best-seller, *la Belle Lisse Poire du prince de Motordu*, s'est déjà vendu à 600 000 exemplaires, un chiffre que lui envieraient certains prix Goncourt. Mais lorsqu'on l'interroge sur les raisons de ce succès, PEF hésite. Est-ce son enfance à la campagne, ses origines bourguignonnes ou son grand-père mécanicien ? *« Quand j'ai envie de raconter une histoire,* dit-il, *je la raconte très simplement. Les mots restent pour moi une matière très rustique. »*

« Enfants de papier »

Une pâte qu'il n'a cessé de travailler joyeusement – jusqu'à ses derniers livres, *Leçons de géoravie* et *Silence naturel, tout sur le cor humain...* –, en l'étirant, la tordant, la déformant à l'infini, pour arriver aux créations les plus biscornues et les plus insolites. *« C'est un souvenir d'enfance très fort,* explique-t-il. *La découverte qu'un mot transformé pouvait déclencher une réaction magique. J'ai compris que plus j'allais titiller mes souvenirs, plus je faisais appel à ma personnalité profonde, plus je rencontrais l'affection et la tendresse des gens. »*

PEF, cependant, refuse de se laisser enfermer dans un style. Pour ses textes comme pour ses dessins, il a trop peur, dit-il, de se faire *« babariser »*, c'est-à-dire de ne plus créer que des personnages figés dont seules les aventures varient. Comme les musiciens de jazz qui ont un canevas, une ligne mélodique, il improvise en liberté sur des brouillons sommaires. Il veut, à travers *« des bouquins très différents »*, proposer à ses lecteurs *« plusieurs images de la vie »*. De *l'Eléphant qui voulait se marier avec une bicyclette*, aux *Amours de Frisolo le remarquable taureau du Charolais*, ne pas (s')ennuyer reste son ambition première... et dernière. Cela veut dire surprendre, être là où on ne l'attend pas, déconcerter pour mieux charmer.

En 1959, lorsqu'il frappe à la porte de *Paris-Match* pour présenter ses premiers dessins – inspirés de Bosc –, on lui conseille de revenir plus tard, quand il saura dessiner. Il travaille alors pour deux publications enfantines, *Arts* et *Francs-Jeux*, dont il deviendra rédacteur en chef, puis essaie trente-six métiers, avant de trouver le bon, en 1978, lorsqu'il publie son premier album, *Moi, ma grand-mère*.

De son père, metteur en scène, il a hérité cette manie de traduire les textes en images. Comme d'autres ont la double nationalité, PEF a *« la double écriture »* (*« Pour moi, dessiner est une autre façon d'écrire »*). Ce qui l'intéresse avant tout, c'est le *« paysage humain » : « Je n'aime dessiner que les gens et, parmi eux, les enfants, encore les enfants, toujours les enfants. »* Est-ce parce qu'il a grandi dans des logements de fonction d'enseignant, avec fenêtres sur cour de récréation ? Il signe aujourd'hui, avec Alain Serres, une série de petits romans, *les Pastagums*, qui mettent en scène un univers d'école primaire chahuté par l'impertinence et la fantaisie (2). Mercurette, la maîtresse, petite nièce de la Princesse Dézécolle dans les *Motordus*, y apparaît comme le reflet tendre d'une mère institutrice qui *« s'attachait à ce que personne ne soit victime d'injustice. »* Et de tous ces personnages qui envahissent ses livres – plus de 160 dans *Aux fous les pompiers* –, PEF dit qu'ils sont ses *« enfants de papier »*, *« cousins par ce nez si long, si fouineur, ce nez juste au-dessus des mots et des rires »*.

PEF, des livres pour « les petits glaçons et les petites billes ».

DANIEL BARRACO

« Enfants de papier » aussi, ces Pastagums, les élèves de l'école José Antonio Pastagum – du nom de l'inventeur génial de la pâte à gommer les bêtises. PEF les croque avec complicité, le nez au vent, les yeux comme des billes. Il y a Gabilu la rêveuse, Roméo l'amoureux impénitent, Labille, le plus petit et le plus sportif, l'Empereur, qui parle par sentence, Jim, pour qui l'amitié passe avant tout, juste après les mathématiques, Samira l'hypersensible, et Poucette, la meneuse, la petite handicapée qui ne se déplace qu'en « Turbobo », un fauteuil roulant ultrasophistiqué bricolé par son grand-père.

« L'important, explique PEF, *était de refléter la vraie vie des mômes, avec leur naïvetés, leur tendance à décoller du réel, leurs disputes, leur « banc-du-chat » autour duquel se prennent les grandes décisions. »* Pour PEF et Alain Serres, qui sont si souvent invités dans les classes, cette série est un peu *« un état des lieux de l'école primaire »*, *« le résultat de mille rencontres, de mille phrases entendues et jamais notées »*. D'où l'originalité de la série télévisée, qui a si peu à voir avec les univers intergalactiques des dessins animés habituels. Cette passerelle entre le livre et le petit écran sera-t-elle l'occasion *d'« en finir avec la mauvaise querelle de saint Papier contre la méchante fée Télévision » ?*

Homme de pirouettes et de gags, PEF pense que l'*« un des droits de l'enfant est de continuer à vivre dans l'adulte qu'on est devenu »*. Il se voit comme un *« humoriste généraliste »* autant que comme un *« écrivain pour la jeunesse »*. Il se sent proche d'Alphonse Allais et de Jules Renard. Comme disait celui-ci, *« (s) a tête est peuplée de mots comme une forêts, d'oiseaux... Quand ils se mettent tous à chanter, quel (joyeux) vacarme ! »*

(1) Les livres de PEF sont publiés pour la plupart aux éditions Messidor/La Farandole et Scandéditions, Gallimard et Bordas. Parmi les principaux titres écrits et illustrés par PEF, citons *Moi, ma grand-mère, Réponses bêtes à des questions idiotes, le Dictionnaire des mots tordus, Rendez-moi mes poux !, Noël père et fils, Barbenouille...* PEF est aussi le complice de grands auteurs pour la jeunesse tels que Claude Gutman (*Toufdepoil, Pistolet-Souvenir...*) ou Henriette Bichonnier (*le Monstre poilu, le Roi des Bons, le Dragon dégoûtant...*).

(2) Gallimard-« Jeunesse », 86 p. environ, 42 F. A partir de huit ans. Les Pastagums sont aussi les héros d'une série de dessins animés diffusés à 8 heures dans *les Minikeums*, le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur France 3 jusqu'au 11 mars.

Page réalisée par Florence Noiville

Le livre contre la misère

Les efforts d'ATD Quart-Monde pour favoriser la lecture

Tous les samedis, au square Marcel-Sembat, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, un jeune homme s'installe sur un banc avec une valise pleine de livres. A peine l'a-t-il ouverte que les enfants sont là. Petits Maliens, Maghrébins ou Français, ils ont l'habitude, ils l'attendent : *« Tiens, aujourd'hui, t'es en retard... »* L'un d'eux choisit un album, *Où est Spot ?*, et la lecture commence...

Etienne est étudiant en philosophie. Avec quatre autres personnes, une infirmière, un ingénieur, une journaliste et une bibliothécaire, il anime, depuis deux ans, l'une des soixante-dix bibliothèques de rue d'ATD Quart-Monde. *« Au début, c'était moins facile »*, explique-t-il. *« Les enfants se demandaient ce qu'on venait faire. Pour eux, le livre était synonyme d'école, et l'école d'échec. »* A force de patience, le dialogue s'est instauré, y compris avec les plus pauvres. Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'après les histoires, tous aillent à La Villette, au Musée en herbe ou à la bibliothèque. Dans quelques années, la bibliothèque de rue s'effacera, comme c'est sa vocation, derrière une structure culturelle « normale » : une bibliothèque ou un centre social.

Depuis 1957, ATD Quart-Monde agit pour le respect des droits des plus pauvres, en favorisant notamment l'accès au livre et à la culture. *« Notre objectif de solidarité dépasse le livre. Mais celui-ci reste un instrument privilégié pour qu'un quartier, un milieu se modifient »*, explique Gérard Bureau, membre du secrétariat général d'ATD Quart-Monde.

Organisées par ATD Quart-Monde, les septièmes Journées du livre contre la misère se tiennent à Paris, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, du vendredi 25 au dimanche 27 février. Des ateliers pour les enfants et les jeunes, animés par des professionnels du livre, des conteurs et des artistes, auront lieu les samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Sur le thème « Apporter le livre, une urgence », un débat doit se dérouler, samedi 26 février à 17 h 30.

EN BREF

Dictionnaire. – Nic Diament, directrice de la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, publie à l'Ecole des loisirs un *Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse (1914-1991)*. Pour chacun d'eux, on trouvera une notice sur la vie et l'œuvre, des témoignages, une bibliographie et des illustrations provenant notamment du fonds ancien de la bibliothèque de l'Heure joyeuse, qui font de cet ouvrage un outil de travail extrêmement précieux pour les bibliothécaires, libraires, éditeurs, chercheurs et tous les spécialistes de littérature de jeunesse. (L'Ecole des loisirs. 784 p., 780 F.)

Biblio junior. – Plus « grand public », destiné aux parents ou aux éducateurs perdus dans l'abondante production pour la jeunesse (plus de 5000 titres en 1993), *Biblio junior* se présente comme un guide pratique et efficace. L'écrivain Daniel Fano, vice-président de la section belge francophone de l'IBBY (International Board on Books for Young People), y propose un choix de 700 livres de fiction – albums, récits et romans – qu'il présente avec pertinence et humour. Une référence idéale pour constituer ou compléter sa bibliothèque. (Le Cri édition, rue G.-Stocq 43-1050 Bruxelles. 266 p., 123 F.)

Anniversaire. – *Je bouquine* fête ses dix ans. Pour cet anniversaire, ce magazine littéraire, édité par Bayard Presse et destiné aux jeunes de 10 à 15 ans, publie un roman inédit de Michel Tournier illustré par Claude Lapointe, *la Couleuvrine*. On trouvera également dans ce numéro un dossier sur Ernest Hemingway et *le Vieil homme et la mer*. (*Je bouquine* nº 121, 42 F. En vente dans les kiosques et chez les marchands de journaux.)

Le paradoxe Murail

CONTINUE LA LECTURE ON N'AIME PAS LA RÉCRÉ...
de Marie-Aude Murail.
Calmann-Lévy, 186 p., 89 F.

« Ah, si les parents lisaient aussi les romans de leurs enfants !, soupirait un éditeur de jeunesse. *Non seulement ils les comprendraient mieux, mais ils ne s'ennuieraient pas... »* Pourquoi ne pas faire l'expérience avec *Baby-sitter Blues, Dinky Rouge Sang*, ou l'un des vingt-sept livres de Marie-Aude Murail (1) ? Et pour ceux qui voudraient savoir en plus *« comment on devient écrivain pour enfant... et pourquoi on le reste »*, voici le témoignage passionné de ce jeune docteur ès lettres dont la liberté de ton fait mouche dans les écoles et les collèges.

Oui, Marie-Aude Murail a choisi d'écrire pour les jeunes. Pour cela, explique-t-elle, il lui a fallu se débarrasser de l'enfant idéal, *« fantasmatique »*, que les adultes ont dans la tête et qui, immanquablement, les conduit à produire des textes mièvres ou moralisateurs. Il lui a fallu apprendre à construire *« une histoire qui ne dégorge pas de l'éducatif dès qu'on y pose le doigt »* (*« Les enfants,* écrivait I. B. Singer, *aiment les histoires intéressantes, pas les notes en bas de page »*) et acquérir l'obsession de l'accessibilité, pour supprimer les *« freins au plaisir de lire »*.

Il lui a fallu enfin savoir ce que l'on peut dire ou ne pas dire, au moment où la production contemporaine, abordant *« les trois préoccupations essentielles du roman pour adultes »* – la sexualité, l'argent et la mort – *« soulève (tout à coup) des siècles de silence »*... En racontant ainsi son expérience, Marie-Aude Murail éclaire les aspects les plus concrets du « métier » d'écrivain pour la jeunesse. Quelques pages que devraient méditer tous ceux, trop nombreux, qui s'improvisent encore, du jour au lendemain, « auteurs pour enfants » !

Mais la partie la plus originale du livre est celle qui touche la fonction même de la littérature de jeunesse. Pour l'auteur, la vocation des ouvrages pour enfants n'est pas seulement d'*« accompagner le lecteur* [jusqu'aux] *bataillons serrés de la littérature universelle »* en reliant, par des *« romans-passerelles »* les *Trois Brigands* à *Madame Bovary*. Elle est aussi de porter remède à un mal d'ordre social. *« Mon principal tourment, celui qui me pousse à écrire, c'est le non-lecteur,* confie Marie-Aude Murail. *Je sais que, comme les illettrés, amants toujours déçus (...) les non-lecteurs ont un désir très fort du livre. Quand on me dit d'eux : « Ceux-là ne lisent pas », je réponds : « C'est mon public ! »*

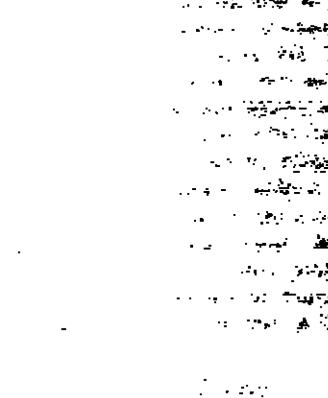
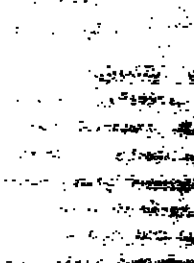
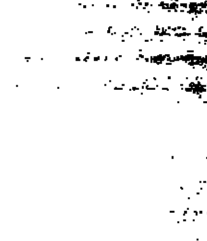
Ces laissés-pour-compte de la lecture, Marie-Aude Murail cherche à les atteindre par toutes les voies. Elle sillonne la France, de collège en bibliothèque, pour les rencontrer et tenter de les réconcilier avec l'écrit. Comment ? En leur lisant à voix haute des histoires qui leur sont proches, en réhabilitant les textes *« illégitimes »*, c'est-à-dire *« non certifiés conformes par la culture officielle »*, en désacralisant le livre, en les déculpabilisant... Bien entendu, elle ne prétend détenir aucune recette infaillible contre l'illettrisme, seulement faire part de ses convictions et de quelques idées *« pour remédier au manque d'appétence vis-à-vis du livre »*.

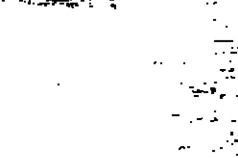
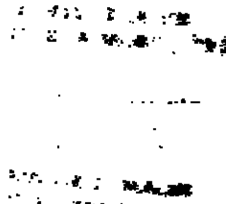
Ecrivain pour non-lecteurs ? Le paradoxe n'est qu'apparent. L'écrivain pour non-lecteurs est aussi un écrivain *« militant »*, tenaillé par l'espoir qu'*« en intervenant à ce moment-clé de l'existence on a peut-être une chance de provoquer quelque chose »*. Et si c'était vrai ?

Fl. N.

(1) L'Ecole des loisirs, Gallimard, Nathan et Bayard Editions.

★ M.A Murail, publie, le 14 mars, *le Changelin*, l'Ecole des loisirs, coll. « Mouche » illustré par Yvan Pommaux, 64 p., 56 F.

LETTRES ALLEMANDES

Mille ans de poésie

En cinq ans, Jean-Pierre Lefebvre a traduit et rassemblé plus de deux cents poètes d'outre-Rhin, du XI[e] siècle à nos jours

ANTHOLOGIE BILINGUE DE LA POÉSIE ALLEMANDE
Edition établie par Jean-Pierre Lefebvre, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 820 p., 465 F.

La publication de l'*Anthologie bilingue de la poésie allemande* (une première dans l'histoire de la prestigieuse « Bibliothèque de la Pléiade ») constitue un événement (1): parce que dans la culture, voire dans la vie quotidienne d'outre-Rhin, la poésie occupe une place privilégiée, ignorée chez nous. Double spécialiste de la traduction philosophique (Kant, Hegel, Marx) et poétique (Heine, Hölderlin), Jean-Pierre Lefebvre, maître d'œuvre de l'ouvrage, s'explique sur les raisons qui l'ont amené à traduire ou à retraduire la plupart des textes (2). *« Pour un très grand nombre d'œuvres que je désirais voir figurer dans le volume, il n'existait pas de traduction. J'aurais pu, certes, engager d'autres traducteurs. Vu la brièveté des délais, j'ai préféré me charger moi-même du travail. Et qu'on ne me dise pas que seuls les poètes sont habilités à traduire la poésie. Lorsque je traduisais Hegel, on me reprochait déjà de n'être pas philosophe. Le prétexte de « liberté poétique », je l'ai trop souvent constaté, est un alibi qui sert à masquer, sous le flou, une incompréhension du sens. Ce qui compte à mes yeux, c'est l'expérience intérieure de la langue. Qu'il s'agisse de la poésie ou de la philosophie, c'est la même chose. Je suis d'ailleurs convaincu que toute poésie digne de ce nom implique une ambition rationnelle, de la même manière qu'il n'y a guère de parole philosophique originale sans un recours aux richesses poétiques de la langue. »*

Commençant à la fin du onzième siècle avec une chanson célèbre en Allemagne, mais dont l'auteur est inconnu – *Du bist mîn, ich bin dîn... (« Tu es à moi, je suis à toi »)* –, l'anthologie s'achève avec un poème d'un auteur sarrois tout récemment découvert outre-Rhin – *Vieux mineur*, de Johannes Kühn, paru en 1988. Au fil des pages, ce sont près de mille ans de l'histoire de la poésie allemande qui nous sont révélés, plus de deux cents poètes dont, à de rares exceptions près, nous faisons pour la première fois connaissance. Certains textes pouvaient déjà nous être familiers par le biais du *lied*, tels les *Chants funèbres pour des enfants morts*, de Friedrich Rückert (1788-1866), qui ne sont autres que les *Kindertotenlieder*, de Gustav Mahler, et certains noms par le truchement de l'opéra, comme celui de Hans Sachs, le cordonnier-poète des *Maîtres chanteurs de Nuremberg*, auteur, paraît-il, de plus de 500 000 vers.

Trouver la cadence

L'exploration à laquelle nous convie Jean-Pierre Lefebvre est celle des grandes époques de la poésie allemande : *Minnesang* courtois et *Meistersang* bourgeois du Moyen Age, poésie théologique de la Renaissance, poésie précieuse des sociétés aux noms bucoliques (Ordre floral des bergers de la Pegnitz) de l'époque baroque, poésies classique et romantique dont Lefebvre fait remarquer l'étroite parenté : *« Classiques et romantiques sont animés par la même nostalgie de l'âge d'or, le même espoir d'une restauration du bonheur. Quand les romantiques pleurent l'identité perdue de la nature (naïve) et de l'esprit (sentimental), ils ne font que suivre Schiller. Enfin, parfois, ils ont le même rapport à la science : Goethe est savant, comme Novalis... »*

A côté de l'expressionnisme, avec son extraordinaire puissance d'évocation du monde moderne, à côté du renouveau lyrique de la génération d'après 1945, le volume renferme également, et ce n'est pas son moindre intérêt, certains poèmes de qualité inégale mais d'une importance essentielle pour comprendre l'identité germanique : *Eine feste Burg* (« Notre Dieu est une solide forteresse »), de Luther, ou encore *le Chant des Allemands*, de Hoffmann von Fallersleben, écrit en 1841 et redevenu, depuis 1952, l'hymne national, *Deutschland über alles*, après de multiples avatars et la suppression de ses deux premières strophes, les plus patriotardes.

Parmi les caractéristiques qui distinguent cette poésie allemande, telle que nous la fait découvrir Lefebvre, on note l'importance, beaucoup plus grande qu'en France des thèmes religieux, qu'il s'agisse de poésie mystique, chez Angelus Silesius (1624-1677) (3), sacrée, chez Hölderlin, ironique, chez Heine, voire sacrilège, chez les expressionnistes. Bien sûr, l'importance, aussi, de la dimension philosophique. Egalement, l'apparition, très tôt déjà, dans l'œuvre du poète contestataire Christian Daniel Friedrich Schubart (1739-1791) – auteur, entre autres, du texte de la célèbre *Truite*, de Schubert, poème subversif selon Lefebvre – d'un discours politique qui restera une constante, de Heine à Tucholsky jusqu'à Erich Fried de nos jours.

Les puristes pourront, certes, chicaner Lefebvre sur sa méthode de travail. *« Me trouvant devant une masse de textes écrits à toutes sortes d'époques, il me fallait aller très vite. Impossible de procéder à la manière, par exemple, de Jean-Luc Moreau, dont j'ai repris la traduction de* la Panthère, *de Rilke, dans le volume. Une réussite étonnante mais qui a nécessité un énorme investissement en temps pour sa maturation. Notez que la vitesse n'est pas forcément pour un traducteur un handicap, dans la mesure où elle l'oblige à maintenir son esprit constamment en éveil. Elle peut même l'aider à trouver la cadence appropriée. »*

On peut également ne pas partager sa conception de la traduction : à l'inverse d'un Nerval, dont on lira avec intérêt la version de *la Lenore*, de Bürger, pour constater comment, modifiant sans scrupule les mots et les images, il réussit à écrire un poème nouveau et « nervalien » sans trahir l'esprit de l'original, Jean-Pierre Lefebvre met tout l'accent sur le rythme et la littéralité, quitte à négliger, voire à sacrifier, la rime et la musique de la langue. *« Pour ce qui est des problèmes de rythme, il m'arrivait de me mettre au piano et d'improviser des accords afin de trouver une cadence appropriée à tel ou tel poème. Pour ce qui est de la langue, j'apprenais le matin, par cœur, le texte à traduire et, durant la journée, je m'efforçais de lire des poèmes français conçus dans un esprit similaire, de l'Apollinaire par exemple, s'agissant de Heinrich Heine. L'important, c'est de réussir à mimer la langue du départ dans une langue d'arrivée compatible. »*

Curieusement, c'est là où les textes sont apparemment les plus difficiles que Lefebvre est le meilleur. Dans *Sous le tilleul*, de Walther von der Vogelweide, par exemple, dont il réussit à recréer la patine sans pour autant nuire à la lisibilité. Ou encore, pour les performances de virtuosité verbale de Hans Carl Artmann, l'un des représentants du Wiener Gruppe, ou pour la poésie concrète d'Ernst Jandl.

Un choix ludique

Mais est-il juste de faire la fine bouche en présence de tant de richesses offertes au fil des pages ? Beauté nostalgique de telle ballade médiévale d'auteur inconnu, beauté hallucinée des poèmes de Georg Trakl, beauté tragique de *la Fugue de mort*, de Celan, avec son leitmotiv : *« La mort est un maître d'Allemagne. »* Modernité étonnante de certains poèmes baroques comme *Epitaphe et éloge* (1631), de Johannes Heinrich Echill, que l'on peut lire, trois cents ans avant que Queneau ne se soit livré à de telles expériences, de quatre mille milliards de façons différentes. Facéties graphiques, dignes d'Apollinaire, d'un Sigmund von Birken (1626-1681), jeux sonores de Georg-Philipp Harsdörffer (1607-1658) imitant des cris d'animaux – *le Crocodile croque un criquet qui craquète* –, cocasserie de *la Belette esthète* ou du *Loup-garou*, de Christian Morgenstern (1871-1914) ...

Interrogé sur les critères de ses choix, Lefebvre insiste sur son goût personnel pour le côté ludique de la poésie : *« Entre les poèmes qui font rire et ceux qui font pleurer, il y a, j'en suis convaincu, un lien secret. »* Certains regretteront sans doute l'absence de Hermann Hesse ou de Peter Handke, ce dernier retiré à la dernière minute du volume pour faire place à des poèmes de jeunesse de Thomas Bernhard. Mais une anthologie, même aussi exhaustive, est-elle vraiment concevable en l'absence de tout parti pris ? Celle de Jean-Pierre Lefebvre n'est pas, en tout cas, de ces ouvrages que l'on lit d'une seule traite pour les reléguer ensuite dans un coin de bibliothèque. Elle fait partie de ces très rares livres de chevet qui vous accompagnent une vie durant.

Jean-Louis de Rambures

(1) D'autres anthologies bilingues de la poésie européenne sont annoncées dans la « Pléiade » : poésie italienne (1994), espagnole (1995), anglaise (1996) ...

(2) *Parmi les noms des autres traducteurs, on* notera ceux de Henri Lichtenberger, de Philippe Jaccottet, Armel Guerne, Guillevic, Maurice Blanchot et même Cavanna.

(3) Une belle traduction de *l'Errant chérubinique*, d'Angelus Silesius, a été récemment publiée aux Éditions Arfugyen (trad. Roger Munier, 248 p., 135 F).

La déchirure

DANS LA FAILLE DU TEMPS
(Im Zeitspalt), d'Ernst Meister. Traduit de l'allemand par Françoise Lartillot et Denis Thouard, bilingue. La Différence, coll. « Le fleuve et l'écho », 252 p., 120 F.

L'ÉTOILE DU POSSIBLE
d'Ernst Meister. Choix et traduction par les mêmes, bilingue. Présentation par Françoise Lartillot, La Différence, « Orphée » 128 p., 35 F.

Originaire de Westphalie, Ernst Meister (1911-1979), qui fut aussi peintre, ne se reconnaissait de parenté poétique qu'avec Paul Celan. Hölderlin, et sa longue plainte devant la désertion des dieux, Rilke, associant, dans la figure de l'ange, le Beau et le Terrible, ne sont, eux non plus, guère éloignés de cette poésie de la crispation métaphysique, chant de ténèbres dont les titres disent assez l'épaisseur ; chant réduit à des bribes, des lambeaux de parole, suspendus au-dessus du vide. *« La création poétique est un néant accompli dans la déchirure du monde humain »*, affirme Meister.

Le choix présenté (d'une manière par trop pesante) dans la collection « Orphée » et les trois recueils tardifs – *Espace sans paroi* (1), publié l'année même de la mort de Meister, *l'Étrange Année* (1972), qui accompagne *Dans la faille du temps* (1976) – donnent bien la mesure de cette voix forte et blessée, portant en elle la *« déchirure du monde humain »* ; déchirure historique qui affecte l'existence, fait déchoir son sens : *« Tu dis que c'est / l'unique chose, cet / ici, et c'est / vrai, à coup sûr. / Rares pourtant ceux / qui vraiment se chargent / du souffle. / La plupart ne cherchent / pas à penser, / et beaucoup / sont pris / par la détresse. »*

P. K.

(1) Traduit de l'allemand par Jean-Claude Schneider, bilingue, Atelier de La Feugraie (Les Fosses, 14770 Saint-Pierre-la-Vieille), 80 F.

L'ange et le patriarche

Trois ouvrages pour redécouvrir deux figures du romantisme allemand : Novalis et Ludwig Tieck

FRAGMENTS
de Novalis. Traduit de l'allemand par Maurice Maeterlinck, postface de Paul Gorceix. Ed. José Corti. 452 p., 135 F.

LETTRES DE LA VIE ET DE LA MORT (1793-1800)
de Novalis. Traduit de l'allemand par Catherine Perret. Ed. du Rocher. 175 p., 135 F.

AMOUR ET MAGIE ET AUTRES CONTES
de Ludwig Tieck. Traduit de l'allemand par Albert Béguin Ed. José Corti, 190 p., 95 F.

Peu d'écrivains ont poussé aussi loin que Novalis l'exploration des espaces intérieurs aux confins de la raison et de la déraison : *« Notre soi-disant moi n'est pas notre moi véritable, simplement son reflet. »* Toute l'œuvre de ce romantique, mort à vingt-huit ans en 1801, brille de cette recherche : *« La tâche suprême de la culture est de s'emparer de son moi transcendantal, d'être vraiment le moi de son moi. »*

De son vrai nom, il s'appelait Friedrich von Hardenberg et était issu d'une famille piétiste de l'austère Thuringe. Peut-être que les maisons y étaient trop basses, les fleurs trop rares et les forêts pas assez bleues pour que l'âme du poète se tourne si intensément vers l'infini des régions intérieures. Mais Novalis n'est pas seulement poète, ou plutôt il « poétise » tous les domaines qu'il aborde : *« On doit construire autour de soi un monde poétique et vivre dans la poésie »* (Lettre à Caroline Schlegel). Il étudie la philosophie et les mathématiques, suit les cours de Fichte, se passionne pour les expériences de Ritter sur l'électricité, puis se tourne vers la géologie et devient ingénieur des Mines. Quand sa fiancée, la belle Sophie von Kühn, meurt à l'âge de quinze ans, il en a vingt-cinq et son œuvre est à peine ébauchée. Cette disparition agit comme une révélation – *« un quart d'heure m'a déterminé »*, dira-t-il plus tard à son frère.

Désormais, le monde de la nuit sera le sien. Il vit avec son amante invisible, sans larmes ni tourment, avec un étrange détachement. A peine un mois après la mort de Sophie, il écrit à son ami Friedrich Schlegel : *« J'ai une joie secrète à être aussi près de sa tombe. Elle m'attire toujours plus près d'elle, et parfois, cela me cause un bonheur indicible (...). A tel point que je puis t'assurer en toute solennité que je vois désormais très clairement quel hasard céleste fut pour moi sa mort à elle – la clé de tout – un merveilleux coup du destin. »* Cette mort, qui sauve en quelque sorte l'intégrité de son désir et purifie les contingences de la vie terrestre.

C'est ainsi que le poète symboliste Maeterlinck, traducteur de ces *Fragments* et auteur d'une large introduction, se reconnaît un maître à penser dans ce jeune romantique qu'il rattache à la grande veine mystique. On peut regretter l'importance de cette introduction, alourdie encore par un avant-propos et une volumineuse postface, qui enchâssent l'œuvre de Novalis dans une gangue d'interprétation.

La part obscure

Plus adaptée et plus nuancée est l'introduction donnée par Pierre Péju aux contes de Ludwig Tieck. Ce romantique de la première heure, né en 1773, un an après Novalis dont il devint l'ami, a su lui aussi évoquer cette part obscure de la vie, mais dans un registre différent, celui du conte fantastique, rêve d'un autre rêve, zone d'ombre où viennent confluer la volupté et l'angoisse, la sécurité et l'effroi, l'amour et la folie. Car c'est bien là que se situe le fantastique de Tieck, dans le mélange de deux mondes trop différents pour s'unir durablement. Cette confusion, souvent initiée par l'aveu d'un secret, voue les protagonistes au malheur et au déchirement. Dans *Eckbert le blond*, Bertha meurt de terreur. Dans *Amour et magie*, Emile lacère la poitrine de sa fiancée le jour même de leurs noces. Et, chaque fois, ce qui est tué, abandonné et retrouvé, c'est un certain souvenir de l'enfance, qui enveloppe chacun dans son énigme fondamentale.

Novalis est mort en l'emportant avec lui, ce qui lui donne cette fulgurance et cette aura d'éternité. Tieck n'aura pas le même destin ; il ne fait pas partie de ces romantiques à figure d'ange qui meurent en pleine jeunesse. Quand il s'éteint en 1853, à l'âge de quatre-vingts ans, il y a déjà plus d'un demi-siècle que Novalis est mort, quarante-deux ans que Kleist s'est suicidé, cinquante ans que *Hölderlin est devenu fou*.

Bien que couvert d'honneurs officiels et de gloire, admiré par Nodier et Musset, il reste solitaire sur les rivages d'un monde devenu littérairement vide et frileux, ultime représentant d'un cénacle qui voulait opérer la fusion de l'intime et de l'universel, décentrer le « moi » pour qu'il devienne tout à la fois l'axe et la périphérie d'un autre monde.

Pierre Deshusses


COLL. VIOLLET
Ludwig Tieck, romantique de la première heure

L'esprit des contes

LA FOIRE
(Der Jahrmarkt) suivi des **Choses superflues de la vie** *(Des Lebens Uberfluss) de Ludwig Tieck. Traduit de l'allemand par Nicole Taubes, Aubier. 224 p., 120 F.*

Il faudrait lire Ludwig Tieck à voix haute, comme se transmettent les contes, pour mieux savourer ses récits inspirés par les fables populaires du Moyen Age, les légendes profondes et les histoires étranges qui siéent si bien au paysage inquiet des forêts et qui font l'esprit du romantisme allemand. Ami de Schelling, Schlegel, Fichte et Novalis, membre du groupe d'Iéna, le Berlinois Ludwig Tieck, comme tout bon conteur, capte ses auditeurs en changeant ses registres, tour à tour inquiétant, ironique, émouvant, dramatique, fantasque ou parfois franchement drôle. Il a le don rare de ces histoires simples et étranges, gracieuses, souriantes, vibrantes, faites d'énigmes inventives et d'éléments espiègles qui s'amusent à faire perdre pied, qui tiennent bouche bée et qui rendent heureux.

En bon romantique qui se respecte, ennemi des Lumières au nom de l'imagination et du dégoût de la raison, ami des Lumières parce qu'elles réapprennent à mépriser les biens que l'on possède, Ludwig Tieck s'amuse avec *les Choses superflues de la vie*, dans le respect infini du grand *Don Quichotte* qu'il traduisit par ailleurs en allemand. Avec *Don Quichotte*, avec Shakespeare qu'il traduisit également et qu'il mit en scène dans un récit, avec Camoens à qui il consacre une nouvelle, avec Jean-Paul, son homologue du groupe d'Iéna, Tieck construit la morale du poète, celle de ne pas s'embarrasser d'une réalité trop peu nécessaire pour mériter l'attention.

Il en va de même pour *la Foire*, le premier des deux contes du recueil, sorte de parcours initiatique où quelques notables tout émoustillés de se rendre à la Foire de la ville voisine ne retrouvent le sens de leur destinée que dans le brouhaha picaresque de la foire et des aventures étranges qui les y conduisent : la vérité se cache quelque part derrière ce qui fait rire, ce qui inquiète ou rend perplexe, en direction du mystère, en tout cas pas du côté de la raison.

Derrière l'humour et le plaisir enfantin des histoires populaires, les contes de Tieck tiennent comme des châteaux de cartes où chaque pièce apporte de quoi penser sur la construction des existences, sur l'utilité de l'art et de l'illusion et, avant Freud et Jung, sur le sérieux des rêves qui *« révèlent la conformation secrète de notre être intime »*. Si les contes anciens ont leur morale, les fables de Tieck ont un principe : contre la raison, le rêve, contre le général, le singulier, contre l'assurance, le doute. Contre la morale des bons, la morale des déraisonnables.

Marion Van Renterghem

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

BARZAKH
de Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol
par Céline Zins,
Gallimard, « Du monde entier », 174 p., 95 F.

LE ROYAUME DES VOIX
d'Antonio Munoz Molina.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton.
Actes Sud, 564p., 180 F.

Visites au purgatoire

« *LE purgatoire,* écrivait Chateaubriand, *dépasse en poésie le ciel et l'enfer, en ce qu'il présente un avenir qui manque aux deux premiers.* » Il faut bien constater que nous n'avons plus guère le sens du purgatoire. Passe pour le ciel et pour l'enfer – nous avons même inventé sur Terre depuis le début du siècle quelques figures du diable et de la géhenne tout à fait plausibles, et obscènes –, mais l'imagination contemporaine, portée aux extrêmes, semble répugner à concevoir cet entre-deux, ce séjour intermédiaire, cette quarantaine dans l'au-delà. C'est l'éternité ou rien.

Il est remarquable que les deux romanciers qui recréent à notre usage le purgatoire soient espagnols, et que l'un et l'autre situent le temps réel de leur roman pendant la guerre du Golfe. Comme si la littérature espagnole continuait à plonger les plus vivaces de ses racines dans le terreau mystique de son âge d'or – celui de Rojas, de saint Jean de la Croix, de Cervantès et de sor Juana Inés de la Cruz ; comme si la part arabe qui subsiste dans l'identité espagnole avait fait plus vivement ressentir la déchirure et le scandale de ces bombes occidentales écrasant, sous l'œil des caméras de télévision, les populations de Bassorah ou de Bagdad.

CHEZ Juan Goytisolo, ces références au passé judéo-arabe de l'Espagne sont explicites. Le *barzakh,* c'est le purgatoire de la tradition musulmane. Là, pendant quarante jours après la mort, les défunts sont interrogés par deux anges, Nakîr et Munkar, afin de peser ce qu'ils ont fait de leur vie. Le narrateur, un écrivain, tente d'y retrouver l'âme d'une amie qui vient de mourir subitement. Le livre que nous lisons est celui qu'il écrit et qui s'écrit au cours de ces quarante journées, cependant que sur l'écran du téléviseur défilent les images de la « guerre propre », impavide, comme irréelle. Plus irréelle en tout cas que les lectures de Dante, les tableaux de Bosch, les gravures de Gustave Doré ou le *Nuit et Brouillard* de Resnais, qui s'insèrent dans le texte comme autant de représentations de l'enfer.

Quarante courts chapitres donc, et qui ne ressemblent à rien de ce qui a jamais été écrit, comme le purgatoire ne ressemble à rien de ce que nous avons jamais vécu. Toutes les cultures ici se mêlent, celles des textes d'Ibn'Arabi, des poèmes soufis, de la *Guide spirituelle* de Molinos, de la tradition médiévale andalouse, aussi bien que celles de la plus grande modernité. Tous les genres s'y succèdent dans une bigarrure définitivement rétive à toutes les formes de classification. Le sacré y joue avec le profane, le vulgaire avec le savant, l'argotique avec le liturgique, le jovial avec l'imprécatoire. La phrase elle-même semble n'obéir qu'à la seule règle de ne jamais se fermer sur elle-même. Elle s'envole, bifurque, change de rythme et de couleur, rebondit, se décentre, repose avant de filer de plus belle. Les personnages obéissent à ces mêmes caprices du métissage : à la fois présents et ailleurs, lourds d'existence et diaphanes, corps et esprits, vivants et morts.

Il suffit de se laisser porter par ce langage dont la traduction de Céline Zins rend à merveille les pouvoirs pour se trouver transporté dans un non-lieu, dans un purgatoire précisément qui défie tous les repères, toutes les attaches. *Barzakh* est le contraire d'un livre difficile, et le purgatoire de Goytisolo n'est pas un club fermé réservé à une petite bande d'élus des écoles. Il demande au contraire qu'on se lave, qu'on se débarrasse de ces schémas si consciencieusement répétés, enseignés, glorifiés qu'ils collent à la peau et la rendent imperméable, impénétrable. Aventure, donc, que cette lecture, vrai voyage, mais qui n'exige pour bagage à l'embarquement que du goût pour l'ivresse et pour les soupirs, de la passion pour les danses de l'esprit et l'envie de connaître ce qui est nécessaire.

Goytisolo suggère également que s'il lui est possible de nous transporter au purgatoire, c'est que nous y sommes déjà, bien que pas encore cliniquement morts. La guerre du Golfe est notre quarantaine de l'entre-deux, notre barzakh-vidéo. Vu par l'intermédiaire d'un écran, le monde visible a cessé d'être le monde réel. On y joue l'enfer comme s'il s'agissait d'une allégorie ou d'une visite de musée ; on y disserte à perte de parole de sornettes et de niaiseries sur les justifications et sur les formes des massacres ; on y cesse de vivre et de mourir pour seulement contempler en spectateurs des lieux, déjà lointains, où des hommes réels vivent et meurent. « *Tourbillons de flammes acérées, ravins de soufre rouge, créatures carbonisées, corps mous et difformes, femmes et enfants brûlant comme du coton cardé ! Les neuf cercles de Dante et les sept géhennes du Livre de l'Echelle se seraient-ils donné rendez-vous ici ? A ceci près que vous, vous avez confondu les innocents et les coupables, châtié les premiers et couronné les autres de lauriers !* » Le narrateur rêve qu'à la fin de l'émission un message apparaisse sur l'écran : « *Ceci n'est qu'une vision. Nous vous attendons ici le jour où vous mourrez pour de bon.* » Nakîr et Munkar, les deux anges, rient de bon cœur.

LE purgatoire d'Antonio Munoz Molina est un lieu plus fréquenté par les écrivains. Cet endroit où les ombres des vivants et des morts se confondent, c'est le passé, le royaume des voix : « *J'entends les voix qui racontent, les mots qui invoquent et qui nomment, pas dans ma conscience, mais dans une mémoire qui n'est même pas la mienne.* » Un couple, Manuel et Nadia, originaire du même village espagnol, se retrouve à New-York et s'aime dix-huit ans après s'être croisé une première fois. Pendant que la télévision retransmet, en direct, les images de la guerre, il tente de dévider l'écheveau des fils qui ont mené à leurs retrouvailles sur cette terre étrangère, à la fin de leur quarantaine, à ce paradis qu'est leur amour.

Antonio Munoz Molina, couvert de prix et de récompenses depuis son premier roman, *Beatus ille,* paru en 1986 et qui demeure son chef-d'œuvre, est, avec Javier Marias, le plus choyé des jeunes écrivains espagnols (1). Manuel, le héros du *Royaume des voix,* exerce la même profession que Juan, le héros d'*Un cœur si blanc,* le dernier roman de Marias (2). Tous deux sont traducteurs-interprètes dans des grandes conférences internationales. La jeune Espagne, fraîchement ouverte au monde après quarante ans d'exil intérieur racorni, découvre les sortilèges et les pièges de Babel. Elle se sent comme un corps rachitique et souffreteux qui dispose d'une âme vibrante et universelle, sa langue. C'est à partir d'elle que l'avenir peut se construire.

Encore faut-il pouvoir réintégrer son passé, se faire une mémoire commune dans laquelle chacun peut venir puiser les raisons de continuer ensemble. *Le Royaume des voix* est le roman de cet impossible rassemblement. Munoz Molina a vu grand. Son livre évoque quatre générations, un siècle d'histoire espagnole, une foule de personnages. Il brasse cette épaisse matière avec une force et une santé impressionnantes, fier de ses muscles et ne résistant pas toujours au plaisir de les faire rouler. Comme il aime faire rouler sa phrase, bien ample, bien huilée, toute brillante des leçons prises chez Faulkner et Claude Simon.

Peut-être manque-t-il à tout cela l'ombre du doute. Ce style triomphant choisit de ne pas s'accorder avec le cours du récit, qui est tout en manques, en exils, en oublis, en refus de comprendre, en enfermements, en arrachements. L'écriture ne cesse de boucher les trous qu'elle révèle, d'emporter les scrupules, de soigner les douleurs, de faire parler les silences. On aimerait un peu de crainte et de tremblement, on souhaiterait que ce qui se cherche ne soit pas déjà trouvé.

Le Royaume des voix est une magnifique machine construite par un ingénieur surdoué qui sait tout faire, y compris imaginer ce qu'il ne sait pas. Il y manque le grain de sable qui ferait que toutes ces histoires, souvent si fortes, que raconte Muñoz Molina se cristallisent en une histoire. C'est peut-être aussi cela le purgatoire, un déficit d'incarnation.

(1) *Beatus ille*, comme les autres romans de Munoz Molina, a été publié en France par Actes Sud.

(2) « Le Monde des livres » du 1er octobre 1993. (D'autre part, *le Roman d'Oxford* reparaît en Rivages Poches (traduit de l'espagnol par Anne-Marie et Alain Kéruzoré), n° 114.)

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Fictions de crise

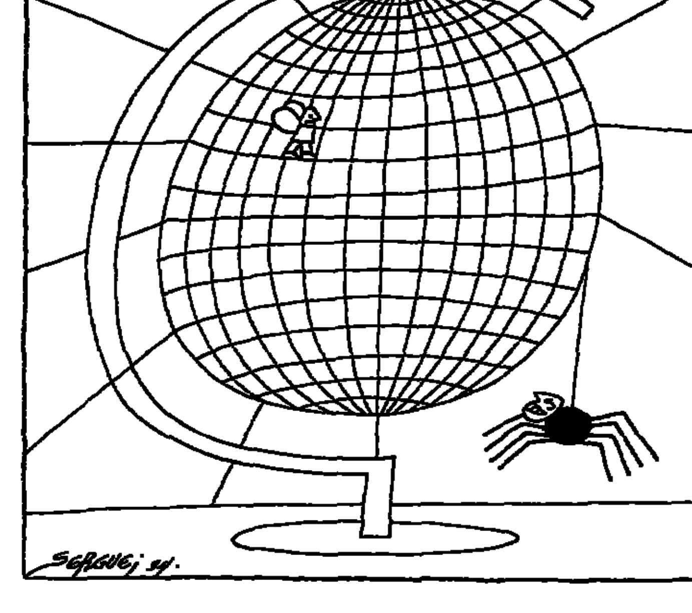
MILLE SCÉNARIOS
Une enquête sur l'imagination en temps de crise
de Sabine Chalvon-Demersay.
Éd Métailié, 194 p., 99 F.

IL paraît vain de tenter de dire ce temps, ce monde, cette société. Les théories elles-mêmes parviennent mal à en traiter sans recourir à des langages du passé. Les formules et les métaphores se succèdent selon l'opportunité immédiate ou selon le cours des engouements. Les prospectives et les anticipations respectent davantage la prudence, limitent le risque du rapide démenti par les faits ; l'incertitude freine leurs emballements. Il semble que la crise inachevable soit devenue le mode de fonctionnement des sociétés d'aujourd'hui. Et cette instabilité critique contrarie les tentatives de se représenter ce monde où nous vivons. Les embarras de la parole compétente incitent à accorder une attention croissante à la parole imaginante, aux fictions qui pourraient proposer d'autres versions des réalités actuelles.

C'est le choix fait par Sabine Chalvon-Demersay, qui a su exploiter au mieux une information dont elle n'était pas l'initiatrice. A la faveur d'un concours organisé par France Télévision, sous le titre « Cent premières œuvres », elle a eu accès aux scénarios proposés librement par des auteurs amateurs. Plus de onze cents projets furent rassemblés, transmis par des concurrents composant un groupe hétérogène mais qu'unit « *le désir d'écrire des scénarios pour la télévision* ». Cet ensemble de textes est traité comme un corpus qui relève d'une analyse sociologique. Malgré la diversité des propositions, l'inégalité des talents, la concession faite aux attentes supposées du public, ces synopsis apparaissent comme les « *fragments d'une culture commune* ». Liés entre eux, ils acquièrent une signification qui déborde largement l'intention de chacun des rédacteurs.

Sabine Chalvon-Demersay accorde l'organisation même de son ouvrage à cette constatation. La crise généralisée est le moteur dramatique, chaque texte est une manière particulière de la mettre en scène ; il s'agit alors de « *faire parler les textes entre eux* » : la sociologue produit le récit inscrit dans tous les récits, et parvient progressivement à une identification de la crise ainsi dramatisée. Le but reconnu ne conduit ni à une explication de la fiction par référence à son auteur, ni à une recherche du réel dont la fiction serait un miroir, mais au parti de prendre le « *point de vue du spectateur* ». Puisque les scénarios sont des instructions écrites afin de faire un film, de développer le récit par des jeux d'acteurs et d'images, il faut considérer l'ensemble comme une grande représentation du monde actuel et de ses drames. La sociologie qui en résulte procède du spectaculaire, de la monstration et non de la démonstration.

LES projets portent signification autant par ce qu'ils omettent que par ce qu'ils placent en évidence. La temporalité est celle de l'actualité immédiate, le passé et la nostalgie, le futur et les attentes y apparaissent peu. La durée, les références chronologiques ont presque disparu. La proximité spatiale accompagne la proximité temporelle. L'exotisme s'efface au profit d'une vie problématique dans des univers urbains monotones et laids, dans des campagnes défigurées sans villages aimables. L'espace est partagé en « *territoires* » spécifiques des catégories sociales, ou réduit à l'état de cadre où les personnages sont en mouvement. Les choses figurent sous l'aspect des objets techniques qui ont pris leur autonomie, les machines possèdent l'homme et les images l'engloutissent dans les mondes virtuels, l'imaginaire fait des techniques les générateurs de catastrophes et de manipulations, de dominations et d'inégalités inédites. La société n'a plus de cohésion, elle n'est qu'une addition d'actions individuelles qui se réduisent à des transactions marchandes.



Les intrigues narratives sont rapportées à des personnages révélateurs, aux scènes principales sur lesquelles ils agissent. Ce qui se révèle alors, c'est l' « *impuissance des institutions* ». Les policiers ne ressemblent en rien à ceux que présentent les grandes fictions policières, ils n'ont plus d'ordre à maintenir, ils signifient le vide de toutes les fonctions de pouvoir et d'autorité dans un monde livré au « *cynisme d'individus incontrôlés* », livré à la loi du plus fort. La figure la plus noire est celle du « *promoteur* », elle représente le pôle entièrement négatif, elle met en œuvre la « *toute-puissance maléfique* » ; et pour cette raison, elle est la seule qui provoque des réactions organisées. Quant au médecin, contrairement au niveau d'estime qui lui est attribué dans la vie réelle, il symbolise le pouvoir de l'expert, la domination de la compétence. Il est placé auprès de tous ceux qui disposent d'un savoir non partagé, qui fondent leur puissance sur la capacité de mettre les personnes en leur dépendance.

Dans cette société défaite, dépourvue de valeurs intégratrices, seules les victimes se présentent comme des personnages positifs : les immigrés qui figurent l'exclusion, les innocents qui ne jouent pas le jeu, les vieux qui maintiennent une certaine disposition à la vie de relation. Et tous ceux qui se trouvent tenus sur les marges, les infirmes convertissant le handicap en force créatrice, les artistes « *stigmatisés* » recherchant le salut dans l'art, et les producteurs du seul langage qui vaille – la musique, propice aux expériences fusionnelles. L'intimité et les sentiments ne résistent pas aux effets du délabrement social. La famille « *apparaît rarement au cœur des intrigues* », le couple est condamné à la « *mise à mort symbolique* », les femmes devenues dominatrices ont « *pris le pouvoir* », la sexualité débridée et dangereuse efface l'érotisme, la passion amoureuse devient rare et les amitiés improbables.

TOUS les scénarios aboutissent à un même plan, à un même cadrage sur la solitude. Le personnage, privé de relations extérieures vives, n'a plus de consistance intérieure, de moi unitaire. Il porte en lui de « *multiples personnalités* », et le doute sur soi-même se traduit en « *soupçon sur autrui* ». On le voit, lorsque des jeunes nouveaux auteurs – âgés pour le plus grand nombre d'entre eux de vingt à trente-cinq ans – conçoivent une fiction imagière évoquant le monde présent, ils le font en exprimant un pessimisme radical. Autour d'eux, en eux-mêmes, ils ne découvrent que des impasses. La fiction ne propose pas une description de la réalité, mais une traduction révélatrice de celle-ci et une interprétation orientée. Il n'en reste pas moins que tous les récits ne présentent que le « *versant sombre de l'individualisme* » contemporain.

Les personnages n'ont aucune marge de manœuvre, ils sont aux prises avec une impuissance qui a la forme d'une fatalité. C'est la vision d'une génération à l'avenir incertain qui ne s'accorde plus la consolation de l'hédonisme. Sabine Chalvon-Demersay voit au-delà, en entrant dans la « *spirale du pessimisme* ». Elle met en cause l'insuffisance des « *ressources culturelles* » disponibles, le décalage entre les situations et les moyens permettant de les penser.

Elle constate le discrédit des propositions optimistes, elle souligne l'urgence de rechercher « *à quelles conditions l'individualisme pourrait être un idéal* ». Est-ce suffisant ? La fiction a une fonction d'alarme, elle est annonciatrice. C'est d'abord cela qui importe.

★ Signalons un ouvrage collectif, comparatif, consacré à la jeunesse, aux modes incertains de l'« entrée dans la vie », aujourd'hui : *l'Allongement de la jeunesse,* sous la direction d'Alessandro Cavalli et Olivier Galland, Actes Sud, 222 p., 150 F.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10